This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

DC
125
.M66
1777
V.5

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES.

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'hiſtoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV,

COMPOSÉ ſur les pièces originales, recueillies par ADRIEN-MAURICE duc de NOAILLES, maréchal de France & miniſtre d'Etat.

PAR MR. L'ABBÉ MILLOT, *des Académies de Lyon & de Nanci.*

NOUVELLE ÉDITION,

TOME CINQUIEME.

A PARIS,
Chez MOUTARD, Libraire-Imprimeur de la Reine, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXVII.

Hist. European
Grant
5-22-25
11760

MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de LOUIS XIV, *&* *de* LOUIS XV.

TROISIEME PARTIE,

Depuis le commencement du règne de LOUIS XIV *jusqu'en* 1756.

LIVRE PREMIER.

PHILIPPE DUC D'ORLEANS, né en 1674, très-capable de bien gouverner le royaume, s'il avoit moins aimé les plaisirs & les nouveautés, étoit devenu suspect à Louis XIV depuis ses intrigues en Espagne. Les bruits calomnieux répandus au sujet de tant

1715. Le duc d'Orléans suspect à Louis XIV.

1715. de malheurs, qui réduisoient la branche royale à un foible rejeton, avoient fortifié les préventions contre sa personne. Aussi le testament de Louis ne lui étoit-il point favorable. Il établissoit un conseil de régence, où le duc d'Orléans ne devoit avoir que la voix prépondérante; il donnoit au duc du Maine, prince légitimé, le commandement absolu des troupes de la maison du roi, pour opposer la force aux entreprises de l'ambition. Un tel partage de l'autorité n'auroit servi qu'à exciter des troubles dans l'état.

Testament du roi, qui ne lui est pas favorable.

Ses démarches au parlement.

Le secret du testament étoit inconnu: Philippe n'en jugeoit que par conjecture; mais, dès que le monarque eut expiré, il prit en homme de tête une résolution décisive. Il se rendit au parlement avec les princes & les pairs; il harangua l'assemblée; il se montra persuadé que ses droits, en qualité de premier prince du sang, & même la volonté du feu roi, lui assuroient la régence; il demanda qu'après la lecture du testament, on délibérât d'abord sur le premier de ces titres. ,, Mais, à quelque titre que ,, j'aye droit d'aspirer à la régence, ,, dit-il, j'ose vous assurer, messieurs,

Procès-verbal du parlement.

„ que je la mériterai par mon zèle „ pour le service du roi, & par mon „ amour pour le bien public; sur-tout „ étant aidé par vos conseils & par „ vos sages remontrances. Je vous les „ demande par avance, en protestant „ dans cette auguste assemblée, „ que je n'aurai d'autre dessein que „ de soulager les peuples, de rétablir „ le bon ordre dans les finances, de „ retrancher les dépenses superflues, „ d'entretenir la paix au dedans & au „ dehors du royaume, de rétablir sur-„ tout l'union & la tranquillité de l'é-„ glise, de travailler enfin avec toute „ l'application qui me sera possible à „ tout ce qui peut rendre un état „ heureux“.

1715.

Il obtient ce qu'il vouloit.

Ce discours flatteur fut d'autant plus efficace, que le parlement avoit eu moins d'autorité sous le dernier règne. Les volontés testamentaires de Louis XIV parurent ensevelies dans sa tombe; &, comme le duc du Maine, soit timidité, soit prudence, ne fit aucune opposition, le duc d'Orléans obtint, par les arrêts du 2 septembre, tout ce qu'il voulut. Il s'obligeoit à suivre la pluralité des voix dans le conseil de régence; il se réservoit seule-

A quoi il s'engage.

ment la distribution des charges, des
1715. emplois, des graces, des bénéfices. *Je ne veux être indépendant que pour faire le bien*, avoit-il dit, *je consens à être lié tant qu'on voudra pour faire le mal.* On applaudit à ces belles paroles; on les consigna dans les régistres: elles auroient dû se graver dans l'ame du régent.

Beaux commencemens de la régence.

Ses talens supérieurs & ses qualités aimables se développèrent avec plus d'éclat, lorsque, dépositaire de la puissance royale, il se livra au desir de mériter les suffrages de la nation. Toujours trop ardent pour la volupté, il ne le fut guère moins pour le travail; son génie saisit avidement de grands projets, inspirés par l'amour du bien public; & le début de sa régence auroit été un présage certain du bonheur de la monarchie, si l'expérience de tous les siècles n'avoit appris à se défier des commencemens, lorsqu'ils ne sont pas fondés sur des principes invariables. L'ivresse du pouvoir, les prestiges des passions ont égaré tant de princes, & même de princes long tems vertueux!

Visite du régent à

Un des premiers soins du régent, & des plus dignes de son caractère, fut

d'aller à Saint-Cir visiter madame de Maintenon, qui s'y étoit retirée pour le reste de ses jours. Il la traita comme le méritoit une femme aussi respectable par sa conduite, que par le rang qu'elle avoit eu auprès de Louis XIV. Leur conversation, qu'elle écrivit sur le champ, doit intéresser les ames nobles & sensibles.

1715. madame de Maintenon. 6 septembre.

Le prince, en lui témoignant la plus grande considération, sans lui laisser même le tems de le remercier : *Je ne fais que mon devoir*, dit-il, *vous savez ce qui m'a été prescrit.* Elle répondit qu'elle voyoit avec plaisir la marque de respect qu'il donnoit à la mémoire du feu roi, en faisant cette visite. *Je n'ai garde d'y manquer par cette raison*, reprit-il, *mais je la fais aussi, madame, par estime pour vous.*

Leur conversation.

Il ajouta qu'il avoit pris des mesures pour qu'on lui payât exactement ce qu'elle touchoit auparavant sur la cassette ; qu'il alloit travailler à rétablir les affaires du royaume ; que c'étoit toute son ambition, & qu'il s'estimeroit trop heureux s'il pouvoit, dans quelques années, le rendre au roi en meilleur état qu'il n'étoit ; enfin que personne n'avoit plus d'intérêt que lui à la conser-

Sentimens de l'un & de l'autre.

vation de ce jeune prince. *Si vous*
1715. *n'avez pas*, répondit-elle, *le desir insatiable de régner dont on vous a toujours accusé, ce que vous projetez est cent fois plus glorieux.* Sur quoi il dit : *Je ne régnerois pas en repos si on perdoit le roi, & l'on auroit la guerre avec l'Espagne.*

Madame de Maintenon avoit lieu de craindre qu'on ne voulût la rendre suspecte au régent : elle l'en prévint, & le pria de se tenir en garde contre la malice des hommes; elle assura que la seule reconnoissance l'engageroit d'honneur à ne jamais rien dire ni rien faire contre lui; qu'elle n'auroit plus même de commerce en Espagne; qu'elle ne pensoit qu'à se renfermer, qu'à prier pour le bonheur de la France. Ce prince lui renouvelant toutes sortes de protestations, & la priant de s'adresser directement à lui : *Mes plus grandes instances*, lui dit-elle, *seront pour achever la fondation de Saint-Cir.*

Fin de madame de Maintenon.

Dans cette maison, monument éternel de sa bienfaisance, elle se consacra en effet tout-entière aux bonnes œuvres, vraiment dignes de ce nom par le bien qu'elles procurent. Le brevet de sa pension portoit que *son désintéres-*

ſement là lui avoit rendue néceſſaire. Le régent ne pouvoit lui rendre un témoignage plus honorable ni mieux mérité. Un revenu de ſoixante-quatre mille francs, dont elle jouit à Saint-Cir, ne lui ſervit qu'à faire des heureux, ou plutôt à ſoulager des malheureux : elle ne dépenſa preſque rien pour elle-même juſqu'à ſa mort (en 1719) Revenons aux affaires publiques. 1715.

Etabliſſement de pluſieurs conſeils ; par quels motifs.

Déclaration du 15 ſeptembre 1715.

Rien ne ſembla de meilleur augure, que l'établiſſement de pluſieurs conſeils, où les affaires devoient être diſcutées & réglées, pour recevoir enſuite une dernière déciſion dans le conſeil-général de régence. C'étoit un projet du duc de Bourgogne, père de Louis XV, perſuadé, comme le porte la déclaration du 15 ſeptembre, que l'autorité de chaque partie du miniſtère eſt ſouvent pour un ſeul homme un trop grand fardeau, & peut devenir dangereuſe, à moins que le prince n'ait des lumières très-ſupérieures; que la vérité parvenant ſi difficilement à ſes oreilles, il eſt néceſſaire que pluſieurs perſonnes ſoient à portée de la lui faire entendre ; enfin que ſi l'on n'intéreſſe pas au gouver-

1715. nement un certain nombre d'hommes, également éclairés & fidèles, il est presque impossible de trouver toujours des sujets formés, capables de remplacer ceux dont on regretteroit la perte. Quelque solides que fussent ces réflexions, la forme du gouvernement françois, le caractère national, le caractère même du régent pouvoient les rendre bientôt inutiles. En pareille matière, l'expérience est une règle toujours plus sûre que la spéculation; & le grand art est de prévoir les effets de l'expérience.

Formation de ces conseils.

Il y eut donc six conseils particuliers; conseil de conscience pour les affaires ecclésiastiques, conseil de guerre, conseil de finance, conseil de marine, conseil des affaires étrangères, conseil des affaires de l'intérieur du Royaume. Leurs présidens avoient séance & voix délibérative au conseil-général de la régence, & y faisoient le rapport des résolutions qu'on avoit prises. La plupart des choix méritèrent l'approbation du public. On étoit trop ulcéré des malheurs du dernier règne, pour ne pas applaudir à un changement qui n'annonçoit que de l'équité & de la sagesse.

Le cardinal de Noailles préſida au conſeil de conſcience, le duc de Noailles à celui des finances. On devoit eſpérer, de la modération du premier, que le calme ſe rétabliroit dans l'égliſe; &, du zèle, des lumières, de l'activité de l'autre, que le chaos de l'adminiſtration ſeroit débrouillé, & que l'ordre ſuccéderoit à la ruine des affaires.

1715. Le duc de Noailles préſident du conſeil de finance.

Ce ne fut pas ſans beaucoup de peine que le duc ſe vit chargé d'un miniſtère ſi dangereux. Il écrivit à madame de Maintenon, dont l'amitié pour lui avoit été invariable: „ Combien de „ fois ai-je deſiré d'être à portée de „ vous demander vos ſages avis & vos „ conſeils? Je ne l'ai pas pu faire par „ écrit: il auroit fallu des volumes; „ & j'avoue que les choſes ont varié „ tant de fois, que je n'aurois pu vous „ rien mander de poſitif ni d'aſſuré, „ puiſque encore hier au matin je me „ croyois affranchi de toute ſervitude, „ & que l'après-dînée cela changea. „ Mgr. le duc d'Orléans exige de moi „ abſolument d'entrer dans le conſeil „ des finances qu'il a formé. J'y ſuis „ ſous le maréchal de Villeroi. Le „ reſte du conſeil eſt compoſé de gens

Il n'accepte que malgré lui.

Lettre du 24 ſeptembre.

1715. „ les plus accrédités dans le public & „ dans le conseil d'état, & pour la „ probité, & pour le désintéressement. „ * Ce sera eux qui gouverneront la „ barque, & nous les verrons faire. „ Quoiqu'il ne puisse rien rouler sur „ mon compte particulier, je vous „ dirai, madame, que c'est avec la „ dernière peine que je me suis rendu „ aux instances de monseigneur le duc „ d'Orléans. J'avois, à ce qu'il me „ sembloit, mille bonnes raisons pour „ desirer d'être en repos, où j'aurois „ vécu plus heureux & plus tranquille. „ Cependant il ne m'a été ni possible „ ni permis de me défendre; & il a „ fallu accepter contre mon gré ce que „ d'autres peut être envieroient beau- „ coup, & que je ne desirerois pas de „ tirer de leurs mains s'ils l'avoient. „ Je vous parle, madame, avec cette „ franchise que vous m'avez permise, „ & comptant sur vos bontés. Si vous „ me connoissiez moins à fond, je ne

---

* MM. Pelletier-des-Forts, Rouillé, du Coudrai, Fagon, de Baudri, d'Ormesson, Gilbert de Voisin, de Gaumont, & le président Dodun.

„ prendrois pas la liberté de vous „ parler de même. J'ose dire que ma „ façon de penser ne seroit pas crue „ des gens qui nous environnent : ainsi „ il vaut mieux se taire, tâcher de bien „ faire, & n'oublier jamais les prin- „ cipes. J'en ai un, madame, qui ne „ s'effacera jamais de mon cœur ni „ de mon esprit : c'est de vous hono- „ rer, de vous respecter, de vous être „ plus tendrement attaché que per- „ sonne du monde, & de vous obéir „ en tout ce que vous me ferez l'hon- „ neur de me commander ". 1715.

Travaux auxquels il se dévoue.

Le maréchal de Villeroi, en qualité de chef de ce conseil des finances, n'avoit qu'un titre peu important. Tout devoit rouler en effet sur le duc de Noailles. Il conduisit réellement la *barque*, pour me servir de ses termes, sans doute parce que les conjonctures l'exigeoient ; & plus les difficultés étoient effrayantes, plus il se livra aux travaux pénibles qui pouvoient les surmonter.

Etat déplorable des affaires.

Depuis que Louis XIV avoit malheureusement mis sa gloire à répandre la terreur en Europe ; depuis que ses entreprises ambitieuses, ses guerres contre toutes les puissances réunies,

1715. ses armées innombrables & superbes, ses places multipliées à l'infini, outre les dépenses excessives de ses bâtimens & du faste de sa cour, avoient miné les fondemens de la politique de Colbert, le mal s'étoit accru perpétuellement, sur-tout dans la guerre de la succession d'Espagne, au point d'anéantir presque les ressources de l'état, & de ne laisser aux peuples que le désespoir. Après avoir accumulé les impôts avec excès, il avoit fallu employer toute sorte de moyens & d'expédiens ruineux, qui, en augmentant la dette publique, ne servoient guère qu'à enrichir quelques particuliers méprisables. En un mot, à la mort du roi, le manque de fonds étoit de près de soixante dix-sept millions pour les dépenses courantes, sans parler d'une quantité énorme de dettes exigibles; & l'on avoit déjà consumé plus de la moitié des fonds de 1717. Le dernier contrôleur-général, Desmarets, ne méritoit cependant que des éloges, ayant surmonté des obstacles prodigieusement multipliés.

Mém. du duc de Noailles sur les finances.

Tout étoit à craindre, si l'on ne remédioit au mal.

Dans un tel désordre, tout menace ruine. Que peut faire un gouvernement obéré qui n'a ni fonds ni crédit?

Quelle justice les peuples ont-ils à en attendre, lorsqu'il faut les dépouiller 171
pour soutenir les charges de l'état, pour entretenir la maison du prince? A quels orages n'est-on pas exposé en pleine paix, si les propriétés n'ont rien de sûr; si les vexations produisent une guerre sourde, entre l'autorité qui accable & le public qui se soulève? Heureusement le duc de Noailles, chargé du fardeau de cette admiration, réunissoit en lui les qualités rares qu'elle exigeoit; justice, intégrité, vigilance, lumières, application, humanité, zèle, courage & sagesse. Il approfondissoit les principes, & ne perdoit point de vue les détails; il prenoit conseil des hommes les plus instruits, & jugeoit de tout par lui-même; il desiroit passionnément le bien de l'état, & ne séparoit point l'intérêt de la couronne de celui de la nation. Enfin, dans une place où il avoit tant de pouvoir, il porta un esprit de désintéressement pour sa famille, dont les exemples étoient fort rares jusqu'alors. * Mais, ce qui devoit coûter infiniment

Le duc Noaill pouvo faire.

* Voyez les *pièces détachées*.

1715. à ſon cœur, la criſe violente des affaires ne permettoit pas de rétablir l'ordre général, ſans que beaucoup de particuliers en ſouffriſſent.

Son travail immenſe.

Pour donner une idée de ſon travail, il faudroit mettre ſous les yeux des lecteurs un énorme recueil de manuſcrits, relatifs à ſon miniſtère qui ne dura qu'environ deux ans. Je me renferme dans les bornes convenables aux mémoires hiſtoriques. J'indiquerai ſeulement les faits principaux. Noailles fut l'ame des opérations : on ne peut guère douter qu'elles n'euſſent produit les avantages les plus ſolides, ſi un délire de ſyſtême n'avoit prévalu ſur les règles de la juſtice & de la prudence.

Propoſition de banqueroute, rejetée.

Mémoires du duc de Noailles ſur les finances.

Il y avoit un moyen affreux d'applanir tous les obſtacles : c'étoit de ne pas reconnoître les dettes de Louis XIV. Ce moyen fut propoſé ; mais on le rejeta unanimement par honneur, avant même de prévoir aucune reſſource prochaine. La propoſition ſeule d'une banqueroute découvre l'abîme qu'il s'agiſſoit de combler.

On rejette auſſi les affaires.

Les affaires extraordinaires, les créations de charges & de rentes, les expédiens vils & dangereux qui avoient ſouvent paru indiſpenſables, furent

courageusement bannis de la nouvelle administration. On pourvut néanmoins au payement des troupes & des rentiers, en tirant des receveurs-généraux & des fermes générales les sommes nécessaires. On réduisit au denier vingt-cinq l'intérêt des rentes constituées au denier douze sur les tailles. On supprima une multitude d'offices ridiculement privilégiés, onéreux aux peuples comme au roi, & absolument inutiles : la finance en fut liquidée à quatre pour cent d'intérêt, & c'étoit un profit de trois cinquièmes. On ordonna la revision des comptes, où les entrepreneurs avides avoient couvert de ténèbres leurs friponneries. Combien d'abus crians à réformer, pour se mettre en état d'exécuter des projets plus essentiels !

1715.

On pay[e] les trou[-]pes & le[s] rentiers.

Réduc[-]tion né[-]cessaire ; suppressio[n] d'offices.

Une lettre circulaire écrite aux intendans des provinces, devenue publique par l'impression, annonça l'intention du gouvernement en faveur des peuples, & le desir de les soulager, du moins en arrêtant les vexations qu'ils essuyoient au sujet des tailles. « Comme il est de la justice & de la » piété d'empêcher l'oppression des » taillables, disoit le régent, (car la

Ordre aux inte[n-]dans po[ur] le soula[ge-]ment d[es] peuples.

Lettre c[ir-]culaire 4 octob[re].

1715. „ lettre étoit en son nom) je crois qu'il „ n'est point de peine assez forte, pour „ punir ceux qui voudroient s'opposer „ au dessein de les soulager. Vous tien- „ drez la main à ce que les collecteurs, „ procédant par voie d'exécution con- „ tre les taillables, n'enlèvent point „ leurs chevaux & boeufs servant au „ labourage, ni leurs lits, habits, „ ustensiles, & outils avec lesquels „ les ouvriers & artisans gagnent „ leur vie ".

Moyens pour régler sagement les tailles.

On demandoit des mémoires exacts qui pussent servir à régler l'imposition de la taille avec toute l'égalité possible. „ Dans l'examen des moyens, ajou- „ toit-on, vous préférerez toujours „ ceux qui favoriseront la culture des „ terres, augmenteront le commerce „ & la consommation des denrées, „ faciliteront le recouvrement, & se- „ ront le moins à charge aux sujets du „ roi. Vous porterez toute votre atten- „ tion à prévenir & borner l'autorité, „ que les officiers des jurisdictions & „ les personnes puissantes exercent sur „ les collecteurs, pour se procurer à „ eux ou à leurs fermiers des cottes „ médiocres, & faire rejeter sur les au- „ tres habitans la taille qu'ils devroient

„ supporter. C'eſt de-là que ſont ve- 1715.
„ nues les non-valeurs, la difficulté
„ dans les recouvremens, les con-
„ traintes pour les ſolidités, la ruine
„ enfin de pluſieurs taillables. Ce pou-
„ voir injuſte a eu des ſuites trop mal-
„ heureuſes pour le laiſſer ſubſiſter plus
„ long-tems". Ainſi on s'occupoit du peuple, on cherchoit du remède à ſes maux; mais la guériſon ne pouvoit être que fort lente, & demandoit une longue ſuite d'opérations pleines de ſageſſe.

Remiſe d'impôts.

On accorda des remiſes ſur le dixième & la capitation de 1716; on diminua les tailles de cette année de plus de trois millions quatre cent mille livres; on défendit de lever aucune eſpèce d'impoſition, ſi elle n'étoit ordonnée par arrêt & en connoiſſance de cauſe. (De ſimples lettres du miniſtre en faiſoient lever de militaires, tels que fourages, &c. Uſage introduit par Louvois, & digne de ſon deſpotiſme.) Des réformes dans les troupes, même dans la maiſon du roi, diminuèrent les dépenſes. On liquida plus de deux mille charges nouvellement créées dans Paris, dont les droits n'étoient que des abus funeſtes. On per-

Charges liquidées.

Exportation des grains.

1715. mit le tranſport des grains d'une province à l'autre. On en permit même l'exportation hors du royaume, comme un moyen d'encourager l'agriculture & d'augmenter les reſſources des campagnes. Cette permiſſion paſſagère fut renouvelée depuis : elle dépendoit ſans doute de l'abondance des moiſſons.

On promet de ne plus toucher aux monnoies.

Après tant de violentes ſecouſſes que les fortunes avoient eſſuyées ſous le dernier régne, il étoit impoſſible au gouvernement d'inſpirer d'abord toute la confiance néceſſaire. Les fréquentes variations de monnoie, depuis le commencement du ſiècle, étoient une ſource intariſſable de ſoupçons & d'inquiétudes. Envain le régent, par deux déclarations, annonça que la monnoie ne ſubiroit plus de changement. On ne le crut point; la circulation demeura interceptée : le commerce languiſſoit toujours, & le tréſor étoit ſans argent.

Mais le préjugé & le beſoin empêchent de tenir parole.

Enfin le beſoin fit prévaloir encore l'ancien préjugé, qui avoit introduit cet expédient pernicieux. Tous les mémoires, ceux même des marchands de Paris, invitoient à en faire uſage. La théorie des finances étoit ſi obſcure, & la force de l'exemple tenoit tel-

lement lieu de principes, que très-peu de personnes connoissoient le mal caché sous une apparence de bien. Le gouvernement fut entraîné malgré lui, & ordonna une refonte des espèces. Il déclara qu'au 1 janvier 1716, les louis-d'or anciens vaudroient 20 livres au lieu de 14, & les écus cinq livres au lieu de trois & demie : on reçut les louis d'or à la monnoie pour seize livres, & les écus pour quatre. C'étoit un parti mauvais en soi, dit le duc de Noailles, mais qui parut nécessaire. On prit toutes les mesures possibles pour en prévenir les inconvéniens. Le bénéfice fut d'environ soixante-douze millions, qu'on employa à payer les dépenses les plus urgentes.

1715.

Mémoires du duc de Noailles, sur les finances.

Mais cette opération croisa le succès d'une autre véritablement essentielle, que Noailles fit entreprendre, malgré les difficultés infinies de l'exécution. Il s'agissoit d'examiner & de liquider les papiers royaux, les billets sans nombre faits pour le service de l'état, circulant dans le commerce avec perte de quatre cinquièmes : il s'agissoit de constater les doubles emplois, multipliés par la fraude & l'avarice ; d'assurer le sort des propriétaires, de façon à réta-

On travaille à liquider les papiers royaux.

blir la confiance ; de convertir tous ces

1715. papiers en une espèce de billets dont la valeur fût invariable, jusqu'à ce qu'on les eût entièrement retirés. Ce fut l'objet d'un édit du 7 décembre, où l'on faisoit parler le roi avec la justice & la bonté, que le ministre prenoit pour règles de sa conduite.

1716. *Ces papiers réduits en billets de l'état.*

Quatre mois après, le travail du visa étant fini, parut une déclaration qui réduisoit tout ces papiers en *billets de l'état*, pour la valeur de deux cent cinquante millions. Quatre frères, dont la capacité & les services ont mérité l'approbation publique, les Paris, furent employés à un traval si épineux, prélude de celui qu'ils exécutèrent après le systême.

Les traitans dignes de grands reproches.

Les traitans, les gens d'affaires, décriés alors comme des sangsues de l'état, avoient horriblement profité de ses malheurs, & formoient une espèce de ligue contre les opérations du gouvernement : ils les décrioient avec méchanceté, parce qu'ils en craignoient les suites : ils s'efforçoient d'entretenir & d'augmenter la défiance, parce qu'elle favorisoit leurs rapines. Loin de montrer quelque zèle pour l'état, quoique enrichis à ses dépens, ils ref-

ferroient leurs trésors, ils arrêtoient la circulation. Deux particuliers seulement prêtèrent des sommes considérables, lorsque le besoin de secours se faisoit le plus sentir. On ne voyoit dans la plupart des autres qu'envie de jouir d'une criminelle opulence. Le conseil indigné de cette conduite, voulant punir des malversations odieuses, & reprendre du moins une partie de ce qu'ils avoient volé ou frauduleusement acquis, eut recours à un moyen dangereux, dont les exemples n'étoient point rares, dont on abusa presque toujours; mais que l'excès du mal justifioit d'autant plus aux yeux du conseil, que Sulli & Colbert n'avoient pas cru pouvoir autrement guérir les plaies du royaume. Une chambre de justice fut établie au commencement de mars 1716, pour la recherche & la punition des coupables. Voici les termes de l'édit.

1716.

Chambre de justice établie contre eux.

» L'épuisement où nous avons trouvé notre royaume, & la déprédation qui a été faite des deniers publics pendant les deux dernières guerres, nous obligent d'accorder à nos peuples la justice qu'ils nous demandent contre les traitans & gens d'affaires,

Objet & motifs de cet établissement

Edit de mars.

» leurs commis & préposés, qui par
1716. » leurs exactions les ont forcés de payer
» beaucoup au-delà des sommes, que
» la nécessité des tems avoit contraint
» de leur demander; contre les offi-
» ciers comptables, les munitionnaires
» & autres, qui par le crime de pé-
» culat, ont détourné la plus grande
» partie des deniers, qui devoient être
» portés au trésor royal, ou qui en
» avoient été tirés pour être employés
» suivant leur destination; & contre
» une autre espèce de gens auparavant
» inconnus, qui ont exercé des usures
» énormes, en faisant un commerce
» continuel des assignations, billets &
» rescriptions des trésoriers, receveurs
» & fermiers-généraux. Les fortunes
» immenses & précipitées de ceux qui
» se sont enrichis par ces voies crimi-
» nelles, l'excès de leur luxe & de leur
» faste, qui semble insulter à la misère
» de la plupart de nos autres sujets,
» sont déjà par avance une preuve ma-
» nifeste de leurs malversations; & il
» n'est pas surprenant qu'ils dissipent
» avec profusion ce qu'ils ont acquis
» avec injustice. Les richesses qu'ils
» possèdent sont les dépouilles de nos
» provinces, la substance de nos peu-

» ples & le patrimoine de l'état. Bien
» loin qu'ils en ſoient devenus légiti- 1716.
» mes propriétaires, ces manières de
» s'enrichir ſont autant de crimes pu-
» blics, que les loix & les ordonnances
» ont tâché de réprimer dans tous les
» tems.... Les reſtitutions qui ſeront
» ordonnées à notre profit, ſerviront
» uniquement à acquitter les dettes
» légitimes de notre royaume, &
» nous mettront en état de ſupprimer
» bientôt les nouvelles impoſitions, de
» rouvrir à nos peuples les plus riches
» ſources de l'abondance, par le réta-
» bliſſement du commerce & de l'agri-
» culture, & de les faire jouir de tous
» les fruits de la paix *.

Inconvéniens de la chambre de juſtice.

Il n'y avoit que trop de raiſons pour exercer la rigueur des lois contre les coupables; mais outre le danger de confondre l'innocence avec le crime, on devoit craindre de répandre trop d'alarmes & de trouble dans le public, effet preſque inévitable de pareilles commiſſions. La Baſtille ſe remplit bientôt de priſonniers, les recherches de la chambre s'étendirent ſur une infinité de perſonnes; les complices étoient ſans nombre; beaucoup d'honnêtes

gens étoient comme eux en butte aux

1716. ſoupçons, exposés aux plus cruelles inquiétudes; & combien de familles avoient à trembler ſur le penchant de leur ruine! Le remède enfin ne pouvoit manquer de produire de terribles convulſions. Elles auroient été moins fortes, ſi le changement dans les monnoies n'avoit fourni un autre ſujet d'inquiétude.

Bénéfice à en tirer.

Forbonnais; recherches ſur les finances.

Selon les calculs faits avec beaucoup de ſoin, on devoit acquitter trois cents millions, ſans appauvrir perſonne, & ſans pouſſer trop loin la rigueur. Au mois de juin 1717, il y en avoit déjà ſoixante-dix d'acquittés par cette voie. On ignore à quelle ſomme monta le reſte; on ſait ſeulement que le régent fit des graces, qu'il avoit promis de ne pas faire.

Suppreſſion de la chambre après un an.

Malgré le deſir de terminer le plus tôt qu'il ſeroit poſſible des recherches ſi inquiétantes, la chambre de juſtice ſubſiſta une année entière. Le peuple même en deſiroit la ſuppreſſion. Sa haine pour les traitans s'étoit changée en pitié, à la vue de tant de familles conſternées; & d'ailleurs pluſieurs jugemens ou pluſieurs graces faiſoient crier à l'injuſtice. L'édit qui ſupprima

ce

ce tribunal, prouve assez combien il importoit d'en arrêter les procédures. 1716.
On y disoit bien que la chambre avoit découvert la grandeur du mal; mais on ajoutoit au nom du roi: „ Plus „ nous avons voulu en approfondir la „ cause & les progrès, plus nous avons „ reconnu que la corruption s'est telle- „ ment répandue, que presque toutes „ les conditions en avoient été infec- „ tées; en sorte qu'on ne pouvoit „ employer la plus juste sévérité pour „ punir un si grand nombre de cou- „ pables, sans causer une interruption „ dangereuse dans le commerce, & „ une espèce d'ébranlement général de „ tout le corps de l'état. Et comme „ son intérêt est une loi suprême, à „ laquelle nous devons faire céder tou- „ tes les autres, nous avons estimé „ qu'il étoit à propos de modérer la „ rigueur de notre justice....

„ Nous nous portons d'autant plus „ volontiers à prendre cette résolution, „ que nous pouvons désormais recueil- „ lir le fruit de cet établissement passa- „ ger, non seulement par l'extinction „ d'une partie considérable de dettes de „ l'état, mais encore par l'ordre & „ l'arrangement que les recherches qui

Meilleur état des affaires.

1716. „ ont été faites, nous mettront en état
„ d'apporter dans l'administration de
„ nos finances, pour l'avantage de nos
„ sujets, dont le nôtre est inséparable.
„ C'est dans cet esprit que nous avons
„ toujours travaillé depuis le commen-
„ cement de notre règne ; & nos peu-
„ ples en ont déjà senti les effets par la
„ suppression des quatre sous pour
„ livre, que le malheur des tems avoit
„ obligé d'ajouter à tous les droits qui
„ se lèvent à notre profit ; & quoique
„ le commerce de toutes les denrées
„ & marchandises se trouve par-là
„ considérablement déchargé, nous
„ espérons que les mesures que nous
„ prenons de jour en jour pour pro-
„ portionner la dépense à la recette,
„ nous mettront en état de parvenir à
„ procurer encore de plus grands sou-
„ lagemens à nos peuples, dont la
„ félicité sera toujours le premier &
„ le principal objet de notre gouver-
„ nement „.

Frais modérés de la chambre de justice. Mémoires du duc de Noailles.

On ne manqua pas d'exagérer satiriquement les frais de la chambre de justice. Ils n'avoient monté en un an qu'à douze cent mille livres; au lieu que les frais de celle que Colbert établit en 1661, avoient été de près de

ſeize millions en huit années. Ce fait apprend à ſe défier des frondeurs & de leurs échos. 1716.

Selon le rapport fait au conſeil de régence par le duc de Noailles, le total des biens de 4410 perſonnes taxées, la plupart ſans patrimoine & ſans naiſſance, montoit, d'après leurs déclarations mêmes, à près de huit cents millions. On leur en laiſſa plus de quatre cent quatre-vingt-treize, dont il falloit déduire leurs dettes légitimes ou ſuppoſées. " Comme on a vu le „ public d'abord irrité contre eux, „ enſuite par un effet de l'inconſtance „ françoiſe, les regarder avec compaſ- „ ſion, le tems n'eſt peut-être pas loin, „ dit le duc, qu'on le verra trouver „ à redire qu'on les ait ſi fort ménagés. „ Le peu de changement qui paroît „ dans leur dépenſe, le même nombre „ de domeſtiques qui ſubſiſtent chez „ eux, & qui pourroient être occupés „ ailleurs plus utilement, annoncent „ déjà ce que l'on en doit attendre „. Ce reproche ſans doute ne tomboit que ſur les plus riches.

Ce que les traitans avoient gagné, & ce qu'on leur laiſſoit.

Si le nouveau plan d'adminiſtration eût été conſtamment ſuivi, ſur-tout ſi une ſévère économie en eût multiplié

Noailles avoit d'excellens principes d'adminiſtration.

les avantages, il paroît certain qu'avec
1716. le tems les finances auroient été rétablies, par le ſoulagement même des peuples. C'eſt-là que tendoient les vues & les principes du duc de Noailles. Plus il approfondiſſoit les matières du gouvernement, plus il ſentoit les rapports eſſentiels de l'intérêt de la nation avec celui du monarque.

Conſeil de commerce.

Il préſidoit auſſi à un conſeil de commerce, établi après les autres conſeils. Il voyoit par la réflexion & l'expérience, que les prohibitions mal appliquées, les droits trop onéreux, étoient directement contraires au but qu'on ſe propoſoit, d'augmenter les revenus du fiſc. Sur ſon avis, on en ſupprima pluſieurs. La ſuppreſſion des quatre ſous pour livre faiſoit, au premier coup-d'œil, une brèche conſidérable à ces revenus, puiſque les fermiers l'évaluoient à ſept ou huit millions *. Cependant le produit des fermes ne diminua la première année que d'environ quinze cent mille livres, & dans la ſeconde, il n'y eut aucune diffé-

Prohibitions & droits nuiſibles aux finances.

* *Voy.* Recherches ſur les finances.

rence. C'eſt qu'une augmentation de droits eſt preſque toujours une diminution de commerce. 1716.

Banque générale établie.

Un point capital étoit de rétablir le crédit & la circulation. Jean Law, cet aventurier écoſſois qui cherchoit fortune dans le royaume, & qui devoit bientôt y bouleverſer toutes les fortunes, avoit propoſé, dès le commencement de la régence, ſon grand projet de *banque royale*. On le rejeta, parce qu'on en prévit le danger; mais on adopta ſa *banque générale*, qui pouvoit devenir & qui devint réellement fort avantageuſe. Elle prit naiſſance le 2 mai 1716, en vertu de lettres-patentes. Ses fonds ne montoient qu'à ſix millions; tout commerce lui fut interdit; tout ſes billets devoient être payables à vue; elle pouvoit ſe charger de la caiſſe des particuliers, tant en recette qu'en dépenſe, s'obligeant à faire les payemens moyennant cinq ſous de banque par mille écus.

Utilité de cet établiſſement.

„ L'influence d'un établiſſement ſi „ ſage & ſi néceſſaire, dit M. de Forbonnais, ſe fit ſentir preſque dès les „ premiers jours. La ſituation de l'état „ étoit violente: chacun cherchoit à „ s'en tirer, & ſaiſit cette nouvelle

„ issue. Lorsque les étrangers purent
1716. „ compter sur la nature du payement
„ qu'ils avoient à faire, ils consom-
„ mèrent nos denrées, valeur en ban-
„ que; le change remonta à notre
„ avantage, & s'y soutint par les ha-
„ biles opérations du directeur. Les
„ négocians trouvant à cinq pour
„ cent l'avance de leurs lettres-de-
„ change, en effets qui équivaloient à
„ l'argent, recommencèrent leurs spé-
„ culations; les manufactures travail-
„ lèrent, les consommations reprirent
„ leur cours; ceux qui apportoient de
„ l'argent dans le commerce, furent
„ obligés de suivre le taux de l'inté-
„ rêt dont la banque se contentoit:
„ l'usure cessa; il se trouva plus de pro-
„ fit à apporter des denrées dans le
„ commerce". Je ne puis mieux faire que de renvoyer à cet écrivain pour les détails de finance, qui seroient également étrangers à mes études & au plan de mon ouvrage.

Regiſtres des comptables.

On voyoit en tout l'esprit d'ordre & de sagesse, dont le duc de Noailles étoit animé. Il vint à bout d'éclairer l'administration des receveurs, trésoriers, & autres comptables, de manière que leurs registres, par la mé-

thode des *parties doubles*, présentant sous un même point de vue la recette & la dépense, la vérification des comptes fût claire & facile. 1716.

Retranchemens sur les pensions.

La néceſſité obligeoit de faire des retranchemens ſur les penſions, accordées en grande partie à des perſonnes riches, & ſouvent à titre de faveur plutôt que de récompenſe. Ils ſe firent avec des proportions très-juſtes : les penſions de ſix cents livres & au-deſſous ſubſiſtèrent en entier, ainſi que celles de l'ordre de Saint-Louis, qui ſont *le prix du ſang répandu pour le ſervice de l'état*; les autres furent plus ou moins réduites ſelon qu'elles étoient plus ou moins fortes; & la loi étant générale, nul particulier n'avoit ſujet de ſe plaindre.

On promet la ſuppreſſion du dixième.

Edit de 1717.

Enfin au mois d'août 1717, parut un édit qui annonçoit la ſuppreſſion du dixième. Le préambule expoſe les opérations déjà faites, & contient d'excellentes maximes de gouvernement. Plus de quarante millions retranchés ſur les dépenſes annuelles, des payemens effectifs de plus de deux cent quarante millions, la remiſe des quatre ſous pour livres, la ſuppreſſion ou réduction de pluſieurs droits onéreux,

1716. sans parler de l'ordre qui s'établissoit dans les fermes & dans les recettes : c'étoient déjà pour le Royaume de grands avantages. » Mais nous n'avons » regardé, dit le roi, tout ce que nous » avons fait jusqu'à présent à l'avantage de nos sujets, que comme une » préparation pour nous mettre en » état de leur procurer de plus grands » biens, & de former un plan général » pour l'administration de nos finances, qui pût en assurer l'ordre, en simplifier la régie, prévenir le divertissement des fonds, faire cesser les causes de l'obstruction du commerce, & » par une plus grande consommation » augmenter nos revenus, sans augmenter les impositions, & en soulageant même nos sujets de toutes » celles qui ne sont pas absolument » nécessaires pour acquiter les dettes » de l'état «.

Plan d'administration pour l'avenir.

Nouvelles réductions des pensions.

En remettant le dixième, on réduit encore les pensions ; & l'exemple du régent & des princes du sang est cité pour animer le zèle des pensionnaires.

Ibid.

On retranche aussi les priviléges & exemptions des droits de gabelle & des aides : » Ces priviléges qui sont » un objet considérable par rapport à

Privilé-ges abusifs détruits.

» nos fermes, ne forment qu'un inté- 1716.
» rêt ſi médiocre pour chacun de ceux
» qui en jouiſſent, que nous eſpérons
» qu'ils feront ſans peine ce léger ſa-
» crifice à un plus grand bien, & pour
» l'état & pour eux-mêmes.... Mais
» comme le rétabliſſement du com-
» merce peut contribuer plus que toute
» autre choſe au ſoulagement de nos
» ſujets, & à l'augmentation de nos
» revenus, nous avons cru y devoir
» donner une attention principale; &
» conſidérant qu'il falloit d'abord faire
» ceſſer le mal pour être enſuite à por-
» tée de faire le bien, *qui ſe fait preſ-*
» *que de lui-même en matière de com-*
» *merce, lorſqu'il n'y a point d'obſtacle*
» *étranger qui en arrête ou qui en re-*
» *tarde le cours*, nous avons regardé
» comme un des objets les plus dignes
» de nos ſoins l'examen des moyens
» qui pourroient faire ceſſer cette obſ-
» truction générale, que les billets de
» l'état & ceux des receveurs-géné-
» raux cauſent dans le mouvement &
» dans la circulation de l'argent *. En
conſéquence, on annonce des projets
pour les retirer, ſans toucher au capi-
tal; tels que des rentes viagères, des
loteries; l'aliénation de quelques par-

Projets pour le rétabliſſement du commerce.

ne les vend pas; l'établissement de
1716. compagnies du commerce. On insiste encore à la fin sur le desir & l'espérance de rendre le royaume florissant, & d'assurer le bonheur des peuples.

Il falloit du tems & le régent manqua de patience.

C'étoit là sans doute le but de l'administration : le président des finances y tendoit avec un zèle infatigable; mais il falloit de la patience & du tems pour y parvenir. Le régent se laissa éblouir, comme nous le verrons ailleurs, par les prestiges d'un faux systême : l'imprudence & l'audace renversèrent les fondemens, sur lesquels la vraie politique avoit travaillé; & tout retomba dans un effroyable cahos. Avant de parler de cette révolution, les rapports mutuels & les intrigues des cours de France & d'Espagne nous offrent plusieurs détails intéressans.

Révolutions de la cour d'Espagne.

Elisabeth Farnèse, après avoir ignominieusement chassé la princesse des Ursins, fut bientôt maîtresse de l'esprit de Philippe V; soit que ce monarque eût consenti à un coup d'autorité si étrange, soit que l'adresse de sa nouvelle femme, dirigée par les conseils d'Albéroni, effaçât bientôt l'impression de tout autre objet. Orri, qu'on

Orri renvoyé.

avoit appelé de nouveau pour adminiſtrer les finances, & qui s'étoit brouillé avec l'inquiſition, en attaquant les immunités exceſſives du clergé, fut de nouveau contraint de quitter l'Eſpagne. Le P. Robinet, confeſſeur de Philippe, ſe retira; le P. Daubenton revint prendre ce poſte, qu'on lui avoit ôté en punition de ſes intrigues. Un jéſuite confeſſeur du roi, d'un roi timide & ſcrupuleux, devoit avoir tant d'influence, pour peu qu'il voulut ſe mêler d'affaires, que le retour de Daubenton faiſoit en quelque ſorte un événement conſidérable.

1716.

Le P. Daubenton rappelé,

On pouvoit préſager de plus grands effets de la faveur d'Albéroni. Envoyé extraordinaire du duc de Parme, qui lui avoit donné le titre de comte; principal auteur du mariage de la reine, il étoit sûr en la gouvernant, de gouverner un jour le roi & le royaume. Son ambition effrénée, ſes vaſtes projets agitèrent toute l'Europe. Un de ſes premiers ſoins fut d'exciter la jalouſie de Philippe V contre le duc d'Orléans. Il prétendit que la régence de France appartenoit à ce monarque, malgré ſes renonciations ſolennelles à la couronne. Une telle idée, ſuppoſé

Faveur d'Albéroni dangereuſe pour le régent.

1716.

qu'elle fût suivie, entraînoit de terribles conséquences.

Commission donnée au marquis de Louville.

Dès que le régent eut des soupçons, il se tint sur ses gardes & prit des mesures; mais on lui en fit prendre de fausses. Le duc de Saint-Simon, membre du conseil de régence, esprit passionné & ombrageux, lui proposa d'envoyer à la cour d'Espagne, avec des pouvoirs particuliers, le marquis de Louville, dont nous avons vu les manéges & la disgrace; s'imaginant qu'il reprendroit son ancien crédit auprès de Philippe, & qu'il sauroit mieux que personne lui inspirer les sentimens qu'on desiroit. Louville avoit assez de présomption pour le croire: il ne demandoit qu'à jouer un rôle: il partit plein de confiance.

Noailles augure mal de cette affaire.

Comme il étoit connu depuis longtems du duc de Noailles, que l'on consultoit beaucoup sur les affaires, le régent détermina ce ministre à entrer en correspondance avec lui. Ce ne fut pas sans peine: car le duc auguroit mal d'un projet imprudemment conçu. Le mauvais succès de la commission mit d'abord fin à son embarras.

Louville.

Louville arrive à Madrid le 24 juillet 1716. Depuis quelques jours on

étoit informé de ſon voyage ; & la cour avoit eu le tems de ſe décider, quoique ſur de ſimples conjectures. Il reçoit preſque en arrivant une lettre du marquis de Grimaldo, qui lui marque de la part du roi, qu'ayant eu ordre autrefois de ſortir de la cour d'Eſpagne, il n'avoit pu ni dû y rentrer ſans un nouvel ordre : on lui ordonne en conſéquence de ſortir auſſitôt de Madrid, & ſurtout de ne point paroître au palais.

1716. La défenſe du roi d'Eſpagne de paroître à ſa cour.

M. de Louville au régent. 29 juillet 1716.

Deux heures après, Albéroni qu'il avoit prévenu de ſon arrivée, entre chez lui & lui fait mille complimens. Louville témoigne ſa ſurpriſe d'une politeſſe ſi oppoſée au traitement qu'il reçoit d'ailleurs. Il ajoute qu'on ignore ſans doute qu'il a des lettres de la propre main du duc d'Orléans, pour le roi & la reine, ainſi que pour Albéroni ; qu'il eſt même revêtu de pouvoirs, qui le déclarent envoyé extraordinaire du roi de France ; qu'en cette qualité, il doit être à l'abri de telles inſultes, que d'ailleurs on a ſurpris la religion de ſa majeſté Catholique, en ſuppoſant qu'elle lui eût jamais ordonné de ſortir de Madrid ; qu'il s'expoſoit à perdre la vie ſi cela étoit ; que

Son entrevue avec Albéroni.

1716. ce prétexte étant faux, les ordres qu'il vient de recevoir n'ont plus aucun fondement. On auroit dû en effet se ressouvenir que Louis XIV l'avoit rappelé, sur la demande de Philippe; mais cette demande, trop fondée en raison, suffisoit bien pour le rendre suspect & désagréable.

Il montre ses pouvoirs & se plaint d'être maltraité.

Il ne devoit faire usage de ses pouvoirs que dans un cas de nécessité, de peur que le duc de Saint-Aignan, ambassadeur, n'en ressentît quelque chagrin. Il les montre en ce moment. Albéroni est étonné, & se promenant dans la chambre; *C'est une terrible cour que celle-ci*, dit-il; *on croit que j'ai du crédit & je n'en ai point*. Louville insiste sur les conséquences de la démarche qu'on faisoit à son égard; il tâche de persuader que l'objet de sa mission est d'unir davantage les deux cours, loin de tendre à troubler en rien l'harmonie; enfin il déclare que si le roi veut le priver de l'honneur de le voir, il lui obéira en ce point, mais qu'il ne peut sortir de Madrid, sans en avoir reçu l'ordre de France.

Il écrit contre Al-

L'audience qu'il desiroit, qu'il espéroit après cette explication, fut

absolument refusée. Il ne douta nullement qu'Albéroni n'eût conseillé tout ce qu'il éprouvoit de fâcheux, & que le P. Daubenton n'y eût grande part. Il écrivit de manière à envenimer contre eux l'esprit du régent; sur-tout il tâcha de lui inspirer un parti de vigueur ou de vengeance.

1716. Albéroni & Daubenton.

En attendant ses ordres, quoique environné d'espions, & suivi par-tout où il alloit, il donna carrière à son esprit intrigant; il trouva moyen de voir en secret plusieurs Espagnols. Son imagination travailla sur les discours qu'il entendit; & dix jours après sa première dépêche, il se crut assez instruit pour peindre l'état de l'Espagne & les sentimens de la nation. Les Italiens dominoient dans cette cour. Leur empire devoit paroître bien plus odieux, que ne l'avoit paru auparavant celui des François. Les mécontens avoient donc une ample matière de plaintes & d'invectives. Voici en abrégé le tableau que traçoit Louville d'après leurs discours, & sur-tout d'après ses idées particulières.

Il intrigue avec les Espagnols mécontens.

„ Le roi d'Espagne, qu'il a vu autrefois méprisé, est maintenant haï „ à l'excès. La reine vient de consom-

Peinture qu'il fait de cette cour.

1716. M. de Louville au régent. 10 août.

„ mer l'ouvrage de la princesse des „ Ursins. La fidélité des Castillans est „ poussée à bout, ils sont persuadés „ que le prince des Asturies & ses „ frères ne vivront pas, & que Phi- „ lippe ne conservera d'enfans, que „ ceux qu'il aura de sa seconde fem- „ me, ce qui prolongera leurs maux, „ loin de les finir. Ce monarque, tou- „ jours avec elle, dépérit à vue d'œil : „ on emploie des terreurs paniques „ pour l'empêcher de la quitter un „ moment. Tout, hors du palais, est „ devenu Catalan, (c'est-à-dire, „ porté à la révolte) & il n'y a aucune „ puissance étrangère, fût-ce même „ le roi de Maroc, à qui l'on ne s'em- „ pressât d'ouvrir les portes du royau- „ me. Si le duc d'Orléans vouloit „ s'en rendre maître, il seroit préféré „ à tout autre, mais comme son in- „ tention au contraire est de veiller à „ la conservation de l'Espagne, pour- „ roit-il ne pas protéger les Espagnols, „ opprimés par Albéroni & par les „ Italiens ? Il seroit plus respecté & „ obéi que le feu roi. On craignoit „ d'être esclave de la France sous „ Louis XIV : on n'a rien de pareil à „ craindre sous le régent. *Il n'est ques-*

„ *tion que d'obséder la reine d'Espa-*
„ *pagne, puisque c'est d'elle que vient* 1716.
„ *tout le mal*; & le remède se trouve-
„ roit à Parme, d'où le mal est venu,
„ si l'on faisoit agir le duc de Parme
„ auprès de sa fille, & qu'on l'enga-
„ geât à envoyer des hommes sages,
„ avec qui l'on pût prendre des mesu-
„ res pour gouverner le roi & la reine,
„ puisqu'ils veulent être gouvernés.
„ On devroit lui faire bien entendre
„ que la France veut avoir part au
„ gouvernement de l'Espagne; qu'elle
„ ne veut point que cette monarchie
„ se perde par l'ambition & l'avarice
„ d'Albéroni; que la reine y est spé-
„ cialement intéressée; & qu'il n'est
„ pas juste qu'une jeune princesse,
„ ignorant ses véritables intérêts, fasse
„ soulever les peuples pour satisfaire
„ un homme si *méprisable*". On recon-
noît bien là l'auteur de tant de rela-
tions suspectes.

Louville prévoyoit qu'on le feroit revenir en France; mais il se flattoit du moins que son rappel feroit accompagné de quelques marques de ressentiment, au sujet de l'insulte dont il se plaignoit. Son espérance fut aussi vaine que sa politique. Le roi d'Espa-

Le régent rappelle Louville.

1716. gne avoit écrit ſur le champ les raiſons pourquoi il refuſoit de le voir. Elles parurent ſi fortes au régent, ou plutôt les motifs de ménager la cour de Madrid étoient encore ſi preſſans, que ſans même attendre les dépêches de l'envoyé, il lui expédia l'ordre de partir.

Celui-ci veut ſe diſculper, mais ſans bonnes raiſons.

En annonçant ſon prochain départ, Louville n'oublia rien pour ſe diſculper de tout reproche de témérité aux yeux de ce prince. Il ſe prévaloit de la fauſſe ſuppoſition qu'il avoit été chaſſé autrefois d'Eſpagne. Mais pouvoit-il ignorer les motifs de ſon ancienne diſgrace? Et quelle plus grande témérité que de retourner ſi légérement, pour des affaires de confiance, auprès d'un roi dont il s'étoit attiré l'indignation, en travaillant à le brouiller avec une épouſe chérie? Il écrivit au duc de Noailles, qu'il lui étoit impoſſible de ne pas s'intéreſſer aux affaires qu'on lui mettoit entre les mains, *juſqu'au point d'en devenir fou.* C'étoit, en vantant ſon zèle, prouver ſon peu d'aptitude à des négociations ſi délicates.

Louville au régent. 28 août.

Id. 23 août.

Son départ favorable à Albéroni.

Plus les Eſpagnols haïſſoient en général le nouveau gouvernement, plus ils furent fâchés de l'aventure de Lou-

1716.

ville, parce que son rappel précipité ne pouvoit qu'augmenter l'audace d'Albéroni. Le duc de Saint-Aignan en eut lui-même beaucoup de chagrin. Il marqua au régent qu'Albéroni se vantoit d'avoir reçu de lui, à ce sujet, une lettre pleine de témoignages de confiance & d'amitié ; nouvelle mortification pour les Espagnols. Le prince lui assura le contraire, & voulut qu'il ne le laissât point ignorer.

Le duc de saint Aignan au régent. 30 août.

Quoique très-offensé de cette espèce d'insulte, le régent dissimula ; mais les relations de Louville décidèrent son plan d'opérations secrettes. Bien persuadé qu'on tramoit contre son autorité des projets à la cour d'Espagne, & sachant de quoi le favori étoit capable, il crut devoir opposer l'intrigue à l'intrigue : il résolut d'exciter parmi les Espagnols un parti qui traversât les vues de Philippe V, ou de ses ministres ; il chargea l'ambassadeur, tout jeune qu'il étoit, de cette dangereuse commission ; & il commença dès-lors avec lui une correspondance, où le conseil ne devoit avoir aucune part. Le duc de Noailles lui-même ne fut point initié dans le mystère, sans doute parce que l'on craignoit qu'il ne le désaprouvât.

Commission secrete donnée au duc de Saint Aignan.

1716\. Les précautions pour s'assurer du secret ne pouvoient être plus grandes; car Saint-Aignan avoit ordre de chiffrer & de déchiffrer lui-même autant qu'il seroit possible, & devoit envoyer ses lettres sous trois enveloppes, la première adressée à un banquier de Bayonne, la seconde au marquis de Louville, & la troisième au régent.

Précautions pour le secret.

Le régent au duc de Saint Aignan. 21 septembre.

Quelles étoient donc les inquiétudes de ce dernier, soit du côté de l'Espagne, soit de celui de la France ! Sa politique n'étoit point scrupuleuse. L'esprit intrigant & brouillon de Louville dirigea probablement tout, puisqu'il fut toujours employé. Longepierre, traducteur de Théocrite, écrivit les dépêches du prince : malheureusement pour un homme de lettres, elles étoient difficiles à concilier avec l'amour de la vérité & de la droiture.

Louville & Longepierre employés.

Instruction concernant le P. Daubenton & Albéroni.

Une instruction secrète, envoyée au duc de Saint-Aignan, lui traça le plan de ses démarches. Il avoit ordre d'observer attentivement, mais sans imprudence, toute la conduite du confesseur de Philippe, & de tâcher de pénétrer ses vues : on lui recommandoit ce point comme *le plus grand service qu'il pût rendre*. Pour cela, il de-

voit conserver la même intimité apparente avec Daubenton, *jusqu'à paroître même être sa dupe*. Il falloit que tout le monde s'en aperçut, surtout Albéroni, & que du moins on y soupçonnât du mystère. Si le jésuite, craignant que les assiduités de l'ambassadeur ne lui fissent tort, le prioit de les diminuer, il falloit lui en rendre moins, mais à des heures & d'une façon qui augmentassent les ombrages de l'abbé. On cherchoit à les brouiller ensemble, afin de les perdre tous deux; & l'on insistoit sur la dextérité qu'il falloit mettre dans l'exécution.

1716. Le régent au même. 21 & 28 septemb. & 2 novembre.

En cas que Daubenton fût trop bien dans l'esprit des Espagnols, il y auroit un moyen facile de l'y détruire : c'étoit de leur faire entendre que personne n'avoit des liaisons plus intimes avec Albéroni, & ne desiroit davantage de faire revenir en France le roi d'Espagne. » Vous pouvez les en » assurer, dit le régent; car il est » vrai ».

Rendre Daubenton suspect.

L'ambassadeur devoit essayer de corrompre, à quelque prix que ce fût, le secrétaire de l'abbé italien, & d'autres gens qui pussent lui apprendre ce qu'il importoit de savoir. On lui nommoit

Corrompre ou pénétrer différentes personnes. *Ibid.*

plusieurs personnes, en lui prescrivant
1716. ce qu'il convenoit de faire à leur égard; tout se réduisoit à sonder les uns, à gagner les autres, ou à pénétrer dans leurs secrets.

Intéresser les Espagnols aux vues du régent.

Il devoit en tems & lieu dire aux Espagnols, combien le duc d'Orléans estimoit leur nation; que sa protection ne leur manqueroit pas quand ils la desireroient; qu'il avoit une extrême

Ibid.

envie de leur rendre le gouvernement & d'en éloigner les Italiens; qu'il feroit pour cela ce qui dépendroit de lui, mais que c'étoit aux Espagnols à le seconder, à l'avertir par le canal de l'ambassadeur de tout ce qu'ils découvriroient d'important; moins pour son intérêt que pour le leur, & pour le service même du roi d'Espagne.

Avis particulier à l'ambassadeur sur sa jeunesse.

» Vous aurez la précaution, marquoit le régent, de ne vous servir » dans chaque affaire, autant qu'il se » pourra, que d'un seul homme; chacun de ceux que vous emploierez » ne devant avoir connoissance que » de son fait, sans qu'aucun d'eux » puisse savoir quels sont les autres » dont vous vous servirez. Au reste, » comme votre jeunesse, qui répond

» peu à la gravité outrée des Eſpagnols,
» peut être un obſtacle à vous attirer 1716.
» leur confiance, vous devez avoir une
» extrême attention à ne rien dire,
» & à ne rien faire qui ne convien-
» ne à la dignité & à l'idée d'Ambaſ-
» ſadeur, & qui ne ſoit même d'une
» gravité au-deſſus de votre âge, en
» ne perdant point de vue le carac-
» tère dont vous êtes revêtu, & le
» génie de la nation avec laquelle vous
» avez à vivre & à repréſenter «.

Combien il importoit de brouiller Danbenton & Albéroni.

On voit que le régent connoiſſoit à fond la politique inſidieuſe de cour. Son expérience, ſon intérêt lui en faiſoient adopter les manéges, quoique peu conformes à la franchiſe de ſon ame. Il avoit ſur-tout affaire à deux hommes dont il craignoit la haine & la fineſſe. Son principal objet étoit de les entraîner adroitement à leur ruine. Recommandant de nouveau à Saint-Aignan de tromper le jéſuite :

Le régent au duc de Saint Aignan. 2 novemb.

» Souvenez-vous, lui dit-il, que c'eſt
» un homme très-ruſé & très-dange-
» reux, dont il faut vous défier au-
» tant que perſonne; & qui, quelque
» mine qu'il faſſe au dehors, eſt très-
» étroitement uni avec Albéroni; &
» n'oubliez pas que vous ne ſauriez

1716. » rien faire de plus important pour le » bien de l'état & pour mon service, » que de travailler à les mettre aussi » mal ensemble qu'ils y sont bien à » présent, afin de tâcher de les per» dre l'un par l'autre «. Que pensera la postérité du rôle que tant de confesseurs de princes ont joué dans les affaires du monde ?

Vrais motifs du régent.

Il seroit injuste de soupçonner le régent de projets contre Philippe. L'aliénation des Espagnols, les progrès du parti autrichien qu'on disoit s'accroître parmi eux, lui paroissoient un mal auquel il importoit de remédier; & l'ambassadeur avoit ordre de s'appliquer à ranimer dans les cœurs l'ancien amour pour le monarque. Si l'on n'eût pas voulu troubler la régence, le duc d'Orléans seroit demeuré tranquille. Les inquiétudes qu'on lui donnoit, lui inspirèrent de se liguer avec l'Angleterre & la Hollande. Il négocioit alors cette alliance, pour conserver le calme de l'Europe, en maintenant les derniers traités de paix.

Il se ligue avec l'Angleterre.

Discours d'Albéroni à ce sujet.

Quand on apprit en Espagne la nouvelle d'une négociation si imprévue, ce fut pour les Italiens, ainsi que pour leurs partisans, un grand sujet d'inquiétude.

quiétude. Mais Albéroni affecta d'en parler au duc de Saint-Aignan avec l'indifférence la plus profonde. Il lui dit qu'on faisoit bien de projeter des alliances, lorsqu'on n'avoit rien de plus pressé à faire; que l'Espagne étant fort loin de cette situation, ses ministres devoient nécessairement se livrer aux affaires du dedans, avant de songer à celles du dehors; qu'en attendant que le roi pût s'occuper de celles-ci, il falloit que sa foiblesse même fît sa force à l'égard des autres puissances, qui pour leur propre intérêt se trouveroient obligées de le maintenir; que dans un pareil systême, on n'avoit aucun besoin d'alliance ni de traités; & qu'à parler naturellement, il ne croyoit pas que ce fût un mal pour l'Espagne. Etoit-ce sincérité ou feinte de la part d'Albéroni? Ce discours tenoit peut-être également & de l'audace & de la dissimulation réunies dans son caractère.

1716. Le duc de Saint-Aignan au régent. 21 novembre.

L'ambassadeur suivoit son instruction avec zèle. Il trouvoit plus de facilité que jamais à s'insinuer dans la confidence du confesseur, parce que celui-ci craignoit de perdre sa place, sachant qu'il y avoit une forte brigue

Inquiétudes de Daubenton.

1716. *Id.* 25 novembre.

en faveur d'un autre jésuite, nommé Malboant. D'ailleurs Daubenton se doutoit que le régent n'étoit plus le même à son égard ; les avis qu'il recevoit lui donnoient lieu de croire qu'on l'avoit noirci auprès de ce prince ; il se plaignoit qu'on l'accusât d'être mauvais François, imputation qui l'affligeoit infiniment ; il réclamoit les bons offices de l'ambassadeur, pour qu'il effaçât de pareilles impressions. Saint-Aignan croyoit savoir de bonne part, qu'Albéroni avoit menacé le confesseur de le faire chasser de la cour, s'il ne se bornoit pas à entendre les confessions du roi. Il savoit d'ailleurs que l'Italien avoit des liaisons particulières avec les partisans de l'autre jésuite. Ainsi tout lui persuadoit que la brouillerie desirée ne seroit pas une chose bien difficile.

L'ambassadeur se flatte d'un prompt succès.

Nouveaux ordres du régent par rapport au jésuite.

Le régent saisit cette espérance, & renouvela ses ordres pour semer la division. Persuadé qu'Albéroni & Daubenton se haïssoient au fond de l'ame, parce qu'ils se craignoient mutuellement ; il ne doutoit pas qu'ils ne concourussent à leur perte mutuelle, dès qu'ils n'auroient plus de raison de feindre ou de se ménager. Il recommande

d'appuyer auprès du confeffeur fur les liaifons de l'abbé avec les partifans de fon rival. Il fouhaite que la cabale en faveur de Malboant puiffe réuffir ; il aimeroit mieux, dit-il, voir un efpagnol dans cette place, mais il n'y a perfonne qu'il ne préférât à des jéfuites françois. C'eft que les jéfuites de France haiffoient le régent, depuis qu'ils l'avoient vu s'éloigner du fyftême de Louis XIV, confier au cardinal de Noailles les affaires eccléfiaftiques, & n'avoir à cœur ni les intérêts de la fociété ni le triomphe de la conftitution. Il favoit combien leur parti étoit ardent, & quelquefois leurs manèges redoutables.

1716. Le régent au duc de Saint Aignan. 14 décem.

En fe précautionnant contre les entreprifes de la cour d'Efpagne, foit par des alliances, foit par des intrigues, il n'avoit garde d'approuver aucun projet capable d'allumer au-dehors le feu de la guerre. Un efpagnol avoit dit au duc de Saint-Aignan, qu'il feroit facile d'enlever la Sardaigne à l'empereur, pourvu que la France ne s'y oppofât point ; & que, comme l'empereur n'avoit pas traité avec l'Efpagne, on pouvoit faifir cette occafion fans violer la foi publique. Le régent,

Il rejette tout projet de guerre.

1716. Le régent au duc de Saint-Aignan. 21 décembre.

en ayant été informé par le duc, lui répondit que c'étoit probablement un piége qu'on avoit voulu lui tendre; qu'il falloit préférablement à tout conserver la paix & la tranquillité de l'Europe; que son affection pour les Espagnols ne pouvoit être plus grande; mais qu'il la leur témoigneroit mal, en les rembarquant dans une guerre, dont les effets n'étoient encore que trop sensibles. Il ordonnoit à l'ambassadeur de ne rien écouter sur cette entreprise, sinon pour en détourner ceux qui paroîtroient la desirer de bonne foi.

Saint Aignan le fait changer d'avis sur quelques points.

Saint-Aignan exécutoit ses ordres, & mettoit dans l'exécution plus de prudence qu'on n'en devoit attendre de son âge. Ses avis décidèrent quelquefois le prince à changer d'idée sur des points essentiels.

1717. Ses réflexions sur deux jésuites rivaux. Le duc de Saint Aignan au régent. 2 janvier 1717.

Il lui représenta par exemple, que le projet de mettre Malboant à la place de Daubenton, loin d'être avantageux, pouvoit devenir préjudiciable; que le premier de ces deux jésuites, étant fils d'un secrétaire de l'ambassadeur de Vienne, n'avoit une brigue si forte que parce que le parti autrichien se fortifioit tous les jours, qu'ab-

folument dévoué au cardinal del-Judicé, dont le régent connoissoit les mauvaises dispositions à son égard, il travailleroit à le rétablir dans les places qu'Albéroni lui avoit fait perdre; qu'il joindroit aux principes de Daubenton des sentimens particuliers, d'autant plus à craindre, qu'il ne seroit pas obligé d'observer les mêmes ménagemens, & qu'on n'auroit pas les mêmes facilités pour se défaire de lui. 1717.

„ Vos raisons contre le père Malboant me paroissent fortes, & m'ont „ frappé, répondit le régent. Ainsi, „ toutes réflexions faites, laissez aller „ cette affaire comme elle pourra, & „ ne vous en mêlez en aucune façon „ ni pour l'un ni pour l'autre, en „ suivant néanmoins exactement tout le „ reste de mes ordres au sujet du père „ Daubenton, que vous devez toujours „ regarder comme l'un des hommes les „ plus dangereux, & qu'il seroit le plus „ important de faire sortir d'Espagne".

Approuvées par le régent.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 1er. fév.

Il dit dans la même lettre, (& ce trait peint encore mieux sa politique): „ Les inquiétudes & les craintes com„ munes à Albéroni & au père Dau„ benton à l'égard des mêmes person„ nes, suffiroient pour prouver l'inti-

Ce prince compte trop sur une politique artificieuse.

„ mité de leur liaiſon ; & je ne crois
1717. „ pas qu'on puiſſe parvenir à les brouil-
„ ler véritablement, tant qu'ils croi-
„ ront que leurs places pourront être
„ enlevées, & avoir ainſi beſoin l'un
„ de l'autre pour ſe ſoutenir.... Cepen-
„ dant ne laiſſez pas de ſemer entre
„ eux toutes les ſemences de diviſion
„ que vous pourrez : elles écloront
„ dans le tems, & nous en recueil-
„ lerons tôt ou tard les fruits. Il eſt
„ impoſſible que deux hommes de ce
„ caractère ne ſe diviſent, & ne ſe
„ détruiſent entre eux, quand ils ne
„ croiront plus avoir rien à craindre
„ des autres ". Mais ne pouvoit-il pas arriver que l'un précipitât l'autre par intérêt, & devînt beaucoup plus puiſſant par la chûte de ſon rival ? Souvent la fineſſe tourne contre celui qui l'emploie. Prudence & droiture, c'eſt au fond la vraie politique.

L'ambaſſadeur trompé par les diſcours de Daubenton.

Toutes les fois que Daubenton avoit du chagrin, qu'il apprehendoit une diſgrace, il ne pouvoit s'empêcher, malgré ſon adreſſe, de s'ouvrir davantage à l'ambaſſadeur. *On eſt bien à plaindre*, lui dit-il un jour, *dans certaines ſituations : je ne ſaurois faire un pas ſans rencontrer des écueils ; & le*

pis est qu'on ne sait ici à qui se fier : souvent, si je m'en croyois, j'abandonnerois ma place pour aller vivre en repos dans la retraite : le roi ne le veut pas : j'espère cependant qu'il ne m'en refusera pas toujours la permission. Ce langage est ordinaire aux ambitieux, lorsqu'ils s'imaginent être chancelans dans leur poste. L'ambassadeur en concluoit que la division se mettoit déjà entre Albéroni & le jésuite. Quelque raison qu'il eût de le croire, il se flattoit trop s'il pensoit toucher à un heureux dénouement.

1717.

Albéroni devient cardinal, tandis qu'on le croit perdu.

Les effets ne répondirent point du tout aux espérances. Dans le tems même que la faveur d'Albéroni sembloit à certaines personnes près de son déclin, il reçut le chapeau de cardinal ; & le roi & la reine, qui le sollicitoient pour lui, en furent transportés de joie. L'artificieux Italien étoit parvenu à tromper la cour de Rome, après lui avoir fourni des sujets de plainte & d'aversion. On faisoit un armement en Espagne : il avoit persuadé au pape que c'étoit contre le Turc ; il avoit obtenu par-là, & par d'autres apparences de zèle, la dignité où il aspiroit. Le régent prévit que cet événement auroit

1717. des suites considérables. Son inquiétude en devint plus vive du côté de la cour de Madrid.

Avis des Espagnols pour le régent.

Divers avis qu'on recevoit de France, sur sa personne & sur sa conduite, ne s'accordoient point avec les desirs des Espagnols de sa faction. Ils craignoient que trop de bonté & de clémence n'affoiblît son autorité, si nécessaire pour le repos des deux monarchies; ils prièrent l'ambassadeur de lui faire passer leurs représentations, comme une preuve d'attachement. „

Il en marqua de la reconnoissance.

„ C'est toujours me rendre un grand „ service que de me dire la vérité, ré„ pondit ce prince. Assurez donc de

Le régent au duc de Saint-Aignan.

„ ma reconnoissance & de l'augmen„ tation de mon amitié, les personnes „ qui vous ont prié de me faire faire „ attention à mon trop de bonté & de „ douceur. Elles verront par l'usage „ que je ferai de leurs avis, que je

Il promet de préférer la fermeté à la douceur.

„ mérite d'en recevoir. Il est vrai que, „ par le penchant de mon cœur, je „ voudrois pouvoir rendre tout le „ monde heureux, & que personne „ ne sortît mécontent d'avec moi. „ Mais l'expérience me fait sentir que „ la plupart des hommes abusent de „ cette disposition d'un prince; que

„ cette idée si douce en elle-même a „ de grands inconvéniens dans la pra- 1717.
„ tique ; & qu'enfin, en gouvernant, „ on doit prendre pour base de sa con„ duite la fermeté préférablement à la „ douceur, en faisant respecter & sentir „ avec justice l'autorité souveraine, à „ ceux qui ne sont pas assez raisonna„ bles ni assez sages pour se rendre à „ la douceur & à l'équité „. Cette réponse tendoit à tranquilliser les Espagnols, & à leur inspirer plus de confiance. Ils pouvoient en conclure que le régent méditoit des coups de vigueur contre leurs ennemis communs; car les nouveaux arbitres du gouvernement leur paroissoient tels. Et quoiqu'il évitât soigneusement de se compromettre, il en disoit assez pour qu'on pût le croire dans sa disposition d'agir.

Projets audacieux d'Albéroni.

Cependant Albéroni, avec tout le pouvoir d'un premier ministre, donnant carrière à l'audace de son génie, projetant déjà de changer la face de l'Europe, de mettre le prétendant sur le trône d'Angleterre, avec le secours du héros de la Suéde, Charles XII; de reprendre enfin tout ce que la monarchie espagnole avoit perdu par la

1717. guerre & par les traités, poursuivoit l'exécution de ses desseins, en se couvrant toujours d'un masque de dissimulation profonde. Son armement, destiné en apparence contre le Turc, quand il s'agissoit d'obtenir les graces du pape, étoit prêt à envahir la Sardaigne, sans que le régent lui-même eût pénétré le projet. Le cardinal fit décider la guerre contre l'empereur par une *consulte* du conseil d'état, & il affectoit d'être opposé à cette résolution. Dans un entretien avec l'ambassadeur de France : » On croit, dit-il, » que l'Espagne ne peut rien par elle-» même; ses préparatifs alarment né-» anmoins tout le monde. Qu'auroit-» ce été, si le roi eût voulu déférer à » mes avis, demeurer tranquille quel-» ques années, & ne s'occuper qu'à » rétablir ses finances »? L'ambassadeur ayant répondu que c'étoient-là des vues dignes d'un grand ministre, & les plus conformes aux voeux de la France, comme aux intérêts de l'Espagne, Albéroni insista sur la nécessité de l'union entre les deux couronnes, mais de manière à laisser entrevoir ses sentimens. » La France seule, » ajouta-t-il, est à ménager pour le roi

Il affecte d'être opposé à la guerre.

Le duc de Saint-Aignan au régent. 27 août.

Il laisse voir néanmoins

» d'Espagne ; aussi ne s'empresse-t-il point à écouter les propositions qu'on peut lui faire d'ailleurs. Par exemple, l'Angleterre nous sollicite depuis long-tems de faire la paix avec l'empereur, & nous offre sa médiation. Et voilà qu'à son grand étonnement nous allons tailler de la besogne à ce prince ».

1717. entrevoi ses sent mens.

Comme on ne pouvoit plus dissimuler l'objet des préparatifs de guerre, les ministres avoient soin de répandre dans le public, que tout étoit concerté avec la France, & qu'on étoit sûr d'un consentement tacite de sa part, en attendant qu'elle trouvât une occasion favorable de se déclarer elle-même. Leur vue étoit sans doute d'animer les Espagnols à cette entreprise, peut-être aussi, de semer la division entre le régent & ses alliés. Mais celui-ci déclara par la bouche de l'ambassadeur, qu'il ne consentiroit jamais à ce qui devoit troubler la tranquillité de l'Europe. Il lui ordonna d'agir de concert avec le colonel Stanhope, que le roi George envoyoit faire des représentations à la cour d'Espagne. Saint-Aignan devoit laisser Stanhope parler le premier, pour paroître venir

Il feint que la France ap prouve l guerre contre l'empereur.

Le régent fait déc rer le co traire.

Le rég au duc Saint gnan. 13 S tembr

seulement à l'appui de ses remontrances.

1717.

Couquête imprévue de la Sardaigne.

Avant l'arrivée de cet Anglois, soit que les discours du François eussent donné de l'inquiétude, ou plutôt qu'on cherchât toujours à sauver les apparences, Philippe V parut disposé à s'en rapporter au régent, du soin de l'accommoder avec l'empereur, de manière que la liberté de l'Italie & les droits de la reine fussent en sûreté. C'étoit probablement un artifice d'Albéroni; car on attaquoit déjà la Sardaigne. Elle fut conquise en peu de tems; conquête facile, infructueuse, & propre à replonger l'Espagne dans toutes les horreurs de la guerre.

Philippe V malade fait son testament.

Sur ces entrefaites, Philippe se crut en danger de mort: on fut persuadé qu'il y avoit réellement à craindre pour sa vie. La mélancolie à laquelle il étoit sujet, pouvoit aisément faire paroître, surtout à lui, le mal beaucoup plus grand qu'il ne l'étoit en réalité. Il fit son testament, où l'on ne douta point que la reine ne fût déclarée régente.

Demande des Espagnols au régent.

Les Espagnols desiroient alors avec une impatience extrême de s'affranchir de la tyrannie des Italiens; ils nom-

moient ainsi le gouvernement actuel, & leur mépris pour ces étrangers leur rendoit le joug insuportable. Tout occupés de leur objet, ils auroient voulu que, si le duc d'Orléans ménageoit un traité avec l'empereur, il fît exiger, pour première condition que les Italiens fussent renvoyés. Saint-Aignan le proposa de leur part. Mais le régent répondit que le principal devoit nécessairement passer avant l'accessoire. Il continua de les soutenir par des espérances & des promesses, il demanda qu'ils prissent de leur côté de sages mesures; qu'ils examinassent quelles personnes seroient plus capables de gouverner; qu'ils lui communiquassent leurs vues, afin qu'il pût régler ses démarches quand il seroit tems d'agir.

1717.

Sa réponse.

Le régent au duc de Saint Aignan. 11 octob.

A la nouvelle du danger où l'on croyoit le roi d'Espagne, il redouble d'activité & de précautions. Il charge l'ambassadeur d'assurer les Espagnols *bien intentionnés* qu'en cas de malheur, ils peuvent attendre de lui *la protection la plus forte pour leur rendre le gouvernement de leur monarchie*; que la justice lui en fait un devoir, ainsi que l'intérêt des deux couronnes & celui

Il leur promet sa protection contre les Italiens.

Id. 8 octobre.

des infants ses neveux. Il ajoute qu'il procurera volontiers à la reine d'Espagne, autant que la chose dépendra de lui, les avantages qu'elle peut raisonnablement espérer, sommes d'argent, établissemens convenables en Italie pour elle & pour ses enfans; mais que les Espagnols doivent être les maîtres du gouvernement, & que la régence ne conviendroit nullement à cette princesse, la couronne devant appartenir à des princes dont elle n'étoit que la belle-mère. En un mot, il veut qu'on l'exclue de la régence à quelque prix que ce soit. Il ordonne à l'ambassadeur de faire ensorte qu'on réclame hautement sa protection (si le cas arrive). Il désigne les seigneurs qu'il importe sur-tout de gagner, Aguilar, Véraguas & las-Torres; il souhaite qu'on s'assure du corrégidor de Madrid, afin de pouvoir inspirer les mêmes sentimens au peuple: il porte la prévoyance jusqu'à proposer de sonder la Roche, secrétaire du cabinet & dépositaire de l'estampille, pour savoir s'il refuseroit son ministère aux Espagnols, ou s'il se livreroit à la reine & aux Italiens.

1717.

Ses précautions pour que la reine soit exclue de la régence.

Id. 15 novembre.

Grand la- Ce commencement de conjuration

peut étonner. Mais que n'avoit pas à craindre le régent des vues ambitieuses d'Albéroni? Ne voyant entre le trône de France & lui qu'un roi enfant, il vouloit sans doute à tout événement prévenir les desseins d'un compétiteur. Il n'ignoroit pas que le cardinal italien lui en auroit suscité un en Espagne, & son propre intérêt, autant que le motif de la tranquillité générale, l'excitoit à employer tous les moyens, pour renverser un système de politique élevé contre sa personne.

1717. [...]térêt qui faisoit agir le duc d'Orléans.

La force pouvoit devenir nécessaire : il fit marcher du côté de la frontière trente bataillons & cinquante escadrons, qui seroient à portée d'entrer en Espagne, à la moindre réquisition des Espagnols, en tel nombre qu'ils jugeroient à propos. Et comme leur mésintelligence, leurs inimitiés mutuelles lui paroissoient un des plus grands obstacles aux avantages qu'il espéroit, il n'oublia rien pour leur inspirer tout-à-la-fois la confiance & la concorde.

Il envoie des troupes sur la frontière.

Le régent au duc de Saint Aignan. 29 Novembre.

„ Je vous confirme encore, écrit-il „ au duc de Saint-Aignan, ce que je „ vous ai déjà mandé, & dont vous „ pouvez assurer de nouveau les Espa-

Il tâche de dissiper les ombrages des Espagnols. Id. 27 décembre.

„ gnols. Je ne changerai ni de senti-
1717. „ mens à leur égard, ni d'idées au „ sujet du gouvernement de leur monarchie. Trop de raisons m'obligent „ à faire, dans les conjonctures qui se „ présenteront, tout ce qui dépendra „ de moi pour les aider à le recouvrer: „ la justice, mes promesses, l'intérêt „ des deux couronnes, & le mien „ particulier m'y engagent. Quand ils „ voudront bien y faire réflexion, ils „ verront eux-mêmes que je ne me „ détacherai jamais d'eux; & tant de „ raisons si importantes & si réelles, „ doivent les rassurer contre des apparences, & contre des démarches „ même qu'on est souvent obligé de „ faire par nécessité, ou par politique, „ & pour mieux cacher le véritable „ but où l'on veut parvenir. Qu'ainsi „ ils ne craignent point, ni que je „ m'unisse jamais avec leurs ennemis, „ pour les maintenir dans le gouvernement, ni que je me laisse prendre „ à leurs promesses ou à leurs artifices. „ Je connois trop bien leur caractère, „ & quels sont leurs intérêts & ceux „ de la France, pour prendre jamais le „ change à cet égard „.

Il se plaint „ Mais avertissez les Espagnols que,

„ tandis qu'ils s'alarment en vain de „ choses qui ne devroient par leur don- „ ner le moindre ombrage, ils ne „ prennent pas garde à la seule qu'ils „ ont à craindre, & qui fera infailli- „ blement échouer tous leurs desseins „ & les miens, s'ils ne pensent de „ bonne heure à y remédier. C'est la „ mésintelligence qui régne déjà entre „ eux, par le motif de leur intérêt „ personnel, qu'ils préfèrent à l'intérêt „ public. Ils ne sont pas encore libres, „ & chacun prétend déjà être le maî- „ tre. Ils sont divisés pour parvenir au „ gouvernement, tandis que leurs en- „ nemis sont plus réunis que jamais, „ pour les faire gémir sous une domi- „ nation insupportable. Faites - leur „ bien entendre que la première chose „ dont ils doivent s'occuper, est d'af- „ franchir leur nation de la tyrannie „ des Italiens. Quand une fois ils n'au- „ ront plus de maîtres, & qu'ils le „ seront de leur gouvernement, ils „ verront alors entre eux à s'accorder „ pour les places, & s'ils sont sages, „ ils le feront. Après tout, dans une „ aussi grande monarchie que la leur, „ il y a toujours des emplois pour tous „ ceux qui sont en droit d'y pré- „ tendre ".

1717.

de leurs jalousies mutuelles.

1717. Le duc de Véraguas & le comte d'Aguilar étoient les plus capables de faire une révolution. Le premier s'étoit déjà comme engagé, en demandant que le régent lui choisît une françoise, qu'il vouloit épouser en secondes noces : la proposition fut très-bien reçue. Ce prince recommande à l'ambassadeur de faire tous ses efforts pour gagner l'autre, & pour l'unir avec Véraguas. On pouvoit les convaincre, comme il le desiroit, qu'en se liant ils seroient les maîtres, & qu'en se divisant, ils nuiroient beaucoup à la cause commune & à leurs intérêts particuliers, mais il y a des caractères que la raison ni l'intérêt même ne peuvent unir.

Il desire sur-tout la réunion de Véraguas & d'Aguilar.

Cependant la maladie du roi d'Espagne n'étoit pas aussi dangereuse qu'on l'avoit cru. Il s'habilloit déjà en public. Ses vapeurs le tourmentoient encore, les craintes chimériques, les noirs fantômes de l'imagination, les scrupules de conscience qui naissoient de ce principe, lui inspiroient le dégoût de la société & de tout amusement, lui faisoient appeler sans cesse & confesseur & médecins. Plus cet état fâcheux le déroboit aux regards,

Philippe V se rétablit quoique toujours tourmenté de vapeurs.

plus son mal étoit exagéré par l'opinion de ceux qui n'en connoissoient pas la nature. Mais il diminua de jour en jour, & ce changement devoit déranger les projets & les intrigues. 1717.

Malgré les promesses du régent, les soupçons des Espagnols pouvoient à peine se calmer. On craignoit qu'Albéroni ne l'engageât dans ses piéges, & comme ce cardinal se vantoit d'être en correspondance avec lui, on en tiroit toujours de mauvais augures. Il falloit bien cependant traiter pour les affaires d'état, avec un homme qui gouvernoit l'Espagne en maître absolu. La France & l'Angleterre, très-unies par les intérêts réciproques du roi George & du duc d'Orléans, vouloient faire entrer Philippe V dans la *quadruple alliance*, qui tendoit à établir la paix générale. Ce traité assuroit à l'empereur la Sicile en échange de la Sardaigne, dont le duc de Savoie devoit être mis en possession : il assuroit d'autre part la succession de Parme & de Toscane aux enfans du second lit de Philippe ; & d'ailleurs il avoit pour base le traité d'Utrecht. C'étoit l'objet de la correspondance du régent avec Albéroni. En la suivant avec ardeur,

Négociation pour faire accéder l'Espagne a la quadruple alliance.

1718. il prenoit toutes les précautions imaginables, soit pour faciliter le succès de ses intrigues avec les Espagnols, soit pour en dérober la trace au rusé Italien.

Le marquis de Nancré envoyé pour cela.

Il envoya le marquis de Nancré à Madrid, uniquement chargé de la négociation de paix. Le négociateur devoit loger au collége impérial, afin qu'environné des espions d'Albéroni, il ne pût avoir aucun commerce avec les Espagnols du parti contraire, ni les exposer ni s'exposer lui-même aux soupçons. Il devoit très-peu communiquer même avec l'ambassadeur, de peur de le rendre suspect aux ennemis du gouvernement. Le prince en avertit Saint-Aignan, & lui marqua que cet excès de précaution prouvoit assez combien il avoit à cœur de ménager la confiance & l'amitié des Espagnols.

Le régent au duc de Saint-Aignan.

Projets violens des Espagnols.

Ceux-ci, ou plutôt les chefs, se montroient déterminés à prendre des mesures violentes : ils supposoient le roi dans un état, où la volonté ne peut se régler par la raison ; & ils s'imaginoient être en droit de pourvoir eux-mêmes au gouvernement de la monarchie. L'ambassadeur l'avoit annoncé, d'après les discours de quel-

ques génies ardens. Les réflexions du régent sur cet objet, sont d'autant plus remarquables, qu'il s'explique avec plus de liberté. 1718.

Le régent en montre le danger.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 14 mars.

„ Voici le raisonnement que vous „ me mandez qu'ils font, & sur lequel „ ils prétendent agir. Ou notre roi, „ disent-ils, n'est plus en état de s'ap- „ pliquer aux affaires & de gouverner; „ ou, s'il est encore en état de le faire, „ il est lui-même dans l'esclavage du „ cardinal Albéroni & des Italiens: „ dans ce dernier cas, il faut agir pour „ le tirer de cet esclavage; & dans le „ premier, il faut agir aussi, pour „ remettre les affaires de la monarchie „ entre les mains de ceux qui seuls „ ont le droit de la gouverner, lorsque „ leur roi ne le peut faire lui-même. „ Ce raisonnement, tout spécieux qu'il „ est, n'est pas juste, & pèche en ce „ que la tête du roi d'Espagne pour- „ roit fort bien n'être pas assez libre „ pour s'appliquer au gouvernement, „ mais non pas pour l'empêcher de „ punir, & de ranger à leur devoir „ ceux de ses sujets qui voudroient en- „ treprendre quelque chose contre son „ autorité, qui le met en droit de con- „ fier le gouvernement à qui bon lui

1718. „ semble. C'est sur quoi les Espagnols „ bien-intentionnés doivent refléchir „ mûrement. Ils ne sauroient, ce me „ semble, mêler trop de flegme & de „ sagesse à leur vivacité, pour ne pas „ faire échouer leur dessein en se pré-„ cipitant hors de saison; & plus j'y „ pense, plus il me paroît difficile & „ dangereux de vouloir l'exécuter du „ vivant du roi d'Espagne. J'avoue „ néanmoins qu'ils en peuvent mieux „ juger que je ne le puis faire de si „ loin.... Vous ne sauriez trop leur „ recommander de ne point tenter „ leur entreprise, qu'ils ne soient surs „ d'en venir à bout. Je ne doute pas „ qu'Albéroni ne travaille à se faire „ des créatures à force d'argent parmi „ les Espagnols; mais ou je connois „ mal la nation, ou le cardinal perdra „ son argent, & ne gagnera pas ceux „ à qui il l'aura donné d'avance... Ce „ sera un grand point, si vous pouvez „ compter sur les religieux: je sais le „ pouvoir qu'ils ont en ce pays-là ".

Il recommande d'agir avec précaution.

Il blâme une petite intrigue de cour.

Quoique le duc d'Orléans approuvât assez toutes les intrigues d'Espagne, qui pouvoient le conduire à son but, sa perspicacité lui fit souvent prévoir que le succès en seroit au-

dessous des espérances. Des seigneurs avoient cru faire merveille de gagner la nourrice de la reine, & de l'engager à une manœuvre adroite, pour lui mettre sous les yeux un mémoire contre le cardinal. Ils en attendoient beaucoup de fruit, par les alarmes & la défiance qu'ils croyoient inspirer à cette princesse. Mais le régent jugea bien qu'un ressort si foible ne devoit rien produire de considérable; il craignit qu'on ne tirât bientôt de la nourrice le secret de ceux qui l'avoient mise en action. „ Prenez garde, dit-il, à „ l'ambassadeur, de vous embarrasser „ dans cette intrigue, de peur d'être „ découvert vous-même ".

1718.

Projet criminel qu'on attribue au comte d'Aguilar.

Il avoit grande raison de modérer, autant qu'il étoit possible, l'ardeur des mécontens. Leur animosité contre Albéroni & les autres Italiens passoit toutes les bornes; elle pouvoit faire oublier à plusieurs les premiers devoirs envers le monarque. On affirma que le comte d'Aguilar avoit formé le projet de s'assurer de la personne du prince des Asturies, & de gouverner sous son nom; après avoir fait déclarer Philippe incapable du gouvernement. Saint-Aignan parle de mesures déjà

Le duc de Saint-Aignan au régent. 19 avril & 10 mai.

L'ambassa-

prises pour l'exécution. Il dit que les autres seigneurs en furent plus indisposés contre Aguilar, dont le caractère n'inspiroit pas la confiance. Enfin il crut devoir leur déclarer à cette occasion, que jamais le régent n'approuveroit de pareilles entreprises, & que s'il vouloit rétablir les Espagnols dans le gouvernement, c'étoit parce qu'il le croyoit utile à l'autorité même du roi d'Espagne, bien loin de penser à la détruire. Conçoit-on qu'un projet si insensé pût tomber dans la tête d'un homme d'esprit, qui n'avoit point un parti puissant? Le régent parut n'en rien croire; & l'expérience apprenoit tous les jours à se défier des rapports, souvent hasardés en des tems de fermentation.

1718. ...deur de France s'élève contre.

Bruits sur la princesse des Ursins.

Le bruit courut à Madrid que le roi & la reine changeoient de sentimens en faveur de la princesse des Ursins; qu'on lui permettoit de sortir de Gènes où elle vivoit en exil, & de passer à Rome; qu'on vouloit lui rendre ses pensions; enfin qu'on l'avoit fait assurer d'un retour d'estime & de bienveillance. L'ambassadeur ne manqua pas d'écrire que c'étoit, pour les Espagnols, un nouveau sujet d'inquiétude;

Sentimens du régent à son égard.

tude » Vous n'avez qu'à dire, comme » vous avez déjà fait, lui répondit le » régent, que cette nouvelle est fort » indifférente à la France, & qu'on » peut bien juger qu'en mon particulier » je n'y ai aucune part. Ayant résolu » de faire tout ce qui dépendra de » moi pour affranchir les Espagnols » de la domination des étrangers, je » ne travaillerai pas à remettre leur » gouvernement entre les mains d'une » Françoise, qui est mon ennemie » personnelle. « On avoit souvent parlé de son retour, du retour d'Orri, & jamais on n'en parloit sans que les esprits s'échauffassent.

1718.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 20 juin.

Rien n'arrêtoit cependant les entreprises d'Albéroni. Intéressé à brouiller les affaires de l'Europe, pour se rendre nécessaire au roi d'Espagne; joignant à l'audace extrême de son génie, une présomption qui lui déroboit la vue des obstacles; fier de l'état de force où il avoit mis ce royaume, sans réfléchir que c'étoit, relativement à d'autres puissances, un véritable état de foiblesse, il persistoit à vouloir la guerre. il fit échouer les négociations de paix, quoique les ministres de France & d'Angleterre eus-

Albéroni continue ses entreprises.

1718. Les Espagnols échouent en Sicile.

sent déclaré qu'on attaqueroit l'Espagne, si elle refusoit les conditions proposées. Après avoir trompé le duc de Savoie, possesseur de la Sicile depuis le traité d'Utrecht, il fit attaquer cette île, lorsqu'on ignoroit encore quelle expédition il avoit en vue. Une grande partie de la Sicile fut conquise en peu de tems; mais Bing, amiral anglois, attaqua la flotte espagnole, le 11 août, la réduisit à ne pouvoir plus tenir la mer; & les espérances de conquête s'évanouirent bientôt.

Le régent saisit l'occasion de calmer ceux de son parti.

On dut voir alors que la négociation du marquis de Nancré avec Albéroni, sur laquelle il n'étoit pas facile de calmer l'inquiétude des factieux, n'avoit rien qui méritât de leur faire ombrage. Le régent ne manqua pas d'insister sur cet article. » La défaite de la flotte d'Espagne, dit-il, ou plûtôt d'Albéroni, qui, par des vues particulières & personnelles, a voulu rallumer la guerre en Europe, en attaquant des princes qui ne pensoient point à troubler le roi leur maître dans la possession de ses états, doit ouvrir les yeux aux Espagnols les plus aveuglés, & je n'ai pas besoin auprès d'eux d'une autre justifica-

Le régent au duc de Saint Aignan. 9 septembre.

tion *. Relevant ensuite les avantages de la quadruple alliance, & la témérité d'Albéroni qui en avoit éloigné Philippe V : » Si son opiniâtreté à ne » vouloir pas faire la paix continue, » ajoute-t-il, & si le mauvais succès » de sa flotte lui attire l'aversion & le » discrédit qu'elle lui doit naturelle» ment attirer ; en un mot, si vous » voyez jour à le pouvoir détruire & » ôter de place par le moyen des Es» pagnols, ne manquez pas d'y travail» ler dès-à-présent, & de mettre tout » en œuvre pour y réussir *.

1718. & d'attaquer de nouveau ce ministre.

Albéroni avoit tenu à l'ambassadeur des discours fiers & hautains ; on savoit d'ailleurs qu'il suscitoit en France des cabales contre le régent. Ces discours sont, dit le prince, d'un homme qui ayant peur, veut faire peur aux autres. *Et pour les intrigues qu'il peut avoir en ce pays-ci, j'en détruirai plus en un jour qu'il n'en pourra tramer en plusieurs années.*

Il méprise ses intrigues en France. *Ibid.*

Loin de prévoir l'orage qui le menaçoit, ou d'en paroître alarmé, le cardinal se montroit toujours plus audacieux. On usa de représailles envers l'Angleterre ; on arrêta les vaisseaux anglois & tous les effets de cette na-

Conduite d'Albéroni après la défaite de la flotte.

tion, dans les ports d'Espagne. Cependant on publia au son du tambour une défense de parler du désastre de la flotte ; & cet acte de despotisme prouvoit du moins qu'on craignoit le mécontentement des Espagnols.

1718.

Le duc de Saint-Aignan au régent. 17 septembre.

Ceux qui osoient cabaler contre Albéroni, soit qu'ils comptassent peu sur les secours de la France, soit que leur génie les portât plutôt à l'intrigue qu'à l'action, se bornoient à des plaintes & à des projets, sans prendre aucun parti décisif. Ils envoyèrent au régent, par le canal de l'ambassadeur, un nouveau mémoire, où la défiance perçoit à travers leurs démonstrations de fermeté. Ce prince n'en fut point satisfait. » Je vois, dit-il dans une dépêche, qu'ils se plaignent beaucoup » de la tyrannie sous laquelle ils gémissent, qu'ils sentent l'importance de » l'union des deux couronnes & des » deux nations, qu'ils voudroient bien » être les maîtres de leur gouvernement, comme il seroit raisonnable » qu'ils le fussent ; mais ils ne disent » point ce qu'ils sont en état de faire » eux-mêmes pour la réussite de leur » projet, ni en quoi ils peuvent m'aider de leur côté ; ils ne me propo-

Le régent au duc de Saint-Aignan. 14 octobre.

„ sent pas même un seul expédient, 1718.
„ pour que je puisse exécuter ce qu'ils desirent avec tant d'ardeur". Devoit-on en être étonné, après ce qui s'étoit dit tant de fois, que les seigneurs, avec toute leur fierté & leur hardiesse en paroles, ne pouvoient avoir des forces redoutables au gouvernement? Tout se réduisoit à de petites factions isolées, contraires les unes aux autres: le régent avoit trop compté sur une si foible ressource.

Leur réponse aux plaintes du régent.

Ils répondirent à sa remarque sur leur mémoire, qu'ils étoient assez justifiés par tout ce qu'on avoit vû depuis huit mois, c'est-à-dire apparemment, par la négociation entamée avec le cardinal; qu'actuellement bien convaincus des dispositions du régent, ils n'étoient plus arrêtés que par la crainte de rendre leur fidélité suspecte au roi, dans un tems où la France paroissoit vouloir en venir à une rupture; que cet inconvénient cesseroit, si l'on faisoit connoître qu'elle s'armoit, non contre Philippe V, mais contre les personnes qui abusoient de sa confiance pour troubler la paix de l'Europe; qu'alors le régent seroit sûr de conserver leur affection, & de pouvoir concerter avec

Le duc de Saint-Aignan au régent. 20 novem.

eux tout ce qu'il jugeroit convenable.

1718. C'étoient encore des paroles : on auroit voulu des effets.

Albéroni suscite contre lui une conspiration en France.

Ces intrigues mal conçues alloient finir. Il étoit impossible que le secret ne transpirât par quelque endroit. Depuis long-tems l'ambassadeur de France avoit de justes inquiétudes pour ses dépêches. Des lettres furent interceptées, des propos secrets répétés ; & plus Albéroni se persuada que le duc d'Orléans méditoit sa ruine, plus il se livra contre lui à l'impulsion de son caractère. Vraisemblablement ce fut une des causes de la conjuration du prince de Cellamare, italien, ambassadeur d'Espagne en France ; conjuration tramée avec la duchesse du Maine, & quelques autres chefs de parti, pour enlever la régence au duc d'Orléans. Albéroni étoit l'ame de ce complot, qui sembloit devoir produire les plus violentes secousses.

Résolution de ce prince.

Avant qu'on le découvrit, le régent se détermina à prendre les armes, si la cour de Madrid refusoit de les quitter. Il en prévint le duc de Saint-Aignan dès le 8 octobre ; & lui ordonna, en cas qu'il fût obligé de revenir dans le royaume, de brûler tous les papiers

des Espagnols, où pourroit se découvrir l'intelligence qu'on entretenoit avec eux. Il lui recommandoit de bien pénétrer leurs véritables dispositions, afin de savoir au vrai si l'on auroit à faire la guerre *contre Albéroni, ou contre les Espagnols. Le dernier me fâcheroit beaucoup*; dit-il, *vous savez comme j'ai toujours pensé à l'égard de cette nation.* 1718.

Il rappelle Saint-Aignan.

L'ambassadeur fut rappelé au mois de novembre. Il avoit pris son audience de congé. Un courier extraordinaire venoit l'instruire de la détention de Cellamare, & lui faire hâter son voyage, de peur qu'on ne l'arrêtat de même. Mais Albéroni, ignorant encore ce qui se passoit en France, lui envoya un ordre du roi d'Espagne, de partir dans vingt-quatre heures; sans doute à cause des liaisons & des intrigues qu'on lui reprochoit. Le cardinal écrivit en même-tems au prince de Cellamare de ne point sortir de Paris, à moins qu'on ne voulut l'y contraindre par la force, & en ce cas, *de mettre auparavant le feu à toutes les mines.*

Mémoires de la régence.

Découverte de la conspiration de France.

On sait par quel hasard la conspiration fut découverte. Les papiers que l'abbé Portocarréro portoit à Madrid,

1718. & qui lui furent enlevés, en firent connoître le plan & les détails. Il ne s'agissoit de rien moins que d'arrêter le régent dans une de ses parties de plaisir, de convoquer les états généraux pour changer la forme du gouvernement, de soulever enfin la nation en faveur du roi d'Espagne. Ce n'est point à ce prince, mais au cardinal Albéroni, que le duc d'Orléans attribua tout dans un manifeste qui fut bientôt publié. Je n'en citerai qu'un trait.

Manifeste contre le ministre d'Espagne.

„ On apperçoit avec horreur ce qui „ rendoit le ministre d'Espagne inac„ cessible à tout projet de paix : il au„ roit vu avorter par-là les complots „ odieux qu'il tramoit contre nous. Il „ eût perdu toute espérance de désoler „ ce royaume, de soulever la France „ contre la France, d'y ménager des re„ belles dans tous les ordres de l'état, „ de souffler la guerre civile dans le sein „ de nos provinces, & d'être enfin „ pour nous le fléau du ciel, en faisant „ éclater ses projets séditieux & jouer „ cette mine qui devoit, selon les ter„ mes des lettres de l'ambassadeur, „ servir de prélude à l'incendie. Quelle „ récompense pour la France des tré„ sors qu'elle a prodigués, & du

„ sang qu'elle a répandu pour l'Espagne ! "

1718.

L'administration changée dans le royaume.

Ces plaintes étoient fort justes ; mais il faut convenir que la régence en excitoit dans le royaume, qui ne l'étoient guère moins. L'équité des premières opérations, les magnifiques promesses du régent, paroissoient effacées par des maximes contraires. Toute l'administration changea en 1718. D'Aguesseau, que ce prince venoit de faire chancelier avec l'applaudissement universel, & dont le pere l'auroit été sous Louis XIV, si la voix publique avoit fixé le choix de la cour, fut exilé parce qu'on ne pouvoit attendre de lui des complaisances funestes. Le duc de Noailles, digne ami d'un tel magistrat, sortit en même-tems du ministère. Comment remplacer deux hommes si supérieurs pour les talens, les lumières, & encore plus par les vertus patriotiques ? Les finances alloient être abandonnées aux vertiges d'un téméraire agioteur, capable de se jouer, comme Albéroni, quoique dans un autre genre, de la fortune des empires.

Le duc de Noailles sort du ministère.

Nous avons vu quels principes de sagesse avoient réglé jusqu'alors cette

Idée de son administration.

partie fondamentale de l'administration.

1718. Le rapport que le duc de Noailles fit au conseil de régence, en juin 1717, de l'état où l'on avoit trouvé les affaires, de celui où on les avoit mises, des moyens qui pouvoient achever de les rétablir, prouve encore mieux sa capacité, & ses vues également droites & bienfaisantes. Ce que j'en vais extraire mérite l'attention des citoyens zélés pour le bien public. Je me borne à la dernière partie du mémoire, parce qu'elle contient les principes de l'administration *.

EXTRAIT de la sixième partie du Memoire sur les finances.

Causes du désordre des finances.

L'illustre auteur de cet ouvrage examine les causes du mal qu'on éprouve, afin d'en tirer des principes qui puissent servir de régles. Une des premières causes est le préjugé, que des aliénations faites sur les revenus de l'état, en créant des rentes & des charges de toute espèce, sont le moyen

Création de charges & de rentes.

* M. de Forbonnais l'a insérée toute entière dans son ouvrage sur les finances.

le plus convenable, le moins onéreux aux peuples, pour fournir à des dépenses excessives dans les cas de nécessité. Ces aliénations au contraire forment autant de créances, dont les hypothèques portent sur tout le véritable bien du royaume, sur le commerce & sur l'industrie; & qui diminuent le revenu de l'état, à proportion du capital & des intérêts qu'il faut payer. Il en résulte le luxe, l'oisiveté d'un grand nombre de personnes, & par conséquent la diminution de l'industrie & du commerce. Il en résulte que la facilité d'avoir de l'argent, par ces emprunts, fait augmenter les dépenses: elles auroient été plus modérées, s'il avoit été moins facile d'y satisfaire. 1718.

Sully & Colbert trouvèrent le désordre si grand, qu'ils se crurent obligés de diminuer les créances sur le roi. De-là, les chambres de justice, l'extinction de plusieurs capitaux, la réduction des intérêts, &c. (On cria contre ces grands hommes, mais ils sauvèrent l'état). Remèdes appliqués par Sulli & Colbert.

Colbert liquida les revenus en dix années, il les augmenta en les liquidant; & les forces de l'état augmen- Principes de Colbert sur les rentes.

1718. tèrent à proportion. En 1671, les rentes sur l'hôtel de-ville se réduisoient à sept millions trois cent mille livres. Il se fit une maxime de les tenir toujours au même point, persuadé que le roi & les peuples seroient à leur aise, tant que les choses demeureroient dans cet équilibre. La passion de Louvois pour la guerre, & les fausses idées qu'il suggéra, forcèrent Colbert à s'écarter de son principe.

Il y revint après le traité de Nimègue; & à sa mort en 1683, les rentes se trouvèrent comme en 1671, d'un peu plus de sept millions. Eteindre les rentes par toutes les voies équitables, ou du moins en fixer la durée, ce doit être un des principaux objets du gouvernement.

Traités extraordinaires, odieux.

Quoique les traités extraordinaires aient des suites moins durables, ils sont en eux-mêmes beaucoup plus odieux & plus injustes. „ Qu'y a-t-il en effet „ de moins légitime que de faire ce „ qu'on appelle un traité extraordinai- „ re, sur l'idée d'un homme d'affaires, „ sur un avis qu'il propose, & dans „ lequel, en supposant un prétexte „ frivole, on comprend deux ou trois „ mille familles, à qui on enlèvera de

„ force & par autorité une partie, non
„ du revenu, mais du capital de leur 1718.
„ bien; & de repasser ainsi tour à
„ tour & à différentes reprises les
„ trois quarts des sujets du roi, en
„ leur demandant tout-à-la-fois des
„ sommes considérables qui les rui-
„ nent sans ressource; pendant qu'on
„ ne fait rien payer aux autres, qui
„ sont également obligés de soutenir
„ la cause commune, & de contribuer
„ aux besoins du royaume"? Le duc
de Noailles rapporte quelques exemples de ces traités si communs depuis Colbert; il montre les vexations dont ils sont la source, & il en inspire l'horreur.

Une imposition générale sur tout le corps de l'état lui paroît infiniment préférable, dans les cas de nécessité. „ Elle n'entameroit qu'une partie du „ revenu: chacun en seroit quitte pour „ modérer sa dépense, pour se priver „ de son superflu ou de quelque com„ modités; il conserveroit toujours le „ capital de son bien, sans être con„ traint ni à faire des emprunts ni à „ vendre ses effets. Et quand même on „ iroit jusqu'à demander une portion „ considérable des revenus des sujets

Préfère une imposition générale, dans les cas de nécessité.

1718. „ du roi, comme cela n'arriveroit que „ par degrés & à mesure que les be- „ soins augmenteroient, ils diminue- „ roient de même insensiblement leur „ dépense : la condition seroit égale „ pour tous, personne n'en auroit hon- „ te, parce que ce seroit le sort com- „ mun : on seroit plus lié à la patrie, „ dès qu'on contribueroit à sa défense „ avec une proportion équitable ; & le „ jour de la paix, qui seroit le jour de „ la cessation des dépenses extraordi- „ res, seroit un jour de réjouissances „ & d'acclamations, où chacun ren- „ treroit dans l'entière possession de „ son revenu, sans avoir été forcé d'en „ aliéner le fonds, & sans avoir le cha- „ grin de voir une troupe de gens in- „ connus enrichis à leurs dépens ". (Pour cela, il faudroit être bien sûr que la fin de la guerre seroit la fin de la contribution.)

Mais qu'elle finisse à la paix.

On auroit beaucoup gagné à prendre ce parti.

Que l'on consulte l'expérience, qui vaut toujours mieux que les discours & les raisonnemens. Depuis 1689 jusques & compris 1699, tems où la France a eu le plus d'ennemis à combattre, les dépenses ont monté à deux milliards ; & il y a eu pour environ six cent millions d'aliénations ou d'affaires

extraordinaires. » Si on eût imposé 1718.
» cinquante millions par année dès
» 1689, qui est le montant du dixième
» & de la capitation, ce fonds seul
» auroit suffi, & on eût été en état de
» remettre au peuple cette augmen-
» tation de charges, au moment de la
» paix, ou tout au plus tard une année
» après; sans compter qu'il en auroit
» couté plus de quatre-vingt deux mil-
» lions de moins aux peuples, dont les
» traitans ont profité pour la remise
» qui leur a été accordée par leurs
» traités; & sans parler des frais & des
» vexations qu'ils ont exercées à cette
» occasion, & qui passent certaine-
» ment de plus du double leur gain
» connu ».

Autres moyens, & comment il faut les employer.

Ainsi, dans les cas de nécessité, on doit recourir aux impositions générales. Si elles sont portées jusqu'au point de ne pouvoir en faire le recouvrement, il faut bien alors y suppléer par des emprunts & payer les intérêts. „ Mais ce doit être avec la condition „ de destiner toujours un fonds, pour „ le remboursement du capital dans „ un tems fixe & connu, ainsi que cela „ se pratique dans les pays qui ont le

1718. „ plus d'attention à ménager & à soutenir leur crédit. On peut aussi avoir „ recours à des créations de rentes „ viagères : c'est de tous les moyens „ celui qui est le moins onéreux à „ l'état ".

Inégalité de la répartition des impôts.

L'inégalité de la répartition des impôts est une autre source de la misère publique. „ Pendant que les gens „ d'affaires profitoient aux dépens des „ peuples, eux & leurs commis ne „ contribuoient point aux charges de „ l'état : les personnes accréditées dans „ les provinces trouvoient le moyen „ de s'en exempter : les fermiers des „ terres augmentoient ou diminuoient „ le prix de leurs fermes, à mesure „ qu'ils trouvoient de la protection ; „ & les intendans n'avoient garde de „ se commettre avec les personnes „ d'un rang élevé, pour ne pas risquer „ la perte de leurs emplois ".

Taille proportionnelle, juste & utile.

„ S'il y a un remède à ce mal, c'est „ certainement la taille proportionnelle, la juste estimation des biens „ du royaume, & la connoissance des „ facultés des sujets du roi. Il seroit à „ desirer qu'on pût en même-tems imprimer à tous ceux qui cherchent

„ à s'exempter aux dépens des autres, 1718.
„ combien il leur feroit avantageux
„ que la contribution fe fît avec une
„ proportion équitable : outre que
„ cela eft jufte en foi, ils n'auroient
„ jamais à craindre la ruine de l'état ,
„ qui à la fin entraîne néceffairement
„ celle de tous les particuliers ".

Premier établiffement de ce genre.

Les impofitions arbitraires font une efpèce de monftre en matière de gouvernement. Cet abus énorme faifoit gémir le duc de Noailles ; & il eut la gloire d'y mettre le premier frein, en faifant établir la taille proportionnelle dans la ville de Lizieux, par un édit de décembre 1717. Son adminiftration ne pouvoit finir d'une manière plus honorable.

Erreurs fatales fur le change.

Il traite enfuite d'un fujet fort peu connu alors, du change ; il prouve que le peu d'attention qu'on y a donné, joint à la défenfe de tranfporter les efpèces, n'eft pas une des moindres caufes des maux publics. „ C'eft par-„ là, dit-il, qu'au lieu de onze cent „ millions d'efpèces, qui devroient „ être dans le royaume, il feroit dif-„ ficile de compter aujourd'hui fur „ plus de cinq à fix cent millions , „ l'excédent ayant été tranfporté aux

„ étrangers “. On ne vouloit pas que
1718. les espèces sortissent ; on se servoit de banquiers pour la remise de fonds considérables : le change baissa tout-à-coup de quinze pour cent au désavantage de la France : au lieu de vingt millions qu'on auroit pu voiturer, il en coûtoit vingt-trois à l'état ; & de plus tous les François sans exception perdoient quinze pour cent, sur tout ce qui leur étoit dû en Hollande, sur tout ce qu'ils devoient aux Hollandois. Le change augmentoit toujours faute de payement actuel. A la fin il faut payer, & l'on se trouve ruiné par sa faute.

Modérer le luxe & le goût des marchandises étrangères.

„ Les seuls véritables moyens d'empêcher le transport des espèces, c'est de modérer le luxe & la fureur pour les manufactures étrangères, & de les modérer encore plus par l'exemple du prince & de la cour que par les loix ; afin que la France tirant moins de l'étranger qu'il ne tire d'elle, elle ne soit pas débitrice ; que par conséquent le change ne nous soit pas désavantageux, & qu'il ne faille point faire sortir d'argent pour solder le compte...

„ On est trop accoutumé en France

„ à regarder les choses par parties „ séparées, sans embrasser la matière „ en général; cette manière de penser „ fait un tort infini. Ce n'est que la „ multitude des petits objets, qui com„ pose le tout dont nous nous trouvons „ aujourd'hui accablés ". 1718. Trop de négligence pour les petits objets.

Sur l'article du crédit, l'auteur observe qu'il étoit entièrement perdu à la fin du dernier règne: car les emprunts se faisoient à raison de vingt, trente, quarante, & même de quatre-vingt pour cent de perte; que si la confiance étoit rétablie, si on voyoit renaître avec elle la circulation & le commerce, peut-être y auroit-il suffisamment de richesses dans le royaume, & l'augmentation des revenus produiroit insensiblement de quoi acquitter l'excédent des dettes; mais qu'il est impossible d'avoir de l'exactitude pour les payemens, & par conséquent d'acquérir la confiance, lorsqu'après les dépenses indispensables du gouvernement civil & militaire, il ne reste pas de quoi payer les créanciers de l'état. „ Mais si les choses étoient au niveau, „ sans que les peuples fussent surchar„ gés, tout deviendroit facile; on „ verroit bientôt les revenus augmen- Perte de crédit.

1718. „ ter par le moyen de la circulation & „ du commerce; l'augmentation des „ revenus procureroit non-seulement „ l'acquittement des dettes, mais elle „ rendroit de plus en plus la tranquillité au public sur celles qui resteroient à acquitter; & tous les fonds „ qu'il auroit sur l'état seroient estimés, „ & vendus leur juste prix “.

Effets de la révocation de l'édit de Nantes.

Enfin, pour achever le tableau des calamités du royaume, on remonte jusquà la révocation de l'édit de Nantes. „ Une multitude de réfugiés, la „ plupart négocians, transportèrent „ alors leurs richesses, leurs talens & „ leur industrie, dont les états voisins „ se sont agrandis & enrichis à nos „ dépens, à mesure que le nôtre a „ diminué & s'est appauvri “. La guerre, en soutenant par une plus grande consommation le débit des denrées, „ a été comme la fièvre, qui soutient „ les forces d'un malade pendant „ qu'elle dure, mais qui le mine cependant; & ce n'est que lorsqu'elle „ est passée, qu'il sent & son état & sa „ foiblesse “...

& de la guerre.

Ressources de la France.

„ La France par la bonté de son „ terroir pourroit, si elle étoit bien „ cultivée, nourrir le double des ha-

„ bitans qu'elle contient, & tripler en
„ même-tems son commerce avec les 1718.
„ autres états. Ce sera certainement
„ une des plus importantes matières
„ sur lesquelles le conseil aura dans
„ la suite à donner toute son atten-
„ tion ".

On s'est occupé depuis le commencement de la régence du soin de remédier à tant de maux. Mais ce n'est pas assez de suivre de sages maximes : il faut en un tems de paix se préparer des ressources pour l'avenir. Quoique l'on ait déjà éteint quatre cent millions de dettes, & que la dépense n'excède plus la recette que de sept millions, on est encore loin d'un état de prospérité. „ Le capital des dettes „ est immense ; on ne pourroit, dans „ un besoin pressant, entreprendre „ d'augmenter aucune imposition ni „ même y réussir. Tout est par consé„ quent forcé. Ainsi il ne seroit pas „ convenable de demeurer tranquille, „ ni de se reposer sur ce qu'on a fait jus„ qu'à présent ; & l'on doit travailler „ au contraire à chercher par tous les „ moyens possibles à se mettre dans un „ état plus fixe & moins exposé aux „ inconvéniens ".

On a fait beaucoup, & il reste beaucoup à faire.

Dettes immenses à acquitter.

1718. Objets sur lesquels il faut délibérer.

Le ministre ajoute, en finissant son rapport, qu'il s'est mis en état de donner tous les éclaircissemens nécessaires; que toutes les vues peuvent se réduire; 1r. à l'ordre qui doit être observé dans chaque partie de l'administration des finances; 2°. à l'augmentation de la recette; 3°. à la diminution de la dépense; 4°. au rétablissement du commerce & de la circulation, 5°. au soulagement des peuples; 6°. à la libération de l'état. Mais comme ces matières sont trop importantes & d'une trop grande étendue, pour être traitées dans le conseil de régence, avant d'avoir été examinées & discutées dans une assemblée particulière, il prie le régent de charger de cette discussion tels membres du conseil qu'il jugera à propos de choisir.

Inconveniens des papiers royaux.

Mém. du duc de Noailles.

Il y eut en effet des commissaires nommés, pour l'examen que demandoit le duc de Noailles. Cet examen fournit la matière d'un mémoire, où il en exposoit le résultat au régent. On y voit, entre autres choses, que les billets de l'état & ceux des receveurs-généraux, seuls papiers qui subsistassent, obstruoient la circulation & le commerce; qu'on avoit rejeté comme

injustes, violentes ou pernicieuses au royaume, diverses propositions faites pour retirer ou diminuer ces papiers ; que l'on croyoit devoir se borner aux moyens les plus simples, & n'en admettre que de légitimes ; enfin que les principes de l'équité avoient dirigé le jugement du ministre & des commissaires. Les détails sur cette matière ne conviendroient point à notre ouvrage. 1718. Les retirer sans injustice.

Le point essentiel étoit un retranchement dans les dépenses. Le duc de Noailles parcourt les parties qui en paroissent susceptibles, *comptant* du roi, argenterie, menus & musique, écuries, bâtimens, vénerie, &c. Il fixe la dépense de la guerre à trente-cinq millions, y compris deux millions de pensions, celle des affaires étrangères, à quatre millions six cent cinquante mille livres. Toutes les réductions proposées montent à environ treize millions ; somme peut-être médiocre, si on la rapproche de l'énormité des dépenses superflues, que les abus avoient introduites, & qui se sont encore bien multipliées depuis. Retranchemens proposés sur les dépenses. *Ibid.*

On est persuadé, est-il dit dans le mémoire, que „ plus les personnes que Chacun devroit s'y

[redacted] » ces retranchemens regardent, sont
1718. » élevées par leur naissance, par leurs
prêter en citoyen. » charges ou par leurs dignités, plus
» elles se croiront obligées de procu-
» rer le bonheur public; & qu'il n'y
» en auroit aucun qui voulût préférer
» son intérêt particulier à l'intérêt gé-
» néral «. Sans ces retranchemens, ajoute le ministre, on retomberoit dans un état à-peu-près semblable à celui dont on est sorti: après la suppression du dixième, il y auroit un manque de fonds qu'il seroit impossible de remplacer; on se trouveroit obligé de cesser les payemens, & hors d'état de soutenir les dépenses courantes; on perdroit le fruit de tout ce que le zèle du bien public a fait exécuter.

Le succès d'une bonne administration devoit être lent. En suivant les principes du duc de Noailles, il auroit fallu une sagesse constante, une longue économie pour atteindre le but où l'on devoit aspirer; & selon M. de Forbonais, on n'auroit pu liquider en quinze ans qu'environ trois cent cinquante millions.

Systême de Law préférée. Le systême de Law, rejeté au commencement de la régence, étoit bien plus conforme au caractère d'un prince tel que le duc d'Orléans, hardi dans ses

ses projets & impatient dans ses desirs. Le succès de la banque générale établie par cet Ecossois, & vraiment utile pour la circulation, donna du poids aux idées fantastiques, dont il faisoit le fondement des plus vastes espérances. On se laissa persuader que le papier suppléeroit à l'argent, que toutes les dettes de l'état pouvoient s'acquitter en papier. On abandonna aux passions d'un étranger la fortune publique & celle des citoyens, tandis qu'on excitoit les Espagnols à secouer le joug d'un étranger, devenu l'arbitre de leur gouvernement.

1718.

Il éblouit, & entraîne la ruine des affaires.

Les finances passèrent entre les mains de Law. Sa banque devint celle du roi; sa compagnie de commerce, embrassant tout, éblouit tout le royaume par des chimères. Les actions montèrent à une valeur prodigieuse. Il fabriqua des billets sans nombre & sans mesure; il paya effectivement en papier toutes les dettes. Mais l'illusion commençoit à se dissiper, le crédit tomboit, lorsque le régent fit contrôleur-général celui qui précipitoit la ruine des affaires. C'est alors (en 1720), que le royaume fut abîmé dans un gouffre épouvantable. Les opérations

1720. Epoque fatale.

1720. violentes, les loix injustes, l'exil du Parlement à Pontoise, le bouleversement des familles, le chaos des finances, tout sembloit annoncer les plus funestes catastrophes ; & cependant la régence ne fut point ébranlée, & la guerre se fit au dehors avec succès.

Guerre avec l'Espagne.

Philippe V, ou plutôt le cardinal Albéroni, l'avoit déclarée à la France. Un manifeste du roi d'Espagne invitoit les troupes françoises à se ranger sous ses drapeaux. Il y parloit comme ayant droit à la régence, il se donnoit pour libérateur de la nation opprimée. Mais une seule campagne le força de recevoir la loi, & de renvoyer son ministre. Tous les ressorts qu'Albéroni faisoit jouer s'étant rompus, cet ambitieux alla finir ses jours dans sa patrie, où ni la pourpre romaine ni les richesses ne pouvoient satisfaire un esprit ardent, né pour les intrigues de cour & pour les manèges de la politique. Law eut un sort plus malheureux : il s'enfuit avec très-peu de fortune.

Chûte d'Albéroni & de Law.

1721. Un double mariage que le régent avoit intérêt de souhaiter, fut le sceau de sa réconciliation avec Philippe. L'infante, fille de ce monarque, âgée

Double mariage à la paix.

de quatre ans, fut accordée à Louis XV qui en avoit onze : on l'amena en France, où son éducation devoit se faire ; & mademoiselle de Montpensier, fille du régent, passa en Espagne pour épouser le prince des Asturies. Le motif du premier mariage, selon quelques écrivains, étoit de retarder la naissance d'un héritier de la couronne : le duc d'Orléans y pouvoit trouver un grand avantage. Quoi qu'il en soit de ses motifs, on sait qu'il employa dans cette affaire le crédit du P. Daubenton, dont il avoit taut médité la perte ; que le jésuite profita de la conjoncture en faveur de sa société & de la bulle *Unigenitus* ; qu'en conséquence de la négociation, Louis XV eut un confesseur jésuite, au lieu du sage & savant abbé Fleuri, & que la bulle obtint tout l'appui du gouvernement. Daubenton avoit presque succédé à la puissance d'Albéroni : heureusement sa politique n'étoit pas meurtrière.

Le régent réussit par Daubenton, & les jésuites y gagnent.

On vit en France un autre phénomène de la fortune, l'abbé Dubois, fils d'un apothicaire de Brive en Limousin, gouverner le royaume avec toute l'autorité du régent. Il avoit été

Fortune de l'abbé Dubois.

ſon précepteur ; il avoit gagné ſa confiance, plutôt que ſon eſtime, en flattant ſes goûts : accuſé de libertinage dans les opinions & dans les mœurs, il y joignoit du moins des talens : ſes négociations, ſoit pour le traité de la quadruple alliance, ſoit pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, en étoient la preuve. Il devint archevêque de Cambrai en 1720, cardinal en 1721, & premier miniſtre l'année ſuivante.

Son entrée au conſeil, occaſion de diſpute.

Son entrée au conſeil de régence, quelques mois avant que d'être premier miniſtre, fut l'époque d'une diſpute qui pouvoit entraîner des ſuites fâcheuſes. Dubois s'aſſit à côté du cardinal de Rohan. Le chancelier déjà rappelé de ſon exil, les ducs & les maréchaux de France ne ſe trouvèrent point au conſeil; le maréchal de Villeroi & le duc de Noailles, après y avoir accompagné le roi, comme ils y étoient obligés par leurs charges, ſe retirèrent d'abord. Tous refuſoient d'accorder la préſéance aux cardinaux, dont les prétentions avoient été autrefois juſqu'à l'enlever aux princes du ſang. On écrivit, on s'échauffa, & la diſpute ſe termina par des lettres de cachet.

Le jour même qu'elle commença, Noailles ayant rencontré au louvre le cardinal Dubois, lui dit, ſelon les *mémoires* de la régence : *Cette journée ſera fameuſe dans l'hiſtoire, monſieur : on n'oubliera pas d'y marquer, que votre entrée dans le conſeil en a fait déſerter les grands du royaume.* D'Agueſſeau fut exilé pour la ſeconde fois ; & Noailles le fut enſuite, malgré l'affection du prince à ſon égard, parce que ſes principes ne s'accordoient point avec ceux du miniſtère. Dubois lui avoit fait ſa cour ſous le régne de Louis XIV : il lui mandoit les nouvelles pendant la campagne de Catalogne de 1711 : il lui témoignoit dans ſes lettres un grand deſir de lui plaire, & de s'aſſurer ſa protection. Ce même homme devint l'auteur de ſa diſgrace. Le fils de l'apothicaire d'un grand ſeigneur, né dans une de ſes terres, auſſi vicieux que le ſeigneur étoit diſtingué par ſon mérite, remporter ſur lui ce triomphe ! Parmi tant de jeux bizarres de la fortune, ce n'étoit pas le moins étonnant. Noailles conſerva pendans ſon exil na crédit extraordinaire, & l'employa en faveur de la nobleſſe de ſa province :

Ce que lui dit le duc de Noailles.

Dubois le fait exiler, ainſi que d'Agueſſeau.

tout ce qu'il demandoit au régent, il étoit presque sûr de l'obtenir.

1723. Le duc d'Orléans premier ministre, aprés la mort de Dubois.

Dubois jouit peu de son élévation. Il mourut au mois d'août 1723, d'une maladie occasionnée par ses débauches. Le duc d'Orléans ne dédaigna pas de prendre après lui la qualité de premier ministre, car la régence venoit de finir avec la minorité du roi. Il rappela d'exil le duc de Noailles, qu'il avoit toujours aimé autant qu'il l'estimoit. A la première entrevue, il l'embrasse tendrement, lui proteste que sa disgrace n'est venue que de *ce coquin de cardinal Dubois*, pour me servir de ses propres termes. *Eh bien que dirons-nous?* ajoute t-il avec une sorte d'embarras. Noailles répond en homme d'esprit: *Pax vivis, requies defunctis.* (Paix aux vivans, repos aux défunts.) Il trouva le prince fort changé, se douta qu'il étoit menacé d'un accident, & lui conseilla de se faire saigner sans délai. Le duc d'Orléans répondit qu'il n'en avoit pas le tems. Le lendemain 2 décembre, il mourut d'une attaque d'apoplexie: prince digne d'éloges par son esprit, ses talens, son courage, sa fidélité même que la calomnie attaqua de la manière

Noailles rappelé à la cour.

Mort du duc d'Orléans.

la plus atroce ; mais dont la politique fus moins fondée sur la sagesse que sur l'intérêt, & dont le gouvernement augmenta beaucoup, par le système de Law, cette fureur du luxe & cette soif insatiable de l'or, qui ont sensiblement corrompu les maximes & les mœurs de la nation.

Mariage du comte de Toulouse avec une Noailles.

Il venoit de rendre public le mariage du comte de Toulouse avec la marquise de Gondrin, sœur du duc de Noailles ; mariage fait secrettement dans la chapelle de l'archevêché. Le duc lui en avoit demandé la publication, & l'avoit obtenue sans peine. Si le prince eût vécu, quelle part ne lui eût-il pas donnée dans les affaires du gouvernement ?

LIVRE SECOND.

1723. Ministère du duc de Bourbon.

LE DUC DE BOURBON-CONDÉ, en apprenant au roi la mort du duc d'Orléans, demanda & obtint sur le champ la place du premier ministre. Il étoit jeune, aimoit les plaisirs, donnoit sa confiance à des personnes qui devoient en abuser : il fit des fautes, & ses bonnes qualités ne suffisoient pas pour que l'on pût se promettre un gouvernement heureux. Le mariage de Louis XV avec l'infante fut rompu d'abord, sans consulter la cour d'Espagne, sans négocier une affaire si délicate. On renvoya la jeune princesse, parce qu'elle ne pouvoit être nubile de long-tems. On choisit pour reine de France la fille du roi de Pologne détrôné, Stanislas Leczinski, dont l'élévation passagère avoit été l'ouvrage de Charles XII, & que son titre de roi n'empêchoit pas de vivre obscur en Allemagne. Cette démarche occasionna encore une rupture entre les cours de Versailles & de Madrid.

Mariage de Louis XV.

1724. Abdication de Philippe V.

De nouveaux phénomènes étonnent l'Europe. Philippe V abdique en faveur de Louis son fils. Ses vapeurs & sa piété scrupuleuse l'y préparoient depuis quelques années : le poids de la couronne lui étoit devenu insupportable, & Daubenton qui s'étoit opposé à sa retraite ne vivoit plus.

Négociation de Ripperda à Vienne.

Tout-à-coup, une négociation secrette de Ripperda, hollandois, directeur de manufactures en Espagne, termine en grande partie, par le traité de Vienne, les différends de cette cour avec la maison d'Autriche. Dès le tems de la régence, un congrès étoit ouvert à Cambrai pour la même fin, sans que les négociateurs eussent rien fait d'important. Ripperda, de retour à Madrid devint duc & premier ministre, dans une monarchie où les talens d'Albéroni avoient échoué contre tant d'écueils. Son peu de capacité, son imprudence & la haine des Espagnols précipitèrent sa ruine : il fut réduit à se refugier chez les Maures.

Son élévation & sa chûte.

1726. Le cardinal de Fleuri supplante le

A son traité de Vienne, aux entreprises que le renvoi de l'infante pouvoit occasionner, le duc de Bourbon opposa une ligue entre la France, l'Angleterre & la Prusse, par le traité

E 5

1726. duc de Bourbon.

de Hannovre. Mais cette contre-batterie fut inutile. Bourbon resta peu dans le ministère. Fleuri ancien évêque de Fréjus, qui avoit été précepteur du roi, qui jouissoit de sa confiance & de l'estime de la cour, homme d'un caractère doux & d'un esprit aimable, supplanta en 1726 le prince du sang; dont l'exil fit passer toute l'autorité entre ses mains. Il termina bientôt la brouillerie avec l'Espagne, où Philippe V avoit repris la couronne, après la mort du jeune roi son fils, enlevé par la petite-vérole en 1724 *.

Modération de son caractère.

La fortune du cardinal de Fleuri, (car il fut décoré du chapeau en commençant son ministère) portoit sur un fondement plus solide que toutes les autres, sur la modération & la sagesse.

---

* Son confesseur, jésuite espagnol, & quelques autres théologiens, lui ayant persuadé qu'il ne pouvoit pas en conscience remonter sur le trône, la reine, le maréchal de Tessé, alors ambassadeur en Espagne, & le nonce du pape, eurent des peines infinies à dissiper ses scrupules: on n'en seroit pas venu à bout, si ces théologiens avoient persisté dans leur sentiment.

Ce n'est pas qu'il n'eut desiré le gouvernement, & qu'il ne s'en fût ouvert le chemin avec une sorte de dextérité. Mais son ambition, née des circonstances plutôt que du caractère, ne fut ni avide, ni contraire au bien de l'état.

Sa fortune tardive, mais solide.

Il avoit écrit de Fréjus en 1708 à la maréchale de Noailles : Je connois » depuis long-tems toutes vos bontés » pour moi, & combien vous êtes » vive sur les intérêts de ceux que vous » honorez de votre amitié. Mais il y » a de certaines étoiles qu'on ne sau» roit vaincre : la mienne est de ce » nombre : aussi n'y songé-je point, » & il vaut mieux s'épargner les mouvemens «. Cependant fixé à la cour, il l'aima, il y fut aimé ; il prit le goût des affaires, il se mit en état de les conduire. Enfin, à l'âge de soixante & treize ans, il entra malgré son *étoile*, dans la carrière la plus brillante ; & sans avoir le titre de premier ministre, il en eut tout le pouvoir. Il gouverna, sinon en génie élevé qui exécute de grandes choses, du moins en homme prudent, qui préfère l'essentiel au spécieux, qui s'accommode aux conjonctures, qui regarde la tranquil-

Idée de son gouvernement.

lité publique comme le fondement du bonheur, & qui, par la seule économie, sait guérir des maux que les remèdes violens pouvoient augmenter.

Partialité de l'abbé de Montgon contre lui.

Si l'abbé de Montgon, dans ses Mémoires, donne une idée bien différente du cardinal de Fleuri, il avoue lui-même sa partialité, en déclarant que l'objet de son ouvrage est, non d'écrire l'histoire de son tems, mais de prouver les injustices de ce ministre à son égard. Comment ne pas le soupçonner dès-lors de beaucoup d'exagération sur les défauts de celui qu'il accuse? Les citations même de l'Ecriture & des Pères, dont il hérisse quelquefois ses pages, le rendent suspect d'avoir eu ce qu'on appelle d'ordinaire *le fiel d'un dévot*, avec l'humeur d'un mécontent.

Négociation de cet abbé pour l'Espagne.

L'abdication de Philippe V lui avoit inspiré l'envie d'aller en Espagne, s'attacher au service d'un monarque si religieux. Le duc de Bourbon le chargea d'y ménager en secret le raccommodement des deux cours *.

* *Voy.* Mémoires de Montgon, tome III.

Il revint en France, avec une commiſſion de Philippe d'intriguer ſous main, pour lui aſſurer la ſucceſſion à la couronne, en cas de mort de Louis XV. Il avoit ordre de ne point traiter avec le cardinal, & de ne lui point laiſſer entrevoir qu'il fut chargé d'aucune affaire. Cependant il lui confia tout, ſon inſtrúction même, dans les premiers entretiens, quoiqu'il ſe défiât beaucoup de lui. N'en diſons pas davantage. Ce trait prouve aſſez que l'abbé de Montgon pouvoit avoir de grands torts, & en ſuppoſer injuſtement au miniſtre. Fleuri aima l'ordre & la paix; le royaume fut floriſſant juſqu'aux dernières années de ſon miniſtère : voilà ce qui fixe en ſa faveur le jugement de la poſtérité; quelques reproches qu'on puiſſe lui faire ſur les lettres de cachet, prodiguées pour la bulle *Unigenitus*, ſur la protection peut être exceſſive accordée à la finance, & ſur une économie quelquefois outrée dont les inconvéniens ſe feront ſentir.

L'union des cours de Madrid & de Vienne, la compagnie de commerce établie à Oſtende par l'empereur, & favoriſée par Philippe V, produiſirent

Petite guerre de l'Eſpagne avec les Anglois.

un commencement de guerre entre l'Angleterre & l'Espagne. Les Espagnols assiégèrent Gibraltar au mois de février 1727, perdirent leurs troupes devant cette place sans avancer leurs travaux, éprouvèrent comme en d'autres occasions, les suites funestes de la témérité & de l'imprudence, & furent trop heureux que le cardinal de Fleuri ménageât promptement la paix, sans laquelle ils auroient infailliblement succombé. La compagnie d'Ostende ne subsista point.

Le duc de Noailles cultive ses talens.

Nous verrons bientôt le duc de Noailles reparoître sur la scène. L'attachement du cardinal de Fleuri pour la maréchale sa mère, étoit le moindre titre de distinction, après les services qu'il avoit rendus & la réputation qu'il avoit acquise. Toujours appliqué dans les intervalles de repos, il se rendoit toujours plus digne de présider aux grandes affaires. Le goût même de la littérature étoit en lui un moyen d'enflammer son zèle, & d'étendre sa capacité. Si le cardinal ne jugeoit pas à propos de partager avec lui les soins du gouvernement, s'il craignit même la supériorité de son génie, du moins ne pouvoit-il s'empêcher de reconnoî-

tre, combien il pouvoit être utile à l'état dans les occasions importantes.

Philippe V s'étoit réfroidi à son égard sans raison.

Extrêmement sensible à tout ce qui doit affecter les ames honnêtes, Noailles qui s'étoit vu honoré de l'amitié & des graces du roi d'Espagne, souffroit beaucoup depuis long-tems de le savoir aliéné, ainsi que la reine à son égard. Nous ignorons la cause de ce changement : on ne peut l'attribuer qu'à de faux rapports, auxquels les conjonctures avoient tant de fois fourni matière.

Ces ombrages se dissipent.

Quand Montgon retourna en Espagne, le duc le chargea de dissiper des préventions si injustes; chose d'autant plus facile, que la bonne intelligence étoit rétablie entre les deux cours *. Dans une lettre de remerciment à cet abbé, après lui avoir parlé en général des *mauvais offices, que la jalousie, l'envie & la calomnie ont inventés*; pour le noircir aux yeux de Philippe V : „ Je le „ répète hardiment, dit-il, je ne vou- „ drois pas une demi-heure de con- „ versation avec leurs majestés Catho- „ liques, pour les convaincre entière-

---

† Mém. de Montgon, pieces justificatives, tome VIII, page 26.

„ ment de la droiture de ma conduite, „ & de la sincérité de mes sentimens “. Personne en effet n'eut plus à cœur de maintenir, entre les deux couronnes, l'union & l'harmonie si nécessaires au bonheur commun.

Affaire de madame d'Armagnac.

Sa tendresse paternelle subit une épreuve non moins douloureuse. Une de ses filles avoit épousé au commencement de la régence le prince Charles d'Armagnac. Il auroit pu aisément alors lui obtenir une pension : l'usage l'invitoit à la demander; mais plus il étoit sûr de l'obtenir, se trouvant à la tête des finances, plus il se crut obligé de donner l'exemple d'un désintéressement tel que les besoins de l'état l'exigeoient. La situation de sa fille devint déplorable. D'injustes prétextes éloignèrent d'elle pour toujours son mari; la réduction des rentes & le systême lui enlevèrent près de la moitié de son revenu. Elle fut réduite plusieurs années à vivre dans un couvent : elle ne pouvoit y demeurer toujours. Le duc de Noailles la retira chez lui, se félicitoit de l'y voir; mais s'inquiétoit sur son sort, en cas d'événemens domestiques, qui pourroient la faire sortir de sa maison. Il s'adressa enfin au mi-

Le duc de Noailles au cardinal de Fleuri. 10 août 1728.

Noailles demande

naître; il lui représenta combien sa fille seroit à plaindre avec le nom qu'elle portoit, de se trouver seule, sans appui, sans biens, ayant à peine de quoi subvenir au plus indispensable nécessaire; & il demanda une pension pour elle.

enfin pour elle une pension.

La force des raisons, la manière de les faire valoir, le penchant même du cardinal, ne purent l'emporter sur ses principes d'économie. Il répondit au duc que sa proposition tireroit à de grandes conséquences; que d'autres personnes considérables étoient dans le cas de la princesse d'Armagnac, ayant beaucoup perdu au systême. „Vous „savez aussi l'état de nos finances, „ajoutoit-il: & je vous crois trop rai„sonnable, pour ne pas entrer dans les „justes raisons que j'ai, de ne point „proposer cette demande au roi. Ma„dame la duchesse du Maine & mada„me la duchesse d'Orléans ne me pres„sent pas moins, l'une pour elle, & „l'autre pour mesdemoiselles ses filles. „La moindre porte qu'on ouvriroit à „ces sortes de graces, nous accableroit „de sollicitations ou de plaintes. J'es„père que vous voudrez bien vous „mettre à ma place, & que vous n'en

Refus honnête du cardinal de Fleuri.

Lettre du 13 août.

„ ſerez pas moins perſuadé de mon „ attachement pour vous “. Le duc de Noailles agiſſoit en bon père ; le cardinal de Fleuri en bon miniſtre d'état. Toutes les conſidérations perſonnelles, doivent céder au bien public ; & les finances ne pouvoient ſe rétablir, qu'en ſe bornant aux dépenſes eſſentielles.

Correſpondance familiere du cardinal avec le duc.

Ces deux hommes rares paroiſſoient cordialement unis. Leurs lettres juſqu'au commencement de la guerre de 1733, roulent ſur de petits objets traités d'une manière agréable. L'enjouement ſe mêloit quelquefois dans leur commerce. On en jugera par la réponſe ſuivante du cardinal à une lettre que nous n'avons point.

Lettre plaiſante.

Le cardinal de Fleuri au duc de Noailles. 11 juillet 1730.

„ Vous croyez ſans doute, monſieur, „ que je n'ai rien à faire, puiſque vous „ me propoſez des queſtions les plus „ difficiles à réſoudre. Vous m'avez „ forcé à faire des recherches très-pé- „ nibles dans tout le cours de notre „ hiſtoire ; & j'ai enfin trouvé, après „ avoir parcouru le règne de tous nos „ rois, que le goût que M. le dauphin „ marque déjà pour les chiens, vient „ en droite ligne du roi Dagobert. „ Il eſt vrai qu'une chronique ſcanda-

„ leuſe porte qu'un beau jour, après
„ avoir dit un adieu fort tendre à ceux
„ qu'il avoit, il les fit noyer dans le
„ Rhin. Mais une hiſtoire bien plus
„ fidelle aſſure que ce ne fut qu'après
„ une douzaine de fort vilaines chaſſes
„ qu'il avoit faites; & qu'il en reprit
„ un moment après deux cents autres,
„ qui le ſervirent depuis fort fidelle-
„ ment. Voilà tout ce que j'ai pu dé-
„ couvrir de plus aſſuré; & vous voyez
„ qu'il m'a fallu remonter bien haut,
„ pour trouver l'origine d'une inclina-
„ tion ſi bizarre. Nous avons même
„ dans la bibliothèque du roi les noms
„ de tous ces chiens, écrits de la main
„ propre de Dagobert. Après une re-
„ cherche ſi ſavante, je vais me repoſer
„ par une petite conférence avec M.
„ Walpole, qui eſt la ſeconde d'au-
„ jourd'hui. Vous ſavez, monſieur, à
„ quel point je vous honore".

Pour épargner au miniſtre la peine de faire de longues réponſes, le duc le pria d'apoſtiller ſeulement ſes lettres. „C'eſt une très-belle méthode que „ celle des apoſtilles, lui dit le cardi- „ nal en apoſtillant, & l'invention m'en „ plaît beaucoup". La nature de cet ouvrage ne permet pas de rappor-

Uſage des apoſtilles. 26 octob. 1729.

ter un nombre de traits plaisants que fit naître cette méthode. Le roi entra lui-même un jour dans la plaisanterie. Noailles envoyant une relation des réjouissances, que le Roussillon avoit faites pour la naissance du dauphin, marquoit au cardinal : „Comme je „ crains que votre éminence ne voulut peut-être nous envoyer quelque „ ordonnance de comptant, pour nous „ dédommager de nos frais, je la supplie de ne point suivre en cela son „ inclination, & de nous laisser l'honneur en entier". Sa lettre lui revint avec cette apostille du roi : *Le duc de Noailles contribuera d'un tiers, qui sera pris sur sa terre de Poix.* Son second fils venoit de l'avoir par succession.

Le roi entre dans la plaisanterie.

Au sujet de la petite-vérole de la marquise de Villars, fille du duc, modèle de dévotion & de charité, le cardinal écrit plaisamment : „Je vous „ prie de faire dire à la malade qu'elle „ aura au moins du rouge, malgré elle, „ pendant cinq ou six mois ; mais si elle „ en vouloit vendre, car elle aime à „ faire argent de tout, je crois qu'elle „ en auroit peu de débit". Le duc de Noailles répond : „ La marquise de

Lettres au sujet de la petite vérole de madame de Villars.

6 août 1732.

„ Villars, à laquelle j'ai fait parvenir
„ par ambaſſadeur les bontés de votre
„ éminence, & l'article de ſa lettre qui
„ la regarde, me charge de la remer-
„ cier très-humblement de l'honneur
„ de ſon ſouvenir & de ſes bontés, &
„ de lui marquer en effet qu'elle eſt
„ aſſez embarraſſée du débit de ſon
„ rouge; mais qu'au défaut de l'argent
„ qu'elle en pourroit tirer, elle fait
„ mettre à part tout ce qu'elle aura de
„ trop pendant le cours de ſa ma-
„ ladie, ſoit de bouillons, pots de
„ gelée, ſirops, apozêmes, tiſanes,
„ remèdes, médecines, cordiaux, ab-
„ ſorbans, volatils & autres, &c.,
„ ſans omettre même les uſtenſiles qui
„ lui auront ſervis : le tout pour ac-
„ commoder votre éminence au plus
„ juſte prix, pour les hôpitaux du roi.
„ Elle prétend que c'eſt un marché
„ tout d'or pour votre éminence. J'at-
„ tendrai ſes ordres ſur cela, n'oſant
„ rien prendre ſur moi, & ne voulant
„ point embarquer votre éminence dans
„ un mauvais marché ". Le cardinal
met en apoſtille : *Il faut attendre notre retour, & vérifier avec experts toutes choſes, ſur leſquelles il ne ſeroit pas impoſſible qu'il y eût des ſaiſies pour ce payement.*

Lettre sur la mort d'un lion de la ménagerie. 14 mai 1732.

Comme la ménagerie étoit sous les ordres du duc de Noailles, la mort d'un lion lui fournit matière de lettre au ministre. „ Je n'ai point eu l'honneur d'écrire à V. E. à l'occasion „ de l'œuf d'autruche qui a été envoyé „ au roi ; mais voici une avanture de „ ménagerie plus intéressante, & dont „ je supplie V. E. de prévenir sa majesté. C'est la mort du pauvre lion, „ qui étoit depuis long-tems dans une „ langueur qui menaçoit ruine. Je le „ regrette beaucoup, parce qu'il te„ tenoit sans difficulté le premier rang „ dans les cours, & que c'est un animal „ difficile à remplacer. Mais d'un autre „ côté, je me console avec votre émi„ nence, quand je songe qu'il lui falloit „ régulièrement sept à huit livres de „ viande par jour pour son ordinaire ".

Réponse du ministre.

Voici l'apostille. *Le roi a fait une petite exclamation en apprenant la mort du pauvre lion ; mais il n'a pas laissé de porter cette nouvelle avec courage. Son ordinaire étoit un peu fort, & ne laisse pas de tenir son coin dans la consolation. Il laisse une veuve bien affligée qui sera difficile à remarier ; mais au moins elle n'héritera pas de la pension de son mari, à moins que ce ne fût la coutume d'Afrique.*

Cet esprit d'économie se fait remarquer dans toute la conduite du cardinal : c'étoit l'esprit dont on avoit le plus besoin. Il y joignoit le courage qu'il faut pour refuser, & la politesse pour adoucir les refus. Mais tout doit avoir des bornes & des règles. Le ministre évitoit par économie certaines dépenses qu'on auroit dû faire par raison d'état. Le tems approche où il aura sujet de s'en repentir.

Son économie quelquefois poussée trop loin.

L'heureuse paix, maintenue avec tant de soin au-dedans & au-dehors, fut enfin troublée par l'événement le plus difficile à prévoir. Le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, élu pour la seconde fois roi de Pologne, après la mort d'Auguste II en 1733, sembloit pouvoir compter sur les suffrages de sa nation. Mais sur quoi compter dans un pays d'anarchie? Il y eut une autre élection en faveur de l'électeur de Saxe, fils d'Auguste, soutenu par les armes de l'empereur Charles VI & de la Russie. Stanislas est assiégé dans la ville de Dantzick. On lui envoie de France un foible secours, qui ne peut servir qu'à augmenter le chagrin de sa disgrace. Il se voit bientôt réduit à s'enfuir déguisé en matelot, à travers

Stanislas élu roi de Pologne, & détrôné une seconde fois.

les Russes dont le général Munich avoit mis indignement sa tête à prix.

Guerre entreprise contre l'empereur.

On crut qu'il étoit de l'honneur du roi de France, de venger une telle injure. Le cardinal de Fleuri forma une ligue avec les rois d'Espagne & de Sardaigne contre l'empereur. L'Angleterre & la Hollande virent ses projets sans inquiétude, parce qu'elles étoient sures de sa modération. Le maréchal de Berwick s'empara du fort de Kelh à la fin de la même année 1733 : l'année suivante, la guerre devint plus vive, soit en Italie, soit en Allemagne.

1734. Correspondances de Noailles, matériaux de nos rélations militaires.

Je ne dois parler des opérations militaires que d'après les correspondances du duc de Noailles, dont le recueil est prodigieusement volumineux. Jamais général n'écrivit plus au milieu des camps, & ne fut cependant plus actif. Sa tente pouvoit se comparer au cabinet d'un ministre, & quelquefois d'un homme de lettres; quoique ses troupes le vissent toujours en mouvement dans l'occasion. Mais ce genre de travail, très-souvent minutieux par sa nature, fournit peu de matériaux à l'histoire, quand l'historien se fait une loi de n'écrire que les choses utiles & remarquables.

remarquables. Laissons aux gazettes ce qui ne peut intéresser ailleurs. 1734.

Le maréchal de Berwick commandoit l'armée d'Allemagne. Le duc de Noailles servit sous ses ordres, ainsi que le comte de Belle-Isle, lieutenant-général, homme à vastes projets, qu'il suivoit avec une ardeur extrême; aspirant à tout, capable de beaucoup de choses par ses talens, mais capable aussi de s'égarer dans ses systêmes, & de se laisser éblouir par des apparences. Le comte de Belle-Isle fort en crédit.

Ce dernier s'étoit attiré plus de confiance que l'autre; j'ignore par quels moyens: on l'avoit mis dans le secret des opérations projetées: probablement on n'avoit fait qu'adopter ses vues. Il fut chargé du siége de Trarbach: Noailles fut destiné à le couvrir, sans qu'on lui eût auparavant rien communiqué. Son amour-propre en devoit souffrir: son zèle pour le bien du service le rendit plus sensible à d'autres choses. Noailles n'est pas consulté.

Dès le commencement d'avril, on se met en campagne, les chemins étant affreux, les troupes n'étant pas encore dans un état convenable, les fourages & la subsistance de la cavalerie parois- Commencemens de campagne trop précipités.

1734. sant encore incertains. Le duc de Noailles ne concevoit rien à cette marche ; il s'efforçoit d'en sauver les inconvéniens à son corps d'armée. Il rendoit compte de tout au ministre de la guerre, M. d'Angervilliers, qui lui témoignoit une estime particulière. Peignant sa situation au camp de Hombourg : „ Elle n'est pas brillante, disoit-„ il, mais elle encore moins agréa-„ ble : car je ne sais rien de plus triste „ que de vivre du jour à la journée, „ & d'être toujours en peine du len-„ demain ".

Le duc de Noailles à M. d'Angervilliers 15 avril.

Noailles chargé de l'attaque des lignes d'Etlingen Id. 8 mai.

Après quelques semaines perdues dans l'incertitude, on commence enfin le siége du château de Trarbach, & le maréchal de Berwick se dispose à passer le Rhin. Il se fait joindre par le duc de Noailles au Fort-Louis le premier mai ; il lui donne l'avant-garde ; & après le passage du fleuve, il le charge d'attaquer les fameuses lignes d'Etlingen, où les ennemis étoient postés. Le duc se rend à Rastadt ; s'informe de tout, s'avance & examine les choses par lui-même, accompagné du comte de Saxe, alors maréchal-de-camp, dont il célébroit le mérite, & qu'il sembloit annoncer dès-lors comme

Son estime pour le comte de Saxe.

le défenſeur de la France. L'endroit le plus foible des lignes étant la partie des hauteurs, qui touchent aux montagnes noires, il a grand ſoin de ne donner aucune jalouſie aux ennemis de ce côté-là, & d'attirer ailleurs toute leur attention. Sur ſon rapport, la réſolution eſt bientôt priſe d'attaquer par la montagne : il court l'exécuter avec ſon ardeur naturelle, jointe à toutes les meſures de la prudence.

1734.

Il reconnoît l'endroit par où l'on doit attaquer.

Il avoit onze bataillons, cent carabiniers, des gardes-du-corps & deux régimens de dragons. Il arrive au pied de la montagne deux heures avant la nuit. Tandis qu'il donne ſes ordres, le comte de Saxe va reconnoître lui-même le chemin. Le lendemain 4 mai, on marche ſur deux colonnes, qui gagnent en même-tems le ſommet; on y trouve une petite plaine où l'on ſe met en bataille; on traverſe en bon ordre un bois voiſin des retranchemens. Les ennemis voient déboucher les troupes, attendent les grenadiers, & font leur décharge à bout portant; mais ils devoient bientôt céder au nombre & à la valeur.

Diſpoſitions pour l'attaque.

Les retranchemens faits à la turque

On force

consistoient en de gros arbres, posés en échiquier, entrelacés les uns dans les autres avec les branches, & d'environ cinq toises d'épaisseur. C'est ce qu'on apelloit des *palanques*. Nos grenadiers franchirent ces obstacles, après avoir essuyé une seconde décharge. Les ennemis, n'ayant qu'un bataillon & une centaine de cavaliers en cet endroit, abandonnent leur poste, & le duc de Noailles s'en rend maître, Il ne perdit que 75 hommes, tués ou blessés.

1734. Les retranchement.

Noailles s'arrête à propos.

A une demi-lieue de-là, étoient deux ouvrages également forts & bien gardés. En les attaquant, on pouvoit perdre un avantage certain; on auroit couru risque de voir l'ennemi profiter de l'occasion, pour reprendre les hauteurs; de se trouver même sans communication avec l'armée. Un chef habile ne commet point d'imprudence. Noailles prend un poste sûr; & quoique persuadé que les lignes seroient bientôt abandonnées entiérement, il se dispose à une nouvelle attaque, en cas qu'on veuille défendre ces forts.

Il court conférer.

Il avoit besoin pour cela de canon, & d'un corps plus considérable d'in-

fanterie. Un lieutenant qu'il avoit envoyé rendre compte au général, ne revenoit point. Le tems pressoit. Craignant d'ailleurs qu'on n'attaquât les lignes par la plaine, ce qui eût été sacrifier inutilement le reste des troupes, il prend le parti d'aller lui-même conférer avec Berwick, & laisse au comte de Saxe le soin de garder son poste. Il va par des chemins affreux, longeant les lignes, examinant tout; il arrive presque en même tems que l'officier chargé de son message, il trouve que Berwick a déjà ordonné l'attaque du côté de la plaine; il lui en représente les risques, & combien le succès étoit infaillible de l'autre côté. Aussitôt le général envoie un contre-ordre; peu de tems après il apprend, comme le duc de Noailles l'avoit prédit, que les ennemis ont abandonné les lignes.

1734. avec Berwick.

& lui fait abandonner un mauvais parti.

Un jour plus tard, l'expédition auroit été impossible. Le prince Eugène venoit d'arriver, & attendoit quatorze bataillons & plus de trente-cinq escadrons, qui n'étoient qu'à trois ou quatre lieues. Il dînoit lorsqu'on lui apporta la nouvelle, que les François avoient pénétré par les hauteurs. Il prit

Arrivée du prince Eugène, un jour trop tard.

Ibid.

froidement deux prises de tabac, & dit: *Laissez faire messieurs les François: je n'ai jamais été du sentiment de ces lignes; cela n'est bon que pour des poltrons.*

1734.

Raisons d'entreprendre un siége, pour aguerrir les troupes.

On pensa dès-lors au siége de Philipsbourg, comme à une entreprise essentielle. Noailles ne douta point du succès. Une des raisons de l'entreprendre étoit, selon lui, qu'il falloit nécessairement un siége pour aguerrir nos troupes. „ Une interruption de vingt „ ans de guerre, dit-il, a ôté une certaine habitude des coups de fusil, qu'il „ faut essayer de ratraper: nous avons „ bien de la bonne volonté, mais le „ physique n'y est pas: c'est particu„ lièrement dans les sièges qu'on se „ forme à cette douce pratique". Heureusement le François, pourvu qu'il soit discipliné, est bientôt prêt à courir au feu.

Le duc de Noailles à M. d'Angervilliers 12 mai.

Courses pénibles & utiles.

Berwick exerça l'activité de Noailles, en le chargeant de faire des tournées pour reconnoître le pays. Personne n'y étoit plus propre. Rien n'échappoit à son attention, il faisoit dresser des plans & des cartes, dont l'exactitude surpassoit tout ce que l'on avoit eu en ce genre: il prévoyoit tout ce qui

Id. 20 mai &c.

pouvoit être utile un jour : il trouvoit d'ailleurs un avantage actuel à des courses si pénibles, celui d'apprendre aux jeunes gens *à s'endurcir au travail, en couchant un peu à l'air & sur la paille, & ne faisant plus si bonne chère.* Il alla jusqu'auprès de Philipsbourg examiner une partie de la circonvallation, quoique ce soin regardât le marquis d'Asfeldt. 1734.

Son zèle à solliciter des récompenses pour ceux qui s'étoient distingués aux lignes d'Etlingen, n'est pas moins remarquable par son motif. Il représentoit au ministre la nécessité urgente de ranimer l'émulation dans les officiers, & sur-tout dans les vieux, dont le dégoût & l'engourdissement devenoient extrêmes, „ L'esprit d'économie, disoit-il, est utile sans difficulté; mais il y a des bornes à tout, „ & l'on perd souvent par une épargne mal entendue, ce qui coûte „ ensuite fort cher à réparer. Je croirois manquer à tout principe & trahir ma conscience, si je n'avois „ l'honneur de vous dire si nettement „ ce que tous les gens bien intentionnés voient & sentent comme moi". On eut égard à ces remontrances,

Noailles sollicite des récompenses pour les officiers.

Ibid.

Il n'aime point une économie outrée.

quoi que peu conformes au goût du cardinal.

1734.

Siége de Philipsbourg.

Noailles s'offrit à conduire le siége de Philipsbourg. D'Asfeldt qui étoit à la tête du génie, en fut chargé, & alla investir cette place le 23 mai. Le maréchal de Berwick voulut qu'une grande partie de l'armée se tînt dans des lignes. On en murmura, on craignit un événement funeste. Le duc de Noailles pensoit là-dessus comme les autres, observant que les lignes étoient mauvaises; que la cavalerie n'y pouvoit servir à rien; que si elles étoient forcées par un seul endroit, il seroit impossible d'y porter aucun secours; enfin qu'il n'y avoit que deux ponts pour se retirer en cas de malheur. Quoique d'un avis contraire à celui du maréchal, il donna l'exemple de la plus parfaite subordination. Son poste étoit à Spire. Il venoit de là monter la tranchée : il se comporta toujours en homme qui s'oublie lui-même, quand il se doit au bien de l'état.

Sagesse de Noailles en désapprouvant les opérations de Berwick.

Mort de ce général.

Les ennemis s'approchoient des lignes. On crut qu'ils vouloient les attaquer, on desiroit généralement de marcher à eux. Berwick persista dans son sentiment. Il fut tué le 12 juin

d'un coup de canon, en visitant les travaux de la tranchée, & sa mort pouvoit avoir des suites fatales. 1734.

Noailles & d'Asfeldt maréchaux de France.

Cette nouvelle inquiéta d'autant plus la cour, que le succès du siége devenoit plus incertain. On fit maréchaux de France d'Asfeldt & Noailles; mais on craignit qu'ils ne s'accordassent point entre eux, le second devant être subordonné à l'autre comme à son ancien, & pouvant avoir beaucoup de répugnance à lui obéir. » Votre » nouvelle dignité, lui écrivit le mi- » nistre de la guerre, vous met en état » de faire plus d'usage & de vos talens, » & du don que vous avez de persua- » der. Nous sommes dans un moment » critique. Servez-vous du courage que » vous avez dans l'esprit, pour faire » prendre les bons partis. Donnez-moi » souvent, je vous conjure, de vos » nouvelles en particulier; avertissez- » moi des choses que vous croirez de- » voir être faites, & qui doivent partir » d'ici, & croyez que je me mettrai en » quatre pour vous servir «.

Confiance du ministre de la guerre pour le premier. M. d'Angervilliers au maréchal de Noailles. 14 janv.

Noailles ménage extrêmement son collégue.

Il étoit inutile de recommander au maréchal de Noailles ce que l'amour du devoir lui inspiroit. Toutes ses démarches tendirent à l'union avec son

1734. collègue, si nécessaire pour le succès d'une entreprise, que le tems perdu & de mauvaises manœuvres rendoient extrêmement difficile. Le trouvant entêté de ses opinions, opiniâtre à laisser les lignes telles qu'elles étoient, à y attendre le prince Eugène; après de vains efforts pour le faire changer d'avis, il approuva en public ses sentimens; & il travailla de son côté avec une ardeur infatigable à prévenir les malheurs dont on sembloit menacé.

Le ministre l'exhorte à parler plus librement.

Sa déférence parut au ministre poussée trop loin: car on savoit que l'attaque de Philipsbourg avoit été mal dirigée; qu'en s'écartant de la méthode suivie par Vauban en 1688, on avançoit peu & l'on perdoit plus de monde; qu'il avoit fallu réparer beaucoup de fautes. D'Angervilliers le pressoit donc d'insister sur les objets importans. Il vouloit du moins savoir par lui ce que les opérations avoient de répréhensible. Il lui marquoit: » Un homme » tel que vous, qui participe au commandement de l'armée, doit instruire le roi, afin que S. M. puisse, » par ses ordres, faire changer ce qui » est contre son service « La situation de Noailles n'en étoit que plus embarrassante.

M. d'Angervilliers au maréchal de Noailles. 28 juin.

On imagineroit à peine les travaux qu'il essuya pour la défense des lignes. Le prince Eugène étoit en présence, & donnoit une continuelle inquiétude. Pendant vingt jours, Noailles fut en mouvement. Il campoit entre les deux premiers bataillons du régiment de Navarre ; il passoit les nuits au bivouac; le Rhin étant débordé, il alloit chaque our d'un quartier à l'autre dans un petit bateau, s'exposant à toutes sortes de périls, & animant les troupes par son exemple. Aussi se réjouissoit-il de leur courage. » Vous pouvez assurer le » roi, écrivoit-il au ministre, qu'il y a » encore des François & même des » Gaulois : c'est tout dire. Je suis venu » voir un moment M. le maréchal » d'Asfeldt & conférer avec lui : je » m'en retourne dans le moment à ma » chere droite, où nous faisons mille » petites agaceries à ces messieurs, qui » ne me paroissent pas à beaucoup près » si coquets que nous ; la distance en- » tre nous n'est pas de deux cents toi- » ses.... Je suis ici sans équipage & » sans en pouvoir faire venir. J'ai une » tente & un lit d'emprunt, & je me » fais donner à dîner par nos jeunes » colonels, que je tiens en belle hu-

1734.

Travaux étonnans du maréchal.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 13 juillet.

» meur ». Cette gaîté militaire étoit un présage du succès.

1734.

Prise de Philipsbourg.

Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri. 25 juillet.

Philipsbourg se rendit le 18 juillet, en présence de l'armée impériale, commandée par le prince Eugène, presque égale à la nôtre : le roi de Prusse s'y trouvoit, avec une foule de princes souverains de l'empire. Cette armée attendit tranquillement que la garnison fût sortie de la place, & décampa sans avoir osé rien entreprendre. Il n'étoit pas douteux que le maréchal de Noailles n'eût singulièrement contribué à la gloire de cette expédition. Les ministres l'en félicitèrent. D'Angervilliers lui marqua : *Vous avez su inspirer aux troupes une confiance, qui vaut mieux que tous les retranchemens.* Mais ces éloges lui laissoient un juste sujet de chagrin.

D'Asfeldt repasse le Rhin, sans consulter Noailles.

Celui-ci craint pour l'honneur de nos armes.

Le maréchal d'Asfeldt, en observant toutes les bienséances à son égard, donnoit sa confiance à d'autres, & prit sans le consulter une résolution qui ne lui parut ni sage ni glorieuse : il repassa le Rhin pour aller manger les environs de Worms & de Mayence. » Je ne » sais, disoit Noailles, si cette démar- » che n'influera pas un peu sur la ré- » putation de nos armes ; & si on ne la

» regardera pas, dans l'empire, comme » une marque de timidité de notre » part : ce qui feroit très-fâcheux ; car » si l'opinion en général fait tout parmi » les hommes, elle étend encore bien » plus ses droits en particulier sur le » métier de la guerre «. En parlant avec franchise, comme il y étoit obligé, il ménageoit infiniment la délicatesse de son collègue ; il ne craignoit rien tant qu'une ombre de désunion. 1734.

D'Asfeldt le laisse à la tête d'un corps d'armée, pour veiller aux mouvemens de l'ennemi, pour l'empêcher de passer le Rhin, & pour travailler aux réparations de Philipsbourg. Ce fut une continuation de soins & de fatigues, dont tout autre eût été bientôt accablé. Depuis long tems, il n'avoit le tems de réfléchir qu'à cheval, quand il ne parloit point. C'est alors qu'il méditoit : il écrivoit dans les intervalles de repos, & écrivoit comme s'il n'avoit eu autre chose à faire. Les ministres lui en témoignent leur étonnement dans plusieurs lettres. Il faudroit lire les siennes, pour juger de cette espèce de prodige.

Ses travaux augmentent.

A Mr. d'Angervilliers. 27 juillet.

Comme d'Angervilliers, plein de

Prévoyan-

confiance en ses lumières, lui deman-
1734. doit instamment ses observations sur le
Ce qui le caractérise. passé & ses vues pour l'avenir : Noailles consentit à s'expliquer ; mais en remarquant combien il est difficile &
Au même 8 août. dangereux de faire des projets de guerre, qu'on n'est pas chargé d'exécuter soi-même ; & dont le succès dépend des moyens, des arrangemens, de la prévoyance par laquelle on prévient les inconvéniens inséparables de toute entreprise. Cette prévoyance, aussi rare qu'essentielle aux généraux, formoit principalement son caractère. Elle l'exposa quelquefois à des reproches. Il voyoit trop de choses possibles, & vouloit en trop combiner, pour ne pas être sujet à une sorte d'indécision. On le taxa de lenteur & même de timidité, parce qu'il vouloit enchaîner la fortune, s'il le pouvoit, par toutes les mesures de la prudence. Mais dans combien d'occasions, ne sut-il pas se déterminer sur le champ au meilleur parti, & le suivre avec vigueur !

Ses réflexions sur la campagne. Quoi qu'il en soit, il prouve, en répondant au ministre, que la perte du tems, au commencement de la campagne, a fait beaucoup de tort ; que
Ibid. l'on auroit pu se rendre maître de Phi-

lipsbourg au printems, sans avoir à craindre aucun des obstacles qu'il a fallu surmonter. Il voudroit qu'on n'eût repassé le Rhin qu'à la dernière extrêmité, & il montre les inconvéniens de cette retraite trop prompte. 1734.

Dans l'état actuel des choses, le prince Eugène descendant le fleuve avec toutes ses forces, il juge qu'on ne doit plus former que des plans conditionnels; qu'il faut sur-tout prendre de bonnes mesures, pour en assurer l'exécution; qu'il faut finir cette campagne du mieux qu'on pourra, sans projets d'entreprise considérable; qu'il convient de laisser entendre que l'armée sera séparée de bonne heure, parce que les troupes ont beaucoup souffert, & d'engager par là les ennemis à en faire autant: ce qui fourniroit peut-être quelque occasion avantageuse. Enfin il est d'avis d'arranger les quartiers d'hiver rélativement au plan de la campagne prochaine: un point essentiel est de placer les troupes de manière, que non-seulement on leur évite les mouvemens inutiles qui les ruinent; mais qu'on ne découvre pas ses desseins aux ennemis, par les marches qu'elles sont obligées de faire. Comment il convient de la terminer.

1734.

Faute du maréchal d'Asfeldt.

Soit jalousie, soit prévention, d'Asfeldt ne consultoit point Noailles sur les choses les plus importantes, quoique les ordres de la cour, ainsi que le bien du service, l'y obligeassent; & il fit une faute que rien ne pouvoit excuser. Son passage du Rhin, immédiatement après la prise de Philipsbourg, avoit du moins un prétexte assez plausible, le besoin de subsistances & la proximité de l'ennemi, qui empêchoit d'aller en avant. Mais tout-à-coup, il prend le parti d'abandonner le pays de Worms & de Mayence, où l'on pouvoit vivre au moins deux mois, & de retourner vers Philipsbourg, parce que les impériaux faisoient un pont sur le Rhin. C'étoit montrer la crainte d'une action; & cependant plusieurs lettres de la cour ordonnoient de ne pas l'éviter. Noailles auroit trahi son devoir, s'il n'avoit pas écrit son sentiment sur cette manœuvre. Il s'expliqua malgré lui, en avertissant qu'il n'y avoit point de remède, & qu'il falloit seulement prendre de meilleures mesures pour l'année prochaine.

Le maréchal de Noailles à d'Angerv. 13 & 14 août.

Noailles obligé de s'expliquer.

Il conseille de ne pas échauffer la tête du général.

„ Gardez-vous bien sur-tout, dit il „ au ministre, de rien mander à votre „ général qui puisse le piquer & lui

» échauffer la tête. Souvenez-vous de » l'affaire de Ramilli : une lettre de M. de Chamillart à M. le maréchal de » Villeroi en fut cause. Il ne faut pas » se commettre à pareille avanture ; & » on doit avoir pour principe, que c'est » à celui qui commande à desirer une » action, & que la cour ne doit pas l'y » exciter hors dans des cas uniques «.

1734.

Force de l'opinion sur les François.

Il observe que les François sont capables de tout dans la plus petite prospérité, mais sans ressource dans la moindre adversité ; qu'on ne les gouverne que par l'opinion ; que leur imagination a besoin d'être remuée, & que tout la glace en ce moment. Ne point se commettre à une bataille, sans paroître l'éviter ; vivre au dépens de l'ennemi le plus qu'il sera possible ; conserver le Spireback, comme un poste essentiel pour la conservation de Philipsbourg & de Landau : c'est ce qu'il conseille de recommander au général.

Noailles avoit raison.

Le ministre sentoit la justesse de ces vues. *Ce qui vient de se passer*, lui écrivit-il, *est déplorable & très-contraire aux intentions du roi. Dès que l'on s'est aperçu du dessein, on a envoyé courriers sur courriers pour l'arrêter : ils sont*

M. d'Angervilliers

1734. *arrivés trop tard... J'insiste sur les choses que vous me marquez.* Il étoit douloureux pour le maréchal de Noailles, de ne point approuver la conduite d'un collègue défiant, ulcéré peut-être par les avis qu'il recevoit de la cour, & les attribuant sans doute à ceux que la cour recevoit de Noailles lui-même. Mais celui-ci toujours prêt à rendre compte de ses sentimens & de sa conduite, avoit la consolation de remplir le devoir d'un bon citoyen, en s'exposant à des tracasseries dont il ne laissoit pas de craindre le désagrément. » J'ai fait au roi, disoit-il, plus » d'un sacrifice pendant le cours de » cette campagne ; j'irai jusqu'au bout; » après quoi je prendrai mon parti en » homme sage. Je vous parle sans » humeur ; mais ceci est insoutenable «.

au maréchal de Noailles. 19 août.

Mais sa situation n'en étoit que plus fâcheuse.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers. 25 août.

D'Asfeldt gouverné par un autre.

En effet, il s'apercevoit tous les jours que, sous les dehors de la politesse & des égards, d'Asfeldt n'étoit pas pour lui ce qu'exigeoit le bien des affaires. On le consultoit sur les détails, en lui laissant ignorer les projets. On donnoit toute la préférence à un homme qu'on vouloit élever, qui avoit sans doute plus de souplesse, & dont

le parti ſe fortifioit tous les jours. La prévention pour l'un expoſoit l'autre à des dégouts, à des injuſtices. Noailles ſut qu'on lui reprochoit d'avoir commis deux fautes au ſecond paſſage du Rhin. Il prouva que ces pretendues fautes étoient ce que les circonſtances permettoient de mieux. Enfin il s'expliqua comme un cœur noble & ſenſible a droit de le faire, lorſque des obſtacles inſurmontables traverſent les vues de ſon zèle. Voici ſa lettre au miniſtre : 1734.

Noailles demande à ne plus ſervir avec lui.

„ Les principes qui ſont gravés „ dans mon cœur & nés avec moi, „ m'ont décidé à me livrer à ce qui „ pouvoit être utile au ſervice du roi, „ au bien de la patrie & à l'honneur „ de la nation. J'ai oublié toute con„ ſidération particulière & perſon„ nelle. Mais il y a un terme au-delà „ duquel on ne doit pas paſſer: il me „ ſeroit impoſſible de le taire. Je vous „ ſupplie de vous le tenir pour dit : „ ſi mes ſervices ſont agréables au roi, „ je ſuis prêt à lui tout ſacrifier : hiver, „ été, je ne refuſerai rien ; mais je ne „ puis plus ſervir ſous M. le maréchal „ d'Asfeldt, paſſé cette campagne, „ & je ne crois pas qu'on voulût

Le maréchal de Noailles à M. d'Anvilliers. 9 ſeptem.

1718. „ l'exiger de moi. Je finirai de bonne
„ grace, comme je l'ai commencé.
Il ne brigue point le commandement. „ Si on ne me juge pas digne de la
„ confiance, qu'on doit avoir dans
„ celui que l'on charge d'un aussi pé-
„ nible fardeau, je m'en consolerai,
„ & je vivrai philosophiquement sans
„ peine & sans regrets. Le métier est
„ dur & désagréable pour le présent,
„ & ne ressemble en rien à ce qu'il
„ étoit autrefois : j'en vois & j'en sens
„ la différence. Ainsi, monsieur, bien
„ loin d'aspirer à la première place,
„ je crois que tout homme sensé ne la
„ doit envisager qu'en tremblant. C'est
„ ainsi que je pense, & l'on ne me
„ verra briguer ni faire d'intrigues
„ pour l'obtenir ".

On le lui destine. 26 septembre. D'Angervilliers lui répond : „ Je
„ crois qu'on vous prendra au mot,
„ lorsque vous offrez vos services au
„ roi l'été & l'hiver, & qu'on vous
„ priera de rester cet hiver en Alsace ;
„ ce qui vraisemblablement vous con-
„ duira au suprême commandement
„ des armées pour la campagne pro-
„ chaine ". C'étoient de nouvelles fa-
tigues à soutenir pendant l'hiver, tan-
dis que le besoin de repos, les affaires
domestiques & les affections de fa-

mille l'invitoient fortement au retour. 1734.
Il accepta, pourvu néanmoins que l'on ne dégradât point le commandement, & qu'on n'humiliât point sa personne par des limitations sans exemple, comme des avis particuliers le lui faisoient craindre. Le cardinal de Fleuri, à qui il témoigna ses inquiétudes sur ce point, lui marqua d'une manière satisfaisante, qu'il devoit commander toutes les troupes sur le Rhin, & jouir des mêmes prérogatives qu'avoit le maréchal d'Asfeldt.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 6 octob.

La campagne finit avec peu de gloire, avec beaucoup de difficultés pour les subsistances. Un simple partisan, à la tête d'un corps de houssards, brava souvent l'armée & enleva quantité de chevaux. Noailles proposa quelques coups de main qui ne furent point agréés. Ne pouvant mieux faire, il travailla à s'instruire de plus en plus : il visitoit le pays, il l'étudioit, persuadé que cette connoissance étoit indispensable pour les projets, & qu'on ne devoit point épargner ses peines pour l'acquérir. Les troupes furent séparées vers la fin d'octobre.

Fin de la campagne peu glorieuse.

Noailles s'instruit toujours.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 22 sept.

Belle-Isle avoit toujours eu pendant la campagne un corps d'armée sous

Projet d'occuper

ses ordres. Il paroît certain que ses idées militaires décidoient le cardinal de Fleuri ; comme le maréchal d'Asfeldt. C'est de lui que vint un nouveau projet dont la cour ordonna l'exécution, le projet d'occuper Worms. Noailles en voyoit les avantages ; mais il auroit voulu qu'on les balançât avec les inconvéniens, & qu'avant tout on s'assurât si Worms étoit en état de défense, comment on s'y maintiendroit, de quoi on y subsisteroit ; points importans que l'auteur du projet avoit mal examinés.

1734. Worms, que Belle-Isle fait adopter.

Ibid.

Noailles chargé de l'exécution.

Ibid.

Après avoir conféré avec d'Asfeldt & Belle-Isle, il ne perdit pas un moment pour hâter les préparatifs, & pour obéir aux ordres du roi. Il pouvoit craindre quelques difficultés de la part du maréchal du-Bourg, son ancien, gouverneur d'Alsace, digne de tous les égards qui sont dus aux longs services. Mais il obtint aisément sa confiance. Un trait remarquable de modestie fera juger s'il en étoit digne. L'état des officiers-généraux portoit qu'ils serviroient sous l'autorité de Noailles, & non sous celle de du-Bourg. Ce devoit être pour celui-ci un désagrément. Noailles demanda que

Il demande que le maréchal du-Bourg partage avec lui le commandement des troupes.

les officiers-généraux fussent également aux ordres de l'un & de l'autre, assurant que rien n'en souffriroit ; & que le plus grand inconvénient seroit pour lui de n'être pas bien avec le gouverneur d'Alsace. » Vous trouverez » peu de sollicitations de pareille na- » ture, dit-il au ministre : mais je me » flatte que par rapport à la nouveauté, » on ne me refusera pas ce que je de- » mande «. Cette attention, d'autant plus généreuse qu'elle étoit secrette, fut applaudie à la cour, & la demande accordée.

1734.

Worms occupé par les ennemis.

Les subsistances manquoient à la cavalerie. Le général ne demandoit de l'avoine que pour quinze jours, & son activité singulière ne pouvoit suppléer au défaut de précautions. Cependant les ennemis occupèrent Worms, au nombre de dix à douze mille hommes. Le roi & les ministres en furent extrêmement inquiets ; on pressoit Noailles d'agir, on lui demandoit pourquoi il ne l'avoit pas fait encore. Il laissoit dire, & travailloit sans relâche à faire ce qu'exigeoit la prudence ; répondant du succès quand il auroit pourvu à tout, & expliquant toujours les raisons de sa conduite,

Inquiétude de la cour.

fondées sur les grands principes de la guerre. C'est en Alsace qu'il faisoit les préparatifs ; & il n'étoit chargé du commandement, par le départ d'Asfeldt, que depuis le 24 octobre.

1734.

Les ennemis décampent.

Il arriva le 9 novembre à Spire, & le 13 à Worms. Les ennemis s'en étoient déjà retirés ; dans la persuasion qu'il alloit passer le Rhin pour attaquer leurs ouvrages du côté de Heidelberg. Ce bruit avoit été répandu à dessein, & ne fut pas inutile, quoique Noailles eût desiré de les joindre.

Lettre agréable du cardinal.

» Ils nous ont donné un petit souf-» flet, lui écrivit le cardinal de Fleuri, » & dans la régle des procédés nous » devrions nous en venger ; mais la » difficulté des subsistances est un em-» barras impossible à surmonter ; il » faut nous en tenir au *Quos ego* de » Virgile, & leur garder la rancune » à Worms que les quatre murailles ; » vous ne laisserez pas d'être embar-» rassé comment y pouvoit laisser des » troupes. Il faut s'en remettre entière-» ment à ce que vous jugerez vous-» même qu'on pourroit faire & à ce » qui seroit possible ».

Noailles ne trouve

Le maréchal avoit eu beaucoup de répugnance pour cette expédition, & ne

ne l'avoit pas dissimulé ; non qu'il doutât du succès : il étoit sûr de chasser les impériaux s'ils osoient l'attendre ; mais il doutoient que les troupes pussent subsister l'hiver dans ces quartiers, comme le comte de Belle-Isle l'avoit assuré ; & si elles ne le pouvoient pas, quel nouveau sujet d'inquiétudes ? Après avoir obéi aux ordres de la cour, il n'éprouva que trop ce qu'il avoit soupçonné. En traitant la matière à fond avec Belle-Isle, il découvrit l'erreur de ses calculs ; & ne put que désaprouver les expédiens qu'il proposoit, pour remplir un vuide considérable. C'est le sujet d'une longue dépêche au ministre, d'autant plus intéressante qu'elle est pleine de ces sentimens de justice & d'humanité, si peu connus au milieu des armes.

1734. pas les subsistances que Belle-Isle promettoit.

D'abord la quantité de fourages qu'on pouvoit tirer du pays & des environs, étoit fort au dessous du nécessaire. L'électeur Palatin, prince neutre & qu'il importoit de ménager, offroit d'en fournir une partie, mais pourvu qu'il fût assuré du payement ; sans quoi il ne vouloit point donner d'ordre à ses sujets, sur-tout ayant déjà plusieurs raisons de se plaindre. Noail-

Il ne veut s'engager à rien sans être sûr de tenir parole.

les demande là-dessus les ordres du roi, *d'une manière si précise qu'il ne reste aucun doute sur l'exécution* : « Vous ne pouvez blâmer ma délicatesse, dit-il ; nos plus grands ministres ont eu de tout tems des gens de toute espèce, pour servir suivant l'occasion : il en est de moins scrupuleux les uns que les autres ; mais il est bon d'en conserver quelques-uns sur la parole desquels les ennemis mêmes puissent compter. Je vous demande, monsieur, de me mettre du nombre de ces derniers ».

1734. Le maréchal de Noailles à M. d'Angers. 21 novembre.

Sommes à lever pour les troupes.

Un article infiniment plus épineux étoit celui du *bien vivre*, & des gratifications pour les troupes, objet de deux millions deux cent mille livres, en comptant au plus juste. Sur quels principes, sur quels prétextes pouvoit-on lever de telles sommes, & quel pays pouvoit supporter l'imposition ? Noailles ayant discuté ces trois points avec Belle-Isle, jugea que le droit même de la guerre ne donnoit aucune espéranee légitime de satisfaire aux besoins. Outre le peu d'étendue & de ressources du pays, les contributions auxquelles il étoit soumis, lui paroissoient un titre pour l'épar-

gner. Voici son raisonnement :

1734.

Il soutient que le droit de la guerre n'autorise pas de telles impositions.

Ibid.

» C'est une maxime & une régle incontestable, que ceux qui payent » contribution, sont censés dès-lors » être sous la protection du prince qui » les y admet, & doivent être traités » comme ses propres sujets. On est si » convaincu de ce principe, que l'on » convient que celui qui a fait le traité » de contribution, ne peut faire ce » qu'on appelle imposition militaire. » Il est arrivé plus d'une fois que, » lorsque les troupes se sont trouvées » répandues dans le pays ennemi, on » leur a procuré des douceurs sous le » prétexte d'ustensiles, de *bien-vivre* » & même de fourage : on a fait quelquefois à cette occasion des réglemens ; mais c'étoit pour établir » l'égalité dans la répartition, empêcher les demandes arbitraires, & » arrêter l'avidité & l'âpreté de ceux » qui pouvoient exiger au-delà des » bornes légitimes ; & on avoit autant » en vue la justice que l'on doit aux » peuples, que l'envie de faire du bien » aux troupes. J'ajouterai que l'objet » de ce que l'on tiroit par ces voies » étoit toujours médiocre, fort au-dessous de celui de la contribution, &

» en proportion de ce que le pays pou-
1734. » voit porter. Mais on ne propose pas
» moins aujourd'hui que de doubler
» & tripler, s'il le faut, le produit de
» la contribution «.

Il demande qu'on charge de cette affaire quelqu'un de moins délicat.

» Vous croyez-bien, monsieur, » après ce que je viens de vous expo- » ser, que je ne me chargerai pas » d'une affaire de cette nature. Je sup- » plie très-humblement le roi de rece- » voir avec bonté mes excuses, & de » trouver bon que mon nom n'y pa- » roisse jamais : vous ne manquerez » pas de gens qui s'en chargeront, & » qui sauront en tirer parti «.

Nécessité de parler aux ministres pour les éclairer.

Par une lettre particulière, il demande un congé pour la fin de décembre. » Je reviendrai quand on » voudra, dit-il; mais il est important » pour l'état, pour vous & pour moi, » que je puisse être quelque-tems sur » les lieux : on ne peut faire que de » très-méchante besogne, si l'on n'a » pas celui de voir, de parler & de » prendre des mesures justes. Aussur- » plus, je ne le desire que pour le bien, » & si la cabale prévaut, je m'en con- » solerai & saurai fort bien vivre phi- » losophiquement. La vie que je mène » n'a pas assez de charmes, pour me

» séduire & me faire tourner la tête «.

Ces représentations étoient vives : la sagesse du maréchal ne permet guère de douter qu'elles ne fussent également justes. D'Angervilliers lui répondit cependant, que c'étoit une chose ordinaire de mettre des quartiers d'hiver dans un pays qui paye contribution ; que les habitans doivent aux troupes le fourage & l'ustensile, dont ils sont bien dédommagés par l'argent qu'elles répandent ; que cet usage se pratiquoit dans les états même du roi ; qu'au reste l'imposition se feroit au nom de tel commissaire qui seroit agréable au maréchal, sans que son propre nom parût. En cas que les ressources ne suffissent pas (comme le ministre le sentoit bien,) on devoit diminuer le traitement des troupes ; on proposoit aussi d'en diminuer le nombre.

1734. Le ministère n'adopte pas ses principes.

Il lui marquoit en confidence, qu'on avoit trouvé dans sa lettre de l'humeur contre Belle-Isle, contre le gouvernement même, en ce qu'elle blâmoit l'imposition du *bien-vivre*. Il l'invitoit à revenir le plus tôt qu'il seroit possible. Cet avis, dicté par l'amitié, prouve assez l'influence des ennemis du maréchal, & combien il avoit

On le taxe d'avoir mis de l'humeur dans ses lettres.

1734. besoin de tout son mérite pour triompher de leurs intrigues. Dire la vérité aussi fortement qu'il avoit cru devoir le faire, étoit s'exposer à de terribles inimitiés.

Le cardinal approuve qu'on ne ménage point paux.

Cependant son commerce avec le cardinal étoit toujours sur le ton de la franchise & de la gaieté. Il lui disoit dans une lettre : „ Je me propose d'aller faire une tournée demain, pour „ tâcher de ramasser du fourage. Si „ nous trouvions par hasard des *épiscopaux* sur notre chemin (sujets des „ évêques d'Allemagne,) je demande „ à votre éminence la permission d'en „ user familièrement avec eux : je me „ flatte qu'elle me le pardonnera ". Le cardinal répondit : » A l'égard des » épiscopaux, les militaires en ont » toujours usé familièrement avec eux, » & je ne demanderois pas au roi de » vous faire mettre à la Bastille, si » vous en usiez de même ". Ce que Fleuri craignoit le plus, c'étoit la dépense. Il déclaroit que le roi ne pouvoit prendre sur lui deux millions pour les troupes; & laissant au ministre de la guerre le soin de s'expliquer, il faisoit entendre par son silence même com-

Lettre du 28 novembre.

bien il ſouhaitoit que tout ſe prît ſur les ennemis.

1734.

On reproche à Noailles de trop fatiguer les troupes.

Perſonne n'étoit plus attentif que le maréchal de Noailles à ménager les troupes. On lui reprocha néanmoins de les fatiguer : comme s'il avoit pu prendre des quartiers, ou chercher des fourages en pays ennemi, ſans avoir des troupes à ſa ſuite. Il donnoit l'exemple ; il ſe montroit infatigable ; il ſe faiſoit accompagner dans ſes courſes par ſes deux fils. Mais depuis longtems l'officier & le ſoldat avoient perdu l'habitude de la guerre ; la diſcipline s'étoit énervée, & une campagne pénible avoit multiplié les maladies. De-là les plaintes contre le général, ſur des choſes même qui le rendoient digne de louange.

Il donnoit l'exemple, mais on n'aimoit pas à le ſuivre.

Ses ſoins avant de quitter l'armée.

Son zèle pour le ſervice n'en fut pas moins laborieux ni moins ſincère. Il alla conclure avec l'électeur Palatin le traité pour les fourages ; il diſſipa ſes inquiétudes ſur les dédommagemens que la France lui devoit, & qu'on différoit de payer ; il chercha tous les moyens imaginables de ſatisfaire les troupes ; il ſe procura de nouvelles connoiſſances, ſans leſquelles des projets de guerre pouvoient être

1734. dangereusement hasardés ; & il ne partit pour la cour à la fin de décembre, que lorsque sa présence fut inutile dans toute l'étendue de son commandement.

Ce qui excitoit les cabales contre lui.

Il avoit éprouvé des choses mortifiantes pour l'amour-propre : on voit qu'il y fut très-sensible ; mais inviolablement attaché à ses devoirs, il concourût avec zèle à l'exécution de projets qu'il croyoit mal combinés ; il obéit toujours sans témoigner ni mécontentement ni répugnance ; le ministre lui demandant la vérité, il la dit avec autant de modération que de franchise. Alors la haine, la jalousie, le ressentiment exhalèrent leur venin. » J'ai affaire à gens, marquoit il à M. » Chauvelin, garde des sceaux, l'hom» me de confiance du cardinal, *j'ai* » *affaire à gens qui connoissent & pra*» *tiquent les voies souterraines que* » *j'iguore parfaitement* «.

Lettre du 10. sept.

Chauvelin veut lui persuader qu'on n'écoute pas ses ennemis.

A en juger par la réponse de Chauvelin, il ne s'agissoit que de propos dont on ne faisoit aucun cas, & dont les auteurs évitoient de se découvrir. Peut-être une certaine inquiétude d'imagination grossissoit-elle les objets aux yeux du maréchal ; mais il avoit

trop de supériorité, pour n'être pas en butte aux traits de quelque cabale, & les maneges de cour les plus secrets sont ordinairement les plus perfides. Chauvelin lui-même le desservit plus d'une fois. 1734.

Nécessité de rétablir la discipline.

Dans sa correspondance avec ce ministre, je trouve des remarques importantes sur le relâchement de la discipline & le manque de subordination.

Le maréchal de Noailles à M. Chauv. 30 mai.

„ Il est certain, dit-il, que cela est „ poussé à un excès qui doit tout faire „ craindre. Il y a sans doute des remè- „ des ; mais comme le mal vient de „ loin, qu'il est enraciné, & qu'il „ procède de plus d'une cause, on „ doit s'attendre à être du tems à le „ réparer, & à rétablir l'esprit que „ nous avons vu dans nos troupes, & „ qu'il faut avouer avec douleur qui „ se trouve presque anéanti..... Si on „ ne parvient par tout d'un coup à „ revoir les choses sur le pied où „ elles étoient, du moins on s'aper- „ cevra bientôt de ce qui ne sera „ qu'ébauché. Mais il faut pour cela „ se faire un plan, le suivre, & que „ rien ne soit capable de le déranger. „ C'est là le premier principe de la „ discipline militaire ; & c'est ce qu'il

Il faut pour cela un plan fixe ;

„ eſt bien difficile d'établir en France.

1734. “ (Sans doute parce qu'on y eſt ſujet plus qu'ailleurs à changer toujours de plan.) „ Il faut de plus ſe défaire de „ bien des préjugés, qui ne ſont fon„ dés que ſur de prétendus uſages, „ que l'on pourroit conſidérer comme „ de véritables abus.... On ne doit „ pas ſe flatter : il faut une refonte gé„ nérale pour parvenir à mettre les „ choſes ſur le pied qu'elles doivent „ être “. C'étoit la matière d'un travail des plus ſérieux, comme il l'obſerve, auquel il offre de ſe livrer ſi on le deſire. On ne le deſira pas ſans doute, puiſque je ne trouve aucun veſtige de ce travail.

& ſe mettre au-deſſus des préjugés.

Subordination dont le maréchal avoit donné l'exemple.

La cenſure des vices n'a de poids que dans la bouche de ceux qui donnent l'exemple des vertus. C'eſt ce qu'avoit fait le maréchal de Noailles, en pliant d'abord ſa volonté ſous celle d'un collègue, fait pour diriger des ſiéges, non pour commander une armée. Chauvelin lui écrivoit peu de tems après la mort de Berwick : „ „ Rien n'a été regardé comme plus „ utile au ſervice, que la manière „ dont vous en avez uſé envers M. le „ maréchal d'Asfeldt. L'exemple en

M. Chauv. au maréchal de Noailles. 22 juin.

„ eſt merveilleux, & c'eſt le moyen
„ de remettre cette ſubordination que 1734.
„ vous deſirez avec tant de raiſon.
„ Nous la verrons renaître, & nous
„ la devrons à vos ſoins & à votre
„ zèle pour le ſervice". Mais lorſque, dans le partage de l'autorité, il n'y a point de confiance mutuelle, ſi l'honnêteté des chefs maintient une ſorte d'harmonie, (ce qui eſt infiniment rare) elle ne peut écarter tous les effets de l'oppoſition de ſentimens.

On le deſtine à commander en Italie.

Arrivé à la cour le 3 janvier 1735, le maréchal de Noailles apprend avec ſurpriſe qu'on le deſtine à commander en Italie. Il ne s'étoit occupé que de ſes projets pour la guerre d'Allemagne: il s'y étoit préparé par une connoiſſance particulière des lieux, par des correſpondances très-utiles; & il eſpéroit y recueillir avec honneur les fruits de ſes travaux. On jugea qu'il ſerviroit plus utilement encore ſous les ordres du roi de Sardaigne, à qui les traités donnoient le pouvoir de généraliſſime. Comme il avoit une patente de capitaine-général d'Eſpagne depuis 1711; on ne douta point qu'il ne dût commander le comte de Montemar (créé duc peu après) moins ancien

que lui, célèbre par la campagne précédente.

1734.

Difficulté de cette commission.

Les ménagemens à garder, d'une part avec un roi généralissime, de l'autre, avec ce général espagnol, rendoient sa position très-épineuse. Il falloit joindre la prudence à la fermeté, l'esprit de conciliation aux entreprises militaires; il falloit réunir des talens presque opposés entre eux, pour répondre parfaitement aux vues de la cour. Le maréchal de Noailles étoit l'homme le plus propre à y réussir.

Pouvoir de nommer aux emplois des regimens.

On lui donna une marque singulière de confiance, en lui accordant le pouvoir de nommer par provision aux emplois subalternes des troupes : le régiment du roi & ceux des princes du sang étoient seuls exceptés. Il partit à la fin de février, après avoir tout concerté avec les ministres, autant que la briéveté du tems le permettoit.

LIVRE TROISIEME.

LA guerre d'Italie avoit commencé de la manière la plus brillante. D'un côté, la conquête du Milanès, de l'autre celle du royaume de Naples, étoient les fruits d'une campagne. Le maréchal de Villars, âgé de plus de quatre-vingts ans, commandoit d'abord l'armée françoise. Il mourut le 17 juin 1734, étant sur le point de passer les Alpes pour revenir dans le royaume. Le maréchal de Coigni qui lui succéda, secondé par le maréchal de Broglio, soutint la réputation de nos armes, en battant les impériaux à Parme & à Guastalla, sans autre avantage néanmoins que de rester maître du champ de bataille. Le duc de Montémar, avec l'armée espagnole, eut des succès plus solides. Vainqueur à Bitonto, il assura la possession de Naples à l'infant don Carlos, fils de Philippe V & d'Elizabeth Farnèse, déjà établi à Parme. Les Napolitains desiroient une révolution; les Allemands surpris étoient trop foibles

1734. Avantages remportés en Italie dès le commencement de la guerre.

Villars.

Coigni & Broglio.

Montémar.

pour l'empêcher : ainsi, quoique cette

1734. conquête eût beaucoup d'éclat, elle n'avoit pas été fort difficile.

Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne ; mécontent de nos généraux.

Charles-Emmanuel nouveau roi de Sardaigne, aussi brave, aussi politique, & beaucoup plus vertueux que son père Victor-Amédée, dont l'abdication, suivie d'un stérile repentir, lui avoit procuré la couronne avant le tems, contribuoit aux disgraces de l'empereur par son union sincère avec la France & l'Espagne. Mais la sagesse & l'intérêt ne lui permettoient pas d'entrer dans toutes le vues des généraux. Villars l'avoit mécontenté, soit par son caractère, soit par l'indiscipline de ses troupes, au point de faire craindre un éclat *. Coigni & Broglio lui avoient déplu. La nomination de Noailles lui fit d'abord quelque peine, parce qu'on lui peignoir ce général de fausses couleurs, comme un esprit difficultueux & entêté de ses systêmes. L'expérience devoit bientôt dissiper ces préventions.

Dès que Noailles eut été nommé, il écrivit au roi de Sardaigne le 18 janv. :

* Le Cardinal de Fleuri parle de cette brouillerie dans une lettre du 10 juillet 1734, à la maréchale de Noailles.

„ SIRE,

„ Le choix dont le roi mon maître „ veut bien m'honorer, en me def- „ tinant le commandement de ses trou- „ pes en Italie, ne peut me satisfaire „ entièrement, avant de savoir s'il est „ agréable à votre majesté. Je la con- „ jure d'être bien convaincue que je „ ferai tous mes efforts pour lui plaire, „ & que rien ne me peut flatter da- „ vantage, en travaillant sous ses or- „ dres, que de m'attirer sa bienveil- „ lance. J'ose espérer de mériter son „ estime; mais je tâcherai par ma con- „ duite, mes soins & mes attentions, „ de gagner quelque part dans ses „ bonnes graces & dans ses bontés. „ Ce sont des sentimens gravés dans „ mon cœur, & qui ne se démentiront „ jamais. Je supplie votre majesté „ d'en être bien persuadée, ainsi que „ du profond respect, &c. "

1735. Lettre du maréchal de Noailles à ce prince.

Une autre lettre fort polie, au marquis d'Orméa, ministre du roi de Sardaigne, étoit également propre à inspirer de la confiance. La réponse de ce prince fut telle qu'on pouvoit la desirer:

1717. Réponse du roi de Sardaigne.

„ Mon cousin. La confiance que le „ roi mon neveu vous marque en vous „ donnant le commandement de son „ armée d'Italie, est un si sûr témoi„ gnage de votre mérite, que nous „ ne pouvons qu'être très-satisfait de „ son choix, & nous faire un vérita„ ble plaisir de le reconnoître par nous„ même, dans l'exercice de votre „ nouvel emploi, où nous ne doutons „ point que vous ne continuiez de „ signaler votre zèle, comme vous „ avez fait dans les autres que vous „ avez remplis jusqu'ici. Vous pouvez „ compter sur la disposition la plus „ favorable de notre part, pour y „ contribuer de tout notre pouvoir, „ & pour vous faire toujours plus con„ noître l'estime distinguée que nous „ avons pour votre personne. Et sur „ ce, &c. “.

Noailles aimé à Turin autant qu'estimé.

Le maréchal possédoit le talent de plaire, joint aux meilleures intentions. Il ne pouvoit mieux l'employer que pour le succès des affaires : il s'en fit un devoir & en recueillit les avantages. Arrivé à Turin le 9 mars, il y reçut les marques de distinction les plus flatteuses : une estime & une cordialité mutuelles suivirent de près.

Dans ses premieres conférences avec le roi; il fut étonné du jugement, de la pénétration & du sang froid de ce prince; & admira qu'une seule année d'expérience l'eût déjà rendu si habile en science militaire. Le roi de son côté & le ministre approuvèrent toutes ses vues, adoptèrent tous ses projets.

1734. Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 12 mars.

On lui avoit communiqué un plan de campagne, fait par le maréchal de Coigni, dont le but étoit de passer l'Oglio, & de resserrer les ennemis dans le Séraglio près de Mantoue; entreprise très délicate, pour laquelle Coigni demandoit un concert parfait entre les armées des trois couronnes. En ne proposant pour l'exécution que des manœuvres conditionnelles, rélatives à celles que feroient les Autrichiens après le passage de l'Oglio, il assuroit que c'étoit le moyen de finir la guerre d'Italie en une campagne, si le plan venoit à s'exécuter.

Plan de campagne fait par Coigni.

Mém. donné en janv. par le maréchal de Coigni.

Noailles avoit fait en France des observations sur ce plan. Il prouvoit par l'exemple de la dernière guerre, par l'exemple du célèbre Vendôme, que le passage de l'Oglio, suivi même de la prise de Goïto & des autres pos-

Observations de Noailles sur ce plan.

tes indiqués, ne décideroit point d'u
1735. succès entier, que les ennemis étan
Observ. du maréchal de Noailles, du 25 janv. au centre d'un grand cercle qu'on étoi obligé de parcourir, & pouvant s porter dans la partie la plus foible, e beaucoup moins de tems qu'on n pouvoit y donner du secours, il fal loit travailler sur-tout à changer cett situation; que l'unique objet pour fini la guerre, devoit être de les chasser d Séraglio, & de prendre ou du moin de bloquer Mantoue. Sans flatter l gouvernement de succès prompts & décisifs, qui dépendent du concours de tant de circonstances & de moyens difficiles à rassembler; il se réservoit à faire son plan sur les lieux, après avoir examiné tous les détails.

Excellens principes de guerre. On devoit s'attendre, selon lui, à des actions vives & fréquentes : la nature du pays, l'intérêt des ennemis sembloient les annoncer : l'essentiel étoit de se mettre en état de les rendre
Ibid. avantageuses. „ Rien n'est plus triste „ que de perdre une infinité de bra„ ves gens, sans autre fruit que le „ vain & stérile honneur du champ de „ bataille, auquel on se trouve cepen„ dant réduit le plus souvent, faute „ des moyens nécessaires ". Il fau

envisager également l'offensive & la défensive, sans quoi on s'expose à des malheurs inévitables. „ Les événe- 1735.
„ mens sont incertains : on ne profite
„ pas des heureux lorsqu'on ne les pré-
„ voit pas ; & les mal malheureux le
„ sont plus ou moins, suivant le degré
„ de précautions que l'on a prises
„ d'avance pour y pouvoir remédier ".
Ces principes servoient toujours de base aux projets du maréchal.

Combien la guerre est difficile en Lombardie.

Mém. sur la campagne.

Le roi de Sardaigne lui ayant demandé un mémoire particulier sur les opérations de la campagne, il le présenta le 17 mars, non comme un bon projet, (c'eût été, disoit il, une présomption très-condamnable de le prétendre, avec si peu de connoissance du pays ;) mais comme des idées & des maximes générales, qu'il soumettoit à des lumières supérieures. Il observe dans ce mémoire, que nulle part la guerre n'est aussi difficile qu'en Lombardie, pays extrêmement coupé & couvert ; que l'ennemi, quoique plus foible, y a un grand avantage quand il attaque, parce qu'en montrant plusieurs têtes, il oblige à être également en forces par tout, au lieu qu'il porte où il veut toutes ses forces, sans qu'on

1735. puisse l'apercevoir ; que les actions les plus heureuses n'y peuvent jamais être complettes, la nature du terrein empêchant de suivre avec promptitude & vivacité les troupes déjà battues. En conséquence il établit pour maximes, 1°. que sans paroître éviter les actions, il faut réduire les ennemis plutôt par la manœuvre & la ruse que par la force ; 2°. qu'il faut toujours être sur eux, & les resserrer le plus qu'il sera possible, afin de leur ôter les subsistances, & d'empêcher qu'ils ne dérobent leurs mouvemens ; 3°. qu'il convient d'agir par diversions pour les diviser, en observant d'être toujours en état de se rassembler, & d'avoir des communications faciles.

Maximes en conséquence.

Nouveau plan que propose le maréchal.

Comme le Pô partage le théâtre de la guerre en deux parties presque égales, il considére de quel côté de ce fleuve on peut agir plus utilement. Le côté du Modénois offre de grandes difficultés & peu d'avantages. Il faut donc préférer la rive gauche, & voici le plan du maréchal : Tâcher de prévenir l'ennemi & de se mettre en campagne les premiers, en faisant occuper par les Espagnols les postes du Modénois & du Parmesan où se trouvent les François, excepté les places de

Ibid.

Guaftalla & de Modène ; raffembler toutes les troupes de France & de Sardaigne fous Crémone, d'où l'on fe portera diligemment fur l'Oglio, en tâchant d'y enlever quelques quartiers des ennemis : de là, pouffer jufqu'au Mincio, avec les chofes néceffaires pour la prife de Goïto ; avancer en même-tems quelques têtes vers l'embouchure de l'Oglio ; & fi l'ennemi abandonne fes poftes de ce côté-là & dans le Crémonois, comme il eft probable, établir un pont fur le Pô à Guaftalla ; fi par quelques cas imprévu, l'ennemi prend les devans & fe place fur l'Oglio, tâcher de lui dérober quelques marches, pour paffer cette rivière & aller à lui, le fuccès de la campagne dépendant de s'ouvrir un paffage, d'avancer, de le confiner au moins dans le Séraglio. 1735.

S'entendre avec le duc de Montémar; chofe difficile.

Le roi de Sardaigne jugea qu'on ne pouvoit rien projeter de mieux dans les circonftances, & qu'il étoit à defirer que le duc de Montémar convînt de ces principes. On avoit efpéré que le général efpagnol viendroit à Turin conférer fur les opérations ; on l'y avoit invité, & il ne répondoit point fur cet article. Une des grandes difficultés

1735. étoit de bien s'entendre avec lui : les préventions nationales, ainsi que les intérêts différens des cours de Madrid & de Turin, pouvoient être une source d'embarras & de disputes.

Disette de fourages. Noailles y pourvoit à Milan.

Deux obstacles terribles se présentèrent d'ailleurs, quand Noailles vit les choses de plus près. On manquoit absolument de fourages, & les troupes françoises languissoient dans un état déplorable. Pour remédier au premier de ces maux, il se rendit à Milan. Le gouvernement du pays prétendoit avoir fourni au-delà de ses obligations: l'intendant de l'armée prétendoit tout le contraire. Entrer dans l'examen des comptes & des abus, c'eût été perdre un tems précieux. Le maréchal traita de manière que les Milanois fussent obligés de faire les fournitures, sans perdre l'espérance de recouvrer leurs avances. La disposition des esprits étoit si peu favorable, qu'il falloit autant de modération que de fermeté pour obtenir des secours si nécessaires.

Etat déplorable de l'armée françoise.

Plusieurs accès de fièvre, occasionnés par un travail excessif, ne rallentirent point l'ardeur de Noailles. Il se rendit le 27 mars à Crémone, où il connut d'abord le cruel état de l'ar-

mée. D'Angervilliers en étoit instruit par des correspondances secrettes, & lui en marquoit déjà sa douleur. Selon les lettres mêmes de ce ministre, les généraux, les directeurs & inspecteurs des troupes avoient écrit après la bataille de Parme, qu'il manquoit au moins deux cents hommes par bataillon. La déroute de la Séchia & la bataille glorieuse de Guastalla augmentèrent prodigieusement le mal. On avoit perdu environ douze cents officiers. Sept mille hommes de milices envoyé de France, une amnistie générale accordée aux déserteurs à condition de servir en Italie, des commissions d'officiers données à des gentilshommes ou à des fils de gens vivant noblement, pourvu qu'ils emmenassent des recrues; tous ces moyens furent employés avec succès, & avoient dû procurer plus de dix mille hommes effectifs. Cependant les plus forts bataillons ne montoient pas au-de-là de quatre cents hommes : il y en avoit beaucoup de moins nombreux. Comment se peut-il, disoit le ministre, que des troupes qu'on a mandé être complettes au commencement de décembre 1734, se trouvent si foibles à la fin de mars 1735 ?

1735.

M. d'Angerv. au maréchal de Noailles. 28 mars.

1735. La cause de ce désordre étoit pire que le désordre même, puisque c'étoit l'oubli des devoirs, ou la volonté de les sacrifier à l'intérêt. Les pertes de l'armée, soit par les combats, soit par les maladies, avoient été dans la dernière campagne plus considérables qu'on ne le disoit. Les nouveaux officiers, arrivés de France, avoient reçu des colonels toute sorte de dégoûts; & les colonels avoient favorisé les capitaines, qui voulant faire de honteux profits sur leurs compagnies, craignoient qu'on ne les rendît complettes. On avoit trompé les directeurs & inspecteurs; on avoit séduit & intimidé les commissaires des guerres. On avoit abusé même des gratifications destinées aux officiers blessés : elles avoient été pour la plupart le prix de la faveur, & non des blessures ou des services. Enfin une espèce d'anarchie régnoit dans l'armée; le colonel vouloit être absolu dans sa troupe, le capitaine dans sa compagnie; chacun affectant l'indépendance, sans que les supérieurs y missent ordre.

Désordres honteux qui étoient la cause du mal.

C'est ce que le ministre apprit bien tard, & à quoi on ne pouvoit trop tôt remédier. Sa lettre au maréchal de Noailles

Ordre du roi d'y remédier.

Noailles annonçoit des résolutions sévères. Elle étoit accompagnée d'une dépêche du roi, qui lui recommandoit d'employer toute son autorité, *sans aucun ménagement, pour apporter les remèdes convenables*, avec ordre de l'informer du succès. 1735.

Les soldats indignement délaissés.

Avant la réception de ces lettres, il vit par lui-même la grandeur du mal. Il fut pénétré de douleur, en apprenant qu'on n'avoit pris aucun soin du soldat, dès le commencement du quartier d'hiver; que pendant la rigueur de la saison, on l'avoit laissé dans des cloîtres & des portiques, sans fournitures; que la même négligence s'étoit étendue sur les hôpitaux, & que celui de Guastalla, un des plus nécessaires, avoit été entièrement abandonné. On laissoit périr de la sorte ces braves gens qui venoient de combattre en héros; on les oublioit pour un gain sordide.

Noailles rétablit l'ordre autant qu'il peut.

L'arrivée du nouveau général produisit d'abord des effets avantageux. Il réveilla dans les uns l'amour du devoir: il fit craindre aux autres le châtiment; il voulut tout voir, tout connoître, & se livra aux détails les plus pénibles.

1735. Alors chacun reprit ses fonctions; la négligence & les abus disparurent en grande partie, & le soldat fut soulagé. Au reste, comme il le marquoit au ministre, on avoit besoin de tems & de ménagemens pour guérir des maux de cette nature; & il falloit ne pas débuter par s'attirer la haine, en voulant réprimer tous les désordres.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 6 avril.

Il ne se presse pas d'agir, par la nécessité de s'y préparer.

Déjà les ennemis se mettoient en mouvement; & rien n'étoit encore prêt pour la campagne, pas même un pont sur le Pô. De toute l'infanterie françoise, le général n'auroit pu rassembler dix mille combattans: les maladies réduisoient encore le reste à l'inaction. La cavalerie l'embarrassoit tellement faute de fourages, qu'il proposa d'en renvoyer une vingtaine d'escadrons, dont on pouvoit se passer dès que l'armée d'Espagne auroit joint celle de France. Comme cette jonction ne pouvoit se faire aussitôt qu'il le desiroit, il résolut de ne rien commettre au hasard, de ne point se presser, de laisser aux troupes le tems de se refaire, étant sûr d'agir efficacement lorsqu'il seroit en état d'agir. *Il faut*, écrivoit-il au ministre, *jouer ici aux échecs, & non pas aux dés.*

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 4 & 7 avril.

En conséquence, il donna ses ordres au marquis de Savines, qui commandoit quarante bataillons dans le Modénois. Ce lieutenant-général pouvoit être attaqué d'un jour à l'autre. Risquer une action eût été la plus dangereuse imprudence, puisqu'il n'y avoit rien à gagner, & qu'il y avoit beaucoup à perdre. Noailles lui marqua expressément de l'éviter, en cas que les impériaux vinssent à lui, & de pourvoir seulement à la sureté de Guastalla & de la citadelle de Modène; lui recommandant néanmoins de ne faire ces mouvemens qu'à la dernière extrêmité, comme l'exigeoit l'honneur de la nation.

1735. Il défend de hasarder une action dangereuse.

Le maréchal de Noailles à M. de Savines. 5 avril.

» Je sais qu'il vous en coûtera, mon » cher Savines, de vous retirer, lui » disoit-il. Si j'étois plus jeune, & que » je ne préférasse point l'utile au bril- » lant, j'en souffrirois moi-même. » Mais un honnête-homme doit aller » toujours au bien de l'affaire & au » solide. Dans un mois nous serons en » état de rencogner ces messieurs, de » manière à n'oser se montrer. Lais- » sons-leur la satisfaction de se tra- » casser en attendant «. Le général parle ici comme Fabius. S'il rem-

Lettre remarquable sur cet objet

1735.

plit l'objet de sa campagne, une bataille gagnée lui auroit été moins glorieuse.

Entrevue avec Montémar.

Dès le commencement, il avoit demandé avec ardeur une entrevue au duc de Montémar. Celui-ci, occupé en Toscane du siége de Porto-Ercolé, ne s'étoit point empressé de répondre. Enfin il promit de se rendre à Parme le 12 avril. Là, Noailles lui communiqua le plan de campagne, & augura bien de ses dispositions. Montémar lui parut desirer très-vivement d'être chargé d'opérations particulieres, & que les troupes espagnoles ne fussent point séparées. Toutes les mesures étoient prises d'avance pour le satisfaire à cet égard : le roi de Sardaigne desiroit également d'agir d'un côté avec les François, tandis que les Espagnols agiroient de l'autre.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 15 avril.

Caractère & dispositions de ce général.

Les deux généraux convinrent dans leur conférence des points les plus importans. Noailles avoit besoin de toute sa dextérité, de tout son esprit de conciliation, pour amener à son sentiment un homme fier, & qui ne vouloit point être subordonné. » Mon frère le capitaine-général, écrivit-il au cardinal » de Fleuri, est un peu délicat & cha-

Lettre du 25 avril.

» touilleux ; mais comme je connois
» son tempérament, je me suis arrangé 1735.
» là-dessus, & j'espère que le roi sera
» bien servi ».

Ce qu'il y avoit pour lui de plus honorable, & en même-tems de plus utile aux affaires, c'étoit d'avoir gagné parfaitement la confiance du roi de Sardaigne & de son ministre. Son attention à leur rendre compte de tout, à leur écrire avec autant d'égard que de franchise, arrachoit toutes les épines qu'il pouvoit craindre dans ses rélations avec cette cour. On y chérissoit sa personne, on y louoit sa conduite, on le combloit de témoignages d'estime & d'amitié. Le succès de la guerre dépendoit sur-tout de la bonne intelligence.

Noailles parfaitement d'accord avec le roi de Sardaigne.

La saison avançoit, & l'armée demeuroit dans l'inaction, quoique le ministère de France s'impatientât des lenteurs. Il est facile à la cour de se figurer de loin toutes choses dans l'état que l'on desire. Les complaisans & les flatteurs ne manquent pas d'entretenir cette agréable illusion. L'intendant de l'armée y contribuoit par des rapports infidèles. On s'ennuyoit des plaintes du maréchal de Noailles sur la disette de

La cour de France impatiente de sa lenteur quoique indispensable.

1735. fourages. D'Angervilliers l'invitoit à ne plus parler de foin, à ne plus en faire des achats, à en lever militairement sur le Milanès, si cela étoit nécessaire; ajoutant que la terre devoit déjà produire de l'herbe, & ne pensant pas que les pluies avoient beaucoup retardé ses productions. En un mot, outre le chagrin de lutter contre tant d'obstacles, il avoit encore celui de n'être pas approuvé.

Il réfute les fausses idées du ministère. Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 28 avril.

Nul général ne fut plus exact à combiner & à rassembler tous les moyens. L'idée d'agir militairement dans le Milanès lui parut étrange : elle étoit formellement contraire au traité conclu avec le roi de Sardaigne : ce prince tiroit lui-même du Piémont, & de l'état de Venise, les fourages qu'il fournissoit à ses troupes. Ainsi le maréchal avoit raison d'écrire au ministre, après lui avoir exposé les besoins : » On veut que » l'armée du roi vive sans magasins, » qu'elle passe les rivières sans bateaux, » & que les vivres la suivent sans le » nombre suffisant de voitures «. Peut-être s'appesantissoit-il un peu trop sur ces détails; mais l'expérience de toutes les guerres l'avoit convaincu de leur importance.

Le garde-des-sceaux, chargé des affaires étrangères, ne l'aimoit point, prêtoit l'oreille à ses ennemis, & pouvoit tout alors sur l'esprit du cardinal. Le ministre de la guerre étoit malgré lui leur organe, en écrivant avec une sorte d'humeur. Noailles dit à ce dernier dans une de ses lettres : „ Je saurai toujours distinguer M. d'Angervilliers d'avec le ministre de la guerre. L'un est mon ancien ami, & je compte sur lui depuis long-tems : l'autre est sec, refusant les choses les plus nécessaires sans en dire la raison ; d'ailleurs il reçoit toutes les menteries qu'on lui mande de ce pays-ci, où l'on ne dit pas un mot de vérité ". On changea bientôt de ton à la cour, parce que les opérations du général forcèrent à changer le blâme en éloges.

1735.

Le garde-des-sceaux lui rend de mauvais offices.

D'Angervilliers forcé de lui écrire des choses désagréables.

Lettre du 16 mai.

Il avoit écrit au duc de Montémar que l'armée s'assembleroit vers le 18 mai, & qu'il falloit que les Espagnols se rendissent dans le même tems sur le Panaro. Montémar lui répondit qu'il y seroit à jour nommé : mais qu'il ne croyoit pas qu'on dut se mettre en campagne, avant de trouver sur la terre assez d'herbe pour le soutien de la cavalerie & des équipages. C'est ce que

Montémar retardé par les mêmes causes.

la cour de Versailles ne vouloit pas
1735. comprendre.

Dispositions nouvelles.

Le roi de Sardaigne arriva le 6 à Milan. Noailles s'y trouva pour concerter avec lui toutes les manœuvres, & changea quelque chose au premier plan, parce que la situation actuelle l'exigeoit. On convint de jeter un pont sur le Pô, vis-à-vis de Bersello, pour former la communication. Comme les ennemis se trouvoient en forces du côté de Gonzague dans le Mantouan, il fut résolu de marcher à eux, de nétoyer la rive droite du Pô jusqu'à l'embouchure de la Séchia, & cependant de tout préparer pour le passage de l'Oglio. On demanda au duc de Montémar de se rendre le 27 à Carpi, afin de couper la retraite aux impériaux sur la Séchia, s'ils vouloient attendre les alliés; ou de les prendre en flanc, s'ils vouloient se retirer vers la Mirandole. Les difficultés du passage de l'Apennin retardèrent encore ce général: il promit d'être le 29 à Guastalla, pour une conférence que l'on proposoit.

Noailles applaudi enfin par sa cour.

Rien n'étoit plus sage que toutes ces dispositions. Elles furent applaudies à la cour de France. On y loua en particulier le général d'avoir rétabli dans

l'armée la discipline anéantie, avantage plus important qu'une victoire. 1735.
Rapportons ici quelques particularités affligeantes, mais propres à faire sentir combien la licence des troupes est funeste, & combien on sert l'humanité & l'état en la réprimant.

A quel point la licence des troupes s'étoit portée auparavant.

Le mal avoit commencé dès la première campagne, sans doute parce que le maréchal de Villars étoit trop vieux pour empêcher des désordres, auxquels le climat & la nature du pays n'excitoient que trop. L'impunité favorisant les passions du soldat, il se livroit aux excès les plus horribles. On coupa les doigts & les oreilles à des femmes, afin d'enlever plus tôt leurs bijoux. On refusa la viande que le roi faisoit fournir; on ne vouloit vivre que de volailles prises par force de tous côtés. On vendit publiquement des bœufs dans le camp à un écu ou quatre francs la pièce; on exposa en vente au milieu des villes l'argenterie, le linge & les meubles qui étoient le fruit du pillage.

Journal du maréchal de Noailles de la campagne d'Italie.

Les chefs eux-mêmes y avoient contribué.

Un régiment fit pour plus de cinquante mille francs de dégât, dans le château d'une des premières maisons de Lombardie; & lorsque la dame du château en porta ses plaintes, le colonel lui

1735. même s'efforça de la noircir par des calomnies. Le roi de Sardaigne faisant des représentations sur ces désordres, un général lui répondit : *Il faut bien pardonner quelque chose à des gens qui n'ont que quatre sous par jour.* Enfin la voix des officiers étoit méprisée. Quelques-uns dépouillés par leurs propres soldats dans une journée malheureuse, furent contraints de racheter d'eux ce que ces brigands leur avoient pris.

Noailles punit l'officier pour les fautes de ses soldats.

Noailles avoit déjà mis un frein à cette licence, lorsqu'il l'étouffa entiérement par un trait de sévérité, qui apprit aux officiers à mieux s'acquitter de leurs devoirs ; car les désordres du soldat venoient sur-tout de la négligence des chefs. Revenant de visiter le pont sur le Pô, il entend des coups de fusil : il envoie à la découverte ; il apprend que des maraudeurs assassinent un cavalier de l'armée ; il ordonne de les poursuivre. Ces maraudeurs se mettent en défense & tirent sur la troupe. La plupart se sauvent ensuite. On en arrête seulement cinq, dont un fut exécuté le lendemain en présence des autres, à qui l'on fit grace au nom du roi de Sardaigne. Noai-

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerviiliers 17 mai.

les envoya le colonel de leur régiment, & le capitaine de leur compagnie, en prison dans un château, escortés par quarante cavaliers; & déclara qu'il s'en prendroit désormais à l'officier des désordres où tomberoit le solda. 1735.

Cet exemple, que la cour approuva fort, donna lieu à des murmures, mais produisit l'effet le plus salutaire. Officiers & soldats craignirent également de s'écarter de leurs devoirs, & la discipline fut constamment en vigueur. On en sentit tout l'avantage. Les peuples auparavant consternés, maudissant les François, desirant leur perte, comblèrent de bénédictions le général, & s'empressèrent à le satisfaire. Les ministres des princes d'Italie célébroient en France le bon ordre qu'il maintenoit dans son armée : ils assuroient que le pays se prêteroit volontiers à tous ses desirs. D'Angervilliers ne lui parloit plus que du contentement de la cour : ses retardemens pour l'ouverture de la campagne étoient même loués comme un service essentiel. Et que vouloit-on qu'il fît des troupes, dans un tems où elles remplissoient les hôpitaux?

La discipline reprend vigueur.

Excellent effet qui en résulte.

Lettre du 24 mai.

1735.
Conférence à Guastalla avec Montémar.

L'armée françoise & celle du roi de Sardaigne passèrent le Pô le 12 mai, excepté un corps de troupes qu'on laissa dans le Crémonois. Ce prince & le maréchal établirent leur quartier à Guastalla, où le duc de Montémar arriva comme il l'avoit annoncé. On entra aussitôt en conférence. On convint que le succès de la campagne dépendoit de forcer les impériaux à repasser le fleuve, & de les priver non-seulement des subsistances qu'ils tiroient du pays situé en deça, mais des secours qu'ils faisoient remonter du golfe adriatique. On régla en conséquence les opérations, suivant le projet déjà formé.

Celui-ci résolu de ne pas céder le pas au maréchal.

Mais un faux point d'honneur pouvoit tout rompre, si Noailles avoit eu moins de modération & de sagesse. Il avoit demandé en vain un réglement de service, pour prévenir les difficultés qu'on devoit craindre de la part de l'Espagnol. Quoique la cour d'Espagne eût paru au commencement, consentir que Montémar lui fût subordonné, la jalousie de rang, & les prétentions nationales rendoient ce consentement très-incertain, & il parut bien qu'on y avoit compté trop légérement. Mon-

témar, invité en forme à dîner chez le roi, saisit cette occasion unique pour se déclarer : il résolut de ne point céder le pas au général françois. L'ambassadeur d'Espagne en avertit avec inquiétude le marquis d'Orméa, disant qu'il falloit chercher quelque expédient, sans quoi il arriveroit une affaire. Orméa répondit que le maréchal n'étoit pas invité, & qu'ainsi il n'arriveroit rien. Ils étoient tous chez le roi. Le maréchal sut par le ministre piémontois cet incident imprévu. Heureusement il n'avoit point reçu d'invitation ; sous prétexte d'avoir besoin de repos, il demanda au roi la permission de se retirer. Montémar lui rendit cependant la première visite, lui laissa prendre la première place dans les conférences, dina chez lui fort gaiement, & personne dans l'armée ne se douta qu'il y eût le moindre sujet de contestation.

1735.

Il saisit l'occasion d'un dîner chez le roi.

On prévient sagement l'éclat.

Noailles devoit s'attendre dès-lors à de fâcheuses difficultés avec le général espagnol. Il rendit compte à la cour de ce qui venoit de se passer. Le garde des sceaux, jugeant que la prétention de Montémar étoit *fort extraordinaire*, que l'affectation dans la manière de

Chauvelin s'explique là-dessus trop vaguement.

M. Chauvelin au maréchal

1735. de Noailles. 3 juin.

la propoſer l'étoit encore plus, que c'étoit ſans doute un parti pris d'après les ordres de ſa cour, ſe contente d'écrire au maréchal que nous ne devons jamais paroître douter de nos droits; qu'il faut tout au plus donner quelque choſe à la prudence dans les occaſions; que la ſageſſe doit lui faire éviter des incidens nuiſibles à la cauſe commune. » Je vois avec plaiſir, » ajoute-t-il, qu'en uſant de toute la » prudence poſſible, vous avez fait juſ- » qu'à préſent, & vous êtes réſolu de » faire ce qui peut concerner la dé- » cence & la repréſentation due à vos » dignités & au commandement qui » vous eſt confié «.

Soupçons de Noailles; il évite les piéges.

De pareilles réponſes laiſſent dans l'eſprit une indéciſion cruelle. Noailles avoit lieu de regarder le garde-des-ſceaux comme ſon ennemi, & n'ignoroit pas qu'il cherchoit les occaſions de jeter du blâme ſur ſa conduite: il ſoupçonna que ce miniſtre avoit le deſſein de le compromettre avec la cour d'Eſpagne. Si on lui tendoit réellement un piége, il ſut l'éviter. Laiſſant au miniſtre le ſoin de terminer de vaines querelles de cérémonial, il ne s'occupa que de celui de bien conduire les af-

faires. S'attacher trop aux minuties, est le moyen de manquer les grandes choses. 1735.

Un nouvel obstacle retarda les opérations. Plusieurs jours de pluie & d'orages gâtèrent entiérement les chemins. Il faut connoître le pays, pour croire qu'on n'auroit fait alors qu'en trois jours de marche, ce qu'on fait en cinq ou six heures par un beau tems. Rien n'est plus vrai; & ce seul exemple, comme le dit le maréchal de Noailles, peut redresser le jugement de ceux qui, » sans aucune connoissance des » lieux, pensent avec une carte & un » compas à la main, qu'une armée n'a » qu'à marcher; & accusent souvent de » lenteur & de peu d'activité un géné» ral, dont ils devroient au contraire » louer la prudence «.

Accidens. Connoissance du pays nécessaire pour juger.

Journal de la campagne.

Il avoit fait descendre à Guastalla le pont de bateaux. Une tempête le rompit, le courant l'emportoit. On vint l'avertir du danger. Il monta aussitôt à cheval, fit avancer des troupes, alla jusqu'aux portes de Luzara, un des postes de l'ennemi; & par son activité & par ses ordres, il sauva le pont qui étoit absolument nécessaire.

Pont de bateaux rompu & séparé.

1735. Forces des armées.

L'armée impériale commandée par le feld-maréchal Koenigseck, fortement retranchée à San-Bénédetto, avoit environ soixante & dix bataillons & quatre-vingt-dix escadrons. Celle de France, avec celle du roi de Sardaigne, étoit inférieure en nombre. Elle devoit être supérieure par la jonction des Espagnols; & si les ennemis osoient attendre, on étoit presque sûr de la victoire.

Projet manqué par accident.

Tout fut prêt enfin pour marcher de Guastalla le 30 mai. Noailles méditoit d'enlever un camp de cavalerie près de Gonzague. Il partit le 29 à sept heures du soir, à la tête d'un gros détachement commandé sous prétexte de fourrage. Toutes les avenues du camp devoient être bientôt occupées. Mais à peine avoit-on fait une lieue, qu'un orage des plus violens, accompagné de pluie & de tonnerre, retarda les troupes. On fut obligé de faire halte près de trois heures. Un autre accident rompit toutes les mesures. Les dragons, trompés par leur guide, prirent le chemin de Gonzague, rencontrèrent une patrouille, furent attaqués, chassèrent ceux qui les attaquoient : mais l'alarme se répandit dans le camp, &

cette cavalerie eut le tems de se retirer, [redacted] non sans beaucoup de confusion. 1735.

Les ennemis contraints de se retirer.

Cependant toute l'armée est en marche. Les châteaux de Gonzague & de Reggiolo sont pris le 30. On resserre les ennemis dans leur camp de San-Bénédetto. Noailles se dispose à les y forcer. Il fait jeter un pont sur la Séchia, & les Espagnols arrivent le 2 juin aux bords de cette rivière. Les Allemands se voyant comme assiégés, désespérant de pouvoir se soutenir, se retirent pendant la nuit de l'autre côté du Pô, & replient les deux ponts qu'ils avoient. Leur dessein étoit de se porter à Ostiglia, & d'y repasser le fleuve pour défendre le poste important de Réveré.

Conférence des généraux.

Après avoir occupé leur camp, le général françois, qui donnoit exactement de ses nouvelles au duc de Montémar, lui demande une entrevue. Ils confèrent devant le roi de Sardaigne; & l'on convient que les Espagnols marcheront sur Réveré pour s'en emparer. En même tems Noailles envoie un détachement vers l'Oglio.

Prise de Réveré.

Les Allemands avoient déjà leurs ponts tout prêts à Ostiglia; ils avoient même déjà fait repasser cinq à six

mille hommes. Toute l'armée ennemie
1735. pouvoit tomber sur les Espagnols.
Noailles en reçoit l'avis de Montémar.
Aussitôt il fait marcher trente bataillons & vingt-neuf escadrons; il fait jeter de nouveaux ponts sur la Séchia, il joint Montémar, va reconnoître avec lui Réveré, & l'on se prépare à l'attaquer le 7 de grand matin. Pendant la nuit, les grenadiers sous les ordres du marquis de Maillebois, s'emparent de tous les dehors jusques aux portes de la ville. Le maréchal s'avançant dès la pointe du jour, apprend que les ennemis ont passé le Pô à la faveur des ténèbres, & qu'on est maître de Réveré.

Action d'artillerie françoises.

Ils avoient de l'autre côté du fleuve une batterie de treize pieces de canon & de trois mortiers, avec six grandes galiotes venues de Trieste. Six pièces de canon, servies à découvert par les François, firent cesser le feu de la batterie, coulèrent à fond trois galiotes, & mirent le reste hors de service.

Noailles mérite de grands éloges.

Ainsi par les sages dispositions du maréchal, par la vivacité de ses mouvemens, qui contribua beaucoup à aiguillonner la lenteur des Espagnols, on parvint sans perte à s'emparer du

poste le plus important & le plus difficile à forcer. Les impériaux, toujours agresseurs dans la dernière campagne, n'oserent pas même se tenir sur la défensive. Ils abandonnèrent la navigation du Pô, leur principale ressource pour les subsistances. Les succès de la guerre dépendent souvent de l'habileté d'un chef, plutôt que des actions sanglantes dont on fait le plus de bruit.

1735.

Il étoit impossible qu'on ne sentit à la cour l'importance de cet avantage. Le roi en est infiniment content, écrivit le cardinal de Fleuri au général, & il n'a pas été insensible au besoin que M. de Montémar a cru, avec raison, avoir d'être soutenu par nos troupes. Votre activité & votre prévoyance ont certainement opéré l'évacuation de Réveré, qui étoit décisive. Il paroît que vous ne vous en tiendrez pas là, & on ne peut qu'applaudir à toutes vos vues... A en juger par tous les éloges que le roi de Sardaigne fait de vous, on doit s'attendre qu'il agira avec vous d'un parfait concert. Celui que vous conservez pour M. de Montémar est l'effet de vos soins, & de l'habileté

Le cardinal de Fleuri les lui donne.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles.

15 juin.

» avec laquelle vous savez ménager l
1735. » esprits «.

Attention flatteuse du roi. Lettre du 23 juin.

Noailles dut être encore plus sensib
à ce que d'Angervilliers lui marq
par ordre du roi, avant qu'on sut
dernière expédition. » S. M. m'ordo
» ne de vous recommander d'avoir so
» de vous-même, & de ménager a
» tant que vous pourrez votre santé
» qui ne peut être encore que conv
» lescente. Elle sait depuis long-tem
» que personne ne connoit mieux qu
» vous ses obligations, & ne se port
» à les remplir avec plus de zèle; ma
» elle veut que vous songiez souven
» que votre principale obligation e
» est de vous maintenir en état de l
» servir. «. Cette attention du roi se-
roit beaucoup moins remarquable
si les souverains n'oublioient souvent
ce qu'ils doivent à leurs sujets les plu
utiles.

Passage de l'Oglio.

Après avoir mis Montémar en pos
session de Réveré, Noailles courut à
San-Bénédetto, où campoit le roi de
Sardaigne, lui rendre compte de l'évé
nement. Il en reçut les marques de sa-
tisfaction qu'il méritoit, & l'on ne
pensa ensuite qu'à pousser vivement
l'ennemi. On retourne au pont de

uaſtalla, on paſſe le Pô : toute l'ar-
ée ſe trouve ſur l'Oglio le 13. Les 1735.
nemis ſe retirent avec précipitation :
avoient abandonné Oſtiglia & Bor-
forté. Leurs mouvemens détermi-
nt le maréchal de Noailles à paſſer
)glio, ſans attendre ſon arrière-
rde. Le 15, il s'avance juſqu'à la por-
: du canon de Mantoue, pour exa-
ner le pays. Il envoie le même jour
comte de Ségur inveſtir Goïto. Celui-
feint pendant la nuit de jeter un pont
le Mincio : la garniſon trompée par
tte ruſe, craignant qu'on ne lui coupe
retraite, abandonne cette place le 16
à pointe du jour, & Ségur y entre
ec ſes troupes.

Prise de Goïto.

Montémar régloit ſes mouvemens
ceux de Noailles. Il avoit paſſé le
: le Séraglio étoit occupé de toutes
rts. L'infanterie françoiſe arrive aux
rds du Mincio le 18, paſſe gaiement
te riviere ſur des ponts conſtruits à
hâte; & le lendemain, toute l'ar-
le marche en bataille juſqu'à Ma-
igo.

On paſſe le Mincio.

Dans la plaine au-delà, parut quel-
e cavalerie des ennemis. Le marquis
Savines envoya demander au géné-
la permiſſion de les charger, à la

Le maréchal s'oppoſe à une témérité.

1735. tête des carabiniers. Comme il y av[oit] un défilé entre-deux, & que l'arm[ée] n'étoit pas arrivée pour lors ; Noail[les] refusa, & le roi de Sardaigne jugea q[ue] ce refus étoit fort sage. Savines, tr[op] impatient de se signaler par une action, n'en jugea pas de même *Messieurs*, dit-il aux carabiniers, *nous n'avons qu['à] mettre nos gants dans nos poches : [car] il faut sans doute que M. le maréch[al] ait la paix dans la sienne, puisqu'il [ne] veut point que nous donnions sur c[es] gens-là.* On sut depuis que c'étoit un corps de neuf mille cinq cents hommes, commandés par le général Kevenhuller, qui attendoit qu'on fît avancer dans la plaine le détachement, & qui se préparoit à fondre sur lui. Que seroit devenu Savines avec les carabiniers, si on l'eût laissé donner dans le piége ?

Journal de la campagne.

Elle auroit été funeste.

Un autre lieutenant-général, le marquis de Maillebois, pensa se perdre lui-même par un de ces traits de vivacité inquiete, si communs dans la nation. Le maréchal de Noailles qui estimoit ses talens & sa valeur, lui avoit donné la garde du Pô, comme un poste de confiance, où il devoit concourir immédiatement dans les

Fausse inquiétude du marquis de Maillebois.

Ibid.

opérations avec le général espagnol. Si le Séraglio étoit devenu le théâtre 1735. de la guerre, ainsi qu'on avoit lieu de s'y attendre, il auroit toujours été en face des ennemis, & il ne pouvoit rien desirer de plus honorable. Mais les Allemands ayant tout abandonné, étant poursuivis avec ardeur, Maillebois crut qu'il y auroit une action; & parce que l'éloignement ne lui permettoit pas d'y avoir part, il s'imagina que le maréchal le méprisoit & vouloit le chagriner.

Ses plaintes imprudentes.

Agité de ce faux soupçon, il lui écrivit le 18 deux lettres extrêmement vives, où il se plaignoit amèrement qu'on méconnût ses services, qu'on cherchât à lui donner du dégoût. Il voyoit bien, disoit-il, que c'étoit un parti pris : il ne pouvoit plus dissimuler son désespoir; il prioit enfin qu'on lui permît de demander son congé. Ses lettres étoient pleines de suppositions imaginaires, dictées par l'humeur, & d'un style très-peu convenable.

Noailles l'engage à réparer sa faute.

Noailles se conduisit avec une modération qui peut servir de modèle. Il répondit à Maillebois qu'il étoit tombé des nues, en le voyant se livrer à de pareilles préventions; qu'il ne con-

cevoit pas d'où elles pouvoient venir ;
1735. ni quels méchans hommes avoient pu lui faire prendre le change à son égard. Il rappela les preuves de distinction & de confiance, qu'il lui avoit toujours données : il montra l'injustice de ses plaintes au sujet de son poste. *Pesez bien toutes ces circonstances*, dit-il, & *je compte que dans quatre jours vous serez honteux d'avoir pensé comme vous avez fait.* Effectivement Maillebois le remercia des marques qu'il recevoit de son amitié, & lui protesta qu'il s'empresseroit toujours à exécuter ses ordres, & à contribuer en tout genre à le satisfaire. Il avoit commis une grande faute ; mais il méritoit qu'on lui ménageât ainsi le moyen de la réparer.

Il fait prendre la résolution de poursuivre les ennemis.

Cependant on avançoit toujours, & les ennemis reculoient. Le maréchal écrivit au duc de Montémar, qu'ils paroissoient évidemment vouloir se retirer dans le Trentin, & qu'il falloit conférer avec le roi de Sardaigne sur le parti qu'on devoit prendre. Montémar arriva le lendemain ; il proposa le siége de Mantoue, qu'il desiroit fort, parce que le Mantouan devoit rester à Don Carlos. L'avis de Noailles

fut

fut de pousser auparavant les ennemis au-delà de l'Adige, de les confiner dans les montagnes du Trentin & dans les gorges du Tirol; après quoi on délibéreroit sur cette entreprise, pour laquelle il n'y avoit rien encore de prêt. On convint de suivre ce parti. 1735.

Le marquis de Bonas fut envoyé avec deux mille hommes à la poursuite des Allemands. Montémar détacha de son côté deux cent cinquante carabiniers, qui ayant rencontré un de leurs corps incomparablement plus nombreux, le chargèrent six fois, le mirent en désordre, & montrèrent de quoi la cavalerie espagnole étoit capable.

Action de cavalerie espagnole.

Bonas arrive à Castelnovo le 21 au soir. Le lendemain, craignant d'être attaqué & coupé, il informe de sa situation le mraéchal de Noailles. Celui-ci part à huit heures du soir avec environ dix mille hommes, essuie un orage affreux, arrive à une heure après minuit où Bonas s'étoit retiré, & de là continue sa marche. Les ennemis pouvoient l'attendre au pied du mont Baldo, où ils avoient un poste excellent; ils aimèrent mieux passer l'A-

Le maréchal fait sortir d'Italie les Allemands.

dige le 23, & ils disparurent de l'Italie.

1735.

Chagrin injuste d'un officier-général.

Ce mouvement décisif du maréchal mortifia l'amour-propre, & du marquis de Bonas & du général espagnol. Le premier auroit voulu qu'on lui laissât la gloire de chasser les impériaux, en lui envoyant le secours qu'il demandoit : comme si un général ne devoit pas agir lui-même, dans les occasions où il faut marcher contre une armée entière. Il ne dissimula point l'injuste chagrin qu'il en conçut ; & cependant il avoit les plus grandes obligations à Noailles. Telle est trop souvent l'influence de l'interêt personnel : il faut oublier & le bien public, & les services particuliers qu'on a reçus.

Journal.

Jalousie de Montémar.

Montémar de son côté, trouva mauvais que le maréchal n'eût pas différé au moins sa marche de vingt-quatre heures, pour attendre l'armée d'Espagne. Dans une lettre qu'il lui écrivit, il insistoit sur l'harmonie, & le concert qui devoient régner entre eux. Mais, selon la réponse de Noailles, il s'agissoit de sauver deux mille hommes des meilleures troupes de France : il falloit ou faire retirer ce détachement du marquis de Bonas, ou lui donner du

secours : » Le premier parti ne con- 1735.
» venoit point à l'honneur des armes,
» & le second ne souffroit point de re-
» tardement «. L'Espagnol, passionné pour la gloire, ne voyoit pas sans quelque jalousie celle du François, dont toutes les opérations avoient si promptement réussi, & avec une utilité si complette.

On convient du reste des opérations.

Les deux généraux conférèrent le 28 avec le roi de Sardaigne. On convint de la manière dont se feroit le blocus de Mantoue; car le siége de cette place demandoit beaucoup de préparatifs. On régla les quartiers de rafraîchissement, pour les troupes des trois couronnes, jusqu'à ce que l'on pût rentrer en campagne. On examina quel parti on prendroit par rapport au siége de la Mirandole. Noailles n'eût pas de peine à persuader, qu'on devoit le faire pendant le quartier de rafraîchissement. La difficulté étoit de savoir à qui demeureroit cette place.

Siége de la Mirandole abandonné aux Espagnols

Le cardinal de Fleuri avoit fait écrire depuis quelque tems, par le minstre de la guerre, que soit que les Espagnols, ou les François, ou les troupes combinées prissent la Mirandole, il

1735. M. d'Angervilliers au maréchal de Noailles. 31 mai.

falloit insister fortement auprès du duc de Montémar, pour qu'elle restât à la France. Le maréchal n'en concevoit point le motif; & la place n'étoit certainement pas un objet qui dût mettre de l'obstruction dans les affaires. Des raisons supérieures firent décider qu'elle appartiendroit aux Espagnols, à condition qu'ils l'assiégeroient seuls. Montémar, n'ayant pour ses troupes que le Parmesan & le Plaisantin, accepta volontiers la condition.

Louis XV très-content de son général.

Il étoit beau d'avoir chassé d'Italie les Autrichiens, en moins de tems qu'on ne l'auroit espéré, même après une victoire. On les eût poursuivi jusqu'à Trente, si l'on n'avoit bien reconnu que cette entreprise étoit inutile & dangereuse, sur-tout faute de subsistances. Le roi, étant à Rambouillet, écrivit de sa main au cardinal de Fleuri: » Ma joie ne sauroit être plus » grande de cet heureux événement, » & vous ne pouvez trop marquer au » maréchal de Noailles combien je » suis satisfait de sa conduite & de ses » services «. Le garde-des-sceaux ne lui épargnoit pas dans ses lettres les éloges ni les marque d'amitié; en même-tems, il recevoit & communi-

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 23 juin.

[v]oit contre lui des impressions défa[v]orables. Les haines de cour n'en sont [q]ue plus dangereuses, lorsqu'elles se [c]achent sous les dehors de la cordiali[t]é; mais elles se trahissent souvent elles-[m]êmes.

1735.

Chauvelin ne laisse pas de le haïr.

„ Voilà les ennemis hors d'Italie : „ la question est de les empêcher d'y „ rentrer : (ce sont les termes d'une „ lettre du cardinal :) car vous savez „ que les Juifs n'étoient pas plus amou„ reux de la Palestine, que les impé„ riaux le sont du pays dont vous venez „ de les chasser. Vous êtes bon & sage, „ vous êtes zélé pour le service du „ roi; & il n'y a pas lieu de douter „ que vous ne preniez les partis les „ plus convenables & les plus possi„ bles ".

Le cardinal lui montre de la confiance.

Lettre du 30 juin.

C'est ce qui exerçoit la prévoyance [&] l'activité du général. Il se préparoit [à] rentrer en campagne, après les cha[l]eurs de la canicule. Si les ennemis [r]evenoient, il comptoit bien les arrê[t]er, pourvu qu'on entrât dans ses vues. [S]'ils ne revenoient pas, il espéroit ai[d]er *magnifiquement* les alliés au siége [d]e Mantoue, en cas qu'on voulût [l]'entreprendre. Il marquoit au cardi[n]al : » Nous terminerons par-là la

Vues du maréchal pour la fin de la campagne.

Le maré-

1735. Lettre du maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri.

» guerre d'Italie, & nous ramènerons » à V. E. pendant l'hiver, une armée entière, qui pourra servir au » printemps prochain d'escorte aux » plénipotentiaires qu'elle enverra à » Ratisbonne, pour y faire la paix » & régler les différents intérêts des » princes de l'empire. Digne personnage pour un roi de France, qui » n'aura fait la guerre que par principe d'honneur, pour le bien de ,, ses alliés, pour rétablir la tranquillité de l'Europe, & remettre chacun dans sa véritable place. Je demande pardon à votre éminence, ,, si je n'en trouve point pour les ,, puissances médiatrices. Javoue que ,, je n'ai pas d'inclination pour messieurs les Anglois, & que leur ,, systême d'équilibre ne m'en a jamais ,, imposé : je ne connois que celui ,, des liqueurs, & point celui des ,, monarchies. Ce sont des Gascons, ,, qui meurent de peur dans le tems ,, qu'ils font des fanfaronades ". Ce jugement sur les Anglois paroîtra sans doute légérementt hasardé : il prouve du moins la force des préjugés nationaux, dont les meilleures têtes ont peine à se garantir, & dont on

eſt quelquefois détrompé par de cruelles expériences. 1735.

Son ſentiment ſur le ſiége de Mantoue.

Toujours occupé de ſon principal objet, Noailles fit un mémoire ſur la ſituation actuelle de la guerre d'Italie. Le ſiége de Mantoue, la manière d'empêcher le retour des impériaux, ſont les points diſcutés dans ce mémoire. Quoique Mantoue n'ait jamais été aſſiégée dans les formes, & paſſe pour imprenable, le maréchal eſt perſuadé qu'en commençant le ſiége après la retraite de l'ennemi, ſi l'on avoit eu l'artillerie & les autres moyens néceſſaires, on auroit pu le finir au commencement de ſeptembre. Il croit qu'on peut le tenter encore vers le 20 d'août, mais que plus tard l'entrepriſe ſeroit téméraire.

Mémoire du 25 juillet.

Moyens d'empêcher les impériaux de revenir.

Quant au ſecond article, l'eſſentiel ſeroit de prendre un poſte ſur l'Adigé, où l'on pût avoir des dépôts, pour ſe porter de là ſur les débouchés, par leſquels l'ennemi voudroit ſe faire un paſſage : il faudroit défendre le terrain ſitué entre cette rivière & le lac de Garde ; il faudroit ſe rendre maître de la navigation du lac, tant par des barques armées que par les différens poſtes qu'on occuperoit.

1735.

Comment on doit traiter les Vénitiens, neutres en apparence.

Les Vénitiens étoient neutres, mais secrettement favorables à l'empereur. Si l'on vouloit pousser en avant & porter la guerre dans le Trentin, on ne pourroit se dispenser d'occuper Vérone, de vivre chez eux & à leurs dépens. La nécessité décide en pareil cas. Le maréchal sentoit bien qu'elle donne un espèce de droit, quand on est à la tête d'une armée, de passer les limites du droit ordinaire. Il ne vouloit cependant mériter aucun reproche, & il demandoit à la cour sur cet objet des ordres qu'on donne rarement, mais qu'on laisse interpréter; parce qu'en autorisant l'exécution, on veut qu'elle paroisse uniquement l'effet des circonstances.

Le roi de Sardaigne refuse de prêter du canon.

Parmi les secours indispensables, soit pour la petite marine du lac de Garde, soit pour pénétrer avec succès dans les montagnes, il demandoit vingt pièces de gros canon & quatre mortiers. Le roi de Sardaigne auroit pu fournir aisément cette artillerie, s'il avoit voulu dégarnir ses places. On ne pouvoit l'y déterminer. Aussi attentif à ses intérêts que fidèle à l'alliance, il s'en tenoit aux engagemens qu'il avoit pris, il évi-

toit d'aller au-delà. Le miniſtère de France, réſolu de ne point envoyer de gros canon, le preſſa en vain d'y ſuppléer par le ſien. Du reſte le plan du maréchal fut approuvé, & l'on prit quelques meſures en conſéquence. 1735.

Ses mécontentemens contre l'Eſpagne.

On vouloit à Verſailles l'expédition du Trentin; mais on y jugeoit mal de l'état des choſes. Une défiance mutuelle entre les cours de Madrid & Turin augmentoit de jour en jour. La première n'avoit point accédé au traité conclu entre les rois de France & de Sardaigne. Celui-ci demandoit que l'Eſpagne lui garantît la poſſeſſion du Milanès, promiſe par Louis XV, & n'obtenoit rien de ſatisfaiſant. Dans l'incertitude inquiétante où il ſe trouvoit à cet égard, il ne vouloit point s'éloigner de ſes états, il ne vouloit plus même concourir au ſiége de Mantoue; aſſurant qu'il feroit d'ailleurs ce qui ſeroit jugé utile & convenable pour la cauſe commune. Il prouva ſolidement dans un mémoire donné au maréchal de Noailles, que le projet d'envahir le Trentin expoſeroit à beaucoup de dangers, ſans qu'on pût en eſpérer des avan-

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 16 août.

Il demeure néanmoins fidèle à l'alliance.

1735. tages réels. Il consentit néanmoins à la proposition de s'avancer jusqu'à Bussolengo sur l'Adige, où l'on se disposeroit à passer cette rivière, lorsqu'il faudroit s'opposer aux entreprises de l'ennemi.

Montémar difficile à persuader.

Mais d'un autre côté, Montémar ne craignoit point le retour des impériaux : il avoit ses idées particulières, il n'entroit pas aisément dans celles des autres. La mésintelligence auroit éclaté plusieurs fois, si Noailles n'avoit toujours joint à la force des raisons les tempéramens de la sagesse.

Au même. 21 août.

„ Avouez, écrivoit-il au ministre, „ qu'il est commode d'avoir une négociation à faire pour chaque manœuvre que l'on juge nécessaire, „ & sur laquelle on est obligé d'écrire autant que sur un procès. Cela est fatiguant, pour ne rien dire de plus ".

Chagrins du maréchal.

Sa situation étoit réellement aussi douloureuse que pénible. Après avoir réussi dans sa campagne au-delà des espérances, il dévoroit le chagrin d'être censuré par ses envieux, comme n'ayant pas fait assez. Après avoir maintenu avec un soin infini l'union qu'exigeoit le bien commun, il la

voyoit s'affoiblir & prête à se rompre, par le conflit des intérêts particuliers. 1735.

L'Espagnol presse pour le siége de Mantoue.

Montémar étant venu conférer en présence du roi de Sardaigne, insista sur le siége de Mantoue, assura qu'il seroit bientôt en état de l'entreprendre, qu'il faisoit venir par Gènes une artillerie nombreuse, & qu'il n'attendoit plus pour prendre les derniers arrangemens, que de savoir la résolution des alliés. Le prince déclara qu'il ne concourroit nullement à cette entreprise, jusqu'à l'accession de la cour d'Espagne au traité qui lui assuroit le Milanès. Noailles voyoit évidemment que le transport de l'artillerie, sans parler des autres préparatifs, étoit impossible pour le tems que marquoit l'Espagnol : il crut avec vraisemblance que Montémar cherchoit uniquement à le compromettre, en le pressant de s'expliquer ; & il répondit sagement, que l'affaire étoit de nature à exiger des ordres de sa cour, puisque le roi de Sardaigne refusoit d'agir. Il dépêcha un courrier pour les demander.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers, 23 août.

Noailles se tire d'embarras avec prudence.

Au milieu de ses peines, il reçut du moins quelques consolations du

Le cardinal de Fleuri le

1735. cardinal de Fleuri, à qui il ne manquoit pas d'ouvrir son cœur. Ce ministre loua infiniment sa conduite envers le duc de Montémar. „ Il est „ à cinq cent lieues de sa cour, lui „ dit-il dans une lettre ; il y expose les „ choses comme il lui plaît sans respecter la vérité. Il se donne tout „ l'honneur des succès où il n'a point „ eu de part ; & rejette la faute de „ tout ce qui n'a point été fait sur „ les autres. Il flatte ses maîtres, par „ le caractère de hauteur qui ne leur „ est que trop naturel ; & à la fa„ veur de ces artifices, il fait approu„ ver toutes ses fautes ... D'un autre „ côté, vous avez affaire à un prin„ ce rempli de droiture, de vertu, de „ courage, de fidélité dans les en„ gagemens ; mais il s'est par mal„ heur engagé dans des dépenses au„ dessus de ses forces. Devenu maî„ tre du Milanès, il n'en a pas ré„ glé l'administration d'une manière „ à en tirer tout ce qu'il auroit pu. „ Nous lui devons des arrérages de „ subsides, mais il nous doit encore „ plus ; & comme il ne gagneroit pas „ en compensant les dettes réciproques, „ ses gens-d'affaires embrouillent tout

Console, & se plaint des alliés.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles.

23 août.

„ dans un chaos dont il eſt difficile
„ de ſortir.... Je ne ſais ſi l'état de 1735.
„ l'Eſpagne eſt meilleur. Voici le ſi- *Ibid.* 1er. ſeptemb.
„ xième mois qui court des ſubſides
„ qu'ils nous doivent; & *l'adeſſo* des
„ Italiens eſt la défaite ordinaire de
„ M. Patigno * ".

Auſſi la guerre, quoique heureuſe, effrayoit-elle l'économie du cardinal. Il ſoupiroit ardemment pour la paix, en reconnoiſſant néanmoins qu'on ne pouvoit l'obtenir que par les armes. Il témoignoit au maréchal de Noailles une confiance entière; & détrompé des chimères dont l'imagination s'étoit remplie après la retraite de l'ennemi, il diſoit „ l'Eſpagne & M. de „ Montémar ſont accoutumé à des ſuc- „ cès ſi ineſpérés, qu'ils croient qu'il „ n'y a rien d'impoſſible. De loin on „ peut le penſer; mais quand on eſt ſur „ les lieux & qu'on voit les choſes de

Ce miniſtre plus modéré que jamais dans ſes eſpérances.

Id. 6 août.

---

* Demande-t-on aux Italiens quelque choſe de preſſé? *adeſſo*, répondent-ils, c'eſt-à-dire, *tout-à-l'heure*; & ils ne ſe preſſent pas davantage. Patigno, miniſtre d'Eſpagne, faiſoit de même quand il s'agiſſoit de payer les dettes.

1735. „ près, on ne décide pas si hardi-
„ ment. Je ne ferois pas plus timi-
„ de qu'un autre, & ne ferois pas
„ moins disposé à viser au grand.
„ Mais j'y veux des apparences rai-
„ sonnables: & je tiens que *in ma-
„ gnis voluisse sat est*, est un axiôme
très-sage ".

Noailles entre dans l'état de Venise.

Plus on avançoit dans la saison, plus les difficultés se multiplioient. On parloit toujours de grands mouvemens des ennemis pour rentrer en Italie. Noailles, conformément aux intentions du ministère, ne balança point à pénétrer dans l'état de Venise, après en avoir prévenu le provéditeur de Vérone; alléguant la nécessité de prévenir les impériaux, & demandant qu'on lui fournît des subsistances. Il campa le 10 septembre à Zévio sur les bords de l'Adige. Il fit enlever les bateaux que les ennemis avoient sur cette rivière. Il laissa aux Vénitiens le soin de négocier avec la cour de France pour le payement. Il invita le duc de Montémar à marcher du même côté. Son principal motif étoit la disette de fourages, qui l'obligeoit à rétrograder ou à prendre ce parti.

La république se plaignoit amèrement qu'on violât les droits de la neutralité, & qu'on ne payât point; au lieu que l'empereur avoit fait payer en pareilles circonstances. On auroit évité avec de l'argent ces plaintes fâcheuses; mais la cour s'étoit roidie contre les représentations du général, à qui rien ne coûtoit plus que d'employer les voies de fait.

1735.

Plaintes des Véniтiens parce qu'on manquoit d'argent.

Il avoit reçu réponse au sujet du siége de Mantoue. Comme on le jugeoit impossible, on lui ordonnoit de déclarer que ses troupes y concourroient avec celles d'Espagne, même sans le secours du roi de Sardaigne; afin que les Espagnols n'imputassent point à la France d'avoir fait manquer cette entreprise. Il demanda une entrevue à Montémar. Celui-ci vint le trouver dans son quartier.

Réponse de la cour sur le siége de Mantoue.

M. d'Angervilliers au maréchal de Noailles. 31 août.

Leur conférence fut très-longue. Montémar proposa de faire le siége avec ses troupes seules, pourvu que celles des alliés formassent une armée d'observation, à laquelle il offrit de donner la plus grande partie de sa cavalerie. Le projet pouvoit absolument réussir; Noailles y voyoit des

Proposition de Montémar.

1735. avantages, ſur-tout celui d'ôter tout prétexte de plaintes aux Eſpagnols: il ſe chargea de porter les propoſitions au roi de Sardaigne.

Le roi de Sardaigne ſe refuſe à de nouvelles entrepriſes.

Mais il le trouva décidé à ne rien faire pour cet objet, tant que la cour d'Eſpagne le laiſſeroit dans l'incertitude, & ne voulant pas même paſſer l'Adige, quoique le maréchal lui repréſentât l'importance d'arrêter l'ennemi aux débouchés des montagnes. Le roi répondit qu'il garderoit ſa partie, & que les François & les Eſpagnols étoient aſſez forts pour garder le reſte. Ainſi Noailles ſe trouvoit dans un embarras extrême. Les ſubſiſtances alloient lui manquer, s'il ne paſſoit pas la rivière; s'il la paſſoit, il falloit agir avec les Eſpagnols, ſans autorité ſur eux, ayant toujours à négocier avec leur général. Dans un cas d'action ou de mouvement vif des ennemis, rien n'eût été plus inſoutenable ni plus dangereux.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 27 ſeptem.

Le maréchal extrêmement embaraſſé.

Il paſſe l'Adige, & les Eſpagnols auſſi.

Le refus du roi de Sardaigne obligeoit de renoncer à l'entrepriſe de Mantoue. Il importoit moins de faire cette conquête, que de ne laiſſer entrevoir aucune ſemence de diſcorde entre les alliés. Le général eſpa-

gnol en convint, & peut-être saisit il volontiers un prétexte de se tirer d'inquiétude : car ses préparatifs ne répondoient point à ses magnifiques promesses. Ensuite le passage de l'Adige fut résolu entre les deux généraux : on l'exécuta. Mais l'union n'étoit qu'apparente : un caractère ombrageux, altier, ne pouvoit devenir traitable, dès que la jalousie ou la défiance le dominoit. 1735.

Préventions de la cour de Madrid, excitées par Montémar.

Montémar écrivit à la cour d'Espagne au sujet du siége de Mantoue, comme si le roi de Sardaigne avoit trahi la cause commune pour son intérêt particulier. Noailles n'étoit point ménagé dans ses lettres : il lui reprochoit des torts chimériques ; il vouloit se faire valoir à ses dépens ; il l'accusoit de partialité en faveur des Piémontois, devenus l'objet de la haine des Espagnols, qu'ils ne pouvoient manquer de haïr également. La cour de Madrid se livroit à des préventions. Elle se plaignit à l'ambassadeur de France ; & lui déclara qu'étant persuadée que le roi de Sardaigne, que même les troupes françoises, vouloient prendre les postes qui leur convenoient le mieux, elle alloit ordonner au

M. Chauvelin au maréchal de Noailles. 22 oct03.

1735. duc de Montémar de prendre la situation la plus convenable, pour garder ses conquêtes & pour rétablir son armée.

Il étoit à craindre que les Espagnols ne se retirassent en Toscane.

Dès-lors il étoit à craindre que ce général ne prît brusquement le parti de se retirer en Toscane, qu'il n'en eût même l'ordre de sa cour. Noailles instruit de tout, éprouvant sans cesse des contradictions, mal secondé pour les subsistances, ne pouvant garder ses postes au-delà de l'Adige sans les Espagnols, devant se concerter avec Montémar au milieu de tant de sujets de brouillerie, étoit agité de peines d'esprit incomparablement plus dures que les fatigues de la campagne : la vivacité de son imagination ne pouvoit que les augmenter.

Impossibilité de se maintenir sur l'Adige.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 9 novem.

Pour comble de chagrin, il voit les fourages prêts à lui manquer entièrement. Le provéditeur de Vérone retire la parole qu'il avoit donnée, d'en fournir pour un prix convenu. Divers contre-tems, & la négligence ou la mauvaise volonté de ceux que regardoient ces détails, enlèvent les moyens de pouvoir subsister sur l'Adigé, & par conséquent de garder les postes qui doivent ar-

rêter l'ennemi. Noailles gémit d'être exposé à perdre tout le fruit de la campagne en se retirant Il demande les ordres précis de la cour; il desire que les bruits de paix, répandus depuis quelque-tems, se confirment; & en cas de continuation de guerre, il insiste sur la nécessité de prendre de meilleures mesures pour l'année prochaine. Cependant il fit toujours bonne contenance, évitant sur-tout de communiquer ses inquiétudes au général espagnol, qui ne demandoit pas mieux que de pouvoit reprocher aux François d'avoir les premiers abandonné les postes de l'Adige.

1735.

Noailles fait bonne contenance, en attendant les ordres de la cour.

Heureusement, lorsque les ennemis s'avançoient en forces, il reçut le 15 novembre des ordres pour une suspension d'armes. La France avoit traité de la paix avec l'empereur sans le concours des alliés; on étoit convenu des préliminaires. L'armistice étoit déjà signé sur le Rhin & sur la Moselle, où le maréchal de Coigni & le comte de Belle-Isle n'avoient eu aucun succès, où cependant la fatigue, sans combats, avoit presque anéanti leurs troupes. Il paroît étran-

Armistice signé en Allemagne, sans que Noailles en fût instruit.

Fleuri & Chauve-

1735. ge qu'on ait fait au maréchal de Noailles un mystère de cette négociation, puisqu'elle auroit dû influer sur sa conduite ; mais le ministre même de la guerre n'en eut connoissance qu'à l'extrémité. Le cardinal de Fleuri & le garde des sçeaux régloient tout, soit pour la paix, soit pour la guerre. D'Angervilliers n'étoit que l'exécuteur de leurs volontés, il sentoit tout le poids d'une dépendance, qui avoit nui souvent au service militaire. „ Je conviens, marquoit-il à Noailles, que vous avez fait la guerre à des conditions dures de toutes façons : j'ai de mon côté les bras liés de tous points, & je suis continuellement obligé d'écrire & d'agir contre ma pensée. Réjouissons-nous de la fin de la guerre “. Le ministre & le général avoient également sujet de s'en réjouir ; car ils en avoient également souffert l'un & l'autre. La situation du dernier devenoit néanmoins plus épineuse à certains égards.

Lin trop mystérieux sur la négociation.

D'Angervilliers avoit aussi sujet de se plaindre.

Lettre particulière de M. d'Angervilliers. 9 novem.

Il falloit s'attendre à de terribles éclats du côté de la cour d'Espagne, & au mécontentement du roi de Sardaigne. Quoique l'empereur cédât les

On avoit traité sans le concours des alliés.

deux Siciles à Don Carlos, Philippe V ou plutôt la reine Elisabeth Farnèse, qui gouvernoit le royaume, devoit apprendre avec indignation que la France eût traité séparément. Le roi de Sardaigne, comptant acquérir tout le Milanès, devoit être vivement affligé de ce qu'on ne lui en abandonnoit qu'une petite partie. Mais la division sourde qui s'étoit mise entre les alliés, les sujets de plaintes & d'inquiétudes qu'ils donnoient depuis quelques-tems, servoient d'excuses au ministère pacifique de Versailles. La crise des affaires lui fit hâter la conclusion. Les égards furent négligés. Du moins auroit-on dû prevenir le général d'Italie, pour qu'il eût le tems de se préparer à des conjonctures si délicates. 1735.

Démarches du maréchal après les ordres qu'il a reçus.

Sur la nouvelle que l'ennemi alloit attaquer les Espagnols, il étoit prêt à marcher lui-même à leur secours. Dans ce moment il reçoit à Bozolo les nouveaux ordres de sa cour. Il en fait aussi-tôt donner avis au duc de Montémar, & lui conseille de retirer ses troupes au-delà du Pô. Il dépêche en même-tems au roi de Sardaigne, pour lui communiquer

ſes ordres, & au comte de Keven-
1735. huller, général de l'empereur, pour lui notifier la ceſſation de toutes hoſtilités de ſa part, comme il l'attendoit de la part des Allemands.

Il veille à la ſureté des Eſpagnols.

La réponſe de Kevenhuller ayant aſſuré la tranquillité aux troupes françoiſes, Noailles s'occupa de la ſureté des Eſpagnols, avec un zèle auquel Montémar ſe montra ſenſible; & il engagea ce général à lui abandonner les quartiers du Modénois, afin d'ôter aux impériaux tout prétexte d'y pénétrer.

Difficulté dans la concluſion de l'armiſtice.

Il paroiſſoit douteux ſi les alliés devoient être compris dans la ſuſpenſion d'armes. Le cardinal de Fleuri dans ſa dépêche au maréchal de Noailles, n'employoit que le terme de *nos armées reſpectives*. On auroit pu le reſtreindre & en abuſer. Les Allemands ne demandoient qu'à pourſuivre les Eſpagnols; ils firent même quelques mouvemens pour cet effet. Enfin la concluſion ſeule de l'armiſtice ſouffroit de grandes difficultés. Le maréchal avoit beſoin de recueillir toutes les forces de ſon génie. Ces ſortes d'affaires, quoique ignorées du public, ſont celles qui méritent ſouvent le plus d'être connues.

1735.

Fermeté de Noailles contre les prétentions de Kevenhuller.

Les conférences s'ouvrirent à Vérone pour conclure le traité. Les députés des deux généraux y portèrent des instructions & des vues fort différentes. Noailles établissoit en principe, qu'une suspension d'armes est une simple cessation d'hostilités ; qu'ainsi on devoit rester de part & d'autre en possession de son terrain & de ses postes, jusqu'à ce que l'événement des négociations décidât de la paix ou de la guerre. Kevenhuller demandoit que les François évacuassent leurs postes, comme si la paix eût été conclue. Le premier tint ferme, en écrivant toujours avec politesse : le second se relâcha peu-à-peu, mais après plusieurs jours de conférences, rien n'étoit encore décidé.

Il l'engage à un bon procédé envers les Espagnols

Dans l'intervalle des négociations, arrive fort à propos un courrier pour instruire le maréchal que l'armistice doit s'étendre aux alliés, qu'*en conséquence on doit cesser les actes d'hostilité à l'égard des Espagnols & du roi de Sardaigne, comme au nôtre, & attendre pour changer de conduite que ces deux puissances se soient déclarées, si elles veulent accepter ou refuser l'armistice.* Sur le champ, il écrit au gé-

1735. néral de l'empereur; il le prie de faire retirer un détachement de mille houssards qui avoit passé le Pô, & qui pouvoit inquiéter les Espagnols. Kevenhuller y consent de la manière la plus honnête, à condition que les alliés ne feroient de leur côté aucun mouvement.

Ces deux généraux s'abouchent à Mantoue.

Comme les députés ne s'accordoient point à Vérone, le général françois se ménagea une entrevue avec l'allemand à Mantoue, où il fut reçu avec les honneurs les plus distingués le premier décembre. Là ils convinrent des articles, & on les signa deux jours après. Le cours de l'Oglio fut pris pour limite entre les deux armées. Goïto & Borgoforté demeurèrent aux troupes de France. Par un article secret, les généraux promirent de s'avertir mutuellement, en cas qu'il survînt quelque changement de la part des cours; & Noailles garantit au nom du roi, que les alliés ne commettroient aucune hostilité contre les troupes & les états de l'empereur.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers

Attention du maréchal pour les alliés.

„ J'ai cru bien essentiel pour l'hon„neur du roi & du gouvernement, „ écrivit-il au ministre de la guerre, „ qu'il parût dans le traité de suspension,

„ sion, que l'on a pensé aux alliés. Je ne
„ sais comment j'en suis venu à bout : 1735.
„ car je puis vous assurer que les
„ impériaux avoient bonne envie de
„ poursuivre les Espagnols, & je vous
„ réponds qu'avant deux mois, ou la
„ Toscane ou le royaume de Naples
„ auroient été perdus. Je suis persuadé
„ que le roi d'Espagne s'accommo-
„ dera : il ne peut pas soutenir seul la
„ gageure ".

La cour se répent déjà de ne les avoir pas assez ménagés.

La précipitation de la cour de France en traitant avec l'empereur, le secret qu'elle avoit gardé jusqu'au bout à l'égard de Noailles, l'ordre qu'on lui avoit envoyé sans instructions, la nécessité de conclure avant de quitter les postes de l'Adige, l'impossibilité d'agir de concert avec le roi de Sardaigne & le duc de Montémar, l'un étant à Turin, l'autre à Livourne; tout exposoit le maréchal à échouer sur des écueils. On se repentoit déjà à Versailles du peu de ménagemens qu'on avoit eu pour les alliés; on trembloit qu'ils ne fussent pas compris dans l'armistice. Le cardinal & le garde-des-sceaux, après la faute qu'ils avoient faite de ne point s'expliquer dans leurs premiers ordres, tâchoient de la répa-

1735. rer dans toutes leurs lettres postérieures; ils témoignoient en particulier au maréchal, combien ils desiroient la satisfaction du roi de Sardaigne, combien ils étoient fâchés que les préliminaires ne lui fussent pas plus avantageux. Ces lettres devoient arriver trop tard, mais elles seroient devenues un titre d'accusation, si Noailles n'avoit heureusement fait de lui-même, ce que les circonstances permettoient de plus avantageux.

Noailles avoit prévenu ses intentions.

On critique cependant son traité.

On affecta néanmoins, en l'approuvant, de faire quelques observations critiques sur son traité, comme s'il n'avoit tenu qu'à lui d'éviter toute espèce d'inconvénient. „ Je souhaite que „ l'on me rende justice & que l'on soit „ content, dit-il dans une lettre parti„ culière à d'Angervilliers; j'irai jus„ qu'au bout & je ferai de mon mieux. „ Mais il faut avoir étudié les *maximes* „ *des saints*, & être un peu entiché du „ pur amour, pour vous servir, mes„ sieurs. Cela soit dit sans vous déplai„ re". Le ministère du cardinal de Fleuri n'étoit bon que pour la paix. Une guerre heureuse de deux ans étoit devenue un fardeau insoutenable. Il en convenoit lui-même, & l'on gagnoit beaucoup à s'en délivrer.

Lettre du 6 décemb.

Le roi de Sardaigne, malgré son chagrin, s'étoit expliqué fort honnêtement sur les démarches dont il avoit lieu de se plaindre, & ne montroit pas d'opposition aux articles de la paix. Le roi d'Espagne avoit dit, *j'ai fait la guerre pour la France : il faut faire la paix avec elle.* Mais la cour de Madrid ne dissimuloit pas d'ailleurs son mécontentement; elle cachoit ou suspendoit ses résolutions. Montémar ayant écrit avec fierté à Kevenhuller, qu'il n'admettoit l'armistice que conditionellement, jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres, le général allemand brûloit de marcher aux Espagnols. Il le témoigna au maréchal de Noailles, par une lettre du 6 décembre, où il lui faisoit entendre que l'union étroite entre les cours de Vienne & de Versailles pourroit bientôt, en cas de refus de l'Espagne, obliger les François à unir leurs armes à celles des impériaux. On le disoit même publiquement dans le camp de ces derniers. Nouveau sujet d'inquiétude pour le maréchal.

1735.

Modération du roi de Sardaigne.

Mécontentement de la cour de Madrid.

Kevenhuller veut attaquer Montémar.

Il répondit à Kevenhuller que la cour de Vienne, dont il assuroit n'avoir aucun ordre d'étendre l'armistice

Noailles l'en détourne par ses représentations.

aux alliés, ne pouvoit qu'approuver
1735. une chose si juste & si convenable. Il lui représentoit la nécessité d'observer cet engagement. Au sujet de la lettre de Montémar, dont Kevenhuller étoit choqué : „ Votre excellence, lui marquoit-il, n'entend peut-être pas parfaitement la langue espagnole : ainsi elle ne peut juger de la force des expressions, qui sont moins simples que celles des autres langues. Je la conjure de s'en tenir à la substance des choses, & non aux termes & à la forme qui ne font rien ". Il finissoit par observer qu'ils devoient l'un & l'autre attendre de nouveaux éclaircissemens, & ne rien précipiter, de peur de mettre obstacle aux desseins pacifiques de leurs cours.

Lettre du 9 décembre.

L'idée de s'unir aux Allemands contre les Espagnols effrayoit son imagination. „ Tirez-nous de cet opprobre pour le bien de la patrie, pour l'honneur du roi & pour l'amour de votre serviteur. Je serois inconsolable de me trouver dans pareille circonstance, & quoique je susse bien prendre mon parti, je serois fort aise de n'y pas être exposé ". C'est ainsi qu'il s'en expliquoit à d'Angervilliers.

Il craint qu'on ne le fasse agir avec les Allemands.

Lettre du 31 décem.

Mais il étoit impossible, malgré les hauteurs & l'obstination de la cour d'Espagne, qu'elle s'aveuglât au point de vouloir soutenir seule une guerre si dangereuse. Elle accepta l'armistice, ainsi que le roi de Sardaigne. Noailles alla conférer à Florence avec Montémar, soit pour pénétrer ses vues, soit pour lui donner des preuves de zèle envers sa nation. De là il se rendit à Bologne, où Kevenhuller vint le joindre : il fit son possible pour arrêter les brigandages des impériaux sur les terres du saint Siége. Depuis très-longtems l'empereur ne payoit point ses troupes. C'étoient des *gens affamés*, selon une lettre du cardinal de Fleuri, & d'autant plus avides que leur terrain avoit moins d'étendue. Leur unique ressource étoit de manger le pays du pape. On sait que les Allemands ne s'en firent presque jamais un scrupule.

1735. Mais les alliés acceptent l'armistice.

Les impériaux mangent le pays du pape.

La bienséance & les affaires invitoient le maréchal à rendre visite au roi de Sardaigne. Il le vit à Turin, affligé, comme il devoit s'y attendre, mais conservant sa modération naturelle, ne parlant qu'en termes généraux de ce qui venoit d'arriver, en témoi-

Voyage du maréchal à Turin.

Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri. 21 janv. 1736.

gnant sa surprise, résolu néanmoins de se conformer aux intentions du roi de France, après qu'il auroit reçu quelques éclaircissemens. Le marquis d'Orméa évitoit d'entrer en matière, sans pouvoir dissimuler son chagrin : comme il avoit particulièrement déterminé son maître à l'alliance, il étoit personnellement intéressé au succès. Du reste, il se montra disposé à tous les arrangemens convenables pour terminer cette affaire.

1735.

Le ministère de France, pointilleux à son égard.

Noailles eut la discrétion de laisser à l'ambassadeur de France le soin d'écrire les détails. Il s'aperçut bientôt, par les lettres de la cour, qu'on avoit trouvé mauvais qu'il ne rendit pas compte de toutes ses conversations, soit de Turin, soit de Florence. Le cardinal lui en écrivit sur un ton assez sec, quoique mêlé d'assurances d'amitié ; le garde-des-sceaux cherchoit probablement à en faire un grief contre lui. Personne n'ayant plus de zèle ni de meilleures intentions que le maréchal, personne n'étant plus réservé ni plus exact dans toute sa conduite, les reproches & les soupçons injustes le blessoient jusqu'au fond du cœur.

Il marqua ſa peine au cardinal de Fleuri, & lui fit voir qu'on ſe plaignoit ſans ombre de raiſon. Il le pria d'être extrêmement en garde ſur ce qu'on pouvoit lui dire ou lui écrire, ainſi que ſur les ſoupçons qu'on voudroit lui donner & les interprétations malignes. *Je cherche autant qu'il eſt poſſible*, ajouta-t-il, *à ne rien dire contre perſonne, & je ne crains rien tant que le ton plaintif. Je veux encore moins embarraſſer votre éminence par des tracaſſeries & des diſcuſſions, toujours fâcheuſes & déſagréables. Ainſi je compte ne lui parler à mon retour que de ceux qui ont bien ſervi le roi, dont je crois devoir louer le mérite & les bonnes qualités, & me taire ſur les autres. La paix eſt faite, & il faut qu'elle ſoit générale.*

1736.

Il ſe plaint avec modération des tracaſſeries. Lettre de 28 février.

Son ſéjour devoit ſe prolonger en Italie, par un enchaînement de difficultés qui demandoient beaucoup de travail, & ne pouvoient procurer aucune gloire. Les préliminaires de paix, ſignés à Vienne par M. du Theil, donnoient au roi Staniſlas le Barrois & la Lorraine, reverſibles après ſa mort à la couronne de France. La Toſcane devoit appartenir au duc de Lorraine,

Articles dont on étoit convenu dans les préliminaires de paix.

après la mort du dernier Médicis. D. 1736. Carlos avoit en partage les deux Siciles ; & le roi de Sardaigne un démembrement médiocre du Milanès, (Tortone, Novare & les Langhes.) On rendoit à l'empereur le reste du pays qu'on lui avoit enlevé par les armes, on lui assuroit de plus l'état de Parme & de Plaisance ; & la France garantissoit sa fameuse pragmatique, en vertu de laquelle Marie-Thérèse, sa fille, devoit recueillir toute la succession de la maison d'Autriche. La Lorraine, acquise par ce traité, étoit un fruit précieux de la politique & de la guerre. Tous les alliés auroient dû être contens, s'ils avoient réfléchi qu'ils risquoient de perdre leurs avantages, lorsque les préliminaires furent arrêtés. Mais il ne s'agissoit plus de raisonner sur le fond ni sur la forme : il s'agissoit d'exécuter ce que l'événement rendoit alors indispensable.

Noailles chargé de tous les arrangemens.

On avoit mille arrangemens à prendre, mille détails à discuter, pour parvenir à l'évacuation de l'Italie. Tout rouloit presque sur le maréchal de Noailles. Pendant plusieurs mois il traita sans cesse par écrit ou autrement, tantôt avec la cour de Turin, tantôt

avec le général d'Espagne, tantôt avec celui de l'empereur. „ Le travail est „ excessif; (écrivoit-il, & ses dépê- „ ches le prouvent assez ;) il est épi- „ neux & délicat, il n'a rien qui dé- „ dommage de la peine qu'on se don- „ ne...... Etant présentement hors „ de l'agitation des mouvemens de „ guerre, je m'apperçois que je vieil- „ lis & que je me ruine : ce sont „ deux grands inconvéniens, à l'abri „ desquels je ne serois pas fâché de „ me mettre". L'amour du bien public le soutint jusqu'au bout dans cette carrière.

1736. Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri. 15 juin.

Les intérêts du roi de Sardaigne, que la France avoit spécialement à cœur, prolongèrent beaucoup les difficultés. La conduite des impériaux donnoit à ce prince de la défiance. Ils pressoient l'évacuation du Milanès, sans qu'il eût de suretés pour son partage, sans qu'on lui eût remis aucun acte de cession. Cet acte étant enfin arrivé, la cour de Turin le trouva insuffisant, & se plaignit qu'il y manquoit des clauses importantes & promises. Les contestations aigrirent extrêmement les esprits, quelques soins que prît Noailles pour tout concilier; & le gé-

Intérêts du roi de Sardaigne.

Contestations avec le général allemand.

1736. néral allemand, qui jusqu'alors avoit eu pour lui les plus grands égards, ne paroissoit plus le même : son animosité contre le roi de Sardaigne lui faisoit prendre un ton de hauteur & de menaces.

Celui-ci voudroit attaquer les Piémontois.

Le maréchal de Noailles au même, 26 juin.

Dans une conférence entre les deux généraux, où il fut question des sommes dues à la France sur le Milanès : „ Si nous vous payons tout ce que „ vous prétendez, dit Kevenhuller, „ ferez-vous l'évacuation sur le champ, „ & nous laisserez-vous faire ce que „ nous voudrons ? En ce cas, nous „ vous payerons comptant ce que „ vous demanderez, quoiqu'il ne vous „ soit pas dû ; nous irons même au-delà, „ pourvu que nous soyons libres d'agir „ comme nous le jugerons à propos ". Noailles, autant par sa fermeté que par ses raisons, prévint des éclats dont les suites pouvoient être fatales. Pour peu qu'on se fût hâté de retirer les troupes françoises, tout étoit à craindre pour les alliés. » Il est » triste, disoit le cardinal de Fleuri, » qu'une négociation aussi vive que » celle qui est sur le tapis, doive passer » par quatre couronnes qui font » un triangle de trois cents lieues dé-

Noailles prévient des éclats funestes.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 22 juin.

» loignement : si nous avions évacué
» une fois ce pays-là, nous pourrions 1736.
» également regarder tout ce qui nous
» y est dû comme parfaitement éva-
cué «.

Le cardinal pense sur-tout à l'argent.

Ce dernier article n'étoit pas le moins intéressant aux yeux du ministre économe. Une longue lettre, écrite de sa main, prescrit au maréchal ce qu'il doit faire pour s'assurer du payement. Le caractère du cardinal s'y peint au naturel.

Instruction qu'il fait pour le maréchal.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 20 juillet.

„ Les comptes des revenus du Milanès, dit il, sont un chaos dont on ne sortiroit jamais ; & il n'y a qu'une cotte mal taillée qui puisse les terminer. Après avoir discuté une matière si obscure autant qu'il nous a été possible, voici à quoi le roi croit devoir se réduire, & dont S. M. m'ordonne de vous informer, afin que vous puissiez ménager cette affaire en connoissance de cause & avec votre sagesse ordinaire ".

Il veut qu'on marchande.

„ Vous pourrez commencer, comme on fait quand on marchande au palais, par demander trois millions ; & si vous pouviez les obtenir, nous vous en serions très-obligés. Mais si vous y trouvez trop de

1736. „ résistance de la part de M. de Ke-
„ venhuller, vous pourrez vous ré-
„ duire à deux millions cinq cent
„ mille livres, & y tenir ferme com-
„ me à un *ultimatum*, où vous avez
„ un ordre précis & formel de vous
„ tenir ».

„ La proposition est si raisonnable,
„ que j'espère qu'elle sera acceptée,
„ & vous ne devez rien oublier pour
„ ne pas aller plus loin, c'est-à-dire,
„ paroître rompre, vous retirer, &
„ jouer le personnage d'un homme
„ fâché, & qui se plaint de la du-
„ reté de votre adversaire ".

Manière dont il permet de conclure.

„ Cependant il est si essentiel de
„ finir, par toutes les raisons que
„ vous connoissez aussi bien que nous,
„ & le grand ouvrage de la paix peut
„ tout d'un coup être troublé par
„ tant d'événemens imprévus, qu'a-
„ prés avoir employé toute votre ha-
„ bileté & votre zèle pour réussir, si
„ c'étoit sans succès, contre notre at-
„ tente, le roi vous permet de re-
„ trancher encore 500, 000 livres,
„ mais comme de vous-même, & en
„ prenant sur vous ce retranchement,
„ sans paroître assuré qu'il sera approu-
„ vé de votre cour. Le prétexte sera

„ qu'ayant un plein-pouvoir, vous avez
„ cru pouvoir & devoir risquer de 1736.
„ déplaire, plutôt que de retarder une
„ conclusion dont dépend la tranquil-
„ lité de l'Europe “.

„ Voilà une instruction assez mal
„ digérée, & peu selon les formes usi-
„ tées; mais *sapienti loquor*, qui sup-
„ pléera aisément à ce qui y manque,
„ & sait entendre à demi-mot. Le roi
„ veut qu'elle soit secrette, & je l'écris
„ de ma main pour y parvenir plus
„ surement “.

Précaution pour le secret.

„ *P. S.* Vous comprenez-bien que
„ le secret n'est pas pour M. le gar-
„ de des sceaux. Je viens de relire
„ cette lettre, & l'écriture m'en fait
„ honte, mais je n'ai pas le tems ni
„ la volonté de la transcrire “.

Fleuri n'étoit propre que pour la paix.

Avec des vues & des idées si petites, en apparence, le cardinal de Fleuri n'étoit certainement pas homme à former de grandes entreprises: il ne pouvoit trop éviter la guerre, il devoit se borner au rétablissement des finances, au soulagement des peuples: aussi étoit-ce le but de son ministère, & la France n'y perdoit qu'un peu d'éclat, en gagnant un bonheur réel.

1736. Le maréchal de Noailles, avant de recevoir les ordres du cardinal, avoit déjà conféré sur l'objet à quoi on attachoit tant de valeur, & il avoit eu le bonheur de réussir sans instructions. Il annonça sur le champ au ministre, qu'il n'y auroit point de difficulté sur les deux millions cinq cent mille liv. L'effet répondit bientôt à la promesse. Mais Noailles n'en desiroit pas moins d'être *débarrassé de commissaires, avec lesquels il n'étoit question que de plein-pouvoirs, de subrogation, de mandatum, & de quantité d'autres actes dont les noms seuls répétés ennuient à la fin.* Le commissaire de l'empereur, celui du roi de Sardaigne l'excédoient de leurs formules & de leurs contestations. Il s'en occupoit, comme des affaires d'état ou de guerre, parce que rien ne finissoit que par son moyen. Il fit à Turin un nouveau voyage pour décider le roi sur quelques articles, & pour que tout allât de concert. L'estime, la confiance & l'affection de ce grand prince furent une digne récompense de ses travaux.

Noailles avoit prévenu ses intentions.

Au cardinal de Fleuri. 29 juillet.

Ennui que lui causent ces petits détails.

Au même 6 août.

Il ne quitta l'Italie que vers la fin de septembre, après avoir ordonné les

Le traité accompli enfin.

marche des troupes. L'évacuation étoit faite, les disputes heureusement terminées, les préliminaires accomplis ; & ce long & pénible ouvrage, dont le mérite devoit être obscur, fut un des plus grands services rendus à l'humanité & à l'état. Le traité définitif ne fut conclu qu'en 1738 : les fruits de la paix le précédèrent, du moment que l'on eut posé les armes. 1736.

On laisse à l'Espagne à terminer ses affaires.

Kevenhuller avoit encore bien des choses à terminer avec le duc de Montémar. Il souhaitoit fort d'avoir Noailles pour médiateur ; mais ce dernier auroit eu de nouvelles tracasseries à essuyer, sans pouvoir compter sur le succès. Le général espagnol, comme l'écrivoit le cardinal de Fleuri, n'osoit passer d'un ïota les ordres de sa cour, & n'avoit que des pouvoirs limités. L'Espagne cherchoit à négocier directement à Vienne ; indisposée contre la France, elle ne s'adressoit à elle que dans le besoin ; & le ministre Patigno craignoit peu de se rétracter, après avoir donné quelques paroles. Fleuri félicite le maréchal d'être délivré de ses embarras, en même-tems qu'il le loue du succès de ses opérations.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 14 septembre.

[redacted]

1736.

Comment le maréchal recommande ses fils au ministre.

Je terminerai ce récit par un trait particulier, où l'on voit l'amour paternel d'un cœur vertueux. Noailles étoit aussi bon père que bon citoyen. Ses deux fils, aujourd'hui maréchaux de France, avoient appris de lui-même à remplir tous leurs devoirs, & à se distinguer par les travaux militaires, comme par les vertus sociales. Il desiroit leur avancement, parce qu'il les croyoit dignes de ces éloges qu'il donnoit toujours au mérite. Sur la nouvelle d'une prochaine promotion d'officiers généraux, qu'on disoit devoir être nombreuse, il écrivit au cardinal en faveur de ses enfans. „ Votre éminen-

Lettre du 4 août.

„ ce sait, dit-il, que je les ai toujours
„ eu avec moi, & qu'ainsi je puis en
„ répondre. Si d'ailleurs les services du
„ père n'ont point été désagréables au
„ roi, j'ai lieu d'espérer qu'elle voudra
„ bien y avoir quelque égard dans une
„ occasion aussi intéressante pour eux.
„ L'aîné se trouve même dans une cir-
„ constance favorable, ayant l'honneur
„ d'être capitaine des gardes-du-corps.
„ Je conjure donc V. E. de vouloir
„ bien ne les point oublier & de faire
„ attention que, s'ils n'ont pas encore
„ mérité de récompense par leurs ser-

„ vices, cette grace anticipée produira
„ en eux une émulation & une recon- 1736.
„ noissance, qui les mettra dans l'obli-
„ gation de s'en rendre dignes, &c.

Réponse du cardinal.

Le cardinal répondit que le roi ne s'étoit pas encore expliqué sur la promotion, & qu'on avoit trop d'autres affaires pour avoir pu y penser. Ce n'étoit pas même donner des espérances ; & il vaut mieux n'en donner aucune que d'en prodiguer de trompeuses.

LIVRE QUATRIEME.

Mort de Charles VI, source de guerre.

APrès quelques années de paix, la mort de l'empereur Charles VI, en octobre 1740, alluma une guerre aussi furieuse, que celle qui avoit suivi la mort de Charles II, roi d'Espagne. Telle étoit la destinée de la maison d'Autriche, prodigieusement agrandie par des successions & des mariages, que ses deux branches, en s'éteignant, laissassent une matière immense de prétentions à plusieurs des souverains de l'Europe.

Droits de Marie-Therese d'Autriche.

La fille ainée de l'empereur, Marie-Thérèse, épouse de François de Lorraine, grand duc de Toscane, devoit recueillir tout l'héritage, en vertu d'une pragmatique solennellement garantie par des traités. Mais les compétiteurs pouvoient opposer des titres à cette loi arbitraire; & il y avoit toute apparence que le procès ne seroit terminé que par la force des armes.

Le roi de Prusse se déclare le premier.

Frédéric III régnoit en Prusse, prince dont on ne parloit point encore, mais né pour remplir l'Europe du bruit de son nom; réunissant au courage &

à l'ambition des conquérans, les lumières d'un génie cultivé, & tous les talens, soit politiques, soit militaires. Son père avoit amassé des trésors, discipliné une armée formidable. Il saisit l'occasion que lui offroit la fortune. Ayant demandé inutilement à Marie-Thérèse quelques duchés de la Silésie, auxquels il prétendoit, seul il commença la guerre, & fit la conquête de cette province.

Ce signal excita les autres puissances. Le roi & la reine d'Espagne, l'electeur de Bavière, le roi de Pologne, électeur de Saxe, vouloient démembrer la succession. Louis XV plus modéré, quoique ses titres valussent au moins ceux des autres, ne formoit aucun projet d'agrandissement. Le cardinal de Fleuri, naturellement ami de l'équité & de la paix, retenu par la garantie de la pragmatique, incapable d'ailleurs de grands desseins dans une extrême vieillesse, craignoit d'autant plus la guerre où l'on s'efforçoit de l'engager, que la dernière lui avoit paru un fardeau insupportable. Mais le cri d'une partie de la nation, le vœu presque général des officiers, les conseils du maréchal & du comte de Belle-Isle, l'em-

1741. Plusieurs compétiteurs: Modération de Louis XV.

Fleuri entraîné malgré lui.

1741. portèrent sur les raisons de ce ministre tout-puissant : la France entra comme auxiliaire, dans une querelle qui ne la regardoit point alors, & qui probablement l'auroit tôt ou tard intéressée. On se flatta de la finir en une seule campagne.

La reine de Hongrie sur le point de tout perdre.

Tous les malheurs semblèrent fondre à la fois sur la reine de Hongrie. L'armée françoise, aux ordres de l'électeur de Bavière, qu'on vouloit faire empereur, & que Louis XV avoit fait son lieutenant-général, s'avança rapidement jusqu'à Prague, & s'en empara. L'électeur y fut couronné roi de Bohême, il reçut bientôt après à Francfort la couronne impériale, tandis qu'il ne restoit presque d'autre ressource à Marie-Thérèse que son courage, sa vertu, & le zèle de ses Hongrois.

Charles VII empereur.

1742. Elle reprend bientôt le dessus.

Belle-Isle, en qualité d'ambassadeur & de général, suivoit le nouvel empereur Charles VII. Il s'applaudissoit alors de tant de succès ; il ne prévoyoit pas les revers, qui cependant sont la suite inévitable d'une trop vaste entreprise, pour laquelle on n'a que des moyens insuffisans. Tout change de face en 1742. Les alliés n'agissent plus

de concert; deux maréchaux de France, Belle-Isle & Broglio, se contrarient, se divisent hautement : la reine de Hongrie, avec les secours d'argent de l'Angleterre & de la Hollande, rassemble des forces & prend de la supériorité; son beau-frère, le prince Charles de Lorraine, avec des essaims de troupes légères & féroces, fait un mal infini aux François, qu'on avoit eu l'imprudence de mener si loin, & dont le nombre diminuoit chaque jour; la défection du roi de Prusse, qui prenoit pour régle son propre intérêt, porte un coup mortel à l'alliance. Deux lettres du cardinal de Fleuri au comte de Koenigseck, devenues publiques, décélant la foiblesse du ministère, avoient augmenté la confiance des ennemis. Bientôt l'empereur est non-seulement dépouillé de ses conquêtes, mais chassé de la Bavière; enfin l'armée de France est sur le point de périr au milieu de la Bohême.

1742.

Le prince Charles de Lorraine.

L'empereur dépouillé de ses états.

Quoique Chauvelin eût été disgracié, pour avoir voulu supplanter le cardinal de Fleuri, le maréchal de Noailles, dont il étoit l'ennemi personnel, n'avoit pas encore le crédit qu'il méritoit. S'il l'avoit eu, ou l'on n'auroi

Noailles desapprouvoit cette guerre.

point entrepris cette guerre, ou elle auroit été bientôt finie. Il regardoit comme frivole, par rapport à nous, le prétexte d'affoiblir la puissance autrichienne, dans un tems où elle ne pouvoit alarmer l'Europe ; & ce prétexte avoit néanmoins prévalu comme une sublime politique. Il auroit du moins persuadé de proportionner les forces aux entreprises, les entreprises aux forces ; & sa prudence auroit évité les écueils où l'on se précipitoit. On s'adresse à lui lorsque les maux font sentir la nécessité d'employer un homme sage.

1742.

On s'adresse à lui trop tard.

Il s'agissoit sur-tout de pouvoir dégager l'armée de Bohême, & de lui ouvrir un chemin pour sa retraite. Le maréchal de Maillebois en commandoit une autre sur la Meuse, pour s'opposer aux entreprises des Anglois, auxiliaires de la reine de Hongrie. Ils avoient déjà fait passer la mer à un corps de troupes. Le marquis de Fénélon, ambassadeur en Hollande, ne les jugeant pas encore en état de donner beaucoup d'inquiétude, proposoit dans un mémoire, de faire marcher l'armée de la Meuse au secours de celle du Danube & de Prague. Le projet

Projet pour dégager l'armée de Bohême.

fut communiqué à Noailles. Il en discuta par écrit les avantages & les inconvéniens ; il prouva qu'on pouvoit le tenter, que les circonstances l'exigeoient ; il traça le plan qu'on devoit suivre ; il entra dans tous les détails, dont la combinaison est si nécessaire ; il adressa au roi plusieurs mémoires instructifs : les ordres furent donnés en conséquence ; la marche des troupes françoises décida les ennemis à lever le siége de Prague ; & Belle-Isle ramena enfin à travers une infinité de périls, les débris de son armée, réduite à environ treize mille hommes. Cette retraite lui fit beaucoup d'honneur.

1742. Le maréchal décide un bon parti. Mémoire de juillet & d'août.

Cependant l'Angleterre & la Hollande étoient sur le point de se déclarer. On craignoit avec raison pour la frontière, fort négligée depuis la paix d'Utrecht. On donna au maréchal de Noailles le commandement des troupes qu'on destinoit à la défendre. Quoique le cardinal de Fleuri fût accablé d'affaires & de chagrins, il annonça cette nouvelle à la mère du maréchal, par une lettre de sa main, où l'on reconnoîtra la gaïté de son humeur.

On lui donne un commandement sur la frontière.

1742.

Lettre du cardinal de Fleuri à la maréchale de Noailles.

Eloge que fait de lui le cardinal.

Lettre du 26 août.

» Je ne sais, madame, si vous serez » fâchée contre moi, d'avoir approuvé le choix que le roi a fait de M. » le maréchal de Noailles, pour commander son armée en Flandre. Mais » il me semble que vous devriez être » bien aise que sa majesté lui ait donné cette marque de confiance. Ce » qu'il y a de sûr est que le besoin » qu'elle avoit de nommer un général » bon serviteur du roi, zélé citoyen, » & sage & expérimenté, a été le seul » motif qui l'a déterminé à jetter les » yeux sur M. le maréchal de Noailles. Ne me grondez-donc pas, je » vous prie, & soyez persuadée que » je n'ai eu intention ni de lui déplaire, ni à vous, mais uniquement le » bien du service.

Bonne plaisanterie de ce ministre.

» Vous vous portez, dieu merci, » en perfection : vous mangez hardiment de la croûte de pâté d'Amiens, » tandis que je ne peux en faire autant d'une aîle de poulet. Je ne vous » envie point ce privilége, qui vous est » particulier; mais comme nous nous » sommes engagés mutuellement à pas-

» ser

» ser cent ans, je vous prie de me » communiquer votre secret, afin que » je ne vous manque point de parole. » Mon respect & mon attachement » pour vous, madame, dureront au- » tant que ma vie ». 1742.

Noailles se hâta d'aller remplir sa commission. Il falloit visiter toutes les places; réparer dans toutes, autant qu'il étoit possible, le mauvais état où une longue négligence les avoit mises; pourvoir enfin à la sûreté de cette frontière, que menaçoient les ennemis & qui sembloit devoir être entamée au premier effort. Le maréchal s'en acquitta si bien, qu'ils ne tentèrent aucune entreprise, quoique leurs préparatifs fussent imposans.

Noailles remplit sa commission.

Cependant Dunkerque étoit en danger. Les Anglois vouloient le détruire & en faire un *hameau de pêcheurs*. Le lord Stair avoit employé cette expression, dans un mémoire présenté aux Etats-généraux. Un camp retranché de cinq mille hommes, facile à forcer si on l'attaquoit, ne pouvoit calmer de justes inquiétudes. Noailles proposa d'y substituer des retranchemens intérieurs, par le moyen desquels huit

Il craint pour Dunkerque.

Mémoire du 14 novembre

1742. ou dix bataillons feroient une défense plus sûre.

Pouvoit-on y faire des fortifications malgré les traités? *Ibid.*

Les derniers traités obligeoient à ne point fortifier Dunkerque, dont Louis XIV s'étoit vu contraint de démolir les fortifications. Mais ces traités, dit le maréchal, doivent tenir lieu de sureté aux habitans. » Les Anglois n'ont » le droit ni de les menacer, ni de les » attaquer. Les engagemens sont réci» proques; & dès qu'ils y manquent, » on peut prendre les précautions que » leurs mauvais desseins rendent né» cessaires: les Etats-généraux, garans » de ces engagemens respectifs, ne » peuvent s'en formaliser «. On leur avoit proposé de prendre sur eux la garde & la défense de cette ville; preuve indubitable de la pureté des intentions du roi.

Les ennemis sembloient menacer la France.

Vivement frappé des périls d'une frontière, où les ennemis auroient trouvé peu de résistance, Noailles demandoit qu'on fît revenir des troupes d'Allemagne, sans quoi ni lui ni personne n'oseroit répondre des événemens. Les Anglois voulant entrer comme partie principale dans cette guerre, la Flandre lui paroissoit avec raison, le *point critique*. Il proposoit en détail

Lettre au marquis de Breteuil. 21 novembre.

toutes les précautions à prendre ; il insistoit sur la nécessité de se tenir prêt ; & il fut long-tems persuadé que les ennemis ne changeroient pas de systême à cet égard. 1742.

Ils changent de projet.

Mais, soit que ses dispositions leur eussent ôté l'espérance de ce côté-là, soit qu'ils se flattassent d'avoir de plus grands succès ailleurs, on apprit enfin qu'ils vouloient se porter en Allemagne. Le duc d'Aremberg, général de la reine de Hongrie, fit adopter à la cour de Londres un projet si contraire à toutes les apparences. Son plan étoit de prendre l'empereur dans Francfort, ou de l'en chasser, & de couper ensuite toute communication entre la France & l'armée françoise de Bavière : entreprise hardie, dont le succès pouvoit être décisif.

Projet de lettre au maréchal de Broglio, 21 décemb.

Correspondance de Noailles avec Louis XV.

Avant que leur résolution fût connue, le maréchal annonça que les Anglois feroient la guerre avec vigueur & acharnement. Le roi desirant qu'il lui écrivit sans détour, il commença une correspondance pleine de zèle & de franchise, qui fera désormais la partie la plus intéressante de ces mémoires.

Il excite

Dans une lettre du 10 octobre,

1742. *le courage du roi.* *Le maréchal de Noailles au roi. 10 octob.*

après avoir déploré le triste état des affaires d'Allemagne : „ Quelle que „ soit la conjoncture présente, sire, „ ajoute-t-il, j'oserai le dire à votre „ majesté, la fermeté & le courage „ sont les uniques moyens de se tirer „ de la situation où l'on est. En par- „ lant de courage & de fermeté, je n'en- „ tends pas une imprudence opiniâtre, „ qui feroit refuser toute voie de con- „ ciliation, que je crois même très- „ nécessaire.

Il parle pour les peuples & pour la gloire du roi.

„ Je sais, sire, l'épuisement de vos „ peuples & de vos provinces ; je n'i- „ gnore pas le *dépeuplement* de la cam- „ pagne, & le besoin général où est „ votre royaume de se trouver soulagé „ des impôts dont il est surchargé de- „ puis long-tems. Mais dans les cir- „ constances présentes, c'est faire le bien „ réel de l'état, que de lui conserver „ le rang & la réputation qu'il doit „ avoir dans l'Europe, & c'est aussi „ l'honneur & la gloire de votre ma- „ jesté.

„ Il faut donc, sire, faire des ef- „ forts, & les faire à tems pour qu'ils „ puissent être utiles. Les délais & les „ retardemens font échouer les meil- „ leurs projets, & perdre le fruit des „ plus favorables conjonctures “.

Après ce début, il représente que la frontière étant foible & exposée, une guerre purement défensive en Flandre est presque impossible; qu'elle sera toujours également ruineuse & dangereuse; qu'il faut donc avoir une armée considérable au printems prochain; que l'unique moyen pour la former, est de rappeler quelques-unes des troupes d'Allemagne, & de faire de fortes recrues, que l'on y incorporera. Il renvoie à un mémoire précédent, par lequel il proposoit de suppléer, en augmentant de quinze hommes par compagnies des régimens, à une levée de milices, qui dépeupleroit encore les campagnes, & qui fourniroit de mauvaises troupes. C'étoit la méthode usitée sous le dernier règne.

1742.

Il propose de former une bonne armée.

Il exhorte Louis XV à soutenir de son autorité les projets utiles, sans quoi rien ne s'exécutera. Il observe qu'on ne peut former des plans particuliers avec quelque solidité, sans embrasser le tout; que les affaires se tiennent par des liaisons mutuelles; que la combinaison de toutes les parties est nécessaire, pour se décider sur ce qu'il y a de plus avantageux; mais qu'une infinité de raisons retiennent

Moyen de suppléer aux milices.

les personnes même les mieux intentionnées & les plus capables. „ Ainsi „ jusqu'à ce qu'il plaise à V. M. de me „ faire connoître ses intentions, me „ bornant à la frontière dont elle m'a „ donné le commandement, je parlerai avec franchise & liberté sur l'objet qui est confié à mes soins, & „ & je me tairai sur le reste : toujours „ prêt cependant à vous exposer, sire, „ lorsque vous le voudrez, ce qu'un „ zèle sans bornes, l'attachement le „ plus sincère, l'amour de la vérité, „ quelque étude & quelque méditation, „ soutenues d'une expérience de près „ de cinquante ans, peuvent m'avoir „ acquis de connoissances, qui peut-être ne seroient pas inutiles au service de V. M. & au bien de son „ royaume. Mais si vous voulez, sire, „ qu'on rompe le silence, c'est à vous „ de l'ordonner „.

1742. Obstacles aux conseils dont le roi peut avoir besoin.

Bonnes qualités de Louis XV.

La réponse du roi, écrite de sa main, sera une preuve de l'esprit juste, du bon naturel qu'il avoit reçus de la nature, sans être néanmoins à l'abri des périls du trône ni des foiblesses de l'humanité.

Lettre du roi au maréchal de Noailles.

1742.

Sa confiance pour le maréchal.

Lettre du 26 novem.

„ Il eſt vrai que j'ai été bien ſenſible à nos malheurs d'Allemagne ; „ mais par malheur il y a long - tems „ qu'ils durent. Tâchons, je vous prie, „ qu'il n'en arrive pas autant en Flandre. Cela nous regarde de trop près. „ M. le cardinal m'a envoyé une lettre, que vous lui avez écrite en „ dernier lieu de Saint-Omer : elle dépeint bien nos maux préſens & futurs, & j'ai une grande confiance „ en vous pour les prévenir & les „ empêcher, s'il eſt poſſible. Tout ce „ qui m'eſt revenu de vous, depuis „ que vous êtes dans cette frontière, „ m'en donne cette idée : tâchez de „ ne la pas démentir dans la ſuite„.

Il penſe à ce qu'il faut.

„ Tout le monde eſt bien perſuadé „ qu'il faut faire revenir de nos troupes d'Allemagne, & vous croyez „ bien que quand cela ſera, les régimens de vos enfans ſeront des premiers. Mais juſqu'à préſent, cela n'a „ pas été poſſible, & pour l'exécution „ il faudroit un profond ſecret : car „ ſans cela, les ennemis qui pourroient „ le ſavoir d'aſſez bonne-heure, tomberoient aiſément ſur ce qui y reſte-

1742. „ roit ; & quelle augmentation de malheurs ; si nous perdions encore ce „ reste d'armée-là ? Nous prenons des „ arrangemens en conséquence, & „ nous songerons bientôt aux augmentations, que vous jugez avec grande „ raison être si nécessaires, soit pour „ soutenir la guerre, soit pour ouvrir „ une négociation, de laquelle je sens „ aussi bien que vous toute la nécessité. „ Elle me coûtera peut-être d'une part; „ mais de l'autre, quelle consolation „ pour moi de voir mes sujets goûter „ le repos d'une solide paix „ !

Son desir de la paix.

Il ordonne de lui dire la vérité.

„ Le feu roi, mon bisaïeul, que je „ veux imiter autant qu'il me sera possible, m'a recommandé en mourant „ de prendre conseil en toutes choses, „ & de chercher à connoître le meilleur „ pour le suivre toujours. Je serai donc „ ravi que vous m'en donniez. Ainsi je „ vous ouvre la bouche comme le pape „ aux cardinaux, & vous permets de „ me dire ce que votre zèle & votre „ attachement pour moi & mon royaume vous inspirera. Je vous connois „ assez, & depuis assez long-tems, „ pour ne pas mettre en doute la sincérité de vos sentimens, & votre attachement à ma personne „.

Ces dispositions du roi, pour être véritablement solides, avoient besoin d'être soutenues par une force de caractère & de vertu, dont les exemples sont des prodiges sur le trône. Le cardinal de Fleuri s'étoit moins appliqué à élever & fortifier son ame, qu'à le rendre souple à ses propres conseils. Sans paroître avoir l'ambition de dominer, il avoit su de la sorte exercer une domination absolue. Le monarque timide, modeste, se défiant de lui-même, s'accoutuma trop à voir par les yeux d'autrui, ou à laisser faire, quoiqu'il vît qu'on pouvoit faire mieux. Noailles espéroit qu'un nouvel ordre de choses lui feroit embrasser avec courage les soins du gouvernement; il s'efforçoit de l'y exciter: il ne soupiroit que pour sa gloire & pour le bonheur de la monarchie. L'occasion s'offrit bientôt de déployer tout le zèle qui l'animoit.

1742. Caractère du roi, dirigé aux du cardinal de Fleuri.

Au mois de janvier 1743, mourut le cardinal de Fleuri, dont le ministère pacifique & doux fait une époque dans nos annales, moins brillante, mais plus heureuse que celle du célèbre Richelieu. Si quelqu'un pouvoit espérer après lui l'autorité de premier

1743. Mort de ce ministre.

ministre, c'étoit le maréchal de Noailles, versé dans toutes les parties du gouvernement, honoré de la confiance du roi, & déjà en possession de lui donner librement des conseils. Son premier soin cependant fut de l'engager à gouverner par lui-même. Comme Louis témoignoit beaucoup de vénération pour son prédécesseur, Noailles en tira un motif pour donner plus de poids à ses raisons. Il parle ainsi au roi dans un mémoire, dont je retrancherai seulement quelques longueurs.

1743. Noailles sacrifie l'espérance de lui succéder.

„ Sire,

Principes de Louis XIV, opposés au dernier gouvernement.

Mémoire du maréchal de Noailles au roi.

„ J'ose aujourd'hui présenter à votre „ majesté l'instruction que le feu roi, „ votre auguste bisaïeul, donna lui-„ même écrite de sa main au roi d'Es-„ pagne, lorsqu'il partit pour aller „ prendre possession de cette couronne: „ Les bontés dont le feu roi m'hono-„ roit, le portèrent à m'en confier le „ double. Je l'ai conservé, sire, comme „ un dépôt sacré, que la providence „ n'avoit fait tomber dans mes mains „ que pour le remettre un jour à votre „ majesté. Je me reprocherois d'avoir „ trop attendu, si l'une des principales

„ maximes que cette instruction renferme, ne m'avoit paru directement opposée à la forme du gouvernement, que votre majesté, attendu son âge tendre lorsqu'elle est montée sur le trône, a trouvée établie, & que votre modestie, sire, les conjonctures & la bonté naturelle de votre cœur n'ont pu jusqu'ici lui permettre de changer „. 1743.

Point de premier ministre ni de favori.

„ Votre majesté verra que de toutes „ les maximes d'état, ce grand prince „ regardoit comme une des plus importantes & des plus essentielles pour „ un roi, *de n'avoir ni premier ministre ni favori*; & s'il la proposoit cette „ maxime au roi d'Espagne, comme „ si capitale, à combien plus forte raison l'auroit-il donnée, sire, à votre „ majesté, qui devoit succéder à sa „ propre couronne, sur-tout s'il eût „ connu comme nous ses talens & ses „ grandes qualités, ses lumières, sa „ pénétration, cet esprit de discernement, cette connoissance des hommes, & ce fond de vérité, de justice & de bonté, dont vos peuples, „ sire, ne sauroient trop connoître l'étendue, & qui sont si propres à vous „ rendre l'amour de vos sujets, com-

Eloge du roi.

„ me ils vous en ont déjà rendu le

1743. „ père ?

Sur quoi la maxime de Louis XIV étoit fondée.

„ Cette maxime, sire, de n'avoir „ ni favori ni premier ministre, que „ votre majesté lira dans l'instruction „ de son auguste bisaïeul, étoit com- „ me j'ai eu l'honneur de l'apprendre „ de lui-même, le fruit de sa longue „ expérience, de son habileté dans le „ gouvernement, de ses profondes „ reflexions sur les gouvernemens pré- „ cédens, & de celles qu'il avoit faites „ en particulier sur le ministère du car- „ dinal Mazarin „.

Règnes glorieux sans premier ministre.

„ La France n'a jamais vu, sire, „ des règnes heureux pour les peuples; „ ni véritablement glorieux pour les „ rois, que ceux dans lesquels ils ont „ gouverné par eux-mêmes; & elle n'a „ jamais éprouvé le gouvernement de „ différens premiers ministres, que „ pour en ressentir plus ou moins les „ fâcheux effets “. (Exemple de Henri III, exemple contraire de Henri IV.)

Tems malheureux de Louis XIII.

„ A peine la France l'eut-elle perdu, „ (Henri IV) que la confiance de la „ reine régente, pour le maréchal „ d'Ancre, pendant la minorité de „ Louis XIII, la faveur de Luynes „ auprès du jeune prince, & l'admi-

„ nistration de l'état qu'il abandonna
„ tout le reste de sa vie au cardinal de 1743.
„ Richelieu, firent perdre insensible-
„ ment à cette monarchie les avanta-
„ ges que Henri IV lui avoit acquis.
„ Florissante au dehors par l'habile &
„ profonde politique d'un cardinal,
„ qui dans ce genre fut un des plus
„ grands & des plus vastes génies du
„ dernier siècle, on l'a vue au-de-
„ dans se remplir de troubles, de mé-
„ contentemens & de factions, par
„ une suite inévitable de l'esprit & de
„ la conduite des premiers ministres.
„ Les châtimens & les coups d'auto-
„ rité, qui sont & seront toujours bien
„ plus de leur goût que la discussion
„ du droit & de la justice, & l'exacte
„ observation des loix, au lieu de ré-
„ medier au mal, ne servirent qu'à
„ l'aigrir. Rien ne rémedie efficace-
„ ment au mal, que le retranchement
„ absolu de ce qui le cause. Il éclata
„ plus tard, mais il n'éclata que trop
„ enfin par les guerres de la minorité;
„ & ce royaume alloit se voir replon-
„ gé dans les plus funestes divisions,
„ si le roi, votre auguste bisaïeul,
„ n'eût pris lui-même les rênes de
„ l'empire, & n'eût déclaré qu'il n'au-
„ roit jamais de premier ministre.

Coups d'autorité du cardinal de Richelieu.

Minorité de Louis XIV.

1743. Son gouvernement.

„ Dès lors tout refleurit & se ranima. Des factions, on n'en parla „ plus, il n'en resta pas l'ombre même. „ On n'aimoit que le roi, parce qu'il „ étoit seul le dispensateur des graces. „ Les plus légères marques d'attention & de bonté saisissoient le cœur, „ le pénétroient jusqu'au vif, & le „ rendoient capable de tout, parce „ qu'on ne les devoit qu'à lui „.

Amour des François pour leur prince.

„ Il en est, par rapport aux François, de l'attachement à leur prince, „ toujours inséparable de l'amour du „ bien public, comme autrefois de „ l'amour de la patrie, par rapport „ aux Romains. Tandis qu'il se soutint dans la république, il rendit „ les Romains invincibles & les maîtres du monde. Tout fut perdu pour „ eux quand il s'affoiblit „.

Mais il faut que prince les gouverne.

„ Pardonnez, sire, à la générosité „ de la nation la noble fierté qui ne „ sauroit lui permettre d'obéir à d'autres qu'à ses rois, & qui, même „ sous leur nom, ne souffre qu'impatiemment que quelqu'autre lui commande. Le profond respect & la „ haute estime des François pour leurs „ rois, qu'ils regardent comme incapables de vouloir autre chose que

„ la justice & la raison, quand ils „ gouvernent par eux-mêmes, sont „ ce qui forme dans leurs cœurs les „ premiers nœuds de ce fidèle atta„ chement. Fortifiez; sire, & resser„ rez des nœuds si forts & si pré„ cieux. Le gouvernement d'un pre„ mier ministre ne peut que les affoi„ blir & les relâcher, si le ministre „ n'est pas lui-même assez entrepre„ nant pout essayer de les rompre „.

1743.

Jalousie de pouvoir dans un premier ministre.

„ On s'accoutume insensiblement à „ le regarder comme le seul à qui l'on „ ait intérêt de plaire, ou du moins „ sans lequel on essaieroit inutilement „ de plaire à son roi; & lui-même „ il s'applique à confirmer cette idée „ qui l'affermit dans sa place. Les gra„ ces ne se distribuent jamais sans pas„ ser par lui; & ce seroit un moyen „ assuré de n'en avoir aucune, que de „ laisser entrevoir qu'on ne veut les „ tenir que du roi seul. Tout le mon„ de le sait, & personne ne s'y trom„ pe: c'est par lui que le roi doit être „ informé & juger de tout, afin qu'il „ ne soit informé que de ce que le „ premier ministre veut, & n'en juge „ que de la manière qu'il le veut „....

„ La vérité, sire, n'approche que

Il peu

1743. écarter du trône la vérité. Noailles, sans craindre l'exil, se taisoit, n'espérant pas de persuader.

„ difficilement du trône : trop de gens „ sont intéressés à l'écarter. Mais n'est-„ il pas facile de l'en exclure absolu-„ ment, lorsque pour y arriver elle „ n'a qu'une seule avenue, que le „ premier ministre est toujours le maî-„ tre & qu'il a si souvent tant d'inté-„ rêt à fermer ? „

„ Je n'ai osé jusqu'ici présenter, „ sire, à votre majesté cette instruction „ du feu roi votre bisaïeul, & ce n'est „ pas la crainte qui m'a retenu : celle „ de l'exil ne m'a pas empêché, dans „ votre minorité, de résister à Law & „ au cardinal Dubois, quand j'ai cru „ que mes représentations pourroient „ être utiles. Mais si des maximes, „ soutenues de tout le poids d'un nom „ aussi respectable & aussi cher que „ celui du feu roi, auroient peut-être „ été inutilement exposées, quelles „ sont les vérités qu'on osera porter „ jusqu'au trône, quand on craindra „ de blesser un premier-ministre ? Les „ représentations les plus justes, & „ quelquefois les plus nécessaires, ne „ sont donc plus écoutées, ou devien-„ nent suspectes. Le premier ministre „ ne manque jamais de les faire envi-„ sager comme des semences de sédi-

„ tion & de révolte. L'épreuve qu'on „ en a faite, & la conviction où l'on „ est de l'inutilité de toutes ressources, „ jettent les esprits dans le découra„ gement, & par le découragement dans l'indifférence du bien „ public. Le connoître ce bien, l'ai„ mer, & se trouver à portée ou même capable de le faire connoître au „ roi, c'est un démérite que le minis„ tre ne pardonne point, parce qu'il „ n'y a de véritable mérite pour lui „ que dans l'asservissement à ses vo„ lontés. Toute généralité de vues & „ de sentimens est odieuse, & par-là „ toute émulation est étouffée; tout „ languit, tout se dégoûte. Il n'est „ plus permis de penser que servile„ ment, & chacun sent la pesanteur „ & l'indignité de cette servitude. Ainsi, „ tout le corps de l'état, par rapport „ au bien commun, tombe dans une „ espèce d'engourdissement & d'insen„ sibilité, qui de toutes les maladies „ politiques est la plus dangereuse ".

1743.

Découragement né d'une espèce de servitude.

Le maréchal de Noailles propose ensuite pour modèle la manière dont Louis XIV gouvernoit avec son conseil, composé de personnes qu'il crut uniquement attachés au bien de l'état, & dont les sentiment ne pouvoient

Conseil bien composé sous le régent précédent. *Ibid.*

1743. être balancés par nulle autre vue : les cardinaux & les gens d'église en furent toujours exclus, parce que des vues particulières pouvoient les déterminer. Dans ce conseil, après avoir entendu les avis, le roi décidoit de tout, ne voulant point qu'un ministre dominât sur les autres, & voulant que chacun dît librement ce qu'il pensoit.

Quel doit être un digne conseiller du monarque.

„ Un conseiller, véritablement digne de la confiance du prince, „ ajoute le maréchal, ne sauroit avoir „ de plus grande joie que de voir les „ serviteurs fidèles, habiles & capables, se multiplier autour de lui : il „ en créeroit s'il étoit possible: ne pouvant les créer, il s'empresse de les „ chercher ; & charmé de trouver des „ hommes qui lui ressemblent, il „ avoue, & se fait un devoir de faire „ connoître au prince tout ce qui peut „ être capable de le bien servir „.

Exhortation à Louis XV.

„ Toute l'Europe, sire, est attentive à l'événement présent. Il est de „ votre gloire de lui prouver que, si „ quelque autre a paru jusqu'ici gouverner sous votre nom, votre majesté n'en est cependant ni moins „ attentive au bien de son royaume,

„ ni moins capable de le connoître & 1743.
„ de le procurer ; que vous êtes seul
„ le roi de cette grande & noble
„ monarchie ; que vos lumières &
„ votre autorité l'animent, & que rien
„ ne s'y fait sous votre nom, que ce
„ qui s'y fait par des ordres émanés
„ de votre pleine & parfaite connois-
„ sance „.

Vœu de la nation.

„ Que l'attente, sire, de toute l'Eu-
„ rope ne soit point trompée. Comblez
„ vos peuples de joie : ils ne sauroient
„ en avoir de plus touchante, que de
„ n'avoir à obéir qu'à votre majesté.
„ Je me jette à ses pieds, assuré de lui
„ porter ici les vœux de tous ses fidèles
„ serviteurs, sans exception, & pour
„ la supplier en même-tems de me
„ pardonner ma liberté. Tout est par-
„ donnable, sire, à qui n'aime que
„ votre gloire, le bien de votre service
„ & le bonheur de votre état ".

L'instruction de Louis XIV au roi d'Espagne, étoit à la suite du mémoire. Nous l'avons déjà rapportée ailleurs. On y lit cette maxime : *Ne vous laissez pas gouverner, soyez le maître : n'ayez jamais de favori ni de premier ministre : écoutez, consultez votre conseil, mais décidez.*

1743. Il n'eſt pas du reſſort de l'hiſtorien de diſcuter cette queſtion ; mais il lui eſt permis d'obſerver que l'expérience l'a rendue quelquefois problématique. Et certainement, ſi un roi ne donnoit pas aux affaires du gouvernement les ſoins indiſpenſables, s'il faiſoit un mauvais choix de miniſtres, ſi chacun dans ſon département affectoit le deſpotiſme, ſi la diviſion régnoit dans les conſeils, on deſireroit alors un premier miniſtre, quelque médiocre qu'il pût être.

Circonſtances ou un Premier miniſtre eſt néceſſaire.

Louis XV goûta les raiſons du maréchal, prit en main les rênes du gouvernement, le fit entrer au conſeil, mais ne ſuivit pas en tous ſes avis ; dictés par un véritable zèle.

Le roi ſe décide à gouverner, & fait entrer Noailles au conſeil.

Quoique les ennemis n'euſſent rien entrepris ſur la frontière de Flandre, Noailles craignoit toujours qu'ils ne profitaſſent de l'état de foibleſſe où elle ſe trouvoit encore. Il ne ceſſa de travailler ſur les grands objets, dont il importoit le plus de s'occuper ſans perte de tems. Il repréſenta en particulier qu'on devoit tout craindre pour Dunkerque ; ſi les Anglois tournoient leurs forces de ce côté-là ; que les retranchemens qu'on y avoit faits ne valoient rien ; qu'on étoit déjà convenu

Repréſentations du maréchal ſur Dunkerque.

d'en faire d'autres ; que cependant la résolution prise au conseil ne s'exécutoit pas. Il insista dans un autre mémoire sur le rétablissement des troupes revenues de Prague. Comme on alléguoit le manque de fonds pour des choses si essentielles, il fit sentir au roi la nécessité de donner ses ordres, de manière qu'on ne pût se dispenser d'obéir.

1743. Sur le rétablissement des troupes.

Dépenser à propos, c'est économie. Mémoire du 23 mars.

L'expérience avoit prouvé, comme il l'observe, qu'en évitant de faire à temps des dépenses convenables, on se met dans la nécessité d'en faire par la suite de beaucoup plus considérables & moins fructueuses, & que ce genre d'économie appauvrit, ruine insensiblement un état. C'est en quoi le cardinal de Feuri avoit montré peu de sagesse ou de prévoyance. Trop borné dans ses vues d'économie, il avoit, pour ainsi dire, sacrifié l'avenir au présent : il avoit sur-tout négligé la partie militaire & la marine, comme si l'on eût été sûr d'une paix constante ; comme si les puissances maritimes n'étoient pas les plus à craindre pour le royaume.

Mouvemens des ennemis.

Enfin les Anglois, joints aux Hanovriens & aux troupes des Pays-bas, alloient se mettre en mouvement, &

l'on n'étoit pas sûr de leurs desseins.
1743. Ils pouvoient attaquer la France par quelque endroit, ils pouvoient s'avancer en Allemagne. Le maréchal de Noailles prie le roi, en cas qu'il veuille encore lui donner le commandement, de décider quelle en sera l'étendue.

Autorité que doit avoir un général.

Mémoire du 8 fév.

» On ne sait que trop, dit-il, combien la séparation des troupes & les différentes autorités sont préjudiciables au bien du service : les troupes ne doivent être détachées d'une armée que pour des occasions particulières, & doivent s'y réunir au premier ordre du général. Il est essentiel qu'elles soient soumises à un seul chef, & qu'un même esprit en dirige toutes les opérations, afin d'en mieux établir le concert. V. M. peut seule prévenir les désordres, en expliquant ses intentions de manière que quiconque oseroit manquer à ce que l'ordre, la discipline & la subordination prescrivent, craigne de sentir le poids de son indignation «. La mésintelligence entre les maréchaux de Belle-Isle & de Broglio avoit eu effectivement des suites capables, de faire trembler pour l'avenir, si l'on n'évitoit avec soin de pareils inconvéniens,

Après quelque tems d'incertitude sur le projets des ennemis, leur marche fit connoître qu'ils vouloient pénétrer en Allemagne. Noailles exposa les différentes vues qu'ils pouvoient avoir, & les différens partis qu'on pouvoit prendre. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lui donna son instruction datée du 16 avril, d'après laquelle il faudra juger de sa campagne.

1743.

La guerre se porte en Allemagne.

L'armée qu'il doit commander sous les ordres de l'empereur, est destinée à traverser les desseins des troupes autrichiennes, hanovriennes & angloises, & à s'opposer à leur marche, soit sur Mayence & Francfort, soit sur le haut-Palatinat ou du côté de Donawert. Le maréchal doit les attaquer & les combattre, tant en deça, qu'au-delà du Rhin, en quelque endroit qu'il les joigne, lorsqu'il en trouvera l'occasion ; pourvu que ce soit sur les terres de l'empire, ou sur les états dépendans de la reine de Hongrie en Allemagne, & non sur les terres des Pays-bas, dans lesquelles l'intention du roi est qu'il ne commette aucune hostilité. Si les ennemis marchent sur Mayence ou Francfort, il

Instruction du maréchal de Noailles.

Instruction du roi au maréchal de Noailles.

prendra toutes les mesures convena-
1743. bles pour les prévenir sur le Mein, & les obliger, en les rejetant sur l'abbaye de Fulde, à prendre une route plus longue & plus difficile pour pénétrer dans le haut-Palatinat. En cas que, ne pouvant les prévenir sur le Mein, il soit obligé de s'avancer sur le Necker, pour couvrir les villes du Danube, on le laisse maître de diriger ses marches depuis Hailbron, de manière à laisser le plus long-tems dans l'incertitude de son véritable objet. Supposé qu'il se trouve en Bavière, à portée d'agir avec l'armée du maréchal de Broglio, le commandement supérieur de ces deux armées sera dévolu au maréchal de Noailles, & il n'y aura qu'un même ordre de bataille & qu'un seul état-major. Dans le cas où les Anglois & les Hanovriens se contenteroient de couvrir la marche des Autrichiens en Allemagne, & si ces derniers y passoient seuls, on se remet à lui d'envoyer à l'armée de Bavière un secours, proportionné au renfort que recevront les ennemis. Telle est la substance de l'instruction. Le général reçut en même-tems un plein-pouvoir, pour traiter avec l'em-
pereur

pereur & avec les princes de l'empire.

1743.

Avant son départ, il dit au roi que ses envieux & ses ennemis chercheroient par toutes sortes de moyens à le décréditer : il le supplia de l'en faire avertir, afin de pouvoir ou avouer ses fautes avec franchise, ou se justifier des fausses imputations. Ce qu'il avoit prévu arriva bientôt. A peine étoit-il parti, qu'on lui imputa d'avoir révélé au comte de Los un secret du conseil d'état, capable de rompre un projet de conciliation entre les rois d'Espagne & de Sardaigne. Cette méchanceté de courtisan étoit d'autant plus absurde, que Noailles avoit donné lui-même le projet, en avoit fortement représenté l'importance, & qu'il ne connoissoit le comte de Los que pour l'avoir vu deux ou trois fois en passant.

Il prévient le roi sur les intrigues de ses envieux.

Méchanceté qu'il éprouve d'abord.

Le roi l'ayant averti de ce reproche, par la voie du cardinal de Tencin, ce membre du conseil : „ Non, sire, je » ne l'ai pas fait & j'en suis incapable, » lui écrivit-il ; je le suis aussi de me » justifier aux dépens de personne : » mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on » a su ce qui se passoit dans votre » conseil, & j'en ai des preuves cer- » taines. (Ce mal devint de jour en

Le roi l'en avertit. Sa réponse ferme.

Secret mal gardé.

jour plus commun.) „ Conservez-moi
1743. » vos bontés, sire : je dois m'attendre
» à tout après une imposture aussi grossière. Incapable d'intrigue & de cabale, ne connoissant que la vérité & le bien de votre service, je suis à charge à tous ceux qui n'agissent pas par ces motifs. Mais, sire, je me confie dans votre justice, dans la droiture de votre cœur ; & j'espère que ce qui pourroit me susciter des ennemis, est ma force & mon soutien auprès de votre majesté : je n'en ai jamais recherché d'autres „.

Le maréchal de Noailles au roi. 14 mai.

Réponse du roi, pleine de sens.

Le roi lui répondit de sa main : » Comme j'étois bien persuadé de la fausseté de l'avis, je ne me suis pas fort tourmenté de ce qu'on y disoit sur vous... Je sais aussi fort bien que les choses qui devroient être les plus secrettes ne le sont pas toujours, j'en suis & en ai été assez peiné. Mais il faudroit donc faire toujours tout seul ce que l'on ne voudroit pas qui fût su... Les envieux mourront, mais non pas l'envie ; & tant que vous n'y donnerez pas plus de prise, souciez-vous peu de ce qu'ils feront & diront. Qui est-ce qui est à l'abri des

Lettre du roi. 20 mai.

» discours? Mes complimens, je vous
» prie au duc d'Ayen & au comte de 1743.
» Noailles, l'un pour n'avoir pas été,
» & l'autre pour avoir été (nommé
» maréchal-de-camp.) Le premier doit
» être présentement installé dans la di-
» gnité de maréchal presque comme
» vous. Dites-lui, je vous prie, d'en
» faire part à ses amis & amies. Il doit
» voir aussi qu'on ne lui manque pas
» absolument de parole «. Ce ton de familiarité charme dans un roi, quand il est l'expression du sentiment pour des hommes dignes de son amitié.

Noailles en Allemagne; les ennemis l'on. prévenu.

Comme les ennemis avoient passé l'hiver dans des quartiers, entre les Pays-bas & l'Allemagne, il étoit impossible de les prévenir sur le Mein, où ils dirigèrent leur marche. Mais le maréchal de Noailles, en joignant à toutes les précautions nécessaires toute la diligence possible, étoit presque sûr de déconcerter leurs projets.

Le maréchal de Noailles au roi. 14 mai.

Arrivé à Spire au commencement de mai, & maître des bords du Necker, quoique ni ses troupes ni ses subsistances ne fussent encore dans l'état qu'il auroit souhaité, il eut lieu de croire que l'ennemi n'oseroit plus, ou

1743. ne pourroit pénétrer en Allemagne, & que la guerre ne se feroit qu'à la portée des frontières.

Les Anglois vouloient se battre.

Le roi d'Angleterre Georges II venoit se mettre à la tête de son armée. On conjecturoit avec raison que les Anglois tenteroient le passage du Mein, & s'exposeroient aux risques d'une bataille. *Nous pouvons la perdre impunément*; disoient-ils tout haut avec fierté, *& la France sera encore trop heureuse d'accepter la paix : si nous la gagnons, rien ne nous empêchera de donner la loi dans l'empire.* Noailles, bien loin de les craindre, n'attendoit que le moment de marcher à eux en forces. Il proposa ses vues au roi & au ministre. Il projettoit de passer le Mein, si l'ennemi ne le faisoit pas avant qu'il pût l'en empêcher : il espéroit le forcer ainsi à la retraite ; & rien ne pouvoit être plus glorieux ni plus utile. Une de ses maximes étoit qu'*il vaut mieux différer que de commencer foiblement.* En attendant donc que tout fût prêt, il demanda des ordres sur la maniere de se conduire dans les pays neutres, où il importoit d'occuper des postes.

Le maréchal résolu de les attaquer.

Contradictions

Mais un nouvel échec, que les troupes de l'empereur essuyèrent en Ba-

vière, fit varier tout-à-coup les résolutions de la cour. Le maréchal de Broglio sollicitoit un renfort pour l'armée qu'il commandoit. On ordonne à Noailles de lui envoyer au plus tôt douze bataillons & six escadrons. On lui mande en même tems (& rien n'étoit plus capable de le chagriner), qu'on voyoit avec peine qu'il eût changé son premier projet; & on l'exhorte à se porter sur le Necker, suivant ses *premières instructions*, comme s'il avoit voulu s'en écarter. Une lettre particuliére du roi confirmoit la dépêche du ministre.

1743. qu'il éprouve du côté de la cour.

Comment les ministres se laissent tromper.

L'origine de ce faux jugement est remarquable. Paris du Vernei, très-bon munitionnaire, très-utile à l'état dans cette partie, étendoit ses vues à tout, & se mêloit de former des projets de guerre. Orri, contrôleur-général, & le comte d'Argenson adoptèrent ses idées qu'il proposoit avec chaleur; ils se laissèrent persuader qu'au fond c'étoient les mêmes qu'ils avoient eues. Comme le plan du général ne s'y trouvoit pas conforme, ils crurent aussi que son instruction y étoit contraire, sans se donner la peine de l'examiner. Ils ne pensoient plus qu'à

1743. l'armée de Broglio, qu'aux périls dont ils la croyoient menacée ; & ils prétendoient que Noailles devoit diriger toutes ses opérations vers la Bavière.

Noailles démontre l'erreur du ministere.

Pour éviter toute tracasserie, & ne pas perdre à des *procès par écrit* un tems qu'il consacreroit au service, il ne répondit point aux lettres & aux mémoires qu'il reçut d'eux sur cette matière. Mais il démontra au roi, dans une dépêche pleine de ménagement, que loin de changer de projet, il ne faisoit qu'exécuter ce qu'on lui avoit prescrit. *S'il peut m'être permis à titre de vieux militaire, qui sert depuis cinquante ans, de demander une grace à mon maître, je supplie V. M. de se faire présenter l'instruction qu'elle m'a donnée : c'est la seule justification, sire, que je demande.* Ces termes de sa dépêche, & encore plus l'évidence de ses raisons, durent apprendre aux ministres à ne pas censurer légèrement un général, encore plus zélé pour son devoir que pour son honneur.

Le roi lui rend justice.

„ Puisque vous vous souvenez de „ vos instructions, lui dit le roi, & „ que vous n'avez pas changé les pro„ jets que vous aviez en partant, je „ m'en rapporte entièrement à vous ;

„ j'avois craint ſeulement que le vœu „ de toute l'armée, pour ne pas appro- „ cher de la Bavière, ne vous eût ſé- „ duit... Je ſais que vous avez été aſſez „ incommodé, & que votre cœur a „ fait marcher votre corps. Ménagez „ l'un & l'autre, je vous prie, & ſoyez „ sûr que j'ai été très en peine de vous, „ parce que je vois que vous me ſervez „ bien ".

1743. Lettre de la main du roi. 31 mai.

Toute la correſpondance particu- lière du roi avec le maréchal, eſt pleine de ces marques de confiance & de bonté, ſi précieuſes pour un ſujet. Il y parle des affaires beaucoup mieux qu'on ne devoit l'attendre d'un prince, qui n'en avoit preſque aucune habitu- de; & il y montre une modeſtie aima- ble, qu'on ne ſauroit trop louer quand elle ne dégénère point en foibleſſe. *Ma lettre n'eſt pas bien conçue*, dit-il, après avoir rapporté une négociation impor- tante, *mais je ſuis preſſé. De plus je ne ſuis pas plus ſpirituel que cela; mais ce qui eſt de sûr, c'eſt que je fais de mon mieux.*

Modeſtie & bonté de ce prince.

Id. 4 juin.

Dès que le maréchal connut les in- tentions du roi, & fut délivré de l'in- quiétude que lui cauſoit la légéreté du miniſtère, il ſe mit en action avec au-

Les ennemis paſſent le Mein.

tant d'ardeur qu'il avoit eu de flegme jusqu'alors. Le départ du détachement qu'il envoyoit en Bavière, comme on le lui avoit ordonné, redoublant l'audace des ennemis, ils passèrent le Mein. A cette nouvelle, il fait marcher les troupes, & pendant qu'elles se rassemblent à Lorch, il va reconnoître lui-même le camp de Pfungstatt, qu'il se propose d'occuper. L'armée y arrive le 9 juin. On y séjourne le 10, pour attendre un corps qui devoit joindre. Le 11, on s'avance vers le Gros-Gerau, que l'ennemi étoit venu reconnoître. On espéroit combattre le lendemain. Princes, officiers-généraux, toute l'armée jusqu'au dernier soldat témoignoit l'impatience de se signaler. Mais les ennemis décampèrent avec précipitation pendant la nuit, & repassèrent le Mein. La fierté angloise fut humiliée : elle l'auroit été bien davantage peu de tems après, si une victoire que l'habileté du général françois rendoit infaillible, ne nous eût été ravie par une faute que l'on ne pouvoit prévoir.

1743. Le maréchal de Noailles au roi. 14 juin. Sa marche à eux.

Ils se retirent.

On leur coupe les subsistances.

Attentif à tous les mouvemens des ennemis, ayant su qu'ils avoient fait des marches forcées pour le prévenir à Aschaffembourg, il envoya aussitôt

le duc de Gramont, lieutenant-général, son neveu, occuper avant eux les défilés par où ils pouvoient tenter un passage. On occupa en effet ce poste important; & milord Stair, général anglois, qui venoit le reconnoître à la tête d'un corps de troupes, fut contraint de se retirer. Deux ponts jetés sur le Mein à Séligenstatt, les postes de l'armée françoise, les savantes manœuvres du maréchal, réduisirent les ennemis à une disette extrême de subsistances: il annonça le 21 juin au comte d'Argenson, que dans peu ils se retireroient probablement par Hanau. 1743.

C'étoit l'occasion que Noailles attendoit pour combattre. On l'avertit le 27 à une heure après minuit que les ennemis décampoient. Sur le champ il prend son parti, ordonne aux troupes de se tenir prêtes, leur fait passer la rivière, partie sur les ponts, partie à des gués qu'il avoit fait reconnoître. Il choisit une position admirable pour fermer la plaine. Tandis qu'on s'y range en bataille, il repasse le Mein pour examiner les manœuvres des Anglois sur leur flanc, & pour donner ses ordres à la plus grande partie des

Dispositions pour les combattre.

Ordre d'occuper Dettingen.

troupes, qui étoit encore de ce côté-
1743. là. Il apprend bientôt que le village de Dettingen est évacué : il ordonne qu'on l'occupe. C'est ce qui devoit assurer la victoire la plus complette. L'armée ennemie alloit être accablée dans un défilé ; la présence du roi d'Angleterre & du duc de Cumberland son fils, arrivés depuis quelques jours, n'auroit servi qu'à rendre le triomphe des François plus glorieux.

Ardeur funeste du duc de Gramont.

Malheureusement une aveugle impétuosité, & le manque de discipline, si souvent funestes à la nation, font évanouir de si belles espérances. Au lieu d'occuper Dettingen, le duc de Gramont entraîné par son ardeur, peut-être aussi trompé par la foiblesse de sa vue, & croyant n'avoir affaire qu'à l'arrière-garde, franchit un ravin que l'on avoit devant soi, sur lequel il n'y avoit qu'un seul pont. Nulle représentation ne peut l'arrêter : il engage une partie des troupes dans le péril. Noailles s'en aperçoit de loin, accourt, est obligé de changer ses premières dispositions, sans avoir le tems de reconnoître le terrain : il en fait de nouvelles ; mais l'avantage qu'on avoit perdu ne pouvoit se compenser. Une batterie de

canon, prête à foudroyer les Anglois, devint inutile, parce qu'elle auroit tiré sur les François mêmes. 1743.

On marche néanmoins. On essuie une furieuse décharge. Elle met les troupes en désordre : on les rallie trois fois inutilement. La maison du roi charge avec une valeur plus vive que reglée & soutenue. Les ennemis, serrés sur plusieurs lignes, formoient une masse inébranlable d'où sortoit un feu continuel, extrêmement meurtrier. Le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, le comte de Clermont, prince du sang, le prince de Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthiévre, une foule de grands seigneurs font des efforts prodigieux sans qu'on puisse l'enfoncer. Enfin la position de l'ennemi rendant le combat trop inégal, & les troupes se décourageant, le général fait la retraite en présence des vainqueurs, qui n'osent pas le poursuivre; il leur laisse le champ de bataille; il va reprendre son camp de Séligenstatt.

Combat de Detingen.

Le maréchal de Noailles au roi. 29 juin.

Retraite des François.

L'infanterie, où il y avoit beaucoup de recrues & de milices, ne fit pas tout ce qu'auroit souhaité le général, excepté quelques régimens, parmi les-

La discipline des ennemis leur donna tout l'avantage.

1743. quels celui d'Auvergne mérita les plus grands éloges. (Il avoit le duc de Duras pour colonel.) Le régiment des Gardes françoises, n'étant alors ni exercé ni discipliné, & ayant ordre de ne pas tirer avant l'ennemi, fut mis en déroute, malgré la bravoure de ses officiers. Selon la dépêche du maréchal, c'est à la seule discipline, à l'obéissance militaire, que les ennemis durent la supériorité de leurs manœuvres : c'est ce qui manquoit aux François. » Et si l'on ne travaille pas, » dit-il au roi, à y remédier avec l'attention la plus sérieuse & la plus » suivie, les troupes de votre majesté » tomberont dans la dernière décadence «.

Noailles excuse Gramont.

Dans une lettre particulière, il tâche de couvrir aux yeux du monarque la faute de son neveu, par les louanges qu'il avoit méritées d'ailleurs. » Le duc de Gramont un peu trop » inconsidéré dans ses premières dispositions, quoiqu'il ne commandât » pas & qu'il eût des anciens, a fait » des prodiges de valeur ; & cet événement doit le corriger de la seule » chose qui auroit été capable de l'empêcher de devenir un bon géné-

„ ral “. Gramont devoit son avancement aux éloges que son oncle avoit toujours faites de lui : le chagrin de l'un & de l'autre en dut être plus cuisant. 1743.

Les vainqueurs décampent la nuit.

Ce fameux combat de Dettingen, auquel une partie des troupes ne put prendre aucune part, auroit eu sans doute des suites funestes, malgré la perte des ennemis plus considérable que la nôtre, si Noailles n'avoit su leur imposer, même dans sa retraite. Ils décampèrent deux heures avant le point du jour, laissant leurs morts & leurs blessés sur le champ de bataille. Le maréchal fit enterrer les uns, fit transporter dans son camp les autres, au nombre de cinq cent, & leur procura tous les secours. Son humanité mérita les éloges & la reconnoissance du comte de Stair, dont les sentimens n'étoient pas moins généreux. Ils s'écrivirent mutuellement plusieurs lettres, pleines de cette véritable grandeur d'ame qui concilie les droits de la nature avec les déplorables rigueurs de la guerre.

Humanité des deux généraux.

Lettre remarquable de Louis XV.

Louis XV répondit de sa main au général : „ Je suis bien persuadé que „ ce n'est pas votre faute, si le com-

„ bat que vous avez donné à Dettingen n'a pas été plus heureux ; tout le monde vous rend cette justice, & moi plus qu'aucun, connoissant votre zèle pour mon service & votre expérience. Je suis très-aise que les princes aient montré autant de courage & d'activité que vous le marquez. Témoignez-leur en ma joie & le gré que je leur en fais, sur-tout à M M. de Chartres & de Penthièvre. Aussi n'ai-je pas tardé à leur envoyer le brevet de maréchal de camp, que vous m'avez demandé pour eux.

1743.
Le roi au maréchal de Noailles.
5 juillet.

„ Puisque vous me parlez du duc de Gramont, je vous dirai que je n'ai jamais douté de sa valeur, mais que je crains fort que la précipitation, avec laquelle il me paroît qu'il vous a entraîné dans cette affaire-ci, ne lui fasse grand tort parmi les troupes : car il me paroît qu'on rejette sur lui d'être la cause que vous n'avez pas remporté une victoire complette. J'ai toujours été bien persuadé aussi de la valeur de nos jeunes seigneurs ; mais ce qu'il convient que vous étudiez en eux, c'est les talens qu'ils développeront, pour que vous les

„ cultiviez afin qu'ils deviennent bons „ généraux ; ce dont tout le monde „ convient que nous manquons abſo- „ lument “.

1743.

Les fautes bien exagérées en France.

Paſſant aux reproches qu'on faiſoit à une partie de ſa maiſon militaire : „ Le tout eſt déjà public, dit le roi, „ & peut-être même plus enflé qu'il „ n'eſt : car vous ſavez qu'en ce pays „ l'on y va fort vîte, ſoit d'une façon „ ſoit d'une autre “. En effet la méchanceté & la crédulité groſſiſſent toujours les fautes de cette nature ; & ſouvent les bruits publics ne ſont que les échos du menſonge ou de la prévention. Au reſte, quel eſt le corps ſi reſpectable, qui n'ait dû profiter de l'expérience de ſes fautes mêmes ?

Noailles impoſe aux ennemis.

Une marche en avant que fit le maréchal de Noailles, acheva de ſoutenir la réputation des armes françoiſes. Les ennemis campoient près de Hanau : il alla camper le 2 juillet à Steinheim vis-à-vis d'eux. Par-là il affoiblit leur confiance ; il renouvela leurs inquiétudes, au point qu'à la vûe de ſimples détachemens de ſon armée, ils battirent la générale & furent ſous les armes un jour entier. Cette vigueur étoit néceſſaire pour

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

1743. rassurer les partisans de la France: tous convenoient qu'il valoit mieux perdre un combat que de n'en point livrer.

L'empereur réduit au désespoir par la retraite de Bavière.

L'empereur Bavarois en particulier, réfugié à Francfort, dépouillé de ses états, manquant de tout, avoit grand besoin d'être encouragé. Le maréchal de Broglio venoit de le réduire au désespoir, en abandonnant la Baviere sans ordre du roi. Il s'y crut obligé pour la conservation de ses troupes: sa retraite n'en excita pas moins de plaintes, & lui attira une disgrace éclatante. Noailles va visiter l'infortuné Charles VII, non seulement parce que ses malheurs demandoient quelque consolation, mais parce qu'il importoit à la France de le rassurer & de l'affermir. Il le trouve indigné de la retraite de Broglio, & persuadé heureusement que le roi n'y avoit aucune part; il le confirme dans cette persuasion. Le voyant disposé à un accommodement avec la reine de Hongrie, il lui représente que le plus grand malheur pour lui seroit de faire une paix honteuse, en se détachant de l'allié le plus fidèle; que la constance du roi à le soutenir devoit le rendre

Le maréchal va le visiter à Francfort.

Il l'exhorte à tenir ferme dans l'alliance.

ferme dans les revers ; que sans réflé- chir amèrement sur les fautes qui pou- voient avoir occasionné les malheurs, il falloit dans toutes les affaires partir du point où l'on se trouvoit ; qu'enfin il n'avoit de secours réels à espérer que de la France & de l'Espagne, & ne pouvoit maintenir sa dignité que par leurs secours. Comme l'empereur étoit réduit à demander, non seule- ment la continuation des subsides pour ses troupes, mais un subside alimen- taire pour sa personne, le maréchal crut devoir lui procurer au moins *de quoi ne pas mourir de faim* (c'est le terme dont il se sert) : il lui fit toucher quarante mille écus, sur une lettre de crédit qu'il avoit. Ce prince ne les ac- cepta qu'à compte des subsides qui de- voient lui revenir.

1743.

Secours d'argent qu'il lui donne.

Charles s'étoit procuré une espèce d'armistice, en embrassant la neutra- lité des cercles de l'empire ; démar- che forcée, mais dont les suites pou- voient amener un accommodement avec la reine. L'Angleterre d'ailleurs, très-ardente à nous susciter de nou- veaux ennemis, étoit capable d'em- ployer tous les ressorts de l'intérêt pour entraîner ce malheureux prince, Noail-

Il fait sentir au roi l'importance de ne pas l'abandonner.

Ibid.

1743. les fait remarquer au roi combien il seroit dangereux de l'aliéner, quelque onéreuse que soit son alliance. Il lui rappelle que, sous le dernier régne, Chamillart crut qu'on soutiendroit la guerre avec plus de facilité sur les frontières du royaume, en abandonnant la Bavière & l'Italie; & qu'il en résulta de nouveaux malheurs. Il insiste sur les motifs de gloire, de générosité & d'intérêt qui se réunissent en faveur de Charles. Louis les sentoit : il ne balança point à les prendre pour régles de sa conduite.

Caractére de l'empereur, mêlé de bien & de mal.

L'Empereur étoit d'un caractère aimable & gracieux, avoit des sentimens d'honneur & de probité, du courage, de la constance; mais son peu d'expérience dans les affaires & dans la guerre l'exposoit à s'égarer : ce qu'il croyoit utile à ses intérêts, il le desiroit avec ardeur, il le poursuivoit opiniâtrément, & n'examinoit guère les moyens ni les conséquences. Il savoit que la plupart de nos ministres lui étoient peu favorables : les offres des ennemis auroient donc pu le décider, pour peu qu'on le délaissât. Alors, comme Noailles l'annonçoit au roi, on auroit vu infaillible-

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

Quoiqu'à charge il étoit nécessaire.

ment l'Allemagne se liguer contre la France, se livrer aveuglément aux vues des Anglois & des Autrichiens, qui vouloient nous enlever des provinces. Ce fantôme d'empereur étoit nécessaire pour retenir l'empire. 1743.

En s'intéressant à son sort, autant que ses malheurs, & la gloire & l'intérêt même de la France paroissoient l'exiger, le maréchal étoit bien éloigné d'avoir pour lui une complaisance dangereuse. Il combattoit ses idées; il s'efforçoit de lui faire comprendre, que son desir de retourner en Bavière, & de reprendre ses états par les armes, étoit chimérique dans les conjonctures actuelles; que l'armée françoise ne pouvoit rester plus long-temps loin des frontières du royaume; que la neutralité dont il étoit convenu pour ses propres troupes, sur les terres de l'empire, devoit à plus forte raison regarder les troupes auxiliaires; que les ennemis pouvoient faire des tentatives sur l'Alsace & sur la Lorraine, & qu'il falloit nécessairement les prévenir. L'empereur ne se rendoit point, tant le préjugé s'opiniâtre quelquefois contre la raison.

Le maréchal combat ses fausses idées.

Ibid.

Cependant Noailles est informé que

La France

1743. exposée à une invasion.

le prince Charles de Lorraine a fait des réquisitions, pour le passage de quarante mille hommes par le cercle de Souabe; que de pareilles réquisitions ont été faites au nom de la reine de Hongrie, pour le passage de vingt mille Hollandois par les électorats de Trèves & de Cologne. Il dépêche sur le champ à l'empereur : il lui fait représenter que la présence des François lui est devenue inutile; qu'elle ne sert que de prétexte aux alliés de la reine pour s'arrêter dans l'empire; qu'étant absolument nécessaire de retourner vers le Rhin, il ne convenoit pas d'attendre qu'on parût y être obligé par les forces de l'ennemi; que l'empereur devoit se faire un mérite auprès de la diète, de renvoyer son armée auxiliaire, puisqu'il étoit convenu d'une neutralité avec les cercles. Ce prince persiste & prie toujours de différer. Noailles se rend à Francfort auprès de lui, le trouve encore incrédule sur le besoin de défendre nos frontières, sur le péril où se trouve l'armée françoise d'être coupée; mais son devoir ne lui permettant plus de céder à des instances déraisonnables, il ne consent à rester quelques jours, qu'à condition qu'il n'auroit pas des

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

Noailles représente à l'empereur la nécessité d'aller au secours.

Obstination de ce prince.

nouvelles positives de la marche du prince Charles. 1743.

Le maréchal lui fait entendre raison.

Quelques heures après arrivent des couriers, qui annoncent que ce prince est en marche à la tête de quarante mille hommes, & qu'il doit arriver bientôt vers Marbach. Le maréchal assure l'empereur que, si le séjour de l'armée pouvoit changer sa situation, il hasarderoit tout, & que le roi ne l'en désavoueroit pas; il le console autant qu'il est possible, lui rappelle tous les efforts qu'on a déjà faits, lui en promet de nouveaux : il reçoit de lui des assurances de fidélité, & il retourne à son camp de Steinheim, pour ordonner le départ des troupes.

Il annonce au roi la retraite de l'armée.

Lettre du 11 juillet.

„ C'est avec une peine infinie, écrivit-il au roi, que je soutins hier la » visite de l'empereur. Ce prince est » bien à plaindre. Mais votre armée, » sire, si elle ne se rapproche des frontières, est dans le plus grand péril; » & s'il nous arrivoit un événement » fâcheux, votre royaume seroit dans » le plus grand danger; triste suite de » tout ce qui s'est passé depuis deux » ans. Il faut tâcher de remédier à ce » qu'il y a de plus à craindre, & qui

» touche de plus près V. M. C'eſt à » quoi je vais travailler ſans relâche, » dès que j'aurai paſſé le Rhin, & » il n'y a pas de tems à perdre. On » doit compter que le roi d'Angleterre » aura, dans le mois prochain, au » moins cent mille hommes à ſes or- » dres. Nous n'aurons rien de pareil à » lui oppoſer; mais il faudra manœu- » vrer & eſſayer de gagner l'hyver, » pendant lequel il faut eſpérer qu'on » travaillera ſérieuſement à l'augmen- » tation de vos troupes, à la répara- » tion de vos places, & à chercher » quelque moyen de parvenir à termi- » ner une guerre dans laquelle il n'y » a que des malheurs ».

1743. Conſeils pour l'avenir.

Langueur & décadence dans le royaume.

Plein de véritables ſentimens patriotiques, le maréchal de Noailles voyoit avec une douleur extrême, dans toutes les parties de l'adminiſtration, une ſorte d'engourdiſſement, d'indolence, d'inſenſibilité, préſage de la décadence des empires. Les affaires étrangères ſur tout ſe trouvoient dans un état pitoyable. La plupart des ambaſſadeurs, ſoit incapacité, ſoit défaut de zèle, ne convenoient nullement à des fonctions ſi importantes. Depuis long-tems la brigue & la faveur procuroient les pla-

ces, plutôt que les talens & le mérite; & l'on y cherchoit moins à bien faire qu'à faire sa fortune. L'émulation étoit presque éteinte, l'attachement au prince & à la patrie étoit presque regardé comme une chimère. C'est ce que Noailles eut le courage d'écrire au roi. » V. M. aura bien la justice de croire, » dit-il, que je suis pénétré de douleur d'avoir de si tristes vérités à lui » exposer, & que de toutes les obligations qu'impose le devoir de sujet, » il n'en est point de plus fâcheuse ni » de plus pénible, mais en même-tems » de plus essentielle pour un vrai & » zélé serviteur «.

1743.

Noailles dit au roi les plus tristes vérités.

Lettre du 8 juillet.

En insistant sur la nécessité d'une augmentation de troupes, qu'on différoit toujours malgré ses représentations : » C'est à ceux qui ont eu part, » dit-il, à l'administration des affaires, » de rendre compte à votre majesté, » comment il est possible qu'après trente ans de paix, qui n'ont été interrompus que par des guerres de fort » courte durée, votre royaume se » trouve si promptement sans fonds, » sans ressources, & épuisé d'habitans «. Il y a sans doute ici de l'exagération; un état mal administré paroît man-

Doutes sur l'administration.

quer de ressources, quoiqu'il en ait
1743. peut-être de grandes, qu'un meilleur gouvernement sauroit bien faire valoir.

Louis répond judicieusement.

Cette liberté courageuse ne déplut point au monarque. Ses longues réponses prouvent non-seulement qu'il aimoit la vérité, mais qu'il pensoit juste, qu'il connoissoit les hommes, & qu'il s'occupoit alors des affaires. Ne pouvant en citer que des traits, choisissons les plus intéressans.

Peines & récompenses.

Lettre de la main du roi. 15 juillet.

„ J'en dirois trop & en ferois trop, „ si je me laissois gagner à ma mauvaise humeur (il s'agit de la retraite „ de Bavière). Mais vous savez que „ je n'aime pas les grandes punitions; „ & que souvent en punissant peu, & „ en récompensant peu, nous en faisons plus qu'avec les plus grandes „ rigueurs & les plus lucratives récompenses.... “

Etat du royaume.

„ On peut dire que nous avons eu „ trente ans de paix. Mais considérez, „ je vous prie, les événemens qui sont „ arrivés pendant ce tems, dont l'agiot „ n'est pas le moindre, puisqu'il a renversé toutes les têtes, & fait perdre „ tout crédit.... Je vous dis cela, non „ pas pour ne pas faire ce qu'il faut, mais

„ mais pour le faire comme il faut, & „ tâcher de ne pas en user avec prodi- „ galité & volerie, comme nous avons „ fait jusqu'à présent....

1743.

„ Pour ce qui concerne l'empereur, „ je suis bien convaincu qu'il faut le „ soutenir tant que nous pourrons, „ & je ne peux pas croire que d'au- „ tres pensent autrement. Le subside „ pour le faire vivre est très-juste : à „ l'égard de celui pour ses troupes, je „ vous avouerai que je ne pense pas „ de même, & que je crains toujours „ que ces troupes-là ne nous soient „ plus nuisibles qu'utiles. Passe qu'il ait „ un certain pied de troupes, mais „ point trop au-dessus de ses forces.... „ Comptez qu'il ne démordra jamais „ de ses projets, & que tous ceux qui „ lui en feront envisager quelque réus- „ site, seront bien venus de lui, & les „ autres au contraire, mal. Il est en- „ touré de gens qui ne nous peuvent „ souffrir....

Sur les demandes de l'empereur.

„ Ce qui est passé est passé : ainsi „ ne songeons plus qu'au présent & „ à l'avenir. Le présent est de soutenir „ cette guerre de toutes nos forces, & „ l'avenir est de faire la paix le plus „ tôt possible, & la moins onéreuse.

La guerre actuelle fort singulière.

„ qu'il ſoit poſſible.... Il eſt bien vrai
1743. „ de dire qu'actuellement nous n'a-
„ vons plus de guerre, puiſque l'em-
„ pereur a fait ſa neutralité, & que
„ nous ne l'avons que par lui. Cepen-
„ dant nous l'avons. Je ne crois pas
„ que cela ſoit jamais arrivé, ni que
„ cela arrive jamais. Mais nous ſom-
„ mes dans le ſiécle des choſes extraor-
„ dinaires.

Zele du maréchal, approuvé.

„ J'excuſe votre liberté & vous en
„ remercie, ſachant d'où cela part.
„ Tenez-vous tranquille, & continuez
„ à me donner des marques de votre
„ amitié, & de l'intérêt que vous pre-
„ nez à ma gloire & au bien de mon
„ royaume.

„ Voilà une longue réponſe à une
„ longue lettre. Paſſez-moi, je vous
„ prie, ce qui pourroit s'y trouver de
„ fautes: ſurement elles ne viendront
„ pas de mauvaiſe volonté de ma
„ part.... «

Démonſtrations pacifiques.

Le miniſtre de France à la diète de Ratisbonne avoit déclaré le 13 juillet, que l'empereur ayant ſigné une neutralité avec la reine de Hongrie, le roi retiroit d'Allemagne ſes troupes auxiliaires, pour donner au corps germanique une preuve de ſes diſpoſitions

à concourir à ce qu'il pouvoit desirer. Cette démarche dont l'empereur craignit les suites, toucha peu la cour de Vienne & ses alliés, qui se flattoient des plus belles espérances. 1743.

Il ne paroissoit pas douteux que les ennemis, avec des forces supérieures, ne voulussent tenter quelque entreprise considérable sur nos frontières. Ils pouvoient nous attaquer en même-tems par la haute Alsace & du côté de la Moselle, pénétrer en Lorraine par les deux extrémités, séparer l'Alsace & la franche-Comté des autres provinces, & faire des courses dans l'intérieur du royaume. Jamais le maréchal de Noailles n'eut besoin de plus de prévoyance, ni d'une activité plus courageuse. Il combina tout, il prit les meilleures précautions. Mais il avoit besoin aussi d'être parfaitement secondé; & sans craindre de se donner un rival, il jeta les yeux sur le plus grand homme de guerre que le roi eût à son service; il le désigna comme le seul avec qui il pût espérer de réussir dans ses projets; il dissipa enfin les préventions que Louis XV avoit lui-même contre cet étranger. Je parle de Maurice comte de

Les ennemis menacent la France.

Noailles desire d'être secondé par le comte de Saxe.

Saxe, attaché au service de France

1743. depuis 1720.

Leur amitié fondée sur l'estime. Noailles, l'ayant connu particulièrement pendant la campagne de Philipsbourg, admiroit ses talens, vantoit son mérite militaire, aimoit sa personne, en étoit chéri & respecté. L'illustre Saxon, qui avoit fait des prodiges à Prague, qui ensuite avoit gémi de la retraite de Bavière, peu content du ministère, & encore moins des généraux, desiroit avec ardeur de servir sous le maréchal de Noailles qu'il

Lettre du comte de Saxe. appelloit *son maître*, se faisant gloire, disoit-il, d'apprendre de lui, & lui trouvant *en tout une supériorité* qu'il ne voyoit point dans les autres. L'armée

Le Saxon demande à servir sous lui. de Bavière passant sous les ordres du maréchal : » Oserai-je vous demander ce que vous faites de nous, lui » marqua le comte de Saxe ? Il me » semble que vous nous renvoyez en » France comme mauvaise compa-

Id. 3 juillet. » gnie. Ne m'excepterez-vous pas » du nombre ? & mon admiration » pour vous, mon tendre attache- » ment ne me feront-ils pas faire » grace ? «

Le maréchal lui Noailles lui répondit sur le champ : » Il s'en faut bien que je veuille vous

„ renvoyer en France comme mauvaise „ compagnie. Je parle sur-tout de vous, „ monsieur & très-cher comte, que „ j'aurois bien voulu avoir ici le jour „ de notre affaire (de Dettingen.) „ Quoique nous n'ayons pas absolu- „ ment raison de nous en plaindre, je „ suis bien sûr qu'avec le secours de „ votre présence, nous aurions mis „ un grand deuil dans l'armée des „ ennemis. Je vous attends avec im- „ patience. Prenez la poste, je vous „ prie, pour venir me joindre quelque „ part où je sois. J'ai besoin de vous & „ de vos conseils. Je me propose de „ vous donner un corps considérable „ à commander à portée de moi, & „ pour assurer notre communication. „ Il me faudroit un volume pour vous „ expliquer mes vues, & trois heures „ d'entretien en feront plus que cent „ pages d'écriture ".

1743. destine un corps d'armée. Lettre du 4 juillet.

Tout fut bientôt arrangé entre eux. Il s'agissoit principalement de pourvoir à la sureté des frontières. On repassa le Rhin. Le comte de Saxe, avec vingt cinq bataillons & quarante escadrons, étoit chargé de défendre la haute Alsace; & le maréchal se proposoit de lui envoyer un renfort, ou de mar-

Dispositions faites entre eux.

1743. cher en personne, suivant l'exigence des cas.

Coigni nommé pour commander en Alsace.

Ils apprennent tout-à-coup que le maréchal de Coigni est nommé, à la place du maréchal de Broglio, pour le commandement d'Alsace. Cette nouvelle imprévue déconcerte d'abord leurs projets. Le comte de Saxe écrit à Noailles : „ Comme les dispositions „ que je ferai pourroient n'être que „ momentanées, vous jugerez bien, „ monsieur, que je ne puis les faire „ avec cette confiance qui souvent en „ détermine la bonté. Vous me ferez „ une grande grace de m'informer de „ ce que vous en savez. Je ne puis le „ croire ; parce que, si j'ai à être subor„ donné à quelqu'un, je me flatte „ que vous m'auriez gardé, plu-tôt „ que de m'envoyer servir sous un au„ tre ". C'en étoit assez pour le dégoûter à jamais du service de France, où jusqu'alors il avoit eu trop peu de satisfaction.

Mécontentement du comte de Saxe.

Lettre du 24 juillet.

Embarras & représentations de Noailles.

L'embarras du maréchal ne fut pas moindre. Il avoit espéré que ce commandement seroit donné au comte sous ses ordres ; le ministre ne lui expliquoit point quelle devoit être l'autorité de Coigni ; ce général plein

de bravoure lui paroiſſoit fort inférieur à l'autre : il craignit les conſéquences d'un choix, qui probablement troubleroit l'harmonie & nuiroit aux opérations ; il en écrivit avec force au roi & au miniſtre de la guerre, proteſtant qu'il n'avoit eu en vue que le ſalut du royaume, qu'il ne pouvoit répondre de rien ſi l'on renverſoit ſes arrangemens, que du reſte il ſe renfermoit dans la plus exacte obéiſſance. Il ajoute au roi : „ J'ai une infinité d'articles „ ſur leſquels je dois répondre à V. M. „ Je ſuis honteux de n'y avoir pas „ ſatisfait encore ; mais j'ai pour raiſon à lui alléguer l'obligation indiſpenſable de travailler du matin au „ ſoir. J'eſpère qu'elle me pardonnera. „ Un courtiſan auroit préféré l'honneur de lui écrire à celui de la ſervir ; „ mais un bon ſerviteur & un fidèle „ ſujet aime mieux agir & travailler, „ pour ce qu'il croit de plus utile à „ ſon maître ".

1743.

Il préfere le devoir au ſoin de faire ſa cour.

Lettre du 27 juillet.

Ce n'étoit pas l'intention de Louis XV, de donner au maréchal de Coigni, en Alſace, un commandement plus étendu que ne l'avoit eu le maréchal du Bourg en 1734. Il répondit à Noailles que les troupes & Coi-

Le roi veut que Coigni ſoit ſubordonné.

Lettre du roi, 1er. août.

1743. gni lui-même seroient sous ses ordres, tant qu'il resteroit dans cette province. Quant au comte de Saxe, en convenant qu'il n'y avoit guère de généraux françois qui *visassent au grand comme lui*, il témoignoit n'avoir pas en lui toute la confiance possible : il insistoit sur sa qualité de huguenot, sur son ambition d'être souverain (de Courlande), sur ses menaces, vraies ou supposées, de passer à un autre service si on le contrarioit : » Est-ce là du zèle » pour la France « ? disoit Louis. Le comte étoit à ses yeux d'une humeur légère, *peu souciante*, attaché seulement par une maîtresse qu'il oublieroit bientôt, & d'autant moins sûr que le roi de Pologne, son frère naturel, alloit peut-être se déclarer contre nous. Il ne laissoit pas d'avouer qu'il pouvoit être *excellent* sous les ordres de Noailles, & lui recommandoit de s'assurer de ses sentimens. Il finissoit par louer le maréchal d'avoir préféré *le devoir de général à celui de courtisan*, en différant des réponses qui ne pressoient point.

Ses préventions contre le comte de Saxe.

Noailles les dissipe par d'ex-

Quand Noailles n'auroit fait que dissiper ces ombrages du roi, que procurer au royaume un défenseur tel que

le comte de Saxe, tout bon François devroit honorer sa mémoire avec reconnoissance. Il continua de faire l'éloge du Saxon, il répondit de sa fidélité & de son zèle. Il dit au monarque : „ Les officiers, sire, qui se portent „ vers le grand sont aujourd'hui si „ rares, que dans l'opinion que j'ai du „ comte de Saxe, je le regarde comme „ un homme précieux pour votre état, „ qui mériteroit des distinctions parti- „ culières, s'il étoit né votre sujet : qui „ étant étranger, en mérite encore de „ plus grandes, afin de l'attacher plus „ étroitement à V. M. Il a de l'éléva- „ tion dans l'esprit & des sentimens „ dans le cœur ; la méfiance l'éloigne- „ roit, & la confiance au contraire „ l'attachera de plus en plus. Il n'y „ aura, sire, que des mortifications „ marquées, qui puissent jamais le por- „ ter à quitter votre service. On lui en „ a fait essuyer en Bohême, capables „ de donner du dégoût. Mais quoique „ les Allemands soient sujets à passer „ d'un service dans un autre, il y a des „ régles & des bienséances auxquelles „ ils ne sauroient manquer, sans se „ rendre méprisables parmi eux ; & le „ comte de Saxe y manquera moins

1743.
cellentes raisons.
Lettre du 8 août.

1743. „ qu'un autre, parce quil est plus „ jaloux de son honneur". Enfin le discernement & la magnanimité du maréchal de Noailles fixèrent le jugement du roi, & la postérité reconnoîtra un service trop peu connu des contemporains.

Il se dispose à marcher vers la Moselle.

L'armée campoit à Spire. On sût que le roi d'Angleterre alloit se mettre en mouvement pour quelque entreprise. Noailles se croyant obligé par-là de s'avancer vers la Moselle, demande que le maréchal de Coigni se rende au plus tôt à sa destination; & en l'attendant, il travaille pour l'Alsace, comme s'il devoit être chargé de la défendre. Il écrit quelques jours après au comte de Saxe: » Il n'est plus question pour vous que de défendre d'ici » à huit jours le passage du prince Charles, soit sur le Rhin, soit par la Suisse, & de remettre la besogne entre » les mains de qui elle doit être, sans » qu'elle ait été ni entamée ni gâtée. » Nous irons ensemble vers la Moselle. » Je me flatte que vous ne serez pas » fâché de vous retrouver avec une » personne, qui sera occupée en tout » tems & en tout lieu, de ce qui » pourra contribuer à votre gloire &

Lettre du 28. août.

„ à votre satisfaction “. Il eût été fort à craindre que le comte ne s'accordât pas de même avec l'autre général. 1743.

Son camp sur la Queich.

On touchoit au moment d'une crise des plus violentes. Les Anglois passent le Rhin à Bibrick, tandis que le prince Charles veut le passer vers la haute-Alsace. Ils devoient être aux environs de Worms le 29 août. Noailles se met alors en mouvement, passe la Loutre, se porte sur la Queich & y campe, la gauche à Landau qu'il falloit approvisionner, & la droite à Germersheim. Ce poste qui avoit toujours paru mauvais, parce qu'on n'avoit pas su profiter des avantages de la situation, il le trouve excellent pour la défensive : il y fait travailler à une ligne, plus courte & infiniment meilleure que l'ancienne ; & il compte malgré l'infériorité de forces, s'y mettre en état de repousser les ennemis.

Alarmes du maréchal de Coigni.

Mais à peine cet ouvrage est il achevé, que les inquiétudes du maréchal de Coigni dérangent entièrement ses projets. Celui-ci craint d'être *percé & coupé* par les tsoupes du prince Charles ; il annonce un malheur inévitable, *qu'il seroit bien plus aisé de prévenir qu'il ne le sera de le reparer. Je se-*

Le maréchal de

rai obligé, marque-t-il, *de quitter les bords du Rhin, & vous ceux de la Queich; & si nous avons des mesures à prendre ensemble, ce ne sera plus que pour chasser le prince Charles de cette province, après qu'il l'aura ravagée.* En un mot, il écrit lettres sur lettres, pour faire sentir la nécessité de venir à son secours.

1743. Noailles au roi. 31 septembre.

Noailles est obligé de décamper.

Noailles ne pouvant attendre les ordres du roi, & se voyant entre deux écueils, prend l'avis des princes & des officiers généraux. Tous opinent unanimement à marcher vers la haute Alsace. Il y avoit d'autant plus de répugnance, que le reste de la province alloit être abandonné à ses propres forces. Il reçut néanmoins la loi, comme il le dit à Louis XV, de la situation de l'autre général, & de la difficulté des subsistances : il décampa le 21 septembre, non sans appréhender que les Anglois ne profitassent de sa retraite. Laissant le comte de Saxe sur la Loutre avec vingt bataillons & quarante escadrons, il se plaça sous Hagueneau avec le reste de l'armée, fort inférieure à celle des ennemis.

Il craint de grands malheurs.

Si leurs généraux eussent été plus habiles, & le roi d'Angleterre moins

irréſolu, ſi la ſaiſon d'ailleurs eût été moins avancée, peut-être ſeroit-il arrivé de grands déſaſtres. Noailles les craignoit. Ce qui l'inquiétoit ſur-tout, étoit que Coigni ne penſoit qu'à la haute Alſace, & deſiroit que toutes les forces fuſſent réunies vers Strasbourg. Un ſeul eſprit auroit dû conduire les affaires : deux eſprits différens augmentoient les embarras. „Je ne „puis vous déguiſer, écrivit Noailles au „miniſtre, que nous ne penſons point „de même, M. le maréchal de Coi„gni & moi. Je lui ai expliqué quel„quefois mes ſentimens : les ſiens ne „s'étant pas trouvés les mêmes, j'ai „évité des répliques, qui n'auroient „produit que des altercations. Et „d'ailleurs, quoique je penſe différem„ment de mon confrère, ce n'eſt point „à moi à contrôler ſon opinion, ni à „trouver mauvais qu'il differe de la „mienne ; lorſque je ne puis au reſte „que me louer de l'honnêteté de ſes „procédés, & du ménagement de ſes „expreſſions". Soit inquiétude ſur les événemens, ſoit beſoin de repos, (car ſa ſanté devenoit mauvaiſe,) il propoſoit de remettre le commandement de toutes les troupes à Coigni, qui pro-

1743.

Il ſe loue de Coigni, quoiqu'ils different d'opinions.

Lettre de M. d'Argenſon. 30 ſeptembre.

1743. portionneroit alors la distribution de ses forces au danger de chaque partie de la province.

Retraite inespérée des Anglois.

On fut bientôt rassuré par la retraite du roi d'Angleterre, avant le 25 octobre. Le maréchal de Noailles avoit commandé de petits détachemens pour lui donner de l'inquiétude : l'effet en passa ses espérances. Félicitant Louis XV d'un événement si heureux, il remarque avec raison, que, si les ennemis avoient eu des Eugène, des Malborough, des Stahremberg, leur campagne auroit été bien différente. Le prince Charles de son côté sépara ses troupes.

Mentzel menace de mettre nos provinces à feu & à sang.

Un espèce de manifeste insolent du baron de Mentzel, colonel de houssarts autrichiens, avoit servi de déclaration de guerre. Il annonçoit aux peuples d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté, des trois Evêchés & de Lorraine, que la reine de Hongrie vouloit les affranchir du *joug intolérable* de la France; il leur promettoit la protection & les *graces royales* de cette princesse, à condition qu'ils ne prendroient point les armes, & qu'ils se soumettroient aux contributions exigées : sinon, disoit Mentzel, *ils seront*

punis par le fer & par le feu, aussi bien que corporellement, en les faisant pendre & mutiler, & les regardant comme rebelles ; en mettant le feu dans vos provinces, comme la France a fait dans l'empire, & dans les provinces héréditaires de ma très-gracieuse souveraine. C'est ainsi qu'on prétendoit se venger d'une guerre si légérement entreprise, & conduite d'abord avec si peu de prudence. Tout le poids en alloit retomber sur le royaume. Noailles avoit prédit au roi que la France, d'auxiliaire qu'elle étoit, ne tarderoit point à devenir partie principale : sa prédiction ne se vérifia que trop. 1743.

Reproches qu'on fait à Noailles.

Dans cette campagne, comme dans les précédentes, il essuya des dégoûts & des censures. Son travail prodigieux du cabinet le tenoit trop renfermé : ce qui l'empêcha quelquefois de bien connoître les hommes. On trouvoit mauvais qu'il évitât le jeu, les conversations. Une foule de gens frivoles auroient voulu que leur général fût homme de plaisir ; & s'embarrassoient peu de tout ce qu'il écrivoit pour l'instruction du roi & des ministres, de sa correspondance suivie avec l'empereur, de ses méditations profondes sur

les affaires politiques. Il sut qu'on avoit écrit sur son compte des choses injurieuses. „ Mais ce sont des misères, „ dit-il au roi, qui n'ayant aucun fondement, tombent d'elles-mêmes lorsqu'elles ne sont point relevées. Leur „ propre contrariété les détruit. Je pense, sire, s'il m'est permis de le dire, „ comme ce citoyen de Rome, qui „ aimoit encore assez sa patrie, pour en „ préférer le salut aux bruits que l'on „ répandoit contre lui". Le roi s'expliqua en des termes bien propres à soutenir ces sentimens : *Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connois vos bonnes qualités ; celle de citoyen est au-dessus de toutes.* Si un tel éloge étonne dans la bouche de Louis XV, n'est-ce pas la faute de nos mœurs ?

1743. Il y répond en citoyen. du 14 octobre.

On ne voyoit presque plus ni talens supérieurs ni ames sublimes. Louis en convenoit. *Ce siécle-ci*, disoit-il au maréchal dans une de ses lettres, *n'est pas fécond en grands hommes ; & il seroit bien malheureux pour nous si cette stérilité n'étoit que pour la France.* La réponse du maréchal peut servir de leçon aux souverains. „ V. M. me paroît „ frappée, autant que je puis l'être, de „ la stérilité des grands hommes. Ce

Disette de grands hommes. Les rois peuvent en susciter. Lettre du 21 octobre.

„ n'eſt pas cependant, ſire, qu'il n'y ait „ de l'étoffe pour en faire : il s'agit „ d'aider à la nature, d'exciter le zèle „ & l'émulation, & de fournir aux bons „ ſujets l'occaſion de ſe développer. „ Ces ſoins ſont une partie eſſentielle „ de ceux de la royauté, & ne ſont „ pas les moins difficiles à remplir ; „ mais ils ne le ſeront pas pour votre „ majeſté, vu les talens que Dieu lui „ a donnés pour ſe faire aimer de ceux „ dont elle veut l'être, & pour diſcer„ ner le mérite ". C'eſt par une telle eſpèce de création qu'éclateroit ſurtout la grandeur d'un roi de France. Louis XIV l'avoit bien ſenti. 1743.

Louis avoir beſoin de paroître à la tête des troupes.

Dans la ſituation critique des affaires, il falloit que le roi parût à la tête de ſes armées, pour exciter les efforts du miniſtère & de la nation, & pour ſauver le royaume des malheurs qui le menaçoient. Si Noailles ne lui en inſpira pas la volonté, il l'affermit du moins, il la dirigea ; ſervice d'autant plus eſſentiel qu'il étoit ignoré. Leur correſpondance ſur cet objet, pendant le cours de la campagne, fait également honneur au monarque & au miniſtre.

Après l'abandon de la Bavière par le

maréchal de Broglio, rien n'empêchant plus les ennemis de pénétrer jusqu'à nos frontières, le roi, frappé des périls de la France, se livre à cette généreuse ardeur que Noailles avoit eu soin d'exciter, & lui communique sa résolution.

1743. Desir qu'il en a.

Lettre du roi au maréchal de Noailles.

A Versailles, le 24 juillet 1743.

Il consulte Noailles.

„ Ceci ne vous surprendra pas. Vous „ m'en aviez déjà ouvert quelque chose. „ Voici, je crois, le moment de vous „ en parler, puisque toutes mes trou„ pes sont réunies. Selon toute appa„ rence, nous allons avoir la guerre „ personnellement. La déclarerons„ nous ou attendrons-nous qu'on nous „ la déclare, soit de fait soit autre„ ment? Dans tous les cas, il faudra „ faire quelque chose, soit à la fin de „ cette campagne, soit au commence„ ment de l'autre. Vous savez ce que „ vous m'avez promis, & ce n'est pas „ d'aujourd'hui que j'en grille d'envie. „ Vraisemblablement nous n'aurons „ pas à ménager les Hollandois. Lu„ xembourg est de trop dure digestion. „ Mais si nous entreprenions le siége

„ d'une place, par laquelle croiriez-
„ vous qu'il faudroit commencer ? 1743.
„ Vous savez qu'il faut faire des dispo-
„ sitions d'avance pour la réussite d'un
„ projet. Si c'est du côté de la mer,
„ Ipres pourroit nous convenir : si
„ c'est du côté de la Meuse, Mons,
„ Namur. Examinez le tout, ou plu-
„ tôt envoyez-moi le fruit de vos ré-
„ flexions : car je ne doute pas qu'elles
„ ne soient déjà toutes faites chez vous.
„ Je me hasarde peut-être un peu trop
„ dans les circonstances critiques où
„ nous sommes. Mais si vous ne croyez
„ pas la chose possible, mandez-le
„ moi avec votre franchise ordinaire.
„ Je suis accoutumé à me contenir sur
„ les choses que je desire, & qui n'ont
„ pas été possibles jusqu'à présent, ou
„ du moins qu'on n'a pas cru telles :
„ & je saurai encore me contenir sur
„ celle-ci ; quoique je vous assure que
„ j'ai un desir extrême de pouvoir con-
„ noître par moi-même un métier,
„ que mes pères ont si bien pratiqué, &
„ qui jusqu'à présent ne m'a pas réussi
„ par la voie d'autrui, ainsi qu'il y avoit
„ lieu de s'en flatter. Je ne m'étendrai
„ pas d'avantage pour cette fois-ci,
„ mais j'attendrai votre réponse avec

Il fait se modérer quand il faut.

1743. „ honnêtement d'inquiétude. Pensez „ le reste. Adieu. L'on dit que vous „ avez un peu mal aux jambes, de trop „ de fatigue. Ménagez-vous & pour „ cause ".

Le maréchal excite son ardeur.

Le maréchal de Noailles au roi. 6 août.

Le maréchal de Noailles, dans sa réponse, exprime sa joie de reconnoître le sang & les sentimens de Louis XIV & de Henri IV. „ La résolution „ que vous prenez, sire, d'aller à la „ guerre, est devenue indispensable à „ tous égards. C'est l'unique moyen de „ sauver votre état qui est en danger, „ on ne doit pas vous le dissimuler. „ L'honneur personnel de V. M. y est „ engagé. Un roi n'est jamais si grand „ qu'à la tête de ses armées : c'est-là „ où les sujets aiment le mieux à le „ voir ; & c'est aussi où il est le plus „ respectable, sur-tout quand c'est „ pour la défense de son état ou de „ ses frontières. Le rétablissement de „ vos troupes le demande. Votre autorité & votre présence sont seules „ capables d'y remettre l'ordre & l'esprit de subordination, aussi bien „ que d'y faire renaître l'activité & „ l'émulation qui sont entièrement „ éteintes. . . . .

Un roi „ V. M. reconnoît elle-même que

„ de faire la guerre par autrui ne lui a „ pas réussi. J'ose l'assurer qu'il en est „ & qu'il en sera de même de toutes „ les autres parties de l'administration „ de votre état. Le succès de tout ce „ que V. M. fera, dépendra toujours „ de ce qu'elle voudra bien conduire „ par elle-même, sans s'en remettre „ entièrement à la conduite des autres. „ Vos sujets, sire, s'y porteront avec „ plus d'ardeur, & les étrangers y au„ ront plus de confiance".

1743. doit agir par lui-même.

Le maréchal insiste sur la nécessité du secret, en observant qu'on s'efforcera de combattre les desirs du roi, sous de faux prétextes de zèle, & réellement peut-être dans la crainte qu'il n'approfondisse les choses par lui-même. Il lui conseille de ne s'ouvrir qu'au ministre de la guerre; il dit que le contrôleur-général, comme du tems de Louis XIV, doit être obligé de fournir les fonds nécessaires, sans s'informer des raisons pourquoi on les demande; il ajoute que si la volonté du prince ne se déclare pas d'une manière bien expresse, tout manquera faute d'argent.

Précautions à prendre.

Répondant ensuite par un mémoire aux questions qui lui avoient été pro-

Projets de guerre.

1743. posées, il prouve qu'il convient de déclarer la guerre, avec certaines mesures & certains tempéramens; qu'il faut ne rien entreprendre le reste de cette campagne; mais se préparer à commencer l'autre par un siége prématuré, parce que c'est le meilleur moyen d'aguerrir les troupes; enfin que le siége de Mons seroit préférable pour le début à toute autre entreprise de même nature.

Projets de politique.

Aux projets de guerre il joint les vues politiques. Il fait de nouveau sentir la nécessité de secourir l'empereur, à quelque prix que ce soit. On devroit, comme il l'observe, tâcher de se former un parti considérable dans l'empire, & suivre en cela l'exemple du cardinal de Richelieu. „ Il faudroit » avoir actuellement auprès du roi de » Prusse un homme délié, & capable » de pénétrer ses véritables sentimens; » car on a lieu de penser qu'il voit à » regret l'ascendant que le roi d'An» gleterre prend en Allemagne, & la » puissance de la reine de Hongrie se » relever de l'état où elle avoit été ré» duite. On soupçonne, non sans quel» que fondement, que ce prince n'est » pas à se repentir de ce qu'il a fait.

„ Enfin il faudroit s'unir étroitement „ avec l'Eſpagne & la Sardaigne ; & „ par rapport à cette dernière puiſſan- „ ce, au cas qu'il n'y ait rien encore „ de déterminé, on pourroit trouver „ le moyen de traiter avec le marquis „ d'Orméa, par un canal qui ne lui „ ſeroit ni ſuſpect ni déſagréable ". La confiance que le maréchal de Noailles avoit inſpirée, pendant ſa campagne d'Italie, au roi de Sardaigne & à ſon miniſtre, auroit dû être le canal de cette négociation, dont le mauvais ſuccès fut cauſe des déſaſtres d'Italie. 1743.

„ Je ſens bien, dit le roi au maréchal, l'impoſſibilité de rien entreprendre de cette campagne, vu notre „ foibleſſe ; mais je vous réponds que „ j'apporterai tous mes ſoins, pour „ que tout ſoit bien réparé de bonne „ heure. Si ma préſence étoit néceſ- „ ſaire à mon armée avant la fin de „ la campagne, je vous prie de m'en „ avertir, & je vous promets que je „ ne ferai pas long-tems à vous join- „ dre, quelque part que ce ſoit. Je ſais „ parfaitement le miſérable état où „ nous ſommes ; mais je vous avoue „ que je ne verrois pas de ſang-froid

Bonnes diſpoſitions du roi.

Lettre du 16 août.

„ prendre une de nos places, ni met-
1743. „ tre nos frontières à contribution, ou „ courir le risque d'être pillées, sacca- „ gées ou brûlées".

Noailles lui propose de se montrer, dût-il essuyer des malheurs.

Le danger paroissoit alors imminent. Les ennemis menaçoient de deux côtés la frontière, avec une grande supériorité de forces. Ils parloient déjà de faire des courses dans la Champagne; & Mentzel, comme nous l'avons vu, s'annonçoit en barbare, qui vouloit tout mettre à feu & à sang, faire couper nez & oreilles, faire pendre & ne rien épargner, si on lui opposoit de la résistance. Dans une pareille crise, Noailles répond au roi que sa présence peut seule remédier à tant de maux; mais qu'il seroit fâcheux que S. M. ne vînt à l'armée que pour essuyer des malheurs; qu'au reste, quand elle ne feroit que visiter ses frontières, sa présence produiroit beaucoup de bien; que Louis XIV en avoit déjà visité une partie à l'âge de seize ans; que c'étoit au roi à juger si l'espérance de diminuer les périls, & peut-être de s'en garantir, devoit l'emporter sur le risque de partager personnellement les malheurs de son état: » ce qui est » pourtant bien digne d'un roi, &

» lui

» lui fait souvent plus d'honneur que » les plus grandes prospérités, qui ne » sont dues qu'à sa puissance «. 1743.

Quelque noble que soit ce sentiment, si Louis XV étoit parti pour être témoin d'une invasion, on auroit sans doute blâmé l'auteur du conseil. Heureusement l'alarme fut plus vive que longue; & le maréchal ne voyant plus dès le 11 septembre de raisons décisives pour ce voyage, écrivit de manière à en dissuader le monarque : » La saison s'avance; d'ici à un mois » les grandes opérations de guerre » seront sur leur fin; on doit savoir » alors à quoi s'en tenir, soit en bien, » soit en mal, & ce sera un grand » bien qu'il ne soit arrivé aucun » mal «.

Il change d'avis, parce que les alarmes cessent.

Louis, de son côté, pensa judicieusement qu'il n'y avoit que deux raisons qui dussent le décider à se mettre pour la première fois en campagne; l'une, qu'on pût exécuter quelque entreprise considérable; l'autre, que les ennemis ayant pénétré dans le royaume, il fût dans le cas de s'opposer à leur progrès & d'animer les peuples par sa présence. » Nous sommes bien loin du premier cas, mar-

Louis décide avec prudence.

Lettre du roi. 10 septembre.

„ qua-t-il au général ; ainſi je ne m'y
1743. „ arrête point. A l'égard du ſecond, „ nous en ſommes peut-être fort proches ; mais il n'arrivera peut-être „ pas, par les bonnes diſpoſitions où „ vous me paroiſſez être : ce que je „ deſire beaucoup, quoique ſurement „ tout mon deſir ſeroit d'être à la tête „ de mon armée.... Il ne faut que „ quatre jours pour partir, & ſix pour „ aller à Strasbourg : toutes les lettres „ néceſſaires ſont écrites.... Juſques à „ la fin du mois je ſerai bien perplexe, „ & comme l'oiſeau ſur la branche. „ Dans le courant du prochain, je „ ſerai un peu plus tranquille ; mais je „ deſirerai de vieillir à un point inexprimable ; & dans les ſuivans, j'apporterai tous mes ſoins pour ne pas „ retomber une troiſième fois dans le „ même état ".

Combien Noailles lui étoit utile.

Telle étoit l'ardeur de Louis XV. Elle n'eut pas lieu d'éclater ſi-tôt, parce que les ennemis ſe retirèrent : elle contribua infiniment, dans les campagnes ſuivantes, au ſuccès des armes françoiſes. Depuis que ce prince avoit donné ſa confiance au maréchal de Noailles, & qu'il écoutoit volontiers la vérité, ſon ame prenoit l'eſſor,

son esprit se portoit aux choses utiles, les grands objets du gouvernement fixoient son attention; il s'accoutumoit au travail, il sentoit ce qu'un souverain doit à l'état; il aimoit ses peuples, il desiroit leur amour & leur estime, il s'efforçoit de les mériter. L'histoire, qui dissipe les préjugés & qui répare les injustices des contemporains, ne refusera point à Noailles cet éloge glorieux, d'avoir ambitionné plus que tout le reste le mérite de servir l'état, en éclairant le roi, en lui inspirant des vues & des sentimens dignes du trône. 1743.

Cabales de cour contre ce ministre.

Aussi étoit-il en butte aux traits de la méchanceté & de l'envie. On craignoit son zèle, on haïssoit sa franchise, on exagéroit ses défauts, on lui imputoit des fautes, on employoit tous les manèges secrets pour le décrier. Nous avons vu une fausseté ridicule insinuée contre lui, au sujet de la négociation avec le roi de Sardaigne. En remerciant le cardinal de Tencin de l'avis qu'il en avoit reçu, il décharge son cœur sur les cabales de cour, & sa lettre offre matière d'instruction. En voici quelques traits.

Ses senti-

„ Il n'y a plus de vrais citoyens.

1743. „ Quiconque prétend l'être doit s'at-
„ tendre à avoir bien des ennemis,
„ & même à être tourné en ridicule.
„ On ne m'a employé à rien, que
„ lorsque la difficulté des affaires en
„ rendoit le succès périlleux pour ceux
„ que l'on en chargeoit. Je m'y suis
„ livré sans réserve ; je continuerai, je
„ ferai de mon mieux. Dieu & le roi
„ feront le reste. Je suis dans un âge
„ à souhaiter & à craindre peu de
„ choses ; & ma santé, que les fati-
„ gues de la guerre affoiblissent tous
„ les jours, m'avertit d'être plus oc-
„ cupé de l'avenir que du présent.
„ C'est ce qui fait que je méprise sou-
„ verainement tous les efforts de l'en-
„ vie, de l'intrigue & de la cabale....
„ Je serois bien tranquille à tous
„ égards, si le roi connoissoit toujours
„ la vérité. Il l'aime : jamais prince
„ n'a eu des intentions plus pures ni
„ plus droites. Dieu lui a donné le dis-
„ cernement, qui est la qualité des rois ;
„ mais la fausseté l'environne, & il
„ peut être surpris. Je crains d'ailleurs
„ qu'il ne se défie trop de lui-même,
„ & je voudrois pour lui & pour le
„ bien de son état, qu'il s'écoutât plus

mens à cet égard.

Lettre du 14 mai.

Il craint que le roi ne soit trompé.

„ & qu'il écoutât quelquefois un peu „ moins les autres. 1743.

„ Je parle à cœur ouvert à votre „ éminence plus que je ne l'ai jamais „ fait. Mais je suis assuré de sa discré- „ tion, & la preuve qu'elle vient de me „ donner de son amitié, m'a paru exi- „ ger ce retour de la mienne. Au reste, „ je ne rougirai jamais de ce que je lui „ ai avancé dans ma lettre ".

Le caractère de Louis XV l'y exposoit.

Il est certain que l'esprit d'intrigue prenoit tous les jours de l'activité; que la bonté facile de Louis XV, & sa défiance de lui-même, plutôt que sa confiance en autrui, l'exposoient à de fausses démarches; & que les fautes capitales, déjà commises en plusieurs genres, donnoient lieu de craindre des fautes encore plus funestes. Le maréchal de Noailles s'efforçoit d'en garantir le roi. Il l'exhortoit à réfléchir sur la conduite des affaires & sur le caractère des ministres. „ Je supplie V. M. „ lui dit-il dans une lettre, de faire at- „ tention à un principe que je crois „ incontestable : c'est qu'il n'arrive pres- „ que aucun malheur qui n'ait une cause, que la prudence pouvoit prévoir & prévenir; & que l'examen de ces causes est le moyen le plus capable

Importante vérité que lui dit le maréchal.

Lettre du 23 août.

„ de prévenir de nouveaux malheurs, 1743. „ dont on est menacé. J'ai fait usage „ de la liberté & de l'ordre même que „ m'a donné V. M. de lui dire la vé- „ rité ; mais je ne lui en ai encore „ point dit de si essentielle". Peu de régnes ont fourni autant de matière à de pareilles réflexions.

PIÉCES DÉTACHÉES.

LETTRE

Du duc de NOAILLES *à l'Evêque de Châlons.*

13 janvier 1718.

J'AI reçu, mon cher oncle, la lettre que vous m'avez écrite, qui étoit pour moi ſeul. C'eſt une précaution ſage & digne de vous : en effet, elle étoit d'un ſtyle qui ne devoit pas ſe rendre public, par rapport à vous, s'entend ; car pour moi, je ſuis prêt à eſſuyer les plaintes de mes parens. Un de vos grands griefs eſt, qu'étant entré dans le miniſtère, je ne ſois pas uniquement occupé de vous. Je vous avouerai que les motifs qui m'ont déterminé à me charger du pénible emploi dont ont m'a honoré, n'ont point été que tous mes parens ni moi fiſſions fortune : ce n'eſt pas là ma façon de penſer, & comme j'ai été choqué en plus d'une

occasion de ce que j'ai vu faire aux familles de la plupart des ministres du tems passé, j'ai été extrêmement en garde avec la mienne, lorsque je suis entré en place ; & cela par révérence pour le public, qui fait volontiers des observations un peu sévères sur la conduite de ceux qui entrent dans l'administration des affaires. Je comprends que ce régime n'est pas de votre goût. J'en suis, en vérité bien fâché, car j'aurois grande envie de vous plaire : mais je n'en changerai pas. Au surplus, quoique vous ayez huit ou dix ans plus que moi, & une croix pendue à votre cou, dont je respecte, comme je dois, le caractère, tout cela, dis-je, ne vous met point en droit de m'écrire la lettre que je reçois. C'est tout ce que je puis dire pour l'amour de vous, & plus encore pour l'amour de moi.

LETTRE

Du chancelier D'AGUESSEAU *à la maréchale de* NOAILLES; *sur la déclaration du mariage de la comtesse de Toulouse.*

A Fresne, le 8 décembre 1723.

VOus me rendez justice, madame, par l'attention que vous avez de me faire part de la déclaration d'un mariage, dont j'avoue que je ne doutois point, mais que j'ai une véritable joie de voir rendre public d'une manière aussi satisfaisante pour vous. Votre étoile, toujours heureuse pour les mariages, finit encore mieux qu'elle n'a commencé. D'autres vous féliciteront sur l'éclat d'une si grande alliance: pour moi, je vous ferai un compliment plus solide, quoiqu'il sente un peu la simplicité de la campagne, sur le bonheur que vous avez de compter à présent au nombre de vos gendres un prince encore plus respectable par sa sagesse, par sa justice & par l'égalité de sa conduite, que par sa naissance, son élévation & sa fortune. Je m'ima-

gine que madame la comtesse de Toulouse sent plus que personne le mérite de ce compliment, & j'espère qu'elle le recevra encore plus agréablement lorsqu'il passera par votre bouche, que si je prenois la liberté de le lui faire moi-même. Je suis accoutumé à la bonté que vous avez de vouloir bien me servir toujours d'interprête auprès de votre nombreuse famille, & je me flatte que vous ne refuserez pas non plus en cette occasion de m'acquitter de ce que je lui dois, sur un événement qui lui fait un si grand plaisir. Je ne vous dis rien sur M. le duc de Noailles en particulier, parce que j'aurois trop de choses à vous dire. Mais je compte que je n'y perdrai rien. Vous savez tous mes sentimens pour vous & pour lui. Vous ne ne vous tromperez jamais, madame, quand vous croirez qu'il n'y a personne dans le monde qui vous honore plus parfaitement, & qui vous soit plus véritablement attaché que moi & tout ce qui m'appartient.

LETTRES

Du cardinal de FLEURI au feldt-maréchal de KONIGSECK.

La première de ces lettres, publiée par la cour de Vienne, inspira aux ennemis d'autant plus de confiance, qu'elle décréditoit le ministère du cardinal de Fleuri par des preuves évidentes de foiblesse.

A Versailles, 11 Juillet 1742.

Mr. le maréchal de Belle-Isle ne m'a pas laissé ignorer, monsieur, la bonté que votre excellence a eu de se souvenir de moi, dans la conférence qu'il a eu avec elle; & je me flatte que mes sentimens pour sa personne & pour ses talens, lui sont connus depuis trop long-tems, pour ne pas être persuadée que je serai toujours très-sensible aux marques de l'honneur de votre amitié.

Je me serois tenu pourtant au simple remerciment que je lui en dois, si je ne me croyois pas obligé de lui

témoigner la peine extrême que j'ai eue, en apprenant qu'on me regardoit à Vienne comme l'auteur principal de tous les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne. Il ne me conviendroit pas dans le moment présent de me justifier d'une accusation que je ne mérite certainement pas, & moins encore de le faire aux dépens de personne. Je ne puis cependant m'empêcher d'assurer votre excellence que votre cour ne me rend pas justice. Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, & que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir par des motifs très-pressans qu'on a allégués. Et votre excellence est trop instruite de tout ce qui se passe, pour ne pas deviner aisément qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue, qui étoit si contraire à mon goût & à mes principes.

J'ai regretté souvent, monsieur, de n'être point à portée de m'en ouvrir à votre excellence, parce que la connoissance que j'ai de son caractère & de ses lumières me faisoit présumer qu'il eût été très-possible de trouver des moyens de prévenir une guerre, qui

ne pouvoit qu'opérer de grands malheurs & l'effuſion du ſang humain. Dieu ne l'a pas permis, & j'oſe proteſter que c'eſt ce qui cauſe toute l'amertume de ma vie.

Votre excellence ſait tout ce que j'ai tenté ſous le régne du feu empereur de glorieuſe mémoire, pour établir une ſolide & ferme union entre nos deux cours. Je l'avois regardée comme le maintien de la tranquillité publique & ſur-tout de la religion. Je ne veux ni ne dois entrer dans tous les obſtacles qui s'y ſont oppoſés; mais je crois avoir donné des preuves non équivoques de la droiture de mes intentions, & de tout ce que j'ai fait en conſéquence, pour parvenir à un projet ſi déſirable.

Les plus grands maux ne ſont pourtant preſque jamais ſans remède, quand on eſt également diſpoſé de tout côté à le chercher. Il s'agit aujourd'hui d'arrêter du moins les ſuites d'une guerre qui eſt prête à embraſer toute l'Europe. Je ne puis qu'approuver tout ce que votre excellence a dit à M. le maréchal de Belle-Iſle, & je conviens qu'il eſt juſte que les propoſitions d'un accommodement ſoient proportionnées à la

situation où se trouvent les puissances respectives.

Mais vous êtes trop équitable aussi, monsieur, & vous connoissez trop l'incertitude des événemens, pour ne pas convenir que quelque succès dont Dieu favorise quelqu'un, l'humanité, la religion ni même la politique ne doivent pas porter à en abuser, ni à en tirer tous les avantages dont on pourroit se flatter. Ce seroit mettre des barrières insurmontables à une sincère réconciliation, & laisser des semences d'une haine & d'une division éternelles.

Si votre cour veut bien donner son approbation à ces réflexions, & se porter à des conditions modérées & raisonnables, qui ne blessent point l'honneur du roi, j'espère que votre excellence aura lieu d'être contente de mes propositions. L'Europe ni la religion ne sont pas dans un état tranquille, & la principale attention des grandes puissances doit être de tâcher de leur donner une forme durable & constante.

Le roi ne veut rien pour lui, & votre excellence n'ignore pas que j'en ai donné une preuve bien convaincante dans les propositions que me fit M. Wasnaer, il y a six mois. Si j'eusse été

libre, je n'aurois rien oublié pour en faire usage ; mais sans nommer personne, vous savez que nous étions malheureusement liés. Quoi qu'il en soit, je ne change point de systême, & je crois encore que rien n'est plus essentiel pour la tranquillité de l'Europe, qu'une parfaite union entre nos deux cours.

C'est un ouvrage digne de votre excellence, & je mourrois content, si les troubles présent contribuoient à la rétablir & à la consolider. Je saisis avec empressement cette occasion de vous renouveller les assurances du cas infini que je fais de l'honneur de votre amitié & des sentimens les plus distingués, avec lesquels je fais profession, monsieur, d'honorer votre excellence.

AU MEME.

A Versailles, 13 août 1742.

Ce n'est qu'avec un extrême étonnement, monsieur, que je reçois dans ce moment la copie d'une lettre que j'eus l'honneur d'écrire à votre excellence, le 11 du mois dernier ; & qu'au lieu d'une réponse, dont je croyois avoir lieu de me flatter, j'apprends que

cette lettre est entre les mains de tout le monde à la Haye.

Je ne devois pas m'attendre, ce me semble, qu'un témoignage de politesse & de confiance à un ministre de votre réputation, de la part duquel sur-tout j'avois reçu souvent des assurances d'estime & de bonté, devoit avoir un pareil sort; & vous m'apprenez un peu durement aujourd'hui que je m'étois trompé. C'est une leçon dont je vous remercie, & dont je tâcherai de profiter; mais que j'aime encore mieux avoir reçue que de l'avoir donnée.

Je n'en ai pas usé de même pour des lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en différentes occasions, quoique j'eusse pu souvent en tirer de grands avantages; mais apparemment que l'usage est différent à Vienne. Il est juste de s'y conformer; je sais du moins me corriger; & pour commencer à le faire, je me borne, monsieur, à assurer votre excellence de tous les sentimens avec lesquels je ne cesse de l'honorer depuis son dernier voyage en France.

LETTRE

Du comte de STAIR *au maréchal de* NOAILLES.

Hanau, 30 juin 1743.

MONSIEUR,

Si l'embarras des affaires ne me permet pas de répondre aux lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, j'espère que vous me ferez la justice de croire, que je suis & serai toujours dans les sentimens de faire la guerre avec toute la générosité & toute l'humanité possible. Je serai toujours prêt à interpréter tous les articles qui pourroient paroître indécis, de la manière la plus convenable à la générosité. Je vous avoue, monsieur, que je révère en vous les sentimens généreux que vous faites paroître en toute occasion, de sorte que je me flatte que quand votre commissaire sera arrivé, nous ne trouverons nulle difficulté à convenir des articles qui pourroient paroître in-

décis, touchant les blessés & les prisonniers de côté & d'autre.

J'ai renvoyé tous les prisonniers françois, dont j'avois connoissance, & j'ai donné les ordres nécessaires pour faire relâcher ceux qui étoient entre les mains des Hanovriens. Les Autrichiens, a ce que je crois, auront renvoyé leurs prisonniers.

Vous me permettrez, monsieur, de vous remercier de toutes vos manières d'agir généreuses & polies, lesquelles me font honneur d'une certaine manière, parce qu'elles sont tout-à fait conformes aux sentimens que j'ai toujours fait profession d'avoir pour M. le duc de Noailles.

Monsieur, je vous rends graces du soin que vous avez eu si généreusement de nos blessés sur le champ de bataille; j'envoie, par ce trompette, quelques chirurgiens des nôtres, pour en prendre soin, & j'envoie en même-tems quelques prisonniers françois qui se trouvoient ici : on fera la liste de tous, pour être balancée de la manière la plus équitable.

J'ai l'honneur d'être comme je serai toujours, &c.

P. S. Depuis ma lettre écrite, monsieur, M. de Sillehouette, votre commissaire, est arrivé ici, & a apporté votre lettre en date d'aujourd'hui; nous nommerons d'abord de notre côté un commissaire pour traiter avec lui, avec la même bonne foi qui est également agréable à vous, monsieur, & à votre serviteur.

FIN du tome V.

TABLE

TABLE

DES SOMMAIRES.

1715.

LE duc d'Orléans suspect à Louis XIV, *page* 1re. — Testament du roi, qui ne lui est pas favorable. — Ses démarches au parlement. — Il obtient ce qu'il vouloit. — A quoi il s'engage, 3. — Beaux commencemens de la régence. — Visite du régent à madame de Maintenon, 4. — Leur conversation. — Sentimens de l'un & de l'autre, 5. — Fin de madame de Maintenon, 6. — Etablissement de plusieurs conseils; par quels motifs, 7. — Formation de ces conseils, 8. — Le duc de Noailles, président du conseil de Finance, 9. — Il n'accepte que malgré lui. — Travaux auxquels il se dévoue. — Etat déplorable des affaires, 11. — Tout étoit à craindre, si l'on ne remédioit au mal, 12. — Le duc de Noailles pouvoit le faire, 13. — Son travail immense. — Proposition de banqueroute, rejetée.

- On rejette aussi les affaires extraor-
inaires, 14. — On paye les troupes
: les rentiers. — Réduction néces-
ire, suppression d'offices. — Ordres
ux intendans pour le soulagement des
euples, 15. — Moyens pour régler
gement les tailles, 16. — Remise
impôts. — Charges liquidées. —
xportation des grains, 17. On pro-
et de ne plus toucher aux monnoies.
- Mais le préjugé & le besoin empê-
ent de tenir parole, 18. — Refonte
espèces. — On travaille à liquider
: effets royaux. 19.

1716.

Ces papiers réduits en *billets de l'é-
t.* — Les traitans dignes de grands
proches, 20. — Chambre de justice
ablie contre eux. — Objet & motifs
: cet établissement, 21. — Inconvé-
ens de la chambre de justice, 23. —
énéfice à en tirer. — Suppression de
chambre après un an, 24. — Meil-
ır état des affaires, 25. — Frais
odérés de la chambre de justice, 26.
· Ce que les traitans avoient gagné,
ce qu'on leur laissoit. — Noailles
oit d'excellens principes d'adminis-

tration, 27. — Conseil de commerce. — Prohibitions & droits nuisibles aux finances, 28. — Banque générale établie. — Utilité de cet établissement, 29. — Régistres des comptables, 30. — Retranchemens sur les pensions. — On promet la suppression du dixième, 31. — Plan d'administration pour l'avenir. — Nouvelle réduction des pensions. — Priviléges abusifs détruits, 32. — Projets pour le rétablissement du commerce, 33. — Il falloit du tems, & le régent manqua de patience. — Révolutions de la cour d'Espagne. — Orri renvoyé, 34. Le P. Daubenton rappelé. — Faveur d'Albéroni, dangereuse pour le régent, 35. — Commission donnée au marquis de Louville. — Noailles augure mal de cette affaire. — Louville a défense du roi d'Espagne de paroître à sa cour, 36. — Son entrevue avec Albéroni, 37. — Il montre ses pouvoirs & se plaint d'être maltraité, — Il écrit contre Albéroni & Daubenton, 38. — Il intrigue avec les Espagnols mécontens. — Peinture qu'il fait de cette cour, 39. — Le régent rappelle Louville, 41. — Celui-ci veut se disculper, mais sans bonnes

raisons. — Son départ favorable à Albéroni, 42. — Commission secrette donnée au duc de Saint-Aignan, 43. — Précautions pour le secret. Louville & Longepierre employés. — Instruction concernant le P. Daubenton & Albéroni, 44. — Rendre Daubenton suspect. — Corrompre ou pénétrer différentes personnes, 45. — Intéresser les Espagnols aux vues du régent. — Avis particulier à l'ambassadeur sur sa jeunesse, 46. Combien il importoit de brouiller Daubenton & Albéroni, 47. — Vrais motifs du régent. — Il se ligue avec l'Angleterre. — Discours d'Albéroni à ce sujet, 48. — Inquiétudes de Daubenton, 49. — L'ambassadeur se flatte d'un prompt succès. — Nouveaux ordres du régent par rapport au jésuite, 50. — Il rejette tout projet de guerre, 51. — Saint-Aignan le fait changer d'avis sur quelques points, 52.

1717.

Ses réflexions sur deux jésuites rivaux, — approuvées par le régent. — Ce prince compte trop sur une politique artificieuse, 53. — L'ambassa-

deur trompé par les discours de Daubenton, 54. Albéroni devient cardinal, tandis qu'on le croit perdu, 55. — Avis des Espagnols pour le régent. —. Il en marque de la reconnoissance. — Il promet de préférer la fermeté à la douceur, 56. — Projets audacieux d'Albéroni, 57. — Il affecte d'être opposé à la guerre. — Il laisse néanmoins entrevoir ses sentimens, 58. — Il feint que la France approuve la guerre contre l'empereur. — Le régent fait déclarer le contraire, 59. — Conquête imprévue de la Sardaigne. — Philippe V malade, fait testament. — Demande des Espagnols au régent, 60. — Sa réponse. — Il leur promet sa protection contre les Italiens, 61. — Ses précautions pour que la reine soit exclue de la régence. 62. — Grand intérêt qui fait agir le duc d'Orléans. — Il envoye des troupes sur la frontière. — Il tâche de dissiper les ombrages des Espagnols. 63. — Il se plaint de leurs jalousies mutuelles, 64. — Il desire sur tout la réunion de Véraguas & d'Aguilar. — Philippe V se rétablit quoique toujours tourmenté de vapeurs, 66. — Négociation pour faire accéder

accéder l'Espagne à la quadruple alliance, 67.

1718.

Le marquis de Nancré envoyé pour cela. — Projets violens des Espagnols, 68. — Le régent en montre le danger, 69. — Il recommande d'agir avec précaution. — Il blâme une petite intrigue de cour, 70. — Projet criminel qu'on attribue au comte d'Aguilar, 71. — L'ambassadeur de France s'éleve contre. — Bruits sur la princesse des Ursins. — Sentimens du régent à son égard, 72. — Albéroni continue ses entreprises, 73. — Les Espagnols échouent en Sicile. — Le régent saisit l'occasion de calmer ceux de son parti, 74. — & d'attaquer de nouveau ce ministre. — Il méprise ses intrigues en France. — Conduite d'Albéroni après la défaite de la flotte, 75. — Les mécontens incapables d'agir efficacement. — Leur réponse aux plaintes du régent, 77. — Albéroni suscite contre lui une conspiration en France. — Résolution de ce prince, 78. — Il rappelle Saint-Aignan. — Découverte de la conspiration de France, 79. — Manifeste contre le minis-

tre d'Espagne. 80. — L'adminiſtration changée dans le royaume. — Le duc de Noailles ſort du miniſtère. — Idée de ſon adminiſtration, 81. — Cauſes du déſordre des finances, — Création de charges & de rentes, 82. — Remèdes appliqués par Sulli & Colbert. — Principes de Colbert ſur les rentes, 83. — Traités extraordinaires, odieux, 84. — Préférer une impoſition générale, dans les cas de néceſſité, 85. — Mais qu'elle finiſſe à la paix. — On auroit beaucoup gagné à prendre ce parti, 86. — Autres moyens, & comment il faut les employer, 87. — Inégalité de la répartition des impôts. — Taille proportionnelle, juſte & utile, 88. — Premier établiſſement de ce genre. — Erreurs fatales ſur le change, 89. — Modérer le luxe & le goût des marchandiſes étrangères, 90. — Trop de négligence pour les petits objets, — Perte du crédit, 91. — Effets de la révocation de l'Edit de Nantes, — & de la guerre. — Reſſources de la France. 92. — On a fait beaucoup, & il reſte beaucoup à faire. — Dettes immenſes à acquitter, 93. — Objets ſur leſquels il faut délibérer. — Incon-

véniens des papiers royaux, 94. — Les retirer sans injustices. — Retranchemens proposés sur les dépenses, 95. — Chacun devroit s'y prêter en citoyen. — Le succès d'une bonne administration devoit être lent. — Systême de Law préféré, 96. — Il éblouit & entraîne la ruine des affaires. 97.

1720.

Epoque fatale, *ibid.* — Guerre avec l'Espagne. — Chûte d'Albéroni & de Law. 98.

1721.

Double mariage à la paix, *ibid.* — Le régent réussit par Daubenton, & les jésuites y gagnent. — Fortune de l'abbé Dubois, 99. — Son entrée au conseil, occasion de dispute, 100. — Ce que lui dit le duc de Noailles. — Dubois le fait exiler, ainsi que d'Aguesseau. 101.

1723.

Le duc d'Orléans premier ministre, après la mort de Dubois. — Noailles rappelé à la cour. — Mort du duc d'Orléans, 102. — Mariage du comte

de Toulouse avec une Noailles, 103. — Ministère du duc de Bourbon. — Mariage de Louis XV. 104.

1724.

Abdication de Philippe V. — Négociation de Ripperda à Vienne. — Son élévation & sa chûte. 105.

1726.

Le cardinal de Fleuri supplante le duc de Bourbon. — Modération de son caractère, 106. — Sa fortune tardive, mais solide. — Idée de son gouvernement, 107. — Partialité de l'abbé de Montgon contre lui. — Négociation de cet abbé pour l'Espagne, 108. — Petite guerre de l'Espagne avec les Anglois, 109. — Le duc de Noailles cultive ses talens, 110. — Philippe V s'étoit refroidi à son égard sans raison. — Ces ombrages se dissipent, 111. — Affaire de madame d'Armagnac. — Noailles demande enfin pour elle une pension, 112. — Refus honnête du cardinal de Fleuri, 113. — Correspondance familière du cardinal avec le duc. — Lettre plaisante, 114. —

Usage des apostilles, 115. — Le roi entre dans la plaisanterie. — Lettres au sujet de la petite-vérole de madame de Villars, 116. — Lettre sur la mort d'un lion de la ménagerie. — Réponse du ministre, 118. — Son économie quelquefois poussée trop loin. — Stanislas élu roi de Pologne, & détrôné une seconde fois, 119. — Guerre entreprise contre l'empereur.

1734.

Correspondances de Noailles, matériaux de nos rélations militaires, 120. — Le comte de Belle-Isle fort en crédit. — Noailles n'est pas consulté. — Commencemens de campagne trop précipités, 121. — Noailles chargé de l'attaque des lignes d'Etlingen. — Son estime pour le comte de Saxe, 122. — Il reconnoît l'endroit par où l'on doit attaquer. — Dispositions pour l'attaque, 123. — On force les retranchemens. — Noailles s'arrête à propos. — Il court conférer avec Berwick; 124. & lui fait abandonner un mauvais parti. — Arrivée du prince Eugène, un jour trop tard, 125. — Raisons d'entreprendre un siége, pour

aguerrir les troupes. — Courses pénibles & utiles, 126. — Noailles sollicite des récompenses pour les officiers. — Il n'aime point une économie outrée, 127. — Siége de Philipsbourg. — Sagesse de Noailles en désapprouvant les opérations de Berwick. — Mort de ce général, 128. — Noailles & d'Asfeldt maréchaux de France. — Confiance du ministre de la guerre pour le premier. — Noailles ménage extrêmement son collègue, 129. — Le ministre l'exhorte à parler plus librement, 130. — Travaux étonnans du maréchal, 131. — Prise de Philipsbourg. — D'Asfeldt repasse le Rhin, sans consulter Noailles. — Celui-ci craint pour l'honneur de nos armes, 132. — Ses travaux augmentent, 133. Prévoyance qui le caractérise. — Ses réflexions sur la campagne, 134. — Comment il convient de la terminer, 135. — Faute du maréchal d'Asfeldt. — Noailles obligé de s'expliquer. — Il conseille de ne pas échauffer la tête du général, 136. — Force de l'opinion sur les François. — Noailles avoit raison, 137. — Mais sa situation n'en étoit que plus fâcheuse. — D'Asfeldt gouverné par un autre, 138. — Noail-

les demande à ne plus servir avec lui, 139. — Il ne brigue point le commandement. — On le lui destine, 140. — Fin de la campagne peu glorieuse. — Noailles s'instruit toujours, 141. — Projet d'occuper Worms, que Belle-Isle fait adopter. — Noailles chargé de l'exécution. — Il demande que le maréchal du Bourg partage avec lui le commandement des troupes, 142. — Worms occupé par les ennemis. — Inquiétude de la cour, 143. — Les ennemis décampent. — Lettre agréable du cardinal, 144. — Noailles ne trouve pas les subsistances que Belle-Isle promettoit. — Il ne veut s'engager à rien sans être sûr de tenir parole, 145. — Sommes à lever pour les troupes, 146. — Il soutient que le droit de la guerre n'autorise pas de telles impositions, 147. — Il demande qu'on charge de cette affaire quelqu'un de moins délicat. — Nécessité de parler aux ministres pour les éclairer, 148. — Le ministère n'adopte pas ses principes. — On le taxe d'avoir mis de l'humeur dans ses lettres, 149. — Le cardinal approuve qu'on ne ménage point les *épiscopaux*, 150. — On reproche à Noailles de trop fatiguer les troupes.

— Il donnoit l'exemple, mais on n'aimoit pas à le suivre. — Ses soins avant de quitter l'armée, 151. — Ce qui excitoit les cabales contre lui. — Chauvelin veut lui persuader qu'on n'écoute pas ses ennemis, 152. — Nécessité de rétablir la discipline. — Il faut pour cela un plan fixe; 153. — & se mettre au dessus des préjugés. — Subordination dont le maréchal avoit donné l'exemple, 154. — On le destine à commander en Italie, 155. — Difficulté de cette commission, 155. — Pouvoir de nommer aux emplois des régimens, 156. — Avantages remportés en Italie dès le commencement de la guerre. — Villars. — Coigni & Broglio. — Montémar, 157. — Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne; — mécontent de nos généraux, 158.

1735.

Lettre du maréchal de Noailles à ce prince, 159. — Réponse du roi de Sardaigne. — Noailles aimé à Turin, autant qu'estimé, 160. — Plan de campagne fait par Coigni. — Observations de Noailles sur ce plan, 161. Excellens principes de guerre, 162.

— Combien la guerre est difficile en Lombardie, 163. — Maximes en conséquence. — Nouveau plan que propose le maréchal, 164. — S'entendre avec le duc de Montémar ; chose difficile, 165. — Disette de fourages. Noailles y pourvoit à Milan. — Etat déplorable de l'armée françoise, 166. — Désordres honteux qui étoient la cause du mal. — Ordre du roi d'y remédier, 168. — Les soldats indignement délaissés. — Noailles rétablit l'ordre autant qu'il peut, 169. — Il ne se presse pas d'agir, par la nécessité de s'y préparer, 170. — Il défend de hasarder une action dangereuse. — Lettre remarquable sur cet objet, 171. Entrevue avec Montémar. — Caractère & dispositions de ce général, 172. — Noailles parfaitement d'accord avec le roi de Sardaigne. — La cour de France impatiente de sa lenteur, quoique indispensable, 173. — Il réfute les fausses idées du ministère, 174. — Le garde-des-sceaux lui rend de mauvais offices. — D'Angervilliers forcé de lui écrire des choses désagréables. — Montémar retardé par les mêmes causes, 175. — Dispositions nouvelles. — Noailles applaudi enfin par la

cour, 176. — A quel point la licence des troupes s'étoit portée auparavant. — Les chefs eux-mêmes y avoient contribué, 177. — Noailles punit l'officier pour les fautes de ses soldats, 178. — La discipline reprend vigueur. — Excellent effet qui en résulte, 179. — Conférence à Guastalla avec Montémar. — Celui-ci résolu de ne pas céder le pas au maréchal, 180. — Il saisit l'occasion d'un dîner chez le roi. — On prévient sagement l'éclat. — Chauvelin s'explique là-dessus trop vaguement, 181. — Soupçons de Noailles; il évite les piéges, 182. — Accidens. — Connoissance du pays, nécessaire pour juger. — Pont de bateaux rompu & réparé, 183. — Forces des armées. — Projet manqué par accident, 184. — Les ennemis contraints de se retirer. — Conférence des généraux. — Prise de Réveré, 185. — Action d'artillerie françoise. — Noailles mérite de grands éloges, 186. — Le cardinal de Fleuri les lui donne, 187. — Attention flatteuse du roi. — Passage de l'Oglio, 188. — Prise de Goïto. — On passe le Mincio. — Le maréchal s'oppose à une témérité, 189. Elle auroit été funeste. — Fausse in-

quiétude du marquis de Maillebois, 190. — Ses plaintes imprudentes. — Noailles l'engage à réparer sa faute, 191. — Il fait prendre la résolution de poursuivre les ennemis, 192. — Action de cavalerie espagnole. — Le maréchal fait sortir d'Italie les Allemands; 193. — Chagrin injuste d'un officier général. — Jalousie de Montémar, 194. — On convient du reste des opérations. — Siége de la Mirandole abandonné aux Espagnols, 195. — Louis XV très-content de son général, 196. Chauvelin ne laisse pas de le haïr. — Le cardinal lui montre de la confiance. — Vues du maréchal pour la fin de la campagne, 197. — Son sentiment sur le siége de Mantoue. — Moyens d'empêcher les impériaux de revenir, 199. — Comment on doit traiter les Vénitiens, neutres en apparence. — Le roi de Sardaigne refuse de prêter du canon, 200. — Ses mécontentemens contre l'Espagne. — Il demeure néanmoins fidèle à l'alliance, 201. — Montémar difficile à persuader. — Chagrins du maréchal, 202. — L'Espagnol presse pour le siége de Mantoue. — Noailles se tire d'embarras avec prudence, 203. — Le car-

dinal de Fleuri le console, & se plaint des alliés. — Ce ministre, plus modéré que jamais dans ses espérances, 205. — Noailles entre dans l'état de Venise, 206. — Plaintes des Vénitiens, parce qu'on manquoit d'argent. — Réponse de la cour sur le siége de Mantoue. — Proposition de Montémar, 207. — Le roi de Sardaigne se refuse à de nouvelles entreprises. — Le maréchal extrêmement embarrassé. — Il passe l'Adige & les Espagnols aussi, 208. — Préventions de la cour de Madrid, excitées par Montémar, 209. — Il étoit à craindre que les Espagnols ne se retirassent en Toscane. — Impossibilité de se maintenir sur l'Adige, 210. — Noailles fait bonne contenance, en attendant les ordres de la cour. — Armistice signé en Allemagne, sans que Noailles en fut instruit, 211. — Fleuri & Chauvelin, trop mystérieux sur la négociation. — D'Angervilliers avoit aussi sujet de se plaindre. — On avoit traité sans le concours des alliés, 212. — Démarches du maréchal après les ordres qu'il a reçus, 213. — Il veille à la sûreté des Espagnols. — Difficulté dans la conclusion de l'armistice, 214. — Fer-

meté de Noailles contre les prétentions de Kevenhuller. — Il l'engage à un bon procédé envers les Espagnols, 215. — Ces deux généraux s'abouchent à Mantoue. — Attention du maréchal pour les alliés, 216. — La cour se repend déjà de ne les avoir pas assez ménagés, 217. — Noailles avoit prévenu ses intentions. — On critique cependant son traité, 218. — Modération du roi de Sardaigne. — Mécontentement de la cour d'Espagne. — Kevenhuller veut attaquer Montémar. — Noailles l'en détourne par ses représentations, 219. — Il craint qu'on ne le fasse agir avec les Allemands, 220. — Mais les alliés acceptent l'armistice. — Les impériaux mangent le pays du pape. — Voyage du maréchal à Turin, 221. — Le ministère de France, pointilleux à son égard. 222.

1736.

Il se plaint avec modération des tracasseries. — Articles dont on étoit convenu dans les préliminaires de paix, 223. — Noailles chargé de tous les arrangemens, 224. — Intérêts du roi de Sardaigne. — Contestations avec

le général allemand, 225. — Celui-ci voudroit attaquer les Piémontois. — Noailles prévient des éclats funestes, 226. — Le cardinal pense sur-tout à l'argent. — Instruction qu'il fait pour le maréchal. — Il veut qu'on marchande, 227. — Manière dont il permet de conclure, 228. — Précaution pour le secret. — Fleuri n'étoit propre que pour la paix, 229. — Noailles avoit prévenu ses intentions. — Ennui que lui causent ces petits détails. — Le traité accompli enfin, 230. — On laisse à l'Espagne à terminer ses affaires, 231. — Comment le maréchal récommande ses fils au ministre, 232. — Réponse du cardinal, 233. — Mort de Charles VI, source de guerre. — Droits de Marie-Thérèse d'Autriche, 234. — Le roi de Prusse se déclare le premier.

1741.

Plusieurs compétiteurs. Modération de Louis XV. — Fleuri entraîné malgré lui, 235. — La reine de Hongrie sur le point de tout perdre. — Charles VII empereur.

1742.

Elle reprend bientôt le dessus, 236. — Le prince Charles de Lorraine — L'empereur dépouillé de ses états. — Noailles désapprouvoit cette guerre, 237. — On s'adresse à lui trop tard. — Projet pour dégager l'armée de Bohême, 238. — Le maréchal décide un bon parti. — On lui donne un commandement sur la frontière, 239. — Bonne plaisanterie du ministre, 240. — Eloge qu'il fait du maréchal. — Noailles remplit sa commission. — Il craint pour Dunkerque, 241. — Pouvoit-on y faire des fortifications malgré les traités ? — Les ennemis sembloient menacer la France, 242. — Ils changent de projet. — Correspondance de Noailles avec Louis XV, 243. — Il excite le courage du roi. — Il parle pour les peuples & pour la gloire du roi, 244. — Il propose de former une bonne armée. — Moyen de suppléer aux milices, 245. — Nécessité d'avoir un plan solide, — Obstacles aux conseils dont le roi peut avoir besoin, 246. — Bonnes qualités de Louis XV. — Sa confiance

pour le maréchal, — Il pense à ce qu'il faut, 247. — Son desir de la paix. — Il ordonne de lui dire la vérité, 248. — Caractère du roi, dirigé aux vues du cardinal de Fleuri.

1743.

Mort de ce ministre, 249. — Noailles sacrifie l'espérance de lui succéder. — Principes de Louis XIV, opposés au dernier gouvernement, 250. — Point de premier ministre ni de favori. — Eloge du roi, 251. — Sur quoi la maxime de Louis XIV étoit fondée. Règnes glorieux sans premier ministre. — Tems malheureux de Louis XIII. 252 — Coups d'autorité du cardinal de Richelieu. — Minorité de Louis XIV, 253. — Son gouvernement. — Amour des François pour leur prince. — Mais il faut que ce prince les gouverne, 254. — Jalousie de pouvoir dans un premier ministre, 255. — Il peut écarter du trône la vérité. — Noailles, sans craindre l'exil, se taisoit n'espérant pas de persuader, 256. — Découragement né d'une espèce de servitude. — Conseil bien composé sous le regne pré-

cédent, 257. — Quel doit être un digne conſeiller du monarque. — Exhortation à Louis XV, 258. — Vœu de la nation, 259. — Circonſtances où un premier miniſtre eſt néceſſaire. — Le roi ſe décide à gouverner, & fait entrer Noailles au conſeil, 260. — Repréſentations du maréchal ſur Dunkerque. — Sur le rétabliſſement des troupes. — Dépenſer à propos, c'eſt économie. — Mouvemens des ennemis, 261. — Autorité que doit avoir un général, 262. — La guerre ſe porte en Allemagne. — Inſtruction du maréchal de Noailles, 263. — Il previent le roi ſur les intrigues de ſes envieux, 265. — — Méchanceté qu'il éprouve d'abord. — Le roi l'en avertit. Sa réponſe ferme. — Secret mal gardé. — Réponſe du roi, pleine de ſens, 266. Noailles en Allemagne, où les ennemis l'ont prévenu, 267. — Les Anglois vouloient ſe battre. — Le maréchal réſolu de les attaquer. — Contradictions qu'il éprouve du côté de la cour. — Comment les miniſtres ſe laiſſent tromper, 268. Noailles démontre l'erreur du miniſtère. Le roi lui rend juſtice, 270. — Modeſtie & bonté de ce prince. — Les ennemis paſſent le Mein, 271. — Sa

marche à eux. — Ils se retirent. — On leur coupe les subsistances, 272. — Dispositions pour les combattre. — Ordre d'occuper Dettingen, 273. — Ardeur funeste du duc de Gramont, 274. — Combat de Dettingen. — Retraite des François. — La discipline des ennemis leur donna tout l'avantage, 275. — Noailles excuse Gramont. — Les vainqueurs décampent la nuit. — Humanité des deux généraux. — Lettre remarquable de Louis XV, 277. Les fautes bien exagérées en France. Noailles impose aux ennemis, 279. — L'empereur réduit au désespoir par la retraite de Bavière. — Le maréchal va le visiter à Francfort. Il l'exhorte à tenir ferme dans l'alliance, 280. — Secours d'argent qu'il lui donne. — Il fait sentir au roi l'importance de ne pas l'abandonner, 281. — Caractère de l'empereur, mêlé de bien & de mal. — Quoiqu'à charge, il étoit nécessaire, 282. — Le maréchal combat ses fausses idées. — La France exposée à une invasion, 283. — Noailles représente à l'empereur la nécessité d'aller au secours. — Obstination de ce prince, 284. — Le maréchal lui fait entendre raison.

— Il annonce au roi la retraite de l'armée, 285. — Conseils pour l'avenir. — Langueur & décadence dans le royaume, 286. — Noailles dit au roi de tristes vérités. — Doutes sur l'administration, 287. — Louis répond judicieusement. — Peines & récompenses. — Etat du royaume, 288. — Sur les demandes de l'empereur. — La guerre actuelle fort singulière, 289. — Zèle du maréchal, approuvé. — Démonstrations pacifiques, 290. — Les ennemis menacent la France. — Noailles desire d'être secondé par le comte de Saxe, 291. — Leur amitié fondée sur l'estime. — Le Saxon demande à servir sous lui. — Le maréchal lui destine un corps d'armée, 292. — Dispositions faites entre eux, 293. — Coigni nommé pour commander en Alsace. — Mécontentement du comte de Saxe. — Embarras & représentations de Noailles, 294. — Il préfère le devoir au soin de faire sa cour. — Le roi veut que Coigni soit subordonné. 295. — Ses préventions contre le comte de Saxe. — Noailles les dissipe par d'excellentes raisons, 296. — Il se dispose à marcher vers la Moselle. — Son camp sur la Queich, 298. — Alarmes du maréchal

de Coigni, 299. — Noailles est obligé de décamper. — Il craint de grands malheurs, 300. — Il se loue de Coigni, quoiqu'ils différent d'opinion, 301. — Retraite inespérée des Anglois. — Menezel menace de mettre nos provinces à feu & à sang, 302. — Reproches qu'on fait à Noailles, 303. — Il y répond en citoyen. — Disette de grands hommes. Les rois peuvent en susciter, 304. — Louis avoit besoin de paroître à la tête des troupes, 305. — Desir qu'il en a. — Il consulte Noailles, 306. — Il sait se modérer quand il faut; 307. — Le maréchal excite son ardeur. — Un roi doit agir par lui-même, 308. — Précautions à prendre. — Projets de guerre, 309. — Projets de politique, 310. — Bonnes dispositions du roi, 311. — Noailles lui propose de se montrer, dût-il essuyer des malheurs, 312. — Il change d'avis, parce que les alarmes cessent, — Louis se décide avec prudence, 313. — Combien Noailles lui étoit utile, 314. — Cabales de cour contre ce ministre. — Ses sentimens à cet égard, 315. — Il craint que le roi ne soit trompé, 316. — Le caractère de Louis XV l'y exposoit. — Importante vérité que lui dit le maréchal, 317.

TABLE

DES PIECES DÉTACHÉES.

LETTRE du duc de Noailles à l'évêque de Châlons, *page* 319. — Lettre du chancelier d'Aguesseau à la maréchale de Noailles; sur la déclaration du mariage de la comtesse de Toulouse; 321. — Lettres du cardinal de Fleuri au feldt-maréchal de Konigseck, 323. — Au même, 327. — Lettre du comte de Stair au maréchal de Noailles. 329.

Fin des Tables du tome V.